Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second Age du Fer en Auvergne

Rapport annuel 1999

John COLLIS, Yann DEBERGE, Vincent GUICHARD,

Lionel IZAC-IMBERT, Matthew LOUGHTON,

Christine MENNESSIER-JOUANNET et Lionel ORENGO

Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne,
Mirefleurs, 1999.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE 3

UNE FOSSE DE LA TÈNE A AU "PÂTURAL", CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) 18

UNE FOSSE DE LA TÈNE ANCIENNE À LA MOUTADE (PUY-DE-DÔME) 23

UNE FOSSE DE LA TÈNE B À "LA CONTRÉE VIALLET", GANNAT (ALLIER) 32

LE SITE DE LA CARTOUCHERIE À CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) 46

UN FOSSÉ DE LA TÈNE ANCIENNE À SAINT-BEAUZIRE (PUY-DE-DÔME) 54

LE "TUMULUS" DE CELLES À NEUSSARGUES (CANTAL) 56

LE FOSSÉ 12/13 DU SITE DE "LA GRANDE BORNE" À CLERMONT-FERRAND (PUY-DE DÔME) 67

LA FOSSE 61 DU SITE DU "CLOS CLIDOR" À AIGUEPERSE (PUY-DE-DÔME) 94

UN PUITS DE LA TÈNE FINALE AU BRÉZET, CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) 106

ENSEMBLES FUNÉRAIRES DU IER S. AVANT J.-C. À CHANIAT, MALINTRAT (PUY-DE-DÔME) 115

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE : 151

Présentation générale

Direction scientifique : Christine MENNESSIER-JOUANNET

Equipe de recherche : John COLLIS, Yann DEBERGE, Vincent GUICHARD, Lionel IZAC-IMBERT, David LALLEMAND, Matthew LOUGHTON, Lionel ORENGO

Dessin et infographie : Rupert FEATHERBY, Francis GROS, Jemima DUNKLEY, Yann DEBERGE, Alain URGAL

Organisme de rattachement : Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne, maison Domat, 63 730 MIREFLEURS

Secrétariat éditorial : Yann DEBERGE

c

Allier :

	commune et lieu-dit	responsable d'opération	datation absolue	notice PCR
1	GANNAT, La Contrée Viallet	Vernet, 1994	IVe siècle	Jouannet 1999
2	CHASSENARD, La Génerie	Vermeuléen, 1999		
3	AVERMES, Les Petits Venats	Vernet, 1999		
4	GANNAT, Les Chazoux, Enclos	Vernet, 1994	seconde moitié du IIe siècle	
5	GANNAT, Les Chazoux,, Fosse 62	Vernet, 1994	Ier siècle	
6	VARENNES SUR ALLIER, Terrain Rotat		Ier siècle	
7	MONTEILLET sur L'ANDELOT, Beuille, fossé	Vernet	première moitié du IIe siècle	
8	LA PALISSE, Bel Air	Liégard, 1997		
9	TOULON sur ALLIER, La Vermillére	Liégard		
10	AVERMES, Pince Cul, Les Vesoules	Joucquand		
11	BUXIERES LES MINES, Chassagne	Pouennat		
12	DROITURIER, LA Croix Bougon	Gaime, 1998		
13	COULANGES, Les Fendeux	Liégard, 1998		
14	CHAVROCHES, Les Chenaux	Genty		
15	CHEMILLY, La Joliette	Abauzit		
16	JALIGNY, Les Paillots			

Puy de Dôme

	commune et lieu-dit	responsable d'opération	datation absolue	notice PCR
1	ARTONNE, La Mothe	Jouannet 1992-1994	2e moitié du Ve siècle	
2	CLERMONT-FERRAND, Patural	Collis/Dunkley 1994	2e moitié du Ve siècle	Jouannet 1999
3	GERZAT, Patural II	Guichard 1996	2e moitié du Ve siècle	
4	LA MOUTADE, Pied de l'âne	Vernet/Jouannet 1987	début du IVe siècle	Jouannet 1999
5	GERZAT, Le Grand Navarre	Guichard 1996	IVe–début IIIe siècle	
6	DALLET, Le Parot	Sauget, 1981	fin IVe–début IIIe siècle	
7	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, chemin 8	Collis, 1973-1981	fin IVe–début IIIe siècle	Guichard 1999

8	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, Fossé 11 (ex fossé 2)	Collis, 1973-1981	1ere moitié du IIIe siècle	
9	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, Fossé 12/13 (ex fossé 3)	Collis, 1973-1981	2e moitié du IIIe siècle	Guichard 1999
10	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, Fosse 38 (ex fosse B49AP)	Collis, 1973-1981	1ere moitié du IIe siècle	
11	AIGUEPERSE, Le Clos qui Dort, Fosse 61	Jouannet, 1995	Milieu du IIe siècle	Guichard 1999
12	CLERMONT-FERRAND, Rue E. Reclus, Puits 38	Arnaud/Richard, 1991	Milieu du IIe siècle	
13	LUSSAT, Chalonnet	Guichard, 1996	Milieu du IIe siècle	
14	CLERMONT-FERRAND, La Grande-Borne, Fosse 34 (ex fosse B47AT)	Collis, 1973-1981	fin du IIe siècle	
15	CLERMONT-FERRAND, Rue G. Besse, puits	Vernet, 1997	fin du IIe siècle	Deberge 1999
16	CLERMONT-FERRAND, Pontcharaud 3, Fosse 5	1986, G. Loison	fin du IIe siècle	
17	CORENT, oppidum	1992, V.G	Début du Ier siècle	
18	CORENT, Le Bay, fosse 1081	1994, V.G	Début du Ier siècle	
19	LUSSAT, Chaniat, tr59, st 5516	Guichard, 1996	Début du Ier siècle	Guichard 1999
20	LE CENDRE, Gondole, fosse	Loison, 1986	Milieu du Ier siècle	
21	LA ROCHE BLANCHE,Gergovie, Fosse 3	Leguet/Tourlonias, 1983	Milieu du Ier siècle	
22	LUSSAT, Chaniat, fosse 5889	Guichard, 1996	Milieu du Ier siècle	Guichard 1999
23	LUSSAT, Chaniat, sép 2828	Guichard, 1996	Milieu du Ier siècle	Guichard 1999
24	LA ROCHE BLANCHE, Gergovie, Fosse 7	Leguet-Tourlonias, 1985	fin du Ier siècle	
25	LUSSAT, Chaniat, st 5903 et 5902	Guichard, 1996	fin du Ier siècle	Guichard 1999

Haute Auvergne : Cantal et Haute Loire

	commune et lieu-dit	responsable d'opération	datation absolue	notice PCR
1	SAINT PAULIEN, Marcilhat	Quinqueton, 1980	fin du IIe siècle	
2	CELLES	Fouilles anciennes	fin du IVe-début IIIe siècle	Izac 1999
3	SAINT PAULIEN, Le Bourg	Pin, 1985	fin du IIe siècle	
4	BAS EN BASSET	Simonnet	début du IVe-fin IIe siècle	
5	BRIOUDE, contournement	Hettiger, 1990	fin du IIe siècle	

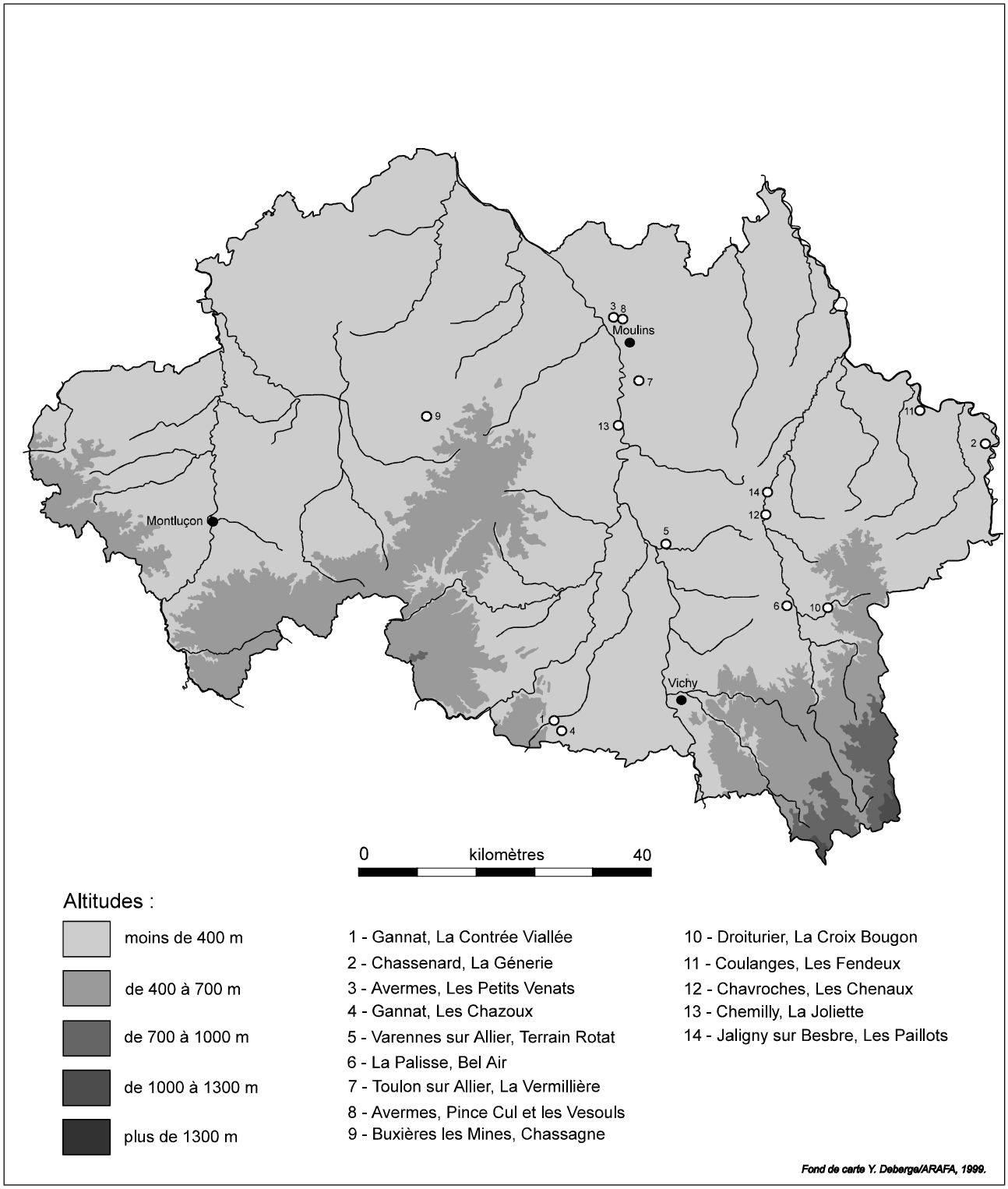

Fig. 1 : département de l'Allier, localisation des sites étudiés.

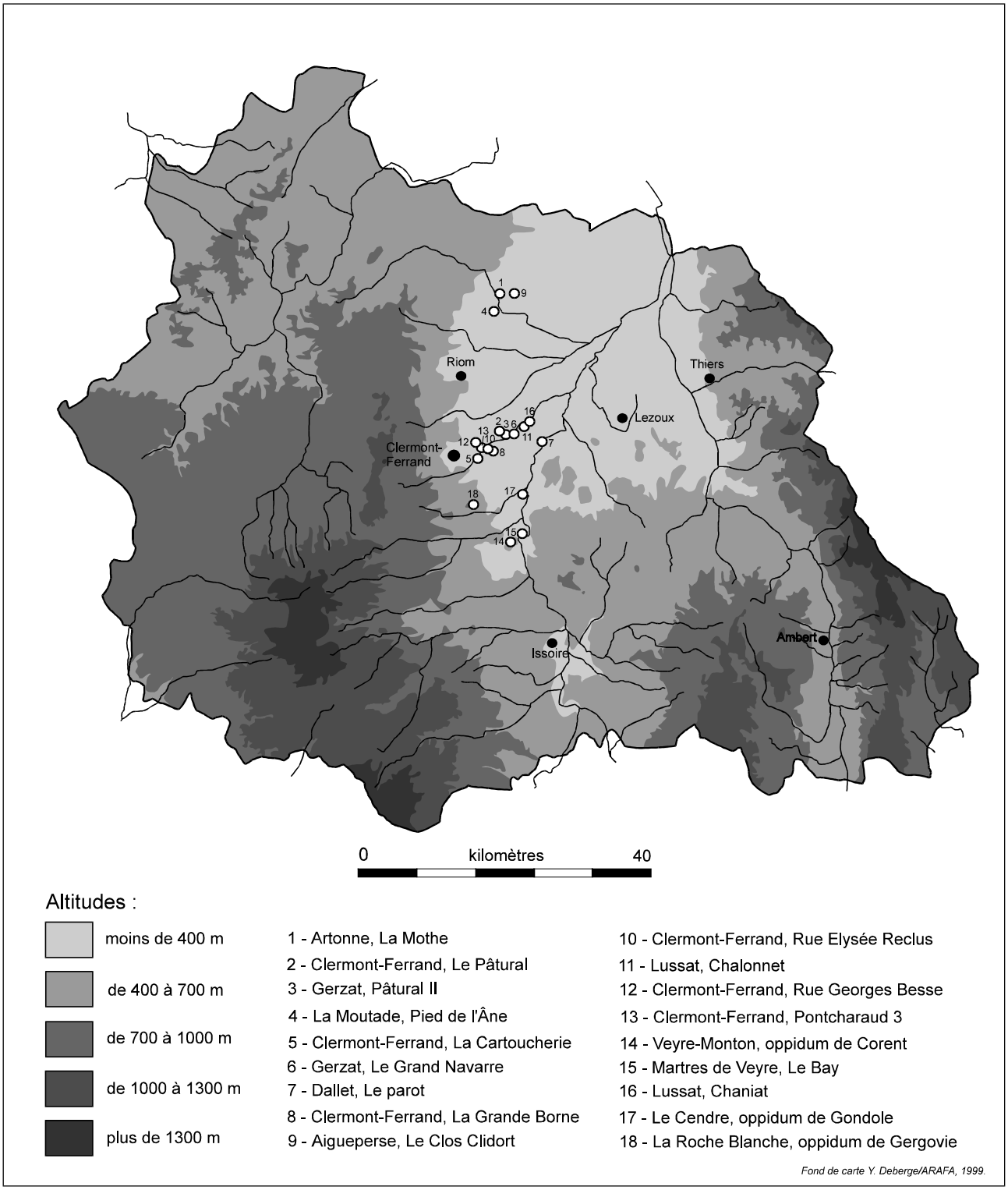

Fig. 2 : département du Puy-de-Dôme, localisation des sites étudiés.

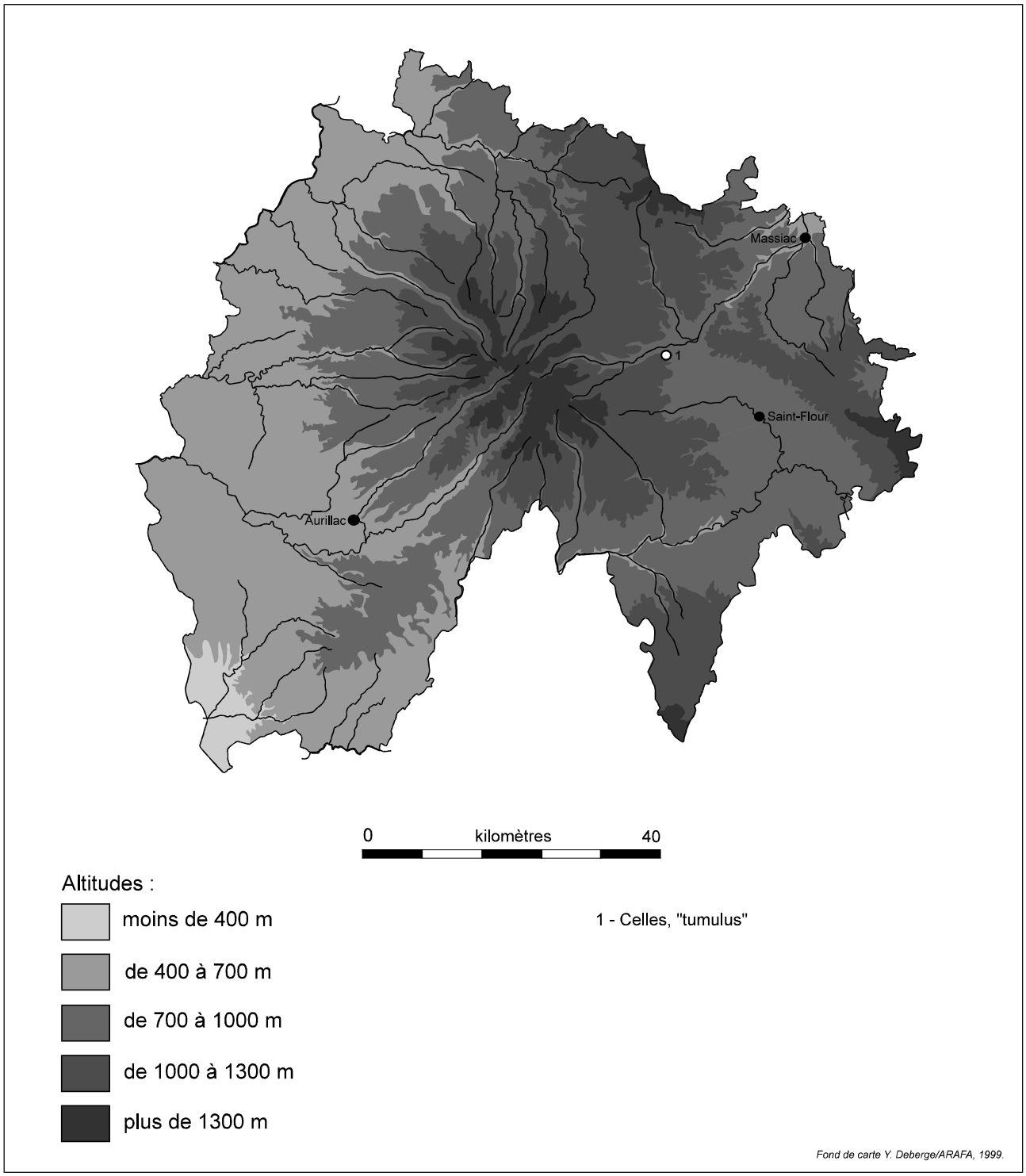

Fig. 3 : département du Cantal, localisation des sites étudiés.

3 - Méthode

3. 1 - L'enregistrement des données

Depuis plusieurs années, les différents collaborateurs de l'association ont mis au point une approche commune du mobilier étudié.
Ainsi, en principe, les méthodes de comptage de la céramique sont homogènes d'un ensemble à l'autre. La réalité du travail de cette année a d'ores et déjà montré qu'il n'en était rien. De nombreuses variantes et des différences d'appréciations apparaissent selon les ensembles traités et selon les auteurs (détermination de la taille des tessons mis au rebut du comptage, identification des formes, caractérisation des pâtes …).
Le traitement des phases anciennes de La Tène a finalement demandé la configuration d'un bordereau spécifique pour la description de la céramique (Fig. 5b).
A ce titre, les ensembles présentés cette année sont un galop d'essai qui a permis de mettre en lumière une diversité des ensembles plus grande qu'il n'y paraissait au premier abord. Comme exemple, pour La Tène ancienne, il n'existe, en fait, que deux structures pouvant être effectivement qualifiées d'ensembles clos (issues des sites de 63 Gerzat "Le Pâtural II" et 03 Gannat "La Contrée Viallet"), les autres sont soit fouillées partiellement, soit partiellement détruites par les travaux d'aménagement.
A cela s'ajoute une forte disproportion dans la représentation des phases récentes de La Tène par rapport aux phases anciennes. A partir de La Tène C, soit la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C., ces ensembles sont parfaitement bien documentés : plusieurs milliers de tessons par structure, associés à du mobilier métallique varié (parures, armement, ..) ainsi qu' à des produits d'importation. Pour La Tène ancienne, l'ensemble le plus conséquent atteint seulement 1330 tessons.

Un premier bordereau de comptage (Fig 4) permet l'enregistrement des différentes catégories de céramique, et le décompte pour chacune du nombre total de tessons et du NMI de vases par catégorie.
Un bordereau de description de la céramique (Fig. 5a) est consacré à l'étude des formes ou tessons caractéristiques qui justifient un dessin. Il prend en compte : l'aspect de la pâte, les mensurations, la technique de fabrication du vase et sa cuisson, l'identification du type, les techniques de finition et de décoration.
Un troisième bordereau prend en compte la description du mobilier autre que céramique (fig. 6).

SITE	mobilier					Date	Author	site/context
Amphora Amphore		roman tile tuile romaine		bone (worked) os (travaillé)				
hand made céram. modelée		med/mod tile tuile méd. ou mod.		bone (cremated) os (brûlé)				
wheel finish céram. finie au tour		recent tile tuile récente		bone (other) os (autre)				
black wheel céram. tournée sombre		tile (undated) tuile non datée		human bone os humain				
grey wheel céram. tournée grise		painted plaster enduit peint		iron nails clous en fer				
buff wheel céram. tournée claire		opus signinum		iron (other) fer (autre)				
Slipped céram. engobée		plaque de foyer		bronze				
LT painted céram. peinte LT		daub clayonnage		lead/grey alloys plomb / alliage gris				
Campanian Campanienne		pot disc rondelle en céramique		coins monnaies				
Samian Sigillée		spindle whorl fusaïole		slag scorie				
med/mod grey céram. grise méd. ou mod.		crucible creuset		shale lignite				
med/mod buff céram. claire méd. ou mod.		baked clay terre cuite		glass beads/brac. perle/bracelet en verre				
lead glazed céram. à glaçure plombifère		millstones meules		roman glass verre romain				
recent pot céram. récente				med/mod glass verre méd/mod				
Pot type		Pot type		recent glass verre récent				
Pot type		Pot type		glass (undated) verre (non daté)				
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						
Pot type		Pot type						

Further comments / proposed dating :

Fig. 4 : fiche de comptage de mobilier.

SITE	CERAMIQUE	**SONDAGE :**	**STRUCTURE :**	**N° PAGE :**

nb de fragments dans la structure :	Contextes :
nb de fragments de provenance autre :	Structures : Contextes :

CATEGORIE

amphore	tournée fumigée	tournée oxydée	sigillée
modelée	tournée grise	engobée	
finie au tour	peinte laténienne	autre :	

PÂTE

grossière fine enfumée commentaire :

DESCRIPTION DE LA FORME / TYPOLOGIE

TYPOMETRIE

d	C	D	dp
H	s	h	p

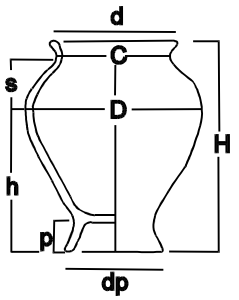

FINITION

Rebord :	cannelé	lissé	égalisé	Peigné	raclé	Engobé	?
Extérieur :	cannelé	lissé	égalisé	Peigné	raclé	Engobé	?
Intérieur :	cannelé	lissé	égalisé	Peigné	raclé	Engobé	?

DECORATION

Rebord :	lissé	peigné	Estampé	à la mollette	Peint	?
Epaule :	lissé	peigné	Estampé	à la molette	Peint	?
Extérieur :	lissé	peigné	Estampé	à la molette	Peint	?
Intérieur :	lissé	peigné	Estampé	à la molette	Peint	?
Fond (int.) :	lissé	peigné	Estampé	à la molette	Peint	?

Commentaire :

AUTEUR	**DATE**

Fig. 5a : fiche individuelle d'enregistrement du mobilier céramique de la Tène récente.

SITE	CERAMIQUE	SONDAGE : STRUCTURE :	N° PAGE :

nb de fragments dans la structure : nb de fragments de provenance autre :	contextes : structures : contextes :

CATEGORIE			
Modelée Finie au tour Tournée (rebord) Tournée	cuisson oxydo-réductrice cuisson réductrice réduction de surface oxydation de surface cuisson oxydante pâte chamoisée pâte en "sandwich"	c. peinte c. graphitée c. "cannelée" c. à cordon digité importation	vase fusaïole peson plaque de foyer passoire amphore autre :

PATE grossière mi-fine fine / très fine

commentaire :

DESCRIPTION DE LA FORME / TYPOLOGIE

TYPOMETRIE

d	C	D	dp
H	s	h	p

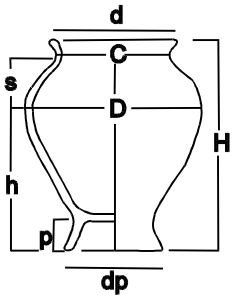

FINITION

Rebord :	lissé	égalisé	balayé	peigné	raclé	?
Extérieur :	lissé	égalisé	balayé	peigné	raclé	?
Intérieur :	lissé	égalisé	balayé	peigné	raclé	?
Fond :	lissé	égalisé	balayé	peigné	raclé	?

DECORATION

Rebord :	lissé	incisé	estampé	peint	d. digité	peigné	cannelé	?
Epaule :	lissé	incisé	estampé	peint	d. digité	peigné	cannelé	?
Extérieur :	lissé	incisé	estampé	peint	d. digité	peigné	cannelé	?
Intérieur :	lissé	incisé	estampé	peint	d. digité	peigné	cannelé	?
Fond (int.) :	lissé	incisé	estampé	peint	d. digité	peigné	cannelé	?

commentaire :

AUTEUR	DATE

Fig. 5b : fiche individuelle d'enregistrement du mobilier céramique de la Tène ancienne.

SITE	MOBILIER NON CERAMIQUE	SONDAGE : STRUCTURE :	N° PAGE :

nb de fragments dans la structure : nb de fragments de provenance autre :	contextes : Structures : Contextes :

CATEGORIE			
Monnaie	Récipient en verre	Fusaïole	Silex
Fer	Parure en verre	Autre terre cuite	Meule
Bronze	Parure en lignite	Os travaillé	Autre pierre travaillée
Autre métal	Autre parure		

POIDS	IDENTIFICATION

DESCRIPTION / TYPOLOGIE

DESSIN

AUTEUR	DATE

Fig. 6 : fiche individuelle d'enregistrement du mobilier non céramique.

3. 2 Convention de présentation du mobilier

Cette présentation a grandement bénéficié des travaux précédemment effectués pour la mise en forme des résultats de l'opération de fouille préventive sur la A 710 (resp. scient. : V. Guichard).

Mobilier céramique

L'ensemble de ce mobilier est représenté à l'échelle 1/3, avec les conventions suivantes :

- finition par lissage ou lustrage : figurée par des traits horizontaux ; le lissage n'est pas figuré quand la surface est complètement lissée, le mode de finition est alors indiqué dans le texte ;

- finition par balayage : représentée de façon réaliste ;

- finition par égalisation ou raclage : non représentée ;

- peinture au graphite ou par traits de barbotine : représentée par un pointillé ;

- peinture rouge : représentée par une trame grise dense (60% noir) ;

- peinture blanche : représentée par une trame grise dense (20 % noir) ;

- peinture noire : aplat noir ;

- engobes rouge ou blanc : non représentés (finition indiquée en légende) ;

- décor fait par incision, estampage ou à la molette etc. : représenté de façon réaliste ;

- décor ou traitement plastique (cordon digité rapporté, goulot…) : léger ombrage au point ;

- décor fait de bandes lissées : représenté de façon réaliste (généralement deux traits parallèles).

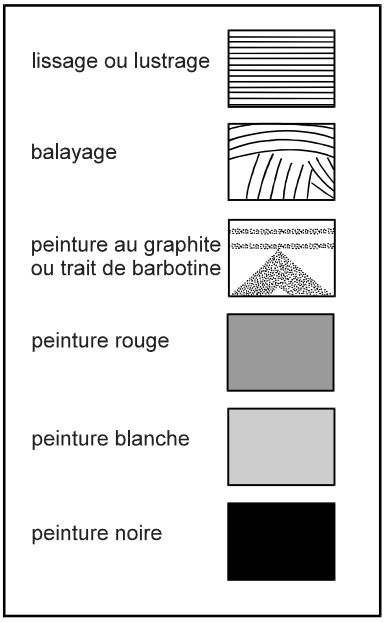

En outre, les vases sont dans la mesure du possible présentés selon le même ordre, par catégorie et par forme au sein de chaque catégorie.

Les formes sont présentées dans l'ordre suivant :
vases fermés (des profils simples aux profils complexes) ;
vases ouverts (des profils simples aux profils complexes).

Les catégories sont présentées dans l'ordre suivant :
- céramique grossière
comprenant, dans l'ordre, les formes modelées, "finies au tour" et tournées ;

- céramique fine grise ou sombre
comprenant, dans l'ordre, les formes non tournées, "finies au tour", tournées enfumées, tournées grises, peinte hallstattienne ;

- céramique peinte laténienne
excluant les céramiques romaines engobées telles que les pichets blancs ou rouges, les plats à enduit rouge interne ;

- céramique fine oxydée / claire
comprenant, entre autres, les céramiques romaines engobées, à couverte argileuse (hors campanienne et sigillée), à glaçure plombifère ;

- céramique à parois fines
à l'exclusion des imitations de Gaule centrale du Ier s. avant J.-C., de type *buttbeaker*, par exemple ;

- céramique campanienne et sigillée
dans l'ordre : campanienne A, campanienne B, autres campaniennes et imitations méridionale gauloise, TS de type italique, TS de Gaule centrale précoce, TS de Gaule méridionale, TS de Gaule centrale classique, TS tardives ;

Amphores
dans l'ordre : Dressel 1, autres.

Mobilier non céramique
L'ensemble de ce mobilier est représenté à l'échelle 1/2 (sauf pour les éléments de grandes dimensions). Les objets sont généralement présentés sans ombrage sauf si la mise en évidence d'un décor particulier est nécessaire.

Les objets sont présentés par catégories, puis par matière au sein de chaque catégorie. L'ordre suivant est suivi dans la mesure du possible :

Eléments de parure :
- bracelet : verre, matière organique fossilisée, terre cuite ;
- parure annulaire métallique ;
- perle en verre ;
- perle en matériaux divers et pendeloques ;
- fibules : par type puis par matière ;
- éléments de ceinture : bronze, fer.

Instruments de toilette : par type puis par matière (bronze, fer)

Armement :
- épées et fourreaux ;
- armes de jet ;
- boucliers.

Harnachement et charronage

Vaisselle métallique

Outillage domestique :
- ustensiles culinaires liés au foyer (pelle à feu, fourchette, gril, chaudron, plaque de foyer, chenet …) ;
- couteaux, aiguisoirs et pierre à découper ;
- meules et mortiers.

Outillage artisanal :
- filage et tissage (peson et fusaïole) ;
- métallurgie (lingot, creuset, moule, semi-fabiquats, déchets …) ;
- travail matière organique (outils, semi-fabriquats, déchets …) ;
- outillage divers.

Quincaillerie et objets divers : éléments de serrure, clou, crochet, chaîne, éléments divers…

3. 3. Protocole d'étude des amphores
Les amphores que nous devons considérer sont en très grande majorité des amphores vinaires fabriquées dans l'Italie républicaine. Elles comprennent deux types principaux : les amphores gréco-italiques, les plus anciennes (vers 350–150/140 avant J.-C.), et les amphores Dressel 1, fabriquées entre 150 et 10 avant J.-C. environ, avec trois sous-types principaux (Dr. 1A, 1B et 1C). Les recherches montrent que la morphologie de ces amphores connaît une évolution continue (par exemple : Poux 1999a), ce qui n'empêche pas que certains critères morphologiques puissent être partagés par plusieurs des types et sous-types. La définition de critères typométriques pertinents pour distinguer les types d'amphores considérés est donc malaisée, ce qui explique le grand nombre de travaux consacrés au sujet (Aulas 1983, 1988; Guichard 1997; Hénon 1995; Olmer *et al*. 1997). Il en résulte que Dressel 1A et 1B ne sont pas définis de façon cohérente, chaque

auteur proposant un mode de classification particulier (Tchernia 1986 : 310–311). Seul le sous-type Dressel 1C présente une morphologie bien distincte. La plupart des spécialistes reconnaissent néanmoins que l'étude détaillée de la morphologie de la lèvre permet une attribution avec une certaine fiabilité. Deux critères sont privilégiés : le rapport hauteur de la lèvre/épaisseur de la lèvre (Hesnard, Lemoine 1977) et la corrélation entre la hauteur de la lèvre et son inclinaison, qui permet la définition de classes de lèvres (Aulas 1983 ; Guichard 1997).

Le rapport (hauteur de la lèvre / épaisseur de la lèvre) semble pertinent pour identifier les amphores gréco-italiques, qui se caractériseraient par un rapport inférieur à 1 (Hesnard, Lemoine 1981 : 252 note 33). Ce critère a été très largement utilisé par M. Poux (1999a) et G. Maza (1998). F. Gateau a proposé une variante de ce critère en considérant qu'un rapport supérieur à 1,4 caractériserait sans équivoque une amphore Dressel 1 et un rapport inférieur à 1,2 une amphore gréco-italique "vraie", les valeurs intermédiaires dénotant des amphores de transition entre gréco-taliques et Dressel 1A (Gateau 1990 : 169). On n'utilisera ici que le critère simple défini par A. Hesnard.

Le procédé utilisant des classes morphologiques de lèvres a été développé par C. Aulas pour l'étude de séries issues des sites de Roanne (1983), Amplepuis (1985) et Feurs (1988). Ce chercheur distingue quatre classes de lèvres, selon le tableau ci-dessous (Tableau 1).

classe	H. de la lèvre (mm)	Inclinaison de la lèvre (° avec l'horizontale)
1	<34	49–70
2	35–45	55–80
3	40–55	>80
4	>55	>80

Tableau 1 : critères distinctifs des lèvres d'amphores, selon Aulas (1988 : 88).

Les lèvres des amphores gréco-italiques appartiennent à la classe 1 d'Aulas, tandis que celles des Dressel 1A se répartissent dans les classes 1 et 2, et dans une moindre mesure dans la classe 3 ; celles des Dressel 1B ne se retrouvent enfin que dans les classes 3 et 4. Quelles que soient ces incertitudes d'attribution, on a montré que l'utilisation de ce mode de classement était efficace pour établir des chronologies relatives entre séries d'amphores (Aulas 1983 : 225, 1988 :90), ce qui explique qu'il ait été assez largement utilisé ces dernières années (Guichard 1997 ; Gruat *et al*. 1991:98–99 ; Hénon 1995). Le mode de classement d'Aulas demeure cependant peu systématique et il ne prend pas totalement en compte la diversité morphologique rencontrée au sein des amphores Dressel 1. V. Guichard (1997) a modifié les critères de classement en prenant en compte des profils d'amphores complets issus d'épaves. La confrontation entre la morphologie des amphores complètes (qui permet seule l'identification précise des types et sous-types) et de critères typométriques partiels (hauteur et inclinaison des lèvres) permet de tracer les limites de variation de ces critères pour chaque sous-type. Trois classes de lèvres représentent les limites de variation respectives des gréco-italiques, Dressel 1A et Dressel 1B. Ces trois classes présentent des recouvrements qui traduisent des identifications incertaines entre géco-italiques et Dressel 1A (recouvrement des classes 1 et 2) et entre Dressel 1A et Dressel 1B (recouvrement des classes 2 et 3) (Tableau 2). Ce procédé a déjà été utilisé pour comparer des séries d'amphores du forez, du Lyonnais et de Picardie (Guichard 1997). C'est lui que l'on utilise dans cette étude.

classe	Type d'amphore
1	gréco-italique
1 ou 2	Gréco-italique ou Dressel 1A (précoce)
2	Dressel 1A
2 ou 3	Dressel 1A (tardive) ou Dressel 1B
3	Dressel 1B

Tableau 2 : critères distinctifs des lèvres d'amphores selon Guichard (1997).

Pour chaque ensemble, on a enregistré le nombre de tessons et leur poids total et l'on a dessiné chaque fragment significatif (lèvre, base, anse ou épaule). Le nombre minimum (NMI) d'amphores impliquées dans chaque assemblage a été estimé en utilisant la méthode des équivalents-vases (*rim estimated vessel equivalent* ou *rim eve*) qui consiste à faire la somme des arcs mesurés sur chaque fragment de lèvre d'un même ensemble puis à diviser la valeur obtenue (en degré ou en grade) par 360 (°) ou 400 (grd). Les notices

qui suivent ne fournissent que des indications morphologiques sommaires, sachant qu'une étude nettement plus détaillée sera bientôt disponible (Loughton *en préparation*).

4. Premiers résultats

Au terme de la première année de travail, il est bien évidemment exclu de tirer des conclusions d'ensemble.

4.1. Détermination des phases anciennes de La Tène

En ce qui concerne la détermination des phases anciennes de La Tène, nous restons toujours tributaire de l'absence d'ensembles reconnus et datés du Hallstatt D2 et D3. Les lots étudiés par P-Y Milcent dans le cadre de la A 710 (63-Gerzat "Champmorand" st 5079, 5141, 5195) sont globalement rattachés au Hallstatt D.

Au-delà de ce hiatus chronologique de deux siècles, quelques ensembles (63-Clermont-Ferrand "Le Pâtural" et probablement une partie du mobilier de 63-Clermont-Ferrand "La Cartoucherie") peuvent être rattachés sans doute possible aux séries de La Tène A, soit de la 2e moitié du Ve siècle av. J.-C. Par ailleurs, la fouille récente, en Basse Auvergne, de deux nécropoles datées, l'une de La Tène A (63-Aigueperse "Les Cerais") et l'autre d'une séquence Hallstatt D3 – La Tène A (63-Pont-du-Château "Champ Lamet") confirme bien la présence d'une occupation de la plaine de Limagne au début du Ve siècle. L'absence de mobilier céramique associé aux sépultures interdit toute possibilité de raccordement chronologique intra-régional.

A partir de ce constat fait de longue date, nous avons cherché à raccorder nos données avec celles de sites majeurs extérieurs à la région. Les sites du Hallstatt D3 et de La Tène A de Bourges ("Littré", "Nation" et "Saint-Martin-des-Champs") sont vite apparus comme étant la meilleure référence possible. La réunion d'un groupe de travail, à Bourges même, entre la fin 1997 et le printemps 1999, a permis la comparaison matérielle des ensembles étudiés. Ces contacts permettent de raccorder nos données, mais nous restons maintenant dans l'attente de la publication de ces séries indispensables à la compréhension de cette période dans le centre et le nord du Massif Central.

Le recours à la datation par C14 est utile en ce sens qu'il fournit des *terminus* chronologiques (03-Gannat "La Contrée Viallet") ou qu'il ouvre vers d'autres systèmes de comparaison (63-La Moutade "le Pied de l'Ane" : date comparée avec celles, C14 et dendrochronologique, de 42-Les Desbats-Rivière-d'Orprat "Lijay").
Les deux ensembles datés de La Tène A (63-Clermont-Ferrand "Le Pâtural" et Gerzat "Le Pâtural II") n'ont pour l'instant pas fait l'objet de datation par C14. Il sera intéressant de procéder à un test, d'autant que la courbe de calibration par dendrochronologie, très pentue pour la séquence située entre 500 et 350 av. J.-C., permet une bonne approche avec une fourchette d'incertitude limitée.

Le répertoire des formes céramiques, dans toutes les séries étudiées, associe des formes héritées du fond culturel du 1er Age du Fer (vases sub-cylindriques, jattes à profil tronconique), notamment parmi les formes de céramique grossière. L'introduction des formes laténiennes (jattes carénées à col cylindrique, jattes à bord rentrant, vase à piédestal) passe par le répertoire des formes modelées fines, finies au tour ou, très rarement, tournées. Ces observations, si elles se confirment, seront intéressantes pour comprendre les phénomènes d'acculturation, sachant que les sites étudiés correspondent à des habitats modestes et reflètent une couche de population différente de celle des résidences princières. Cette importante question sera débattue au regard des travaux effectués sur le sujet en Allemagne du Sud et en Suisse.
De cet héritage ancien, il ne reste plus que des traces (quelques tessons par ensemble étudié) des imposantes séries de vases à cordon digité qui marquent le Hallstatt C régional et dont on remarque déjà la raréfaction sur le site de (63) Gerzat "Champmorand" (A 710, étude P-Y MILCENT 1999).

D'un ensemble à l'autre, on peut d'ores et déjà constater une standardisation des formes. Ce constat a permis d'élaborer une amorce de typologie.

Pour les <u>formes hautes grossières</u> modelées, trois catégories majeures apparaissent :
- les vases sub-cylindriques à décor incisé,
- les vases à encolure resserrée ou vases-bouteilles
- les premiers vases à provision à panse ovoïde.

Pour les <u>formes basses grossières</u> modelées, six catégories ont pu être dénombrées :
- A : jatte conique à bord renflé,
- B : jatte conique, à paroi rectiligne,
- C : jatte à paroi incurvée,
- D : jatte à bord infléchi et droit,
- E : jatte à bord festonné,
- F : jatte à bord rentrant.

-
Pour les formes hautes fines modelées, tournassées ou tournées, on voit apparaître les vases à piédestal à côté des vases-bouteilles.

Parmi les formes basses fines modelées, tournassées ou tournées, on trouve essentiellement les jattes à bord rentrant, les jattes carénées à col cylindrique et les jattes à profil en S.

4.2. Détermination des phases récentes de La Tène
Les problèmes posés par la période qui va de 250 avant J.-C. au changement d'ère sont fort différents, voire même opposés, à ceux posés par les deux siècles et demi qui précèdent.

En Basse-Auvergne, on possède une grande quantité d'ensembles de mobilier de cette période, principalement issus de sites d'habitat, mais aussi, dans une moindre mesure, de sépultures. Qui plus est, l'essentiel de cette documentation provient de sites fouillés dans le bassin de Clermont-Ferrand ou dans son voisinage immédiat, ce qui élimine le facteur géographique des explications possibles des différences de faciès observés. Bien qu'elle n'ait pas encore été formalisée –et c'est l'objet de ce PCR de le faire-, l'évolution de la culture matérielle dans le bassin de Clermont-Ferrand est bien connue de nous depuis une dizaine d'années. Il nous a donc suffi de choisir, parmi les nombreux ensembles disponibles, ceux qui présentaient les associations de mobilier les plus complètes. Ce rapport présente ainsi des ensembles de la seconde moitié du IIIe s. (fossé 12/13 de La Grande Borne) et du Ier s. avant J.-C. (ensembles funéraires de Chaniat) ainsi qu'un petit ensemble de la fin du IIe s. avant. J.-C. (puits du Brézet). La discussion qui accompagne chaque notice a volontairement été réduite au maximum, sachant qu'elle met en œuvre des ensembles qui seront présentés dans les deux rapports annuels à venir.

Les ensembles provenant des régions éloignées du bassin de Clermont-Ferrand posent des problèmes différents, puisqu'ils ne sont nulle part en nombre suffisant pour permettre l'établissement d'une typochronologie micro-régionale. Force est alors de comparer ces ensembles à ceux du bassin de Clermont ou à des séries cohérentes issues de régions limitrophes, comme Bourges et Châteaumeillant pour l'ouest de l'Allier, le Mont Beuvray et Roanne pour l'est de l'Allier, Feurs et Essalois pour la Haute-Loire. De fait, le faciès culturel de l'est du Bourbonnais, par exemple, affiche nettement un caractère héduen. La fosse 61 du clos Clidor, à Aigueperse, présentée dans ce rapport, montre bien les difficultés rencontrées pour raccorder précisément un ensemble "marginal" aux séries du bassin de Clermont-Ferrand. Bien que le faciès culturel de ce site soit clairement arverne, on observe en effet des différences au sein du mobilier céramique indigène qui s'expliquent par un approvisionnement auprès d'ateliers en grande majorité différents.

La description des céramiques indigènes fait volontairement appel à une typologie peu analytique, sachant qu'il faudrait développer une énergie considérable –et mobiliser des moyens humains non disponibles pour le moment- pour organiser un cadre formel de présentation qui soit valable pour deux siècles et demi (voir cinq, si l'on considère tout le second âge du Fer) et pour une vaste région qui présente des clivages culturels très importants. D'ailleurs, l'évolution des mobiliers est toujours perceptible de façon suffisamment évidente –et ce n'est pas un des moindres avantages du second âge du Fer auvergnat que de présenter un répertoire céramique très diversifié et en constant renouvellement- pour ne pas nécessiter de formalisation poussée.

Il n'en reste pas moins que l'on s'efforce de fournir les données statistiques élémentaires (mais fiables) qui permettront à terme des comparaisons quantitatives des différents ensembles qui ont été retenus dans le cadre de ce PCR. Ainsi, les catégories technologiques distinguées ont été réduites aux seuls groupes qui ne souffraient pas de difficultés d'identification pour la période considérée, ce qui n'empêche pas que l'on puisse signaler quand l'occasion se présente les nombreux groupes de production plus ou moins bien caractérisés que l'on trouve en Auvergne à La Tène récente.

5. Conclusion
La demande de soutien auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, après cette première année de mise en place de l'outil de recherche, concerne les années 2000 et 2001 pendant lesquelles seront étudiés les autres ensembles sélectionnés. Une année supplémentaire du projet collectif de recherche sera plus précisément consacrée à la réflexion de synthèse et à la mise en forme du manuscrit définitif. Cette dernière année n'a pas été budgétisée dans la présente demande.

Une fosse de La Tène A au "Pâtural", Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet

Nature de l'opération : fouille programmée 1985 à 1994 ; fouille préventive 1995
Commune : CLERMONT-FERRAND
Toponyme : Patural
Pseudonyme : site de Gerzat
Responsable de la fouille : Jonathan DUNKLEY et John COLLIS ; Miranda RICHARDSON (1995)
Etude du mobilier : Christine MENNESSIER-JOUANNET

1. Présentation générale

Dans le cadre de l'étude des sites ouverts de plaine et de leurs relations avec les oppida de la bordure sud de la Limagne, une fouille programmée s'est déroulée de 1985 à 1994, puis d'une fouille d'archéologie préventive en 1995 sur le site laténien de plaine de "Patural". Celui-ci est implanté sur les bords d'un paléo-chenal (situé dans la partie nord du site), vraisemblablement un bras ancien du ruisseau du Bedat, qui traverse d'ouest en est le sud du bassin de La Grande Limagne. Il se caractérise, pour la période laténienne, par un ensemble de fossés plusieurs enclos dans lesquels sont implantés plusieurs constructions sur poteaux porteurs. Certains enclos paraissent avoir été le siège d'activité artisanale (forgeage).

En 1993, la fouille a livré dans la partie nord-est du chantier, six fosses regroupées dont la structure 59027 que nous présentons ici (Fig. 1). Ces structures sont situées en bordure d'emprise de l'autoroute A71 et peuvent faire suite à une occupation du Hallstatt C et D que l'on retrouve de l'autre côté de la voirie (Dunkley, Guichard 1993).

2. Description de la structure

La fosse est de forme circulaire, d'environ 130 m de diamètre sur 1,45 m de profondeur. Les parois ont été fortement sapées à la base, probablement par l'eau. Dans ce cas, et malgré sa faible profondeur, nous aurions affaire à un puits ou tout au moins à un point d'eau (Fig. 2).
Le remplissage est fait d'une argile noire, dense et plastique, qui contraste avec les sédiments nettement plus sablonneux qui forment l'encaissant des niveaux de la Tène C et D de ce site.

3. Etude descriptive de la céramique

Le mobilier étudié correspond à un rejet concentré entre 1,20 m et 1,30m de profondeur. Quelques tessons appartenant aux vases 1 et 2 proviennent des niveaux supérieurs du remplissage ce qui met en évidence un comblement unique et rapide de la fosse. Par contre, les tessons du vase n° 3 ne sont présents qu'au sommet de la structure et se dispersent également au sommet des fosses avoisinantes .

Jatte à bord rentrant de type F archéologiquement complète (Fig. 3 n°3). C'est une coupe profonde à fond plat et large. L'inflexion de la paroi marquant le bord forme une carène haute. La pâte est grossière avec un fort dégraissant quartzeux. Le sommet de la jatte a reçu un décor lissé interne et externe.
Ce type de jatte se retrouve dans tous les sites auvergnats tels que Artonne "La Mothe" (étude en cours), La Moutade "pied de l'Ane", Clermont-Ferrand "la Cartoucherie", Gerzat "Le Grand Navarre" (étude en cours) ou encore à Gannat "La Contrée Viallet"etc...Attestée dans les niveau de La Tène A à Bourges "Littré"- état 2 et 3, "Nation"- état 2, et à "Saint-Martin des Champs" (étude en cours J. Troadec et L. Augier), cette forme est aussi commune dans les sites de Bourgogne (Tournus ou Bragny-sur-Saône) et de la région Lyonnaise (Vaise) est un stéréotype de La Tène ancienne au sens large.

3.1. Céramique grossière non tournée

Les formes hautes ou fermées

Un vase sub-cylindrique archéologiquement complet. (Fig. 3 n°1) Modelé, à pâte grossière et à gros dégraissant quartzeux, ce vase est mal cuit ce qui lui donne une texture instable qui se délite. De forme relativement galbée, la panse a subi une égalisation sommaire de la pâte par raclage de la paroi. Le rebord est lissé intérieurement et extérieurement et un cordon rapporté peu marqué forme un décor en limite entre le col et la panse.
Contenant très fréquent sur les sites du Hallstatt D en Auvergne (Milcent 1999), on constate que ces formes restent présentes mais en nombre de plus en plus restreint dans les séries de La Tène ancienne de Basse auvergne.
Aucune forme basse grossière n'a été dénombrée dans ce dépôt.

3.2 Céramique fine tournée ou modelée

Aucune forme haute fine n'a été dénombrée dans ce dépôt.

Les formes basses

1 jatte à paroi incurvée de type C (Fig. 3 n°7). Modelée, à pâte fine mêlée de nodules d'oxyde de fer, elle a subi une cuisson en mode réducteur avec un léger enfumage de surface. Rebord plat ou en biseau.

2 jattes à bord rentrant de type F, toutes deux en pâte fine à mi-fine, avec dégraissant quartzeux à grains fins (Fig. 3 n°4). Obtenues par cuisson en mode réducteur, elles ont subi un enfumage de surface qui leur confère un aspect noirâtre très prononcé.

2 jattes à profil en S (Fig. 3 n°5 et 8) qui se rapportent au type des "céramiques cannelées" par leur texture et leur morphologie bien que le décor proprement dit soit absent. Il s'agit de 2 jattes globulaires probablement finies au tour lent. La pâte est très fine, soigneusement épurée, homogène et franchement micacée. Cette observation identique à celle faite sur les céramiques de même type de "La Cartoucherie" à Clermont-Ferrand ou à "La Contrée Viallet" à Gannat assure le caractère local de cette production de haut de gamme.
Les meilleurs éléments de comparaison hors région Auvergne pour ces céramiques "cannelées" sans cannelures se trouvent aussi dans les séries de Bourges et notamment sur le site de "Littré-état 3" où elles occupent une position dominante avec une morphologie tout à fait comparable à nos spécimens (étude en cours Troadec, Augier).

3. 3 Céramique peinte

Forme basse

1 jatte à profil en S (Fig. 3 n°9). En pâte très fine et épurée, à structure litée et également fortement micacée, ce vase a subi une première phase de cuisson en mode réducteur puis une oxydation de surface qui lui confère une couleur saumonée. De forme globulaire avec une carène à peine prononcée, cette terrine a une morphologie comparable à celle des jattes à profil en S et se distingue des formes des jattes à bord rentrant dont le profil reste tronconique. Le col est court mais bien détaché, la lèvre est mince et fine.
Un à-plat de peinture obtenue à partir d'une barbotine rouge pourpre disposée sur la surface externe du pot, du rebord du col jusqu'à la limite supérieure de la carène.
En contexte régional, ces céramiques se retrouvent sur le site d'Artonne "la Mothe" dans un contexte où leur est associé un peu de mobilier métallique, avec notamment une fibule à timbale (L. Orengo, étude en cours).
Hors région, les sites de Bourges ("Saint-Martin-des-Champs") fournissent ici aussi, le meilleur calage chronologique en associant ces formes et type de décor à La Tène A (J. Troadec, L. Augier). Dans la région lyonnaise, le site de Vaise offre peu de correspondances, cette forme étant absente autant à "gorge du Loup" qu'à la rue du docteur Horand et sur le site de la rue Marietton (Bellon, Perrin 1992 ; Ayala, Monin 1996). Elle ne figure pas non plus parmi le mobilier de la fosse "Des Joncs" à Tournus (Perrin 1974).

3. 4 . Autre mobilier céramique

Un tesson correspondant à une préhension de vase est intrus dans ce niveau et renvoie à des productions néolithiques ou du début de l'Age du Bronze (Fig. 3 n° 2).

4 Datation

Cet ensemble présente un faciès très homogène et associe un ensemble de formes qui trouvent une forte correspondance autant stylistique que chronologique avec les ensembles de Bourges datés de La Tène A par référence à la céramique attique de la deuxième moitié du Ve siècle qu'ils contiennent.
Le caractère clos de cet ensemble lui confère une valeur de référence pour les séries auvergnates. On peut d'ores et déjà lui rattacher l'ensemble de Lempdes "Le Pontel" (C. Mennessier-Jouannet, étude dans le cadre de ce PCR pour l'année 2000).

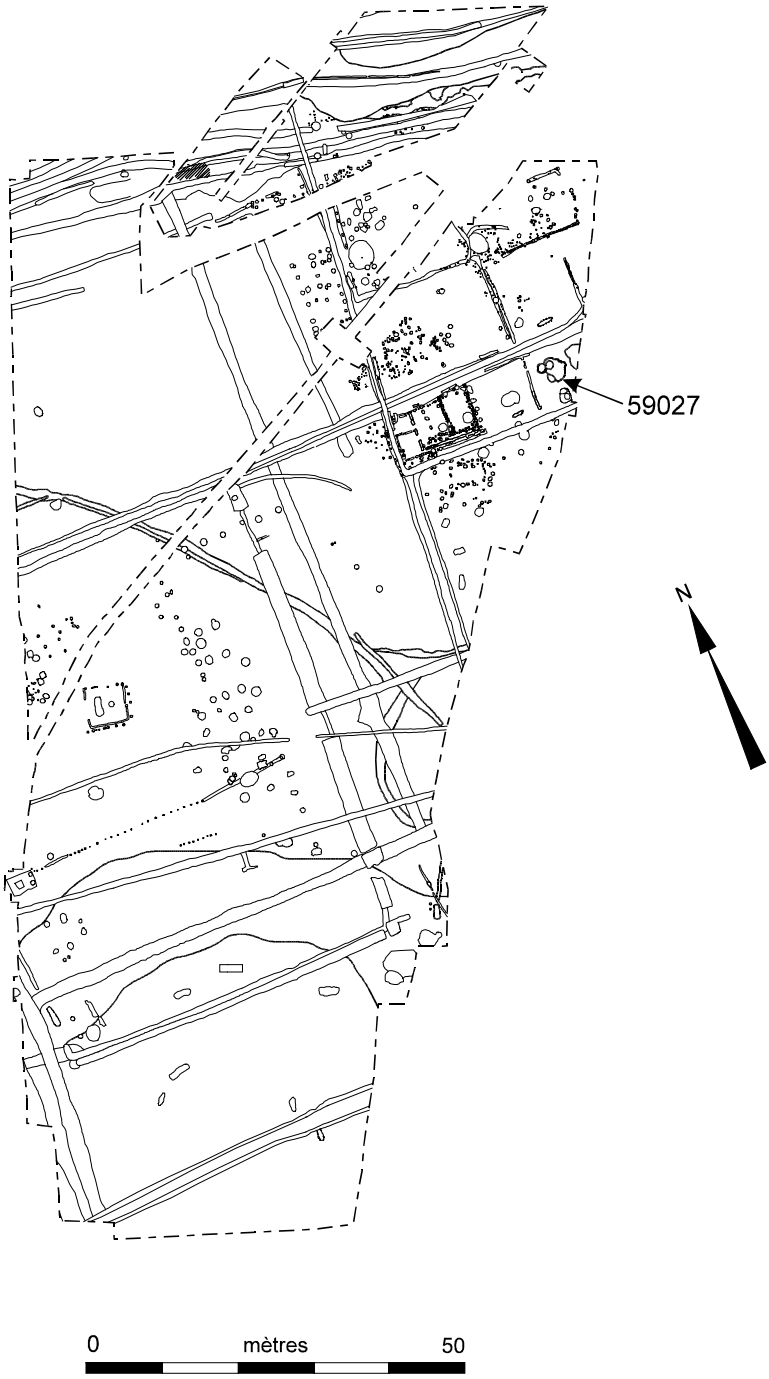

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, "Le Pâtural". Plan général du site toutes périodes confondues. Les structures du début du second Age du Fer sont figurées en trait plus foncé (du Ve au IIIe s. avant J.-C.). 59027 est la structure étudiée (éch. 1/1000e).

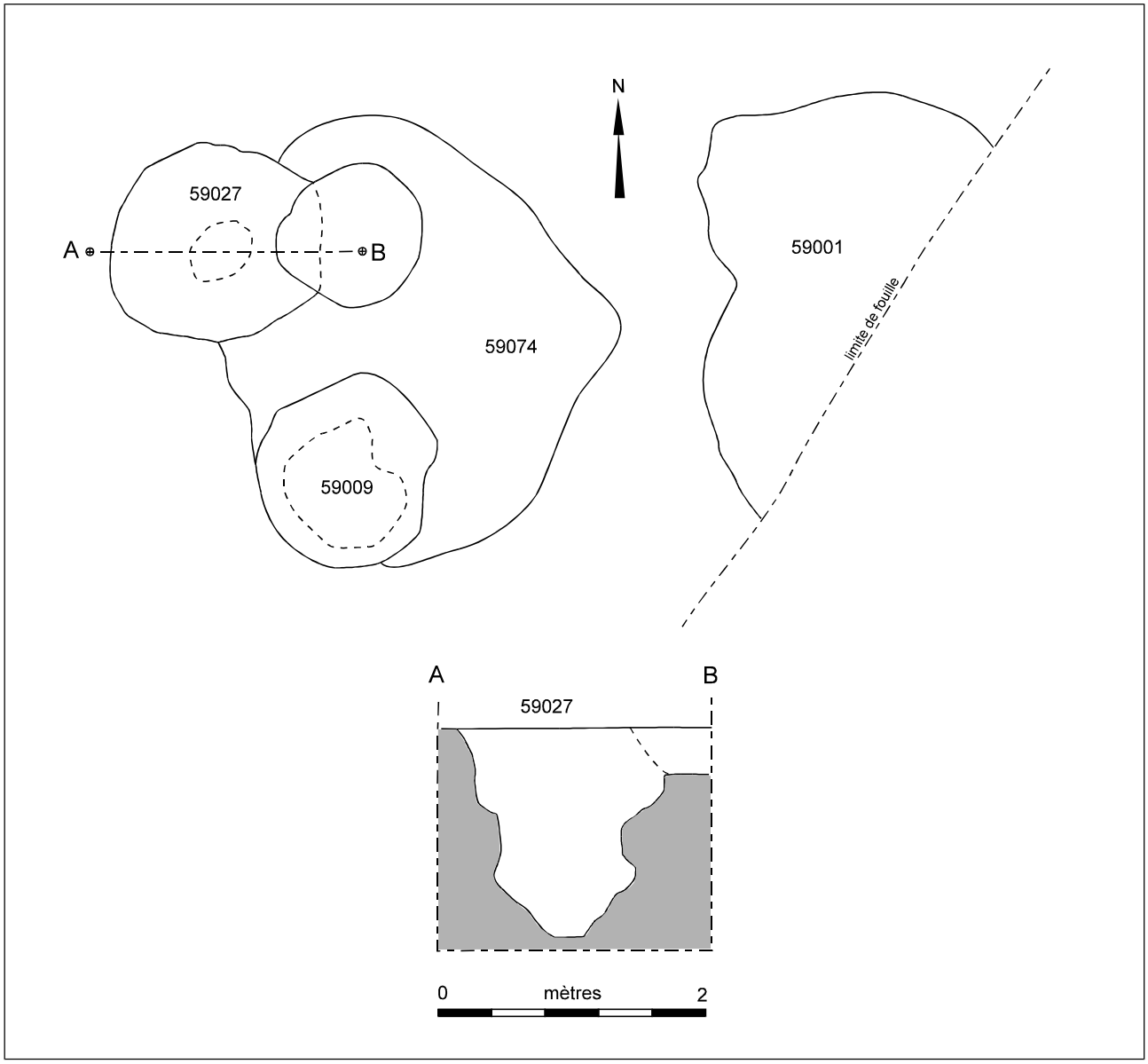

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, "Le Pâtural". Plan et profil de la fosse 59027 (éch. 1/50e).

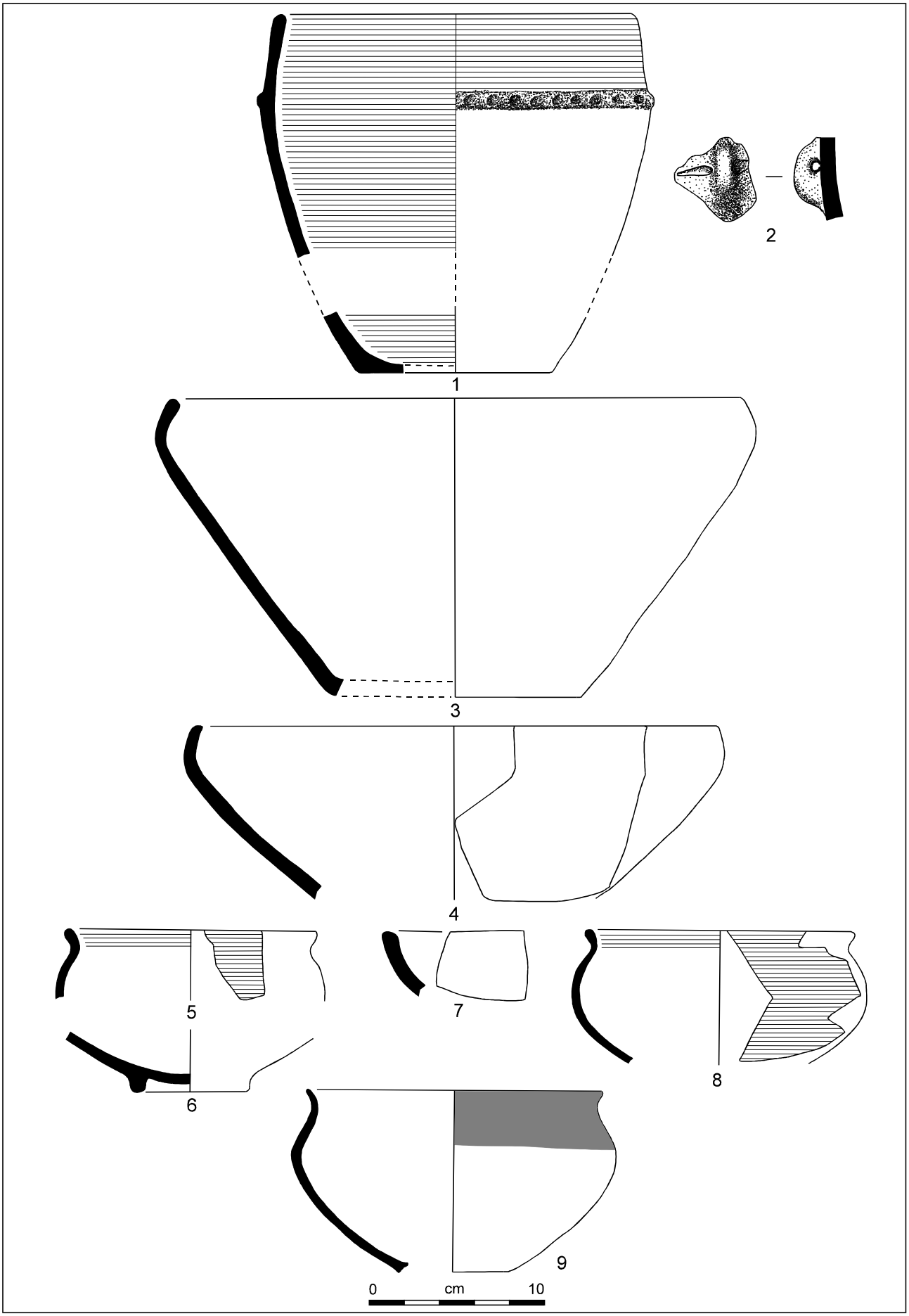

Fig. 3 : céramique grossière modelée (1-3), céramique fine finie au tour (4-8) et céramique peinte (9) (éch. 1/3).

Une fosse de la Tène ancienne à la Moutade (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet

Nature de l'opération : Sondage n° 88/31 AH ICAF : 63 244 001 AH
Commune : LA MOUTADE
Toponyme : Pied de l'ane.
Cadastre : 1987 YE n° 280 X = 661,980 Y = 108,210 Zone 2
Responsable de la fouille: Gérard VERNET
Etude du mobilier : Christine JOUANNET
Dessin : Jean JOUANNET

Les données issues de la fouille de sauvetage urgent effectué en 1988 ont déjà fait l'objet d'une monographie publiée dans la revue archéologique du Centre (Vernet, Jouannet 1992). Le mobilier céramique a fait l'objet d'un reclassement en fonction des normes de présentation définies pour le Projet Collectif de recherche. Nous ne fournirons qu'un bref rappel descriptif de la nature du site et de la structure.

1. Présentation générale.
Le site de La Moutade est situé dans le marais d'Orange, à la jonction du versant marno-calcaire et du marais. Le creusement de la fosse a recoupé le niveau inférieur des colluvions argilo-sableux correspondant aux "terres noires" de Limagne et le sommet des formations marno-calcaire de l'Oligocène. Le site se trouvait installé en bordure de marais car les niveaux colluviés, certes argileux, ne présentent pas encore des faciès franchement marécageux. Mais, ces mêmes sédiments, à quelque 100 m au Sud, sont alors très marqués par la sédimentation palustre.
Les creusements de drains liés aux travaux connexes de la construction de l'autoroute A 71 ont entraîné la découverte de nombreux sites protohistoriques dont celui de la Moutade.
Seule, une autre structure, fosse ou fossé, a été recoupée par le même drain à 20 mètres au nord et n'a fourni aucun mobilier.
La prospection au sol effectuée de part et d'autre du fossé pour tenter de comprendre l'extension du site n'a fourni aucun résultat. L'enfouissement de la structure (0,50m) en est peut-être la raison. Sans autre examen, on ne peut pas exclure la possibilité d'une structure isolée.

2. Description de la structure (Fig. 1)
Il s'agit d'une fosse quadrangulaire, à angles arrondis, creusée dans le substrat sur une profondeur d'environ 1 mètre. Son grand axe, orienté Nord-Sud, mesure 3,50 mètres. Son petit axe mesure quant à lui 2,10 mètres. Les parois ont une forme légèrement rentrante sur les quatre côtés. Le fond globalement plat présente néammmoins une légère inflexion proche du bord Est de la fosse. Le long de ce bord, deux trous de poteau de forme quadrangulaire et d'une profondeur de vingt centimètres ont pu servir à la pose de poteaux mesurant au maximum 15/15 cm . En outre, le fond a été surcreusé pour aménager, dans l'angle Sud-Est, une petite cuvette de 0,24 m de diamètre sur une faible épaisseur (0,12m). Elle contenait les fragments d'une portion d'une grande jatte (Fig. 5 n° 1) remplie de cendres qui ont fait l'objet d'un comptage pollinique. Ce dépôt appartient à la phase de fonctionnement primaire de la fosse.
Le reste du mobilier correspond à un unique rejet détritique effectué contre la paroi sud-est de la fosse. Il a été retrouvé concentré à un même niveau, sur le fond de la fosse.

3. Etude descriptive de la céramique
3.1. Le dépôt
Il s'agit d'une jatte profonde (Fig. 5 n° 1), de grande dimension, à bord rentrant marqué, à lèvre anguleuse dont l'une des faces est soulignée par une profonde cannelure, de type F. Le fond manque, mais la forme du vase induit vraisemblablement la présence d'un fond plat. C'est une poterie non tournée, de pâte mi-fine et homogène, obtenue par cuisson réductrice. Sur la face externe, sous un bandeau lissé de 4cm de haut, un décor à croisillons lissés, formant une résille, recouvre toute la panse et vient s'arrêter contre un autre bandeau lissé dont il ne reste que l'amorce. Le décor, disposé sans régularité; se partage toutefois en trois registres de croisillons s'échelonnant du plus lâche, en haut, au plus serré, en bas, imitant la disposition d'un filet placé autour de la jatte.

3.2. Le rejet secondaire
3.2.1. Céramique grossière non tournée
Les formes hautes

Il s'agit de vases obtenus par la technique du modelage et par cuisson oxydo-réductrice bien maîtrisée. Les pâtes présentent les mêmes caractéristiques. L'argile utilisée est relativement épurée et mêlée à un dégraissant quartzeux plus ou moins fin selon les vases. Ces pâtes sont régulièrement micacées.
Du point de vue morphologique, on peut distinguer trois catégories regroupant 105 tessons.
Les vases à encolure resserrée (Fig. 2 n° 6 et 7). Les 6 vases de ce groupe se caractérisent par un resserrement de la partie supérieure de la panse formant ainsi une encolure haute, tronconique ou légèrement concave.Ces vases, sans col, ont un bord simplement aplati ou arrondi. Dans certains cas, le bord (ou lèvre) peut être déversé. Toute la partie supérieure des vases jusqu'à l'ovoïde de la panse est lissé tandis que le reste est sommairement égalisé et présente un aspect peu soigné et rugueux.
La grande jatte (Fig. 2 n° 8) représente une forme unique à La Moutade et reste, pour le moment, peu représentative du mobilier céramique des autres sites de la Tène ancienne en Auvergne. Il s'agit d'une grosse terrine, de forme trapue, à carène anguleuse, au profil presque situliforme avec une carène marquée et une lèvre déversée. Le fond est plat et la jonction fond/panse se fait sans inflexion. La surface a été lissée du sommet du col à la limite supérieure de la carène et présente un aspect rugueux et frustre sur le reste de la panse.
Les vases à paroi sub-cylindrique. De pâte mi-fine à grossière, ils se caractérisent tous par la présence d'un col lissé droit ou incurvé, d'une panse quasiment cylindrique ou très faiblement arrondie laissée brute de modelage ou sommairement égalisée et d'un fond plat. Ils sont obtenus par cuisson réductrice. Le traitement du rebord permet de dégager deux groupes, l'un correspondant à des vases tubulaires sans aucun col marqué (type 1, Fig. 2 n° 1, 2, 3), l'autre de même forme avec un léger ressaut ou rétrécissement du sommet du vase (type 2, Fig. 2 n° 4, 5). Six exemplaires de rebord se rattachent au type 1. Trois ont été dessinés: un tesson non décoré, simplement lissé sur le col (Fig. 2 n°1), un autre décoré d'une ligne d'incisions obliques, profondes, placées au sommet de la panse (Fig. 2 n°3) et le troisième décoré d'un cordon rapporté, au profil à angle vif recoupé par des incisions faites à l'aide d'un tranchant (Fig. 2 n° 2). Ces incisions ont été faites de haut en bas et entament la panse. Les lèvres de ces vases sont arrondies ou légèrement aplaties. Les 5 rebords de vases du type 2 ont exactement les mêmes caractéristiques que ceux du type 1 et ne s'en distinguent que par la présence d'un col plus incurvé. Le bas du col, lissé est marqué par une ligne d'incisions. Un seul tesson rattachable à cet ensemble des vases à paroi sub-cylindrique présente encore un décor à bandeau digité (Fig. 2 n°10).Ce type de décoir caractéristique du Ier Age du Fer n'est plus représenté, dans la série de la Moutade, que par un unique spécimen. L'abandon du décor digité se fait au profit du seul décor incisé.
Six fonds sont rattachables à l'ensemble des vases hauts. Ils sont tous à fond plat sans inflexion entre le fond et la panse. L'aspect extérieur est d'apparence inégale et granuleuse (Fig. 2 n° 9).

Les formes basses
75 fragments de panse et 4 exemplaires de fonds sont attribuables à des jattes. Elles se répartissent en trois catégories représentées en nombre inégal.
Les jattes tronconiques de type B (Fig. 3 n°2, 5). Ce sont des jattes profondes, aux parois divergentes, rectilignes ou très légèrement incurvées. Les rebords sont pratiquement dans le prolongement de la panse et les lèvres arrondies ou aplaties. 4 vases ont été répertoriés. Ces formes dominantes dans les séries du Ier Age du Fer en Basse Auvergne comme en témoignent les lots étudiés dans le cadre du suivi archéologique de la A 710 ne sont plus ici représentées que par quelques exemplaires.
Les jattes à paroi incurvée de type C qui, elles aussi, renvoient à un répertoire archaïsant. Elles regroupent plusieurs types de vases bien distincts :

- .1 vase en forme de petit bol ou gobelet de type G (Fig. 3 n° 3), présentant un bandeau lissé en partie sommitale. Un récipient de même forme est également présent dans la série de la "Contrée Viallet" à Gannat.
- . un fragment d'une très grande jatte de type C, assez basse, aux parois épaisses. L'extérieur a une apparence très grossière, tandis que l'intérieur et le rebord ont été lissés (Fig. 3 n°4).
- . une coupe de type C large et à fond incurvé (Fig. 3 n° 1).

Les jattes à bord rentrant de type F. Cette catégorie regroupe 14 rebords de jattes et forme l'ensemble quantitativement le plus conséquent parmi les formes basses. Il est aussi particulièrement homogène dans sa forme et sa technique de fabrication. En effet, elles ont toutes une pâte mi-fine plutôt que grossière et ont subi une cuisson réductrice. Soigneusement lissées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, elles n'ont aucun autre décor (Fig. 4 n°3 à 9). La prédominance de ce type de jatte L'association de ce groupe de jattes avec les deux précédentes met en évidence l'évolution lente d'un répertoire de forme par l'adoption d'un nouveau type qui entre en association avec les formes plus anciennes.

3.2.2 Céramique fine, tournée ou modelée
Les formes hautes ou fermées
Un seul vase appartient assurément à cette série.
7 tessons proviennent d'un vase (Fig. 4 n°1). à panse tronconique, à col haut légèrement rentrant. Il s'agit d'une poterie soignée, indubitablement tournée, de pâte fine et homogène, dont la couverte extérieure, de

couleur ocre, a été obtenue par un procédé d'oxydation de surface. Le col est soigneusement lissé et le décor, situé à la jonction col/panse, est organisé en bandeau de métopes encadrés d'un trait tracé au lissoir. Une cannelure plus profonde surmonte ce registre.

Les formes basses

Jatte à rebord rentrant de type F (Fig. 5 n° 4). Un rebord d'une jatte peut-être tournée, ou soigneusement finie à la tournette, de pâte fine et homogène, présente les caractéristiques d'une jatte profonde, à carène haute et arrondie à lèvre simple, arrondie. Plus qu'un bord rentrant, il s'agit d'une inflexion du sommet de la paroi de la coupelle. L'extérieur présente des traces d'un lissage soigné, l'intérieur a été simplement égalisé. Sur le bord extérieur, un bandeau de trois centimètres de haut a été peint à l'hématite. La teinte en est ici très violaccée. Ce tesson se trouvait au fond du trou de poteau (cf supra).

Jattes carénées à col cylindrique. 17 tessons s'apparentent à cette catégorie des jattes carénées. 2 vases obtenus par cuisson réductrice, de pâte très fine et homogène, de belle facture ont été soigneusement tournassés, sinon tournés. L'un (Fig. 5 n°2) à col court, lèvre déversée et arrondie correspond aux jattes à profil en S. Il présente un départ de panse où la carène, pour prononcée qu'elle soit, n'est pas anguleuse. Un léger ressaut marque la jonction entre la base du col et la panse. Le col est lissé jusqu'à hauteur de la carène, tandis que la panse est simplement égalisée. Une amorce de décor est visible sur le bas du tesson : il consiste en un trait épais de 4mm fait au lissoir. L'autre (Fig. 5 n°3) à col droit, tronconique et à lèvre largement déversée et aplatie correspond aux jattes à col cylindrique. L'extérieur et l'intérieur ont été lissés. Un décor interne placé à la base du col consiste en une succession de traits obliques, discontinus, en forme de V, rattachés les uns aux autres de façon à obtenir un motif continu. Nous avons donc affaire ici à une technique de dessin qui renvoie à un décor géométrique, anguleux tandis que l'effet esthétique obtenu renvoie, à première vue, à un décor de type curviligne. Cette jatte se trouvait en position stratigraphique haute, au-dessus du lit de tessons formant la grosse masse du rejet.

Jatte à bord rectiligne. Un tesson de céramique noire provenant d'une jatte (?) à bord quasiment vertical et ornée de cannelures et lèvre épaissie. Il n'existe que ce seul spécimen (Fig. 4 n°2).

4. Etude de la faune

Au cours de l'utilisation de la fosse en tant que dépotoir, outre la céramique étudiée ci-dessus, il faut signaler la présence de fragments osseux au sein des colluvions noires anthropisées.

L'ensemble des ossements recueillis est essentiellement constitué d'esquilles non brûlés, mis à part quelques petits éléments chauffés.

Une détermination rapide des éléments faunistiques permet de donner la liste suivante des espèces présentes dans le remplissage de la fosse :

- Porc dominant (mandibules et fragments d'os longs)
- Ovicapridé (mandibules, dents isolées, fragments d'os longs)
- Boeuf (dents et cheville osseuse d'une corne)
- Cheval (une deuxième phalange)
- Oiseaux (?)
- Microfaune indéterminée.

Aucune trace de décarnisation et fragmentation volontaire n'a été observée sur les os dont le mauvais état de conservation des surfaces est dû à une altération chimique.

5. Analyses.

Un C14 établi à partir du lot d'ossements a fourni les données suivantes : Ly 4737 = 2320 _ 60 BP soit, après correction d'après la courbe dendrochronologique , une fourchette en date réelle de -469 à -354 pour une barre d'erreur de 1 sigma et de -736 à - 218 pour 2 sigma. Le premier intervale très resserré correspond à une séquence de la courbe dendrochronologique pratiquement rectiligne et verticale. Ces résultats concordent bien avec les données de l'analyse typologique qui ne permet pas remonter l'utilisation de cette fosse au-delà du milieu du Ve siècle avant J.-C. Les séries typologiques connues à ce jour sur la région Auvergne excluent également une occupation au cours du IIIe siècle avant J.-C. Cette courbe comparée avec celle de "Lijay" (Guichard 1986) donne une légère antériorité pour le site de "Lijay" qui présente par ailleurs de nombreuses analogies parmi les formes céramiques, notamment les formes hautes non tournées, les jattes à bord rentrant et biseauté et les jattes carénées.

Seules, les formes hautes fines à piédestal, bien représentées à "Lijay" comme sur le "tumulus" de Celles, sont absentes de La Moutade.

L' évolution morphologique du rebord des jattes qui tendent à se doter d'un profil nettement rentrant paraît acquise à La Tène A si l'on admet les sites de Bourges, "Nation", "Littré"; et surtout "Saint Martin des Champs" et ceux de "Vaise" comme références pour nos propositions de datation. A La Moutade, comme à Gannat "La Contrée Viallet", ces jattes restent profondes et gardent une carène haute et marquée

L'ensemble céramique de la Contrée Viallet daté du IVe siècle présente la correspondance régionale la mieux documentée. On y trouve la même association entre jattes tronconiques ou à parois incurvées représentées en petit nombre par rapport aux jattes à bord rentrant. On y rencontre aussi une forte

représentation des formes fermées à encolure resserrée. Les vases à parois sub-cylindriques y sont aussi présents.
Les jattes à col cylindrique et à profil en S forment, parmi la céramique fine, un bon élément de datation vers la fin du Ve et surtout durant le IVe siècle avant J.-C. Trois sites localisés respectivement en Gironde à Sainte Florence "les Grandes Vignes II", en Dordogne et à Ribérac "Saint Martial" et en Charente, dans la grotte des "Perrats" à Agris ont fourni des jattes similaires associées à des fibules de type "Dux"(Agris) ou d'un schéma immédiatement antérieur (Ste Florence et Ribérac) (Sireix 1989 : fig. 11, 16, 17 et 20 ; Bolle et *al.* 1997-1998 : fig. 7 et 8 ; Gomez de Soto 1996 : fig. 55).
Par ailleurs, le site de Clermont-Ferrand "La Cartoucherie" daté du IVe siècle par Robert Périchon présente aussi un mobilier céramique très proche de celui de La Moutade (Périchon 1980, 1982), où s'associent jattes à bord rentrant avec lèvre arrondie qui prédomineront par la suite et jattes à paroi incurvée et lèvre biseautée caractéristiques du Ier Age du Fer.
Les jattes à profil en "S" tendraient à rajeunir la période d'occupation en la plaçant à la fin du IVe siècle (Périchon 1979). En l'absence de mobilier métallique de référence dans l'ensemble des sites de Limagne attribuables à La Tène A et B (mis à part Aulnat pour cette dernière période), il est préférable d'en rester à une fourchette chronologique large. Il semble pourtant que l'on puisse proposer une datation à La Tène B c'est-à-dire au IVe siècle, ce qui concorderait d'ailleurs bien avec les résultats du C14.

6. Conclusion

La fouille a mis en évidence une occupation secondaire du site brève et surtout unique : le rejet provient d'une seule vidange de foyer et a été fait en une seule fois. L'intérêt de ce sondage réside donc dans l'instantané chronologique qu'il nous fournit.

Tableau 1 : comptage par catégorie.

	gross. basse	Gross. haute	gross. indét.	fine basse	fine haute	fine indét.	peinte basse	Peinte haute	**total**
NR	75	105	0	9	8	0	1	0	198
% NR	37,9 %	53,0 %	0 %	4,5 %	4,0 %	0 %	0,5 %	0 %	100 %
NMI	19	18	0	3	2	0	1	0	43
% NMI	44,2 %	41,9 %	0%	7,0 %	4,7 %	0 %	2,3 %	0 %	100 %

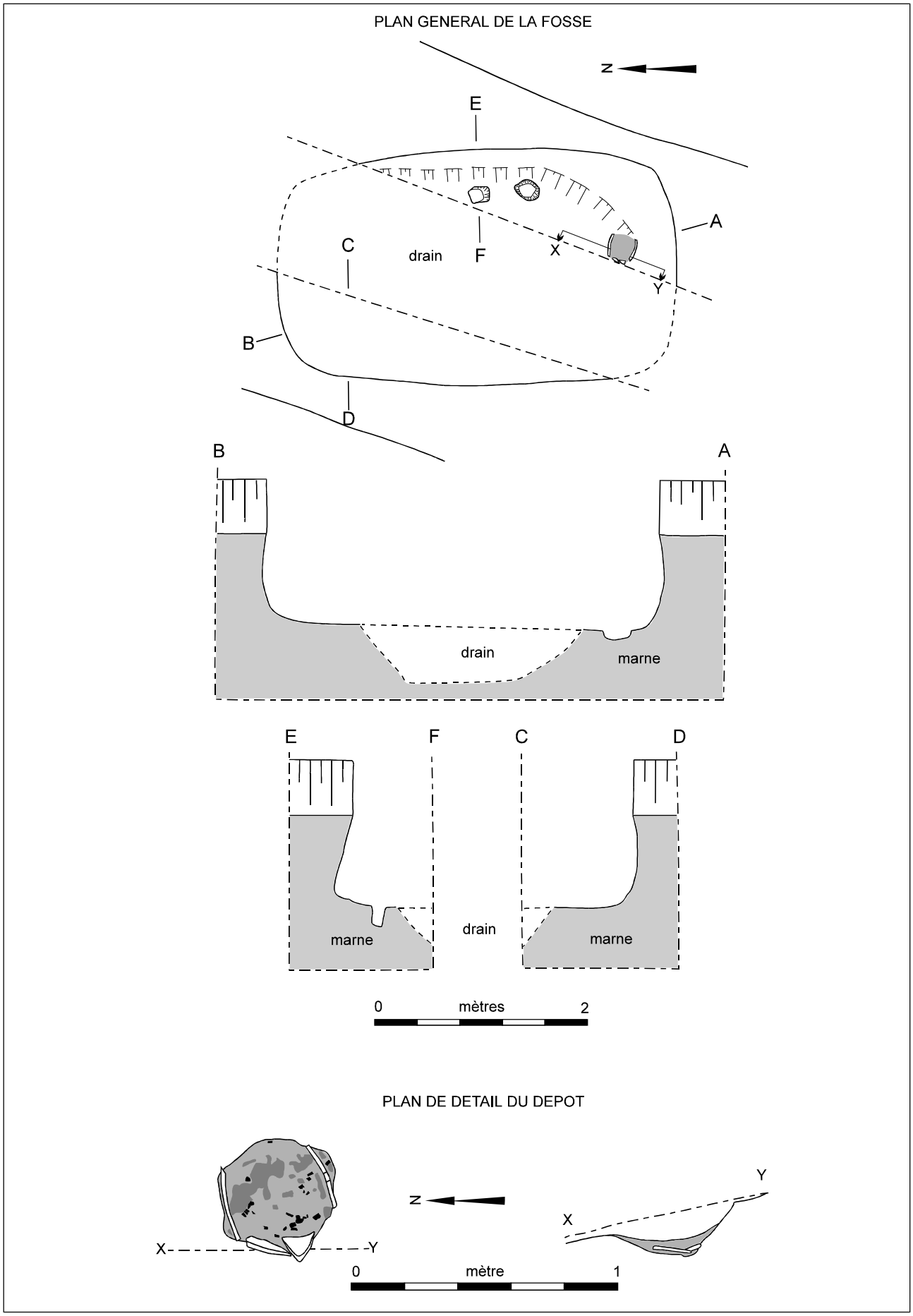

Fig. 1 : La Moutade, "Pied de l'Ane". Plans et coupes de la structure étudiée (éch. 1/50e pour le plan et 1/20e pour le plan de détail).

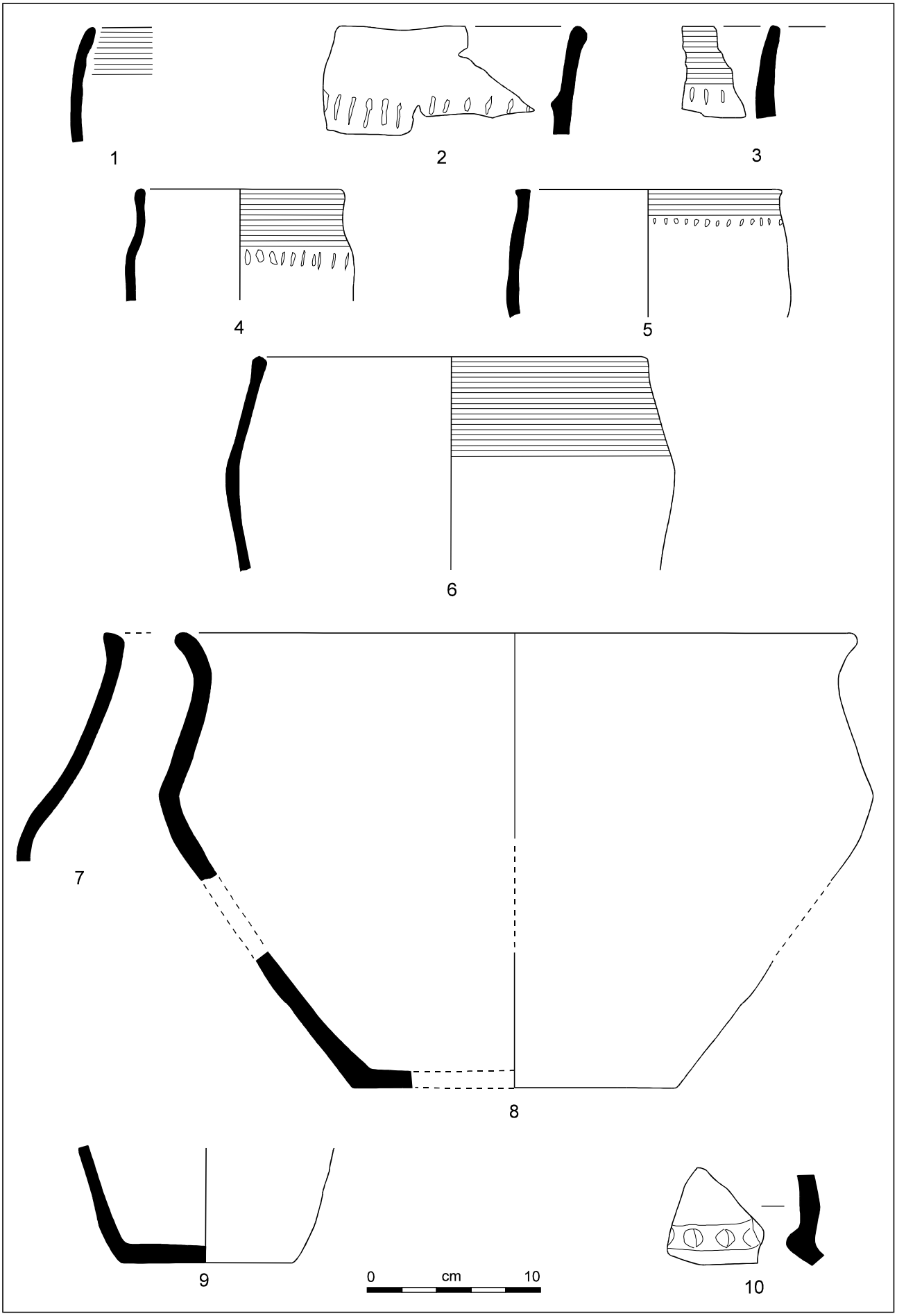

Fig. 2 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

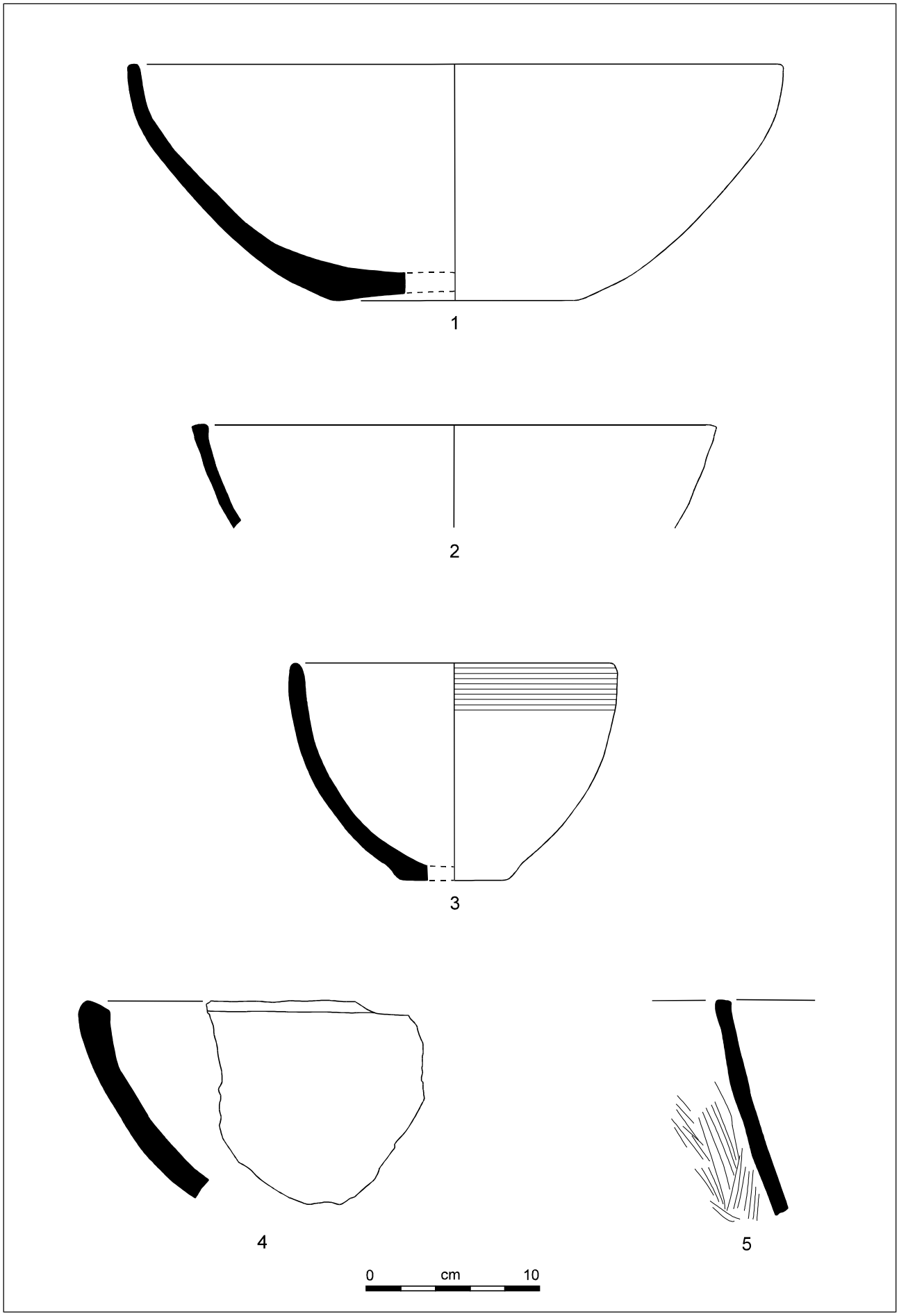

Fig. 3 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

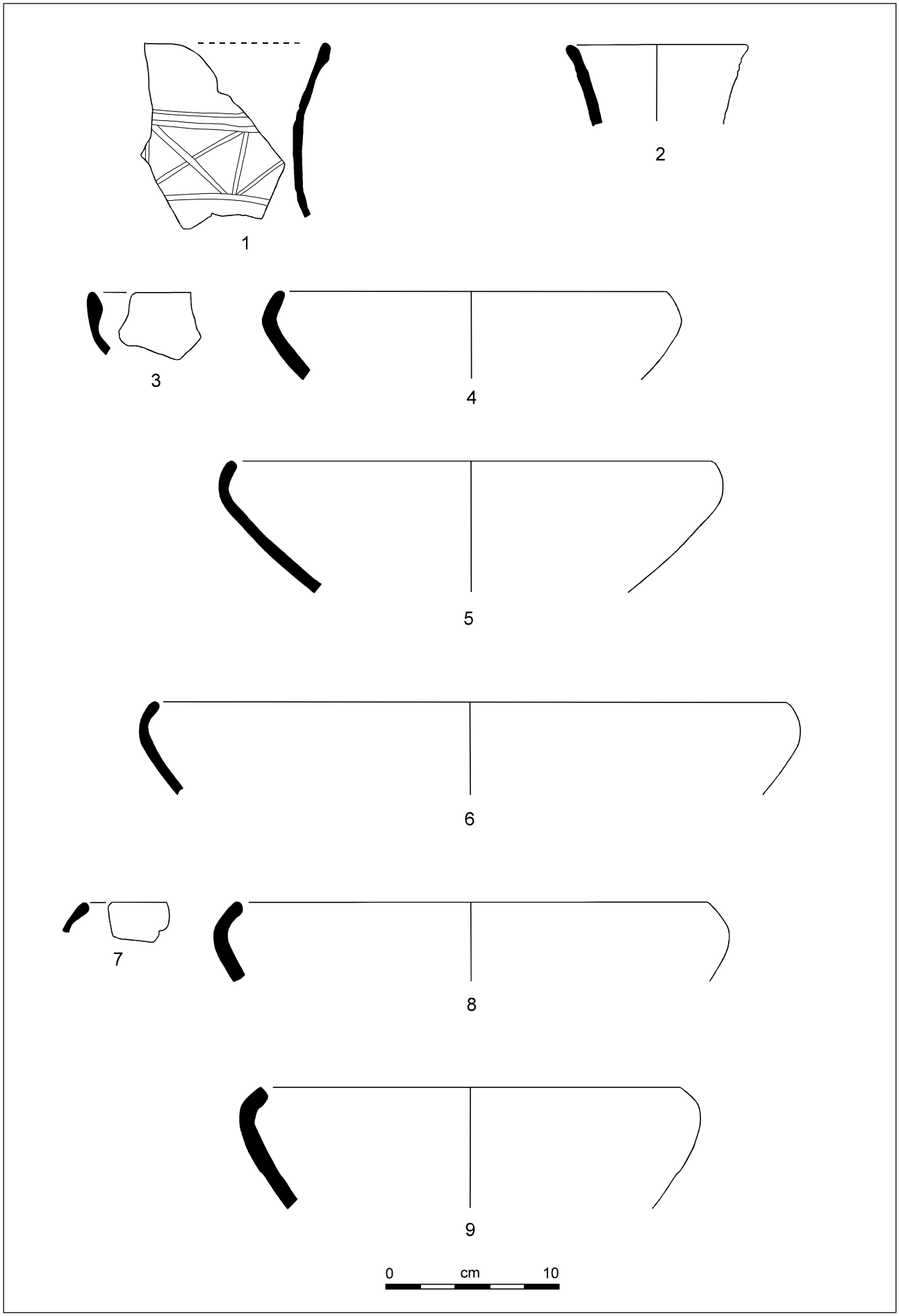

Fig. 4 : céramique mi-fine (3-9) et fine (1-2) modelée (éch. 1/3).

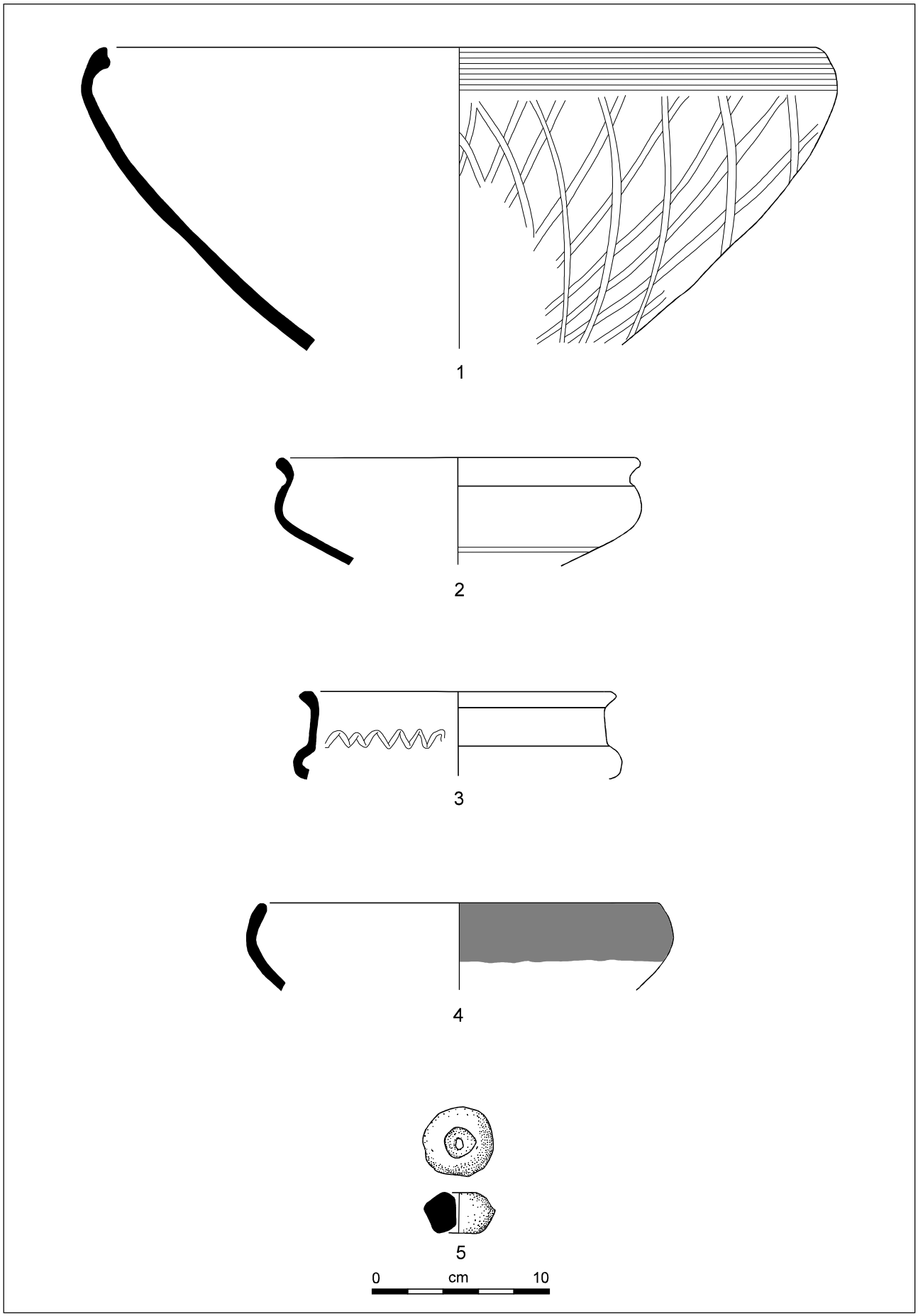

Fig. 5 : céramique fine modelée (1), fine finie au tour (2-3), peinte finie au tour (4). Fusaïole (5) (éch. 1/3 sauf 5 au 1/2).

Une fosse de La Tène B à "La Contrée Viallet", Gannat (Allier)

Christine Mennessier-Jouannet

Nature de l'opération : ICAF : 03 118 004 AP
Commune : GANNAT
Toponyme : La Contrée Viallet
Responsable de la fouille: Gérard VERNET
Etude du mobilier : Christine MENNESSIER-JOUANNET
Etude anthropologique : Bruno BOULESTIN
Dessin : Christine et Jean MENNESSIER-JOUANNET

Le site de "La Contrée Viallet" à Gannat a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive en 1994 sous la responsabilité scientifique de gérard Vernet.

1. Présentation générale

Classée dans le rapport intermédiaire n°3 parmi les structures du hallstatt C, la fosse décrite comme la st 4 doit être dorénavant rattachée à une occupation laténienne.
Aucune autre structure de même époque ne lui est associée dans le périmètre fouillé (Fig. 1). Pourtant, le regroupement de la céramique dans la moitié ouest de la fosse, du même côté que la structure d'accès, est sans doute l'indice de la présence d'un habitat à l'ouest de l' emprise de la fouille.

2. Description de la structure

Est reprise ici la description fournie dans le rapport (Fig. 2). "Il s'agit d'une fosse rectangulaire, à angles arrondis, creusée dans le substrat sur une profondeur de 0.83 m. Son grand axe, orienté nord-sud, mesure 3,52 m. Son petit axe mesure quant à lui 1,87 m. Les parois ont un profil rentrant. Le fond, plat, possède des traces de trous de piquets" disposés contre les parois. Un aménagement empierré, situé dans l'angle nord-ouest est interprêtré comme étant l'accès à la fosse (Vernet 1995).
La fonction première de cette fosse n'a pas pu être déterminée. Après utilisation, le fond de la fosse a été colmaté par un dépôt riche en mobilier céramique (niv 3). La faune y est peu conséquente sans être absente. Le mobilier métallique est absent. La présence d'un crâne humain au centre de la fosse dans le niveau 3 (étude en cours par Bruno Boulestin) pose question quant à la finalité de cet ensemble.
Les niveaux 1 et 2 représentent le comblement final de la structure. On retrouve dans les sédiments un peu de mobilier laténien provenant d'un habitat proche.
La fosse a été fouillée dans sa totalité, ce qui a le mérite d'en faire une véritable structure de référence.

3. Etude descriptive de la céramique

La céramique étudiée provient du niveau 3. Un total de 1330 tessons a été dénombré (cf tableaux récapitulatifs). La forte fragmentation d'un grande partie du matériel a entraîné une surestimation des formes indéterminées.

3.1. Céramique grossière modelée

3.1.1. Les formes hautes

Un total de 180 tessons a fourni 40 vases aux formes identifiables.
Du point de vue morphologique, on peut distinguer cinq catégories de vases:.

- Les vases à provision (Fig. 3 n° 1). 7 tessons pour 2 vases concernent des récipients de grande contenance. Modelée, avec une pête grossière, de couleur brunâtre, avec un dégraissant quartzeux et micacé important. Il n'existe pas de comparaison pour cette forme de goulot en bouteille dans les séries auvergnates.
- Les vases à provisions à décor digité (Fig. 3 n° 2-4). 5 tessons pour 5 vases souvent de très petite taille correspondent à un fragment de bandeau à décor digité. Dans un seul cas, le rebord est présent. Il s'agit d'éléments traces des productions de vases à décor digité attestées en grand nombre en Basse Auvergne sur les sites du Hallstatt D (travaux Milcent 1999 sur l'opération de la A 710, dir. V. Guichard) sans que l'on puisse actuellement avancer une proposition chronologique plus fine. Hors région, ces séries restent abondantes au moins jusqu'à l'extrême fin du Hallstatt D3 voire au début de La Tène A sur les sites de Lyon-Vaise (Burnouf et *al.* 1989 ; Bellon, Perrin 1992 ; Ayala, Monin 1996), ainsi qu'en Bourgogne (site de Bragny-sur-Saône, de Tournus, fosse des "Joncs", tandis que sur les sites de

Bourges ces vases tendent à disparaître à La Tène A (sites de "Littré", "Nation" ou "Saint-martin-des-Champs" Troadec et Augier : étude en cours).

- Les vases à paroi sub-cylindrique. (Fig. 3 n° 5-12 et fig. 4 n° 1-5) On a dénombré 19 vases de pâte mi-fine à grossière, ils se caractérisent par la présence d'un col lissé droit ou incurvé, d'une panse quasiment cylindrique ou très faiblement galbée laissée brute de modelage ou sommairement égalisée. Ils sont obtenus le plus souvent par cuisson oxydo-réductrice avec parfois un léger enfumage de surface. 2 vases seulement ont subi une cuisson en mode réducteur donnant à la pâte une couleur noir charbonneux. Dans tous les cas où la panse est suffisamment conservée, un décor incisé formé soit par une ligne de grainetis , soit par une série de traits obliques est placé entre le col lissé et le reste de la panse quelquefois lissée ou sommairement égalisée. On peut distinguer deux groupes morphologiques, l'un où le rebord est rentrant (Fig. 3) et l'autre où il est faiblement déjeté à partir d'une amorce d'encolure (Fig. 4).
- 1 vase à panse ovoïde (Fig 4 n° 10). Par rapport au groupe précédent, il se caractérise par une panse nettement plus galbée et orrondie, sans renflement au niveau de la carène.
- Les vases à encolure resserrée **(**Fig. 4 n° 6-9). 8 vases dont 4 dessinés se caractérisent par un resserrement de la partie supérieure de la panse formant ainsi une encolure haute, tronconique ou légèrement concave. De pâte généralement grossière ou mi-fine (2 cas), ils sont obtenus par cuisson en mode primitif sans enfumage de surface. Leur épaulement se confond avec une encolure et ils ont un bord simplement biseauté ou arrondi. Dans certains cas, le bord (ou lèvre) peut être légèrement déversé. Rarement décorés ces vases présentent un lissage soigné ou sommaire occupant tout ou partie de l'encolure, le reste de la panse étant simplement égalisé, voire râclé.

3.1.2. Les formes basses

178 tessons ont fourni 68 rebords de jattes. Ils se répartissent en huit catégories représentées en nombre inégal.

- 3 jattes coniques à bord renflé de type A (Fig. 5 n° 1, 2 et 4). Il s'agit de jattes à pâte grossière à mi-fine, micacée, avec dégraissant quartzeux, cuites en mode primitif. Un spécimen présente un enfumage de surface.
- 12 jattes tronconiques de type B dont une forme archéologiquement complète, se partagent en deux groupes à partir des formes de lèvre : 6 exemplaires avec lèvre arrondie (Fig. 5 n° 3) et six exemplaires avec lèvre aplatie (Fig. 5 n° 5-8). Les pâtes sont grossières à mi-fines avec cuisson en mode primitif. Pas de décor, mais une simple égalisation des surfaces internes et externes et, quelquefois, un lissage du bord supérieur de la jatte.
- 7 jattes à paroi incurvée de type C (Fig. 5 n° 9-12) sont obtenues soit par cuisson oxydo-réductrice (3 ex) soit par cuisson réductrice (3 ex). Un enfumage de surface est visible sur trois des jattes.
- 8 jattes à bord infléchi et droit de type D (Fig. 6 n° 2-5). De pâte grossière à mi-fine, le mode de cuisson varie du mode primitif à la cuisson réductrice. Un enfumage de surface a été pratiqué pour 5 exemplaires. Ces jattes se caractérisent par une inflexion du sommet de la panse qui contribue à leur donner l'aspect des jattes à bord rentrant. Elles s'en différencient aussi par l'épaisseur de la pâte. Elles ont généralement un décor lissé.
- 5 jattes à bord échancré de type E (Fig. 6 n°1 et Fig. 7 n°1). Il s'agit de fragments de grandes terrines profondes, à bord infléchi plus que rentrant. Une ou deux encoches sont faites au doigt sur le rebord.
- 10 jattes à bord rentrant. De type F (Fig. 6 n°6-11). Ces jattes ont une inflexion nettement marquée du sommet de la panse ce qui leur donne un profil tronconique, profond, avec carène arrondie et haute. Elles forment les premières productions d'un type caractéristique des formes laténiennes qui va s'implanter peu à peu pour devenir omniprésent à partir de la Tène C. Il faut noter que ces jattes envahissent le répertoire des formes grossières autant que fines ce qui n'est pas le cas des autres formes laténiennes (jatte à col cylindrique ou à profil en S) qui ne s'incrivent que parmi les céramiques fines.

Deux autres vases ne sont représentés que par des spécimens (Fig. 6 n° 12 et 13). Il s'agit de deux gobelets l'un à paroi incurvée, l'autre avec un col en bandeau et carène marquée par une ligne décor incisé.

3.2. Céramique fine, tournée ou modelée

3.2.1. Les formes hautes

- 2 vases à encolure resserrée (Fig. 8, n°2 et 4). Pâte fine, homogène, cuisson réductrice et enfumage de surface. Forme identique à celle obtenue avec des pâtes grossières qui se retrouve en production fine.
- 7 vases s'apparentant à la céramique dite cannelée (Fig. 8 n°1et 3, Fig. 9 n°4-6). Il s'agit de productions fines à très fines, modelées ou finies au tour lent.. Cuisson en mode réducteur suivi d'un enfumage de surface qui donne un aspect gris foncé à noirâtre à la surface du tesson. Le lissage de surface est très soigné avec effet de lustrage (3 exemplaires). Les formes ds rebords sont variables : bords droits ou bords déjetés très marqués.

Ces formes sont fréquentes sur le site de "La Mothe" à (63) Artonne où elles se retrouvent en association avec du mobilier métallique de La Tène A (agrafe de ceinture, fibule à timbale). L'étude des données de cette fouille est prévue pour l'année 2000.
- 4 vases à piédestal (Fig. 9, n°1-3). 3 des vases correspondent à la forme simple du n°3.
Le piédouche et le fragment d'encolure (Fig. 9 n°1-2) semblent appartenir au même vase, modelé très soigneusement. Aucune trace de finition au tour, malgré la présence d'un décor en bourrelet. De pâte micacée très fine, homogène et bien cuite, le vase a subi une cuisson réductrice suivie d'un enfumage de surface. Les parois sont particulièrement fines. Le profil de ce vase, à décor en baguette, reste sans comparaison régionale. On peut seulement remarquer que ce type de décor s'impose dans les séries régionales à partir de La Tène B2 et qu'il correspond, associé au piédouche, à l'un des éléments les plus récents de la fosse de "La Contrée Viallet".

3.2.2. Les formes basses
- 9 jattes à bord rentrant de type F (Fig. 8 n°5-14), en pâte fine à mi-fine, avec dégraissant quartzeux à grains fins. Obtenues par cuisson en mode réducteur, elles ont subi un enfumage de surface. Il s'agit de jatte profonde à carène haute, d'un type semblable à celui rencontré dans les autres ensembles de La Tène ancienne de Basse Auvergne.
- 1 jatte carénée à col cylindrique (Fig. 9 n°7) et un pied creux qui peut se rapporter à ce même type de vase (Fig. 8 n°17). Il s'agit d'une coupe profonde au col droit bien marqué et à lèvre déversée. Cette forme modelée avec, peut-être, une finition au tour lent a été cuite en mode réducteur. Le traitement de surface interne et externe consiste en un lissage soigné au brunissoir, horizontal au niveau du col et vertical sur la panse. Ce type de jatte est aussi bien répandu en Champagne à partir du IVe siècle av. J.-C., que reconnu en Aquitaine à Sainte-Florence (Sireix 1989), en Charente à Agris (Gomez de Soto 1996) ou à Ribérac en Dordogne (BOLLE et *al.* 1997-1998). Dans ces contextes, cette forme est datée de La Tène B, notamment en raison de la présence de fibules du type "Dux", ou de type antérieur. Ce récipient est, avec le vase à décor en baguette, l'élément le plus récent de la série.
- 4 jattes à profil en S (Fig. 9 n°8-11), aux quelles peuvent s'adjoindre les fonds (Fig. 9 n°12-13) se partagent en deux lots distincts, l'un obtenu par cuisson oxydo-réductrice (vases 8 et 9) et l'autre par cuisson réductrice (vases 10 et 11). Ces derniers se rapportent au type des céramiques dites cannelées par leur texture et leur morphologie. Ils ont un profil globulaire plus marqué. Une seule jatte présente des traces de tournage (vase n°8), les autres sont probablement finies au tour lent. La pâte est très fine, soigneusement épurée, homogène et franchement micacée. Cette observation identique à celle faite sur les céramiques de même type de "La Cartoucherie" à Clermont-Ferrand et de "Patural" à Clermont-Ferrand assure le caractère local de cette production de belle qualité.
La surabondance du décor cannelé sur les productions en mode réducteur, à pâte fine, souvent tournée, des céramiques du Hallstatt D3 du Mont-Lassois, ou de Bragy-sur-Saône en Bourgogne, des sites aristocratiques du Bade-Wurtemberg (La Heunebourg, Breisach-Münsterberg…), ou du Plateau Suisse (Uetliberg ZH et Châtillon-sur-Glane FR) a fini par imposer l'expression de "céramique cannelée", totalement inappropriée dès lors que le matériau reconnu sous cet appellatif n'a pas une seule cannelure en décor (Hopert 1996, Collet 1990). Il conviendrait donc de ne conserver le terme que pour les céramiques effectivement cannelées, rares, mais présentes aussi en Auvergne (1 tesson connu à Bègues (03), 1 tesson à "La Cartoucherie" Clermont-Ferrand, 1 tesson à Gerzat "Le Grand Navarre") et regrouper sous l'expression de "céramique fine à cuisson réductrice" l'ensemble des formes lisses produites à La Tène ancienne. Il s'agira alors de bien distinguer une réelle réduction avec obtention d'une couleur grise homogène sur une pâte très fine, soigneusement épurée, d'une simple carbonisation par enfumage effectuée sur des productions beaucoup plus grossière.
Les meilleurs éléments de comparaison extra-régionale pour ces séries se trouvent aussi dans les séries de Bourges et notamment sur le site de "Littré - état 3" où elles occupent une position dominante avec une morphologie tout à fait comparable à nos spécimens (étude en cours J. Troadec, L. Augier). Ces formes lisses de céramique fine à cuisson réductrice sont attestées à partir de La Tène A, du Plateau Suisse et du Sud de l'Allemagne jusqu'en France centrale. Elles apparaissent dans le répertoire des céramiques fines et forment un bon vecteur de la laténisation dans notre région.

3.3. Autre mobilier en céramique
Deux fragments de plaques de foyer sont à bord droit légèrement déjetés (Fig. 10 n°11-12). L'une des plaques paraît avoir une forme arrondie. Elles sont épaisses, l'une de 1,20 cm et l'autre de 0,90 cm. Cette faible épaisseur les classe bien dans les séries anciennes de ce type d'accessoire de cuisson. En effet, l'épaisseur de ces plaques s'accroît jusqu'à La Tène D où elle peut atteindre près de 2,5 cm.

Cette fosse a fourni aussi un ensemble huit fusaïoles (Fig. 10 n° 1-8). Les n° 5 et 8 sont en céramique grossière, les autres en céramique fine à très fine. Généralement obtenues par cuisson oxydo-réductrice, 2 sont en mode réducteur. Leur forme piriforme (4 exemplaires) et bi-tronconique 4 exemplaires) les classent bien parmi les ensembles de la fin du 1er Age du Fer ou de La Tène ancienne.

4. Autre mobilier

Il consiste dans le crâne signalé en début de notice. L'étude en a été confiée à bruno Boulestin et, en attendant la parution de ses conclusions, il peut être signalé qu'il s'agit d'un crâne complet, sans mandibule qui a pris un coup sur la tête administré à l'aide d'un objet quadrangulaire. Un frgment d'os embarré a été retrouvé à l'intérieur du crâne. Les schémas de fracturation, peu classiques, sont ceux rencontrés à Gournay-sur-Aronde ou à Montmaurin.

5. Datation

L'étude typologique de cet ensemble montre une production homogène qui présente encore de nombreux éléments issus du répertoire de la fin du Ier Age du Fer (jattes tronconiques, jattes à paroi incurvée, cordons digités rares mais encore présents). A cela s'ajoutent des formes caractéristiques de La Tène ancienne : les jattes à bord rentrant qui envahissent peu à peu la production. Les céramiques dites cannelées, en fait de la "céramique fine à cuisson réductrice" paraissent le seul élément, avec la jatte à col cylindrique et le vase à piédestal et décor en baguette qui permettent des comparaisons extra-régionales et de proposer une datation du dépôt de "La Contrée Viallet" du IVe siècle av. J.-C.

Cette proposition concorde bien avec les données issues de La Moutade "Le Pied de l'Ane".

Une datation par le Radiocarbone a été effectuée à Lyon, code Ly-8720, sur un prélèvement de faune issu du niveau 3. Elle a fourni un Age de 2370 ± 45 BP qui, ramené en années réelles, s'inscrit entre 743 et 363 avant J.-C avec une précision statistique de 95%. Compte tenu de la courbe obtenue et des maximum de probabilités affichés (-469 et -400), la fourchette chronologique peut être resserrée sur le Ve et le tout début du IVe siècle avant J.C., en excluant la deuxième moitié du IVe siècle. Le laboratoire de datation par le Radiocarbone de Lyon conclut que " la date peut être située presqu' exclusivement au cours du début du 2e Age du Fer".

Tableau 1 : comptage par catégorie.

	gross. basse	gross. haute	gross. indét.	fine basse	fine haute	fine indét.	peinte basse	peinte haute	**total**
NR	178	180	810	35	49	78	0	0	1330
% NR	13,4 %	13,5 %	60,9 %	2,6 %	3,7 %	5,9 %	0 %	0 %	100
NMI	68	40	0	18	30	0	0	0	156
% NMI	43,6 %	25,6 %	0 %	11,5 %	19,3 %	0 %	0 %	0 %	100 %

Tableau 2 : comptage selon la technique de fabrication.

	modelée		finie au tour		tournée		**total**
	forme basse	forme haute	forme basse	forme haute	forme basse	forme haute	forme basse
NR	178	180	13	17	4	2	394
% NR	45,2 %	45,7 %	3,3 %	4,3 %	1 %	0,5 %	100
NMI	49	40	9	7	1	2	108
% NMI	45,4 %	37 %	8,3	6.5 %	0,9 %	1,9 %	100 %

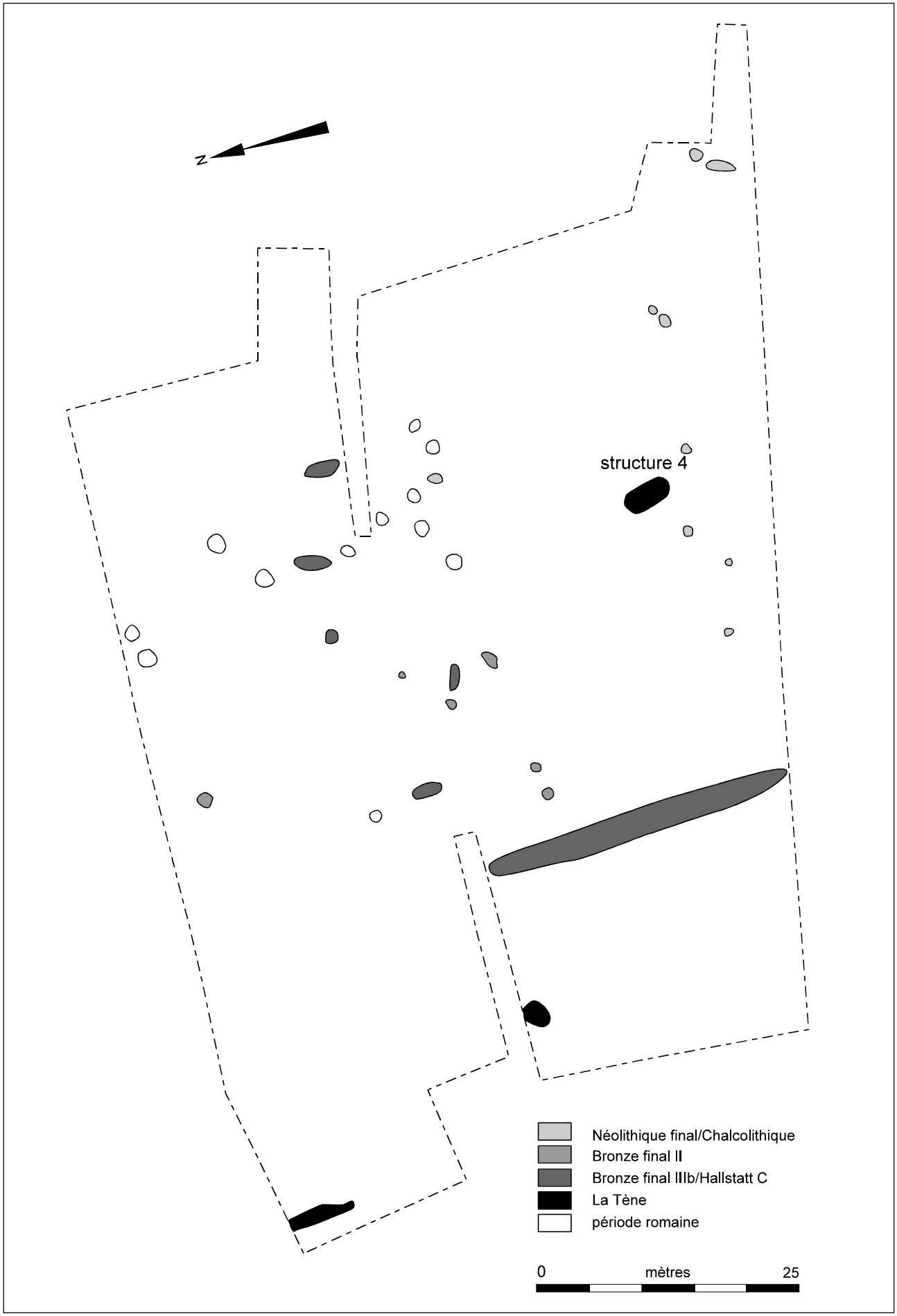

Fig. 1 : Gannat, "La Contrée Viallet". Plan général du site et localisation de la structure étudiée (éch. 1/500e).

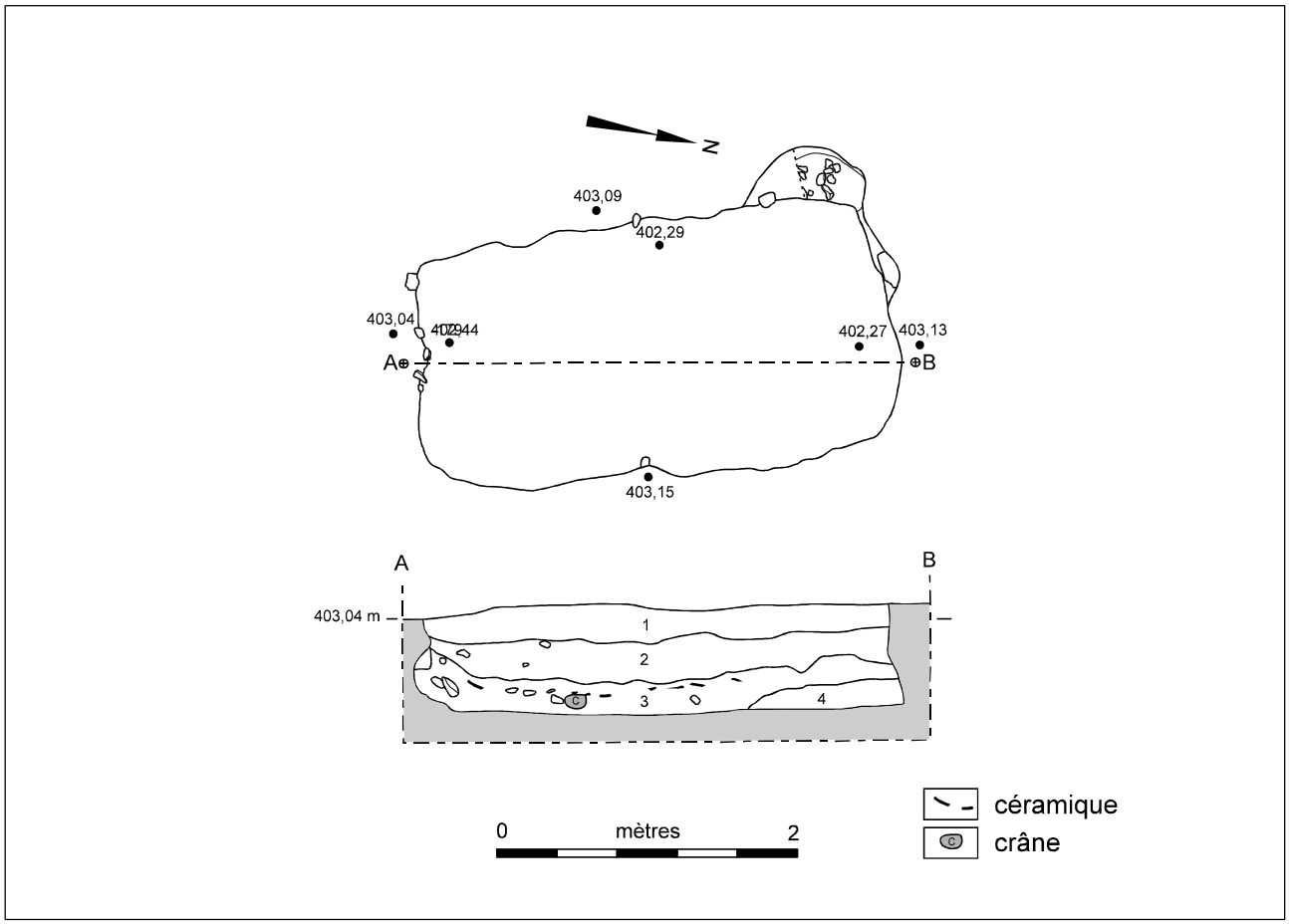

Fig. 2 : Gannat, "La Contrée Viallet". Plan et coupe de la fosse (éch. 1/50e).

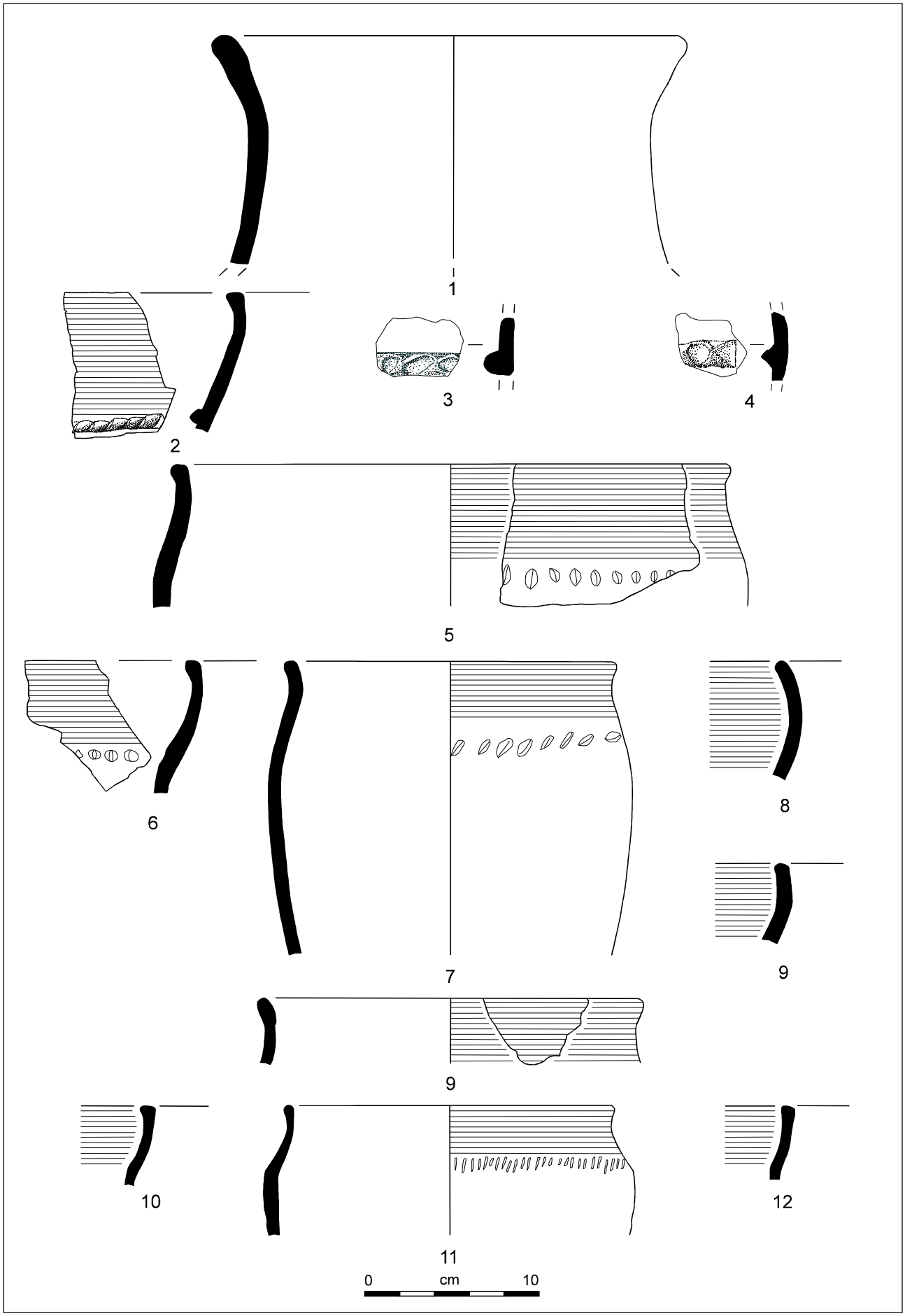

Fig. 3 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

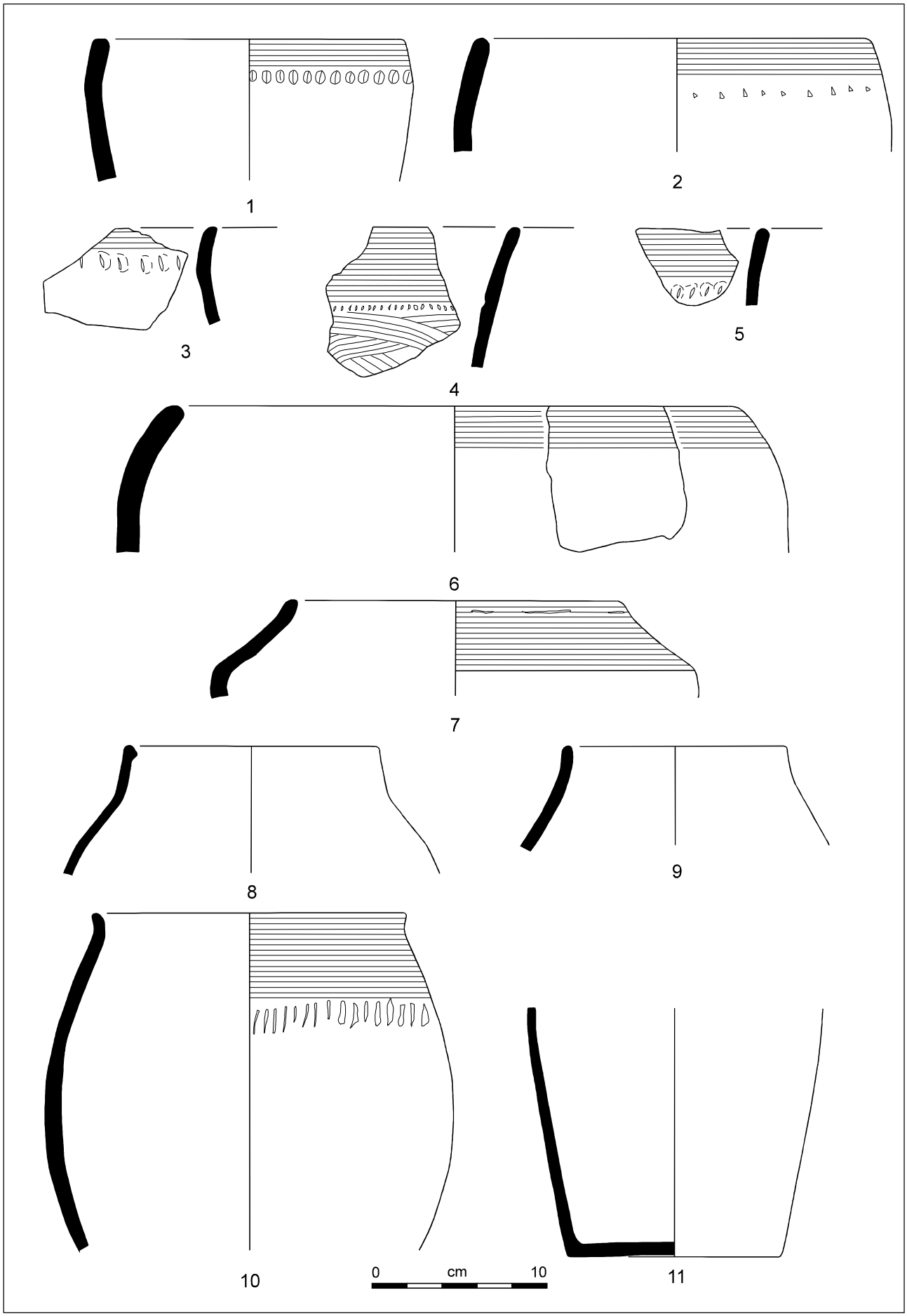

Fig. 4 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

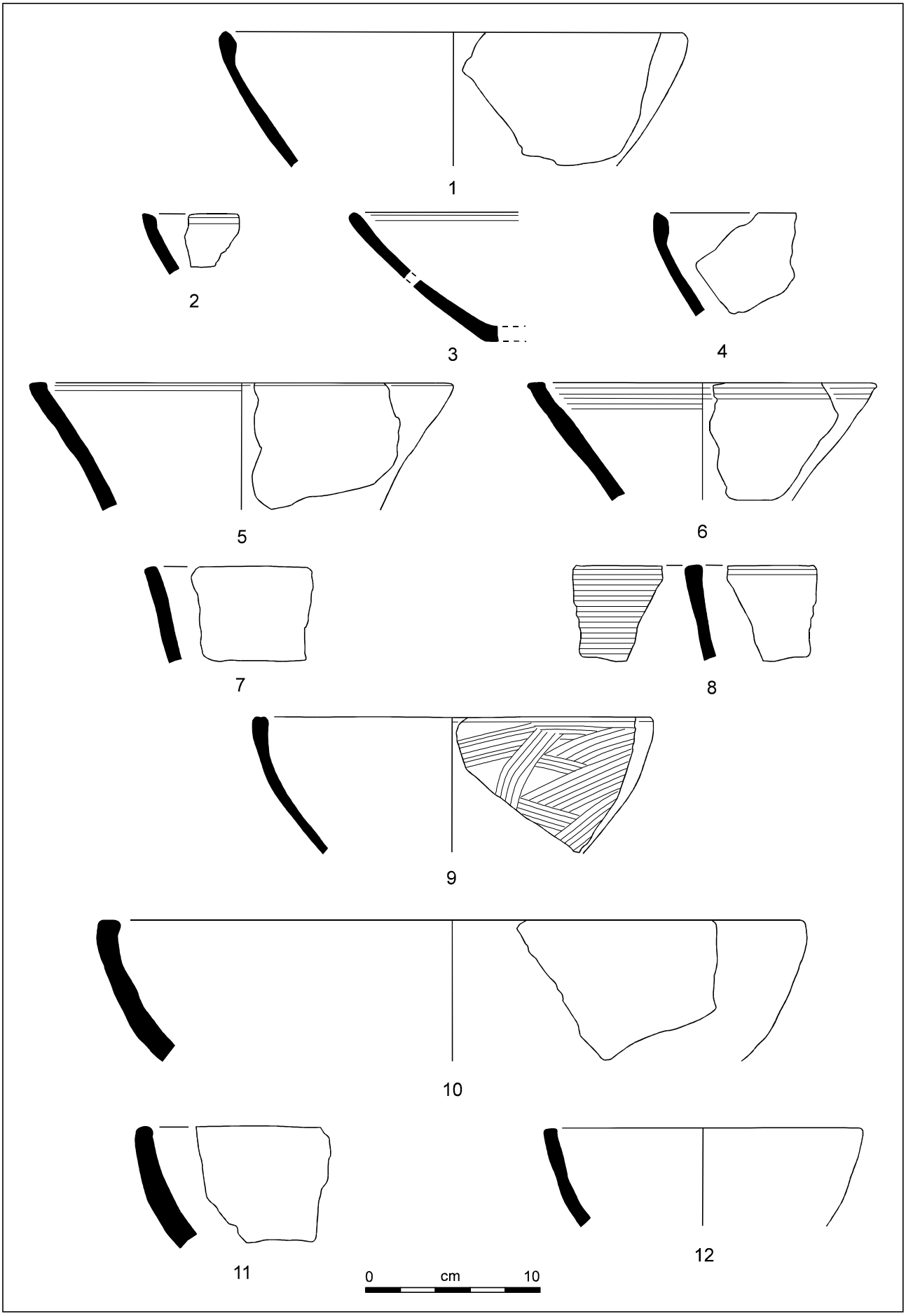

Fig. 5 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

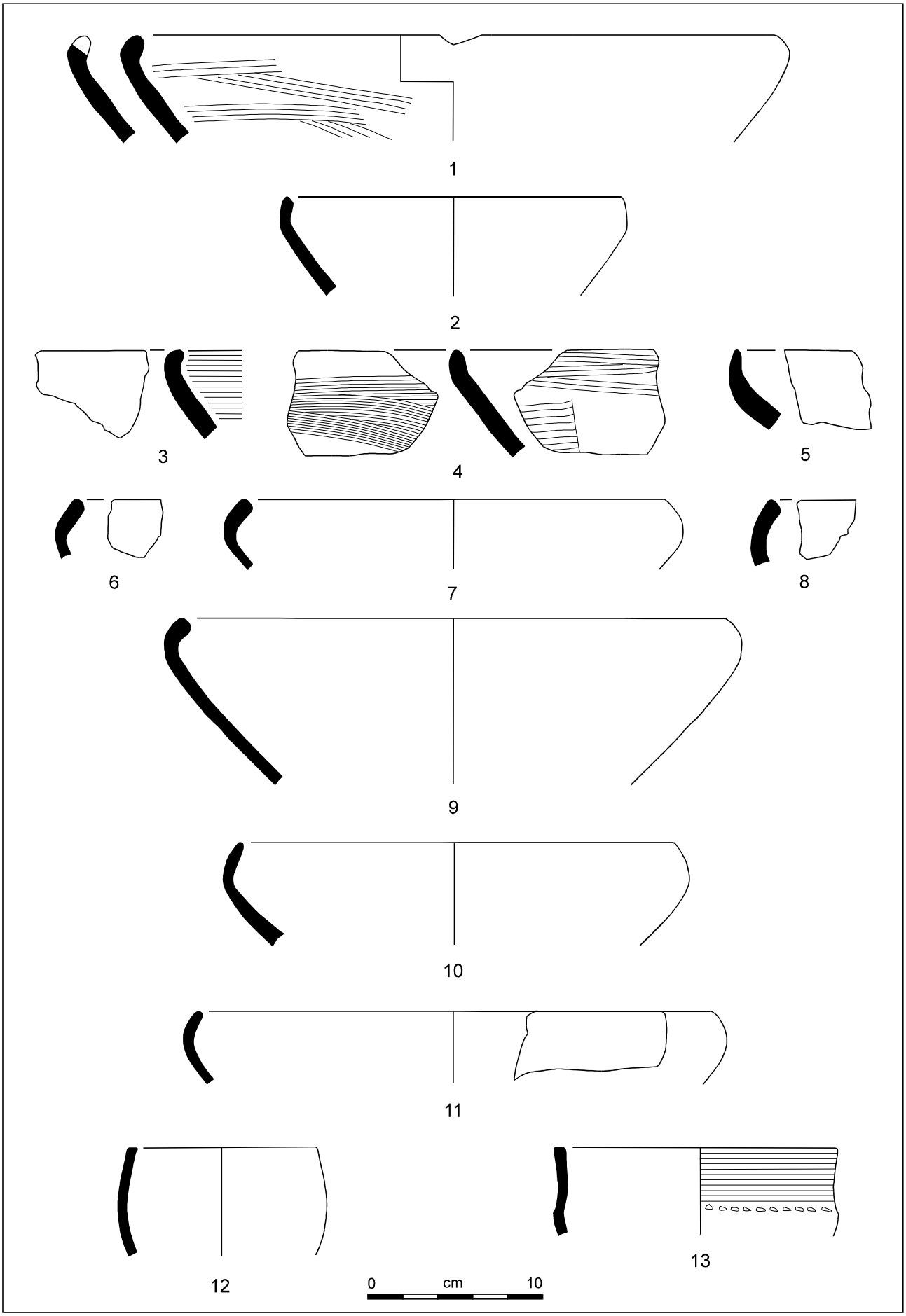

Fig. 6 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

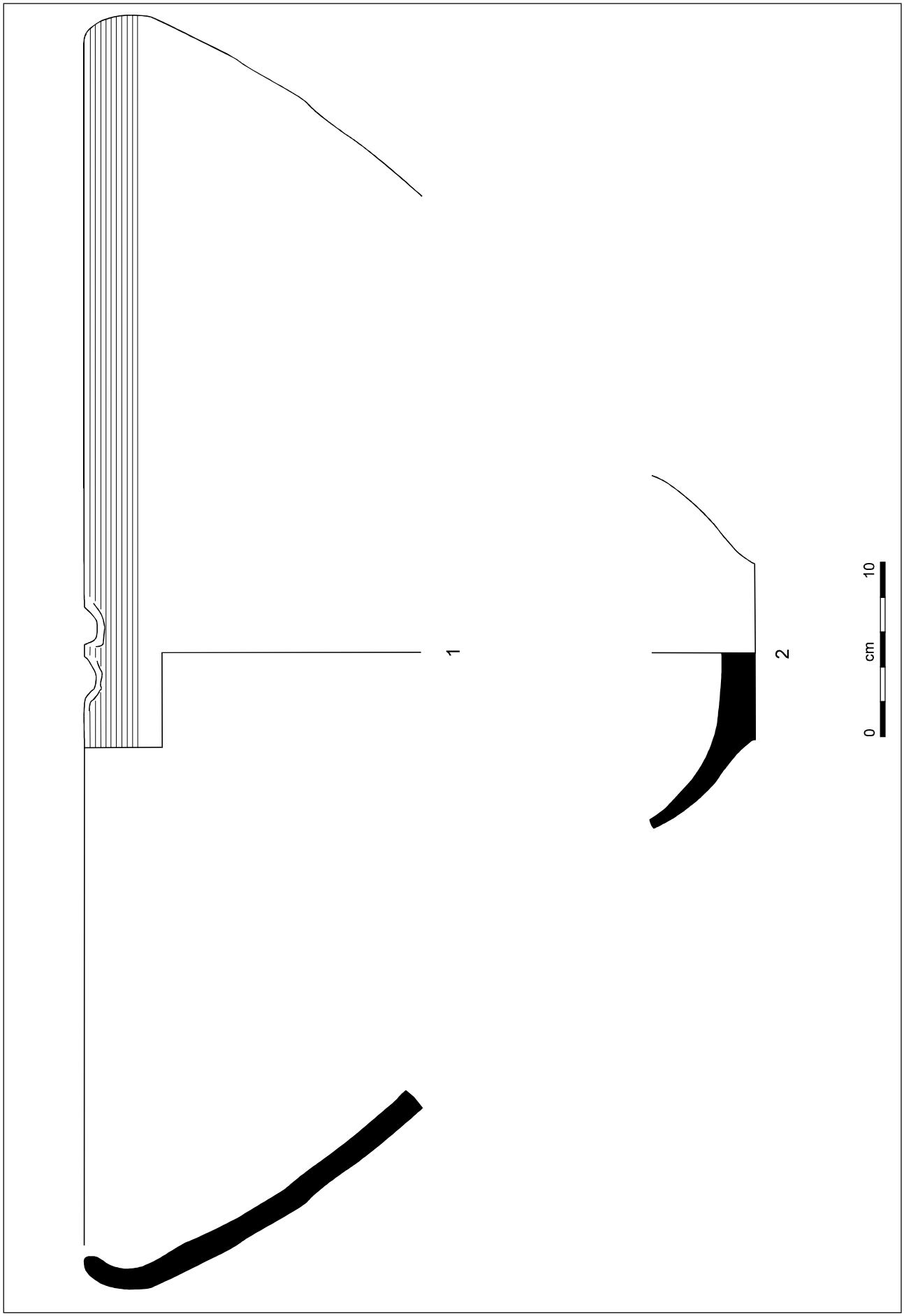

Fig. 7 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

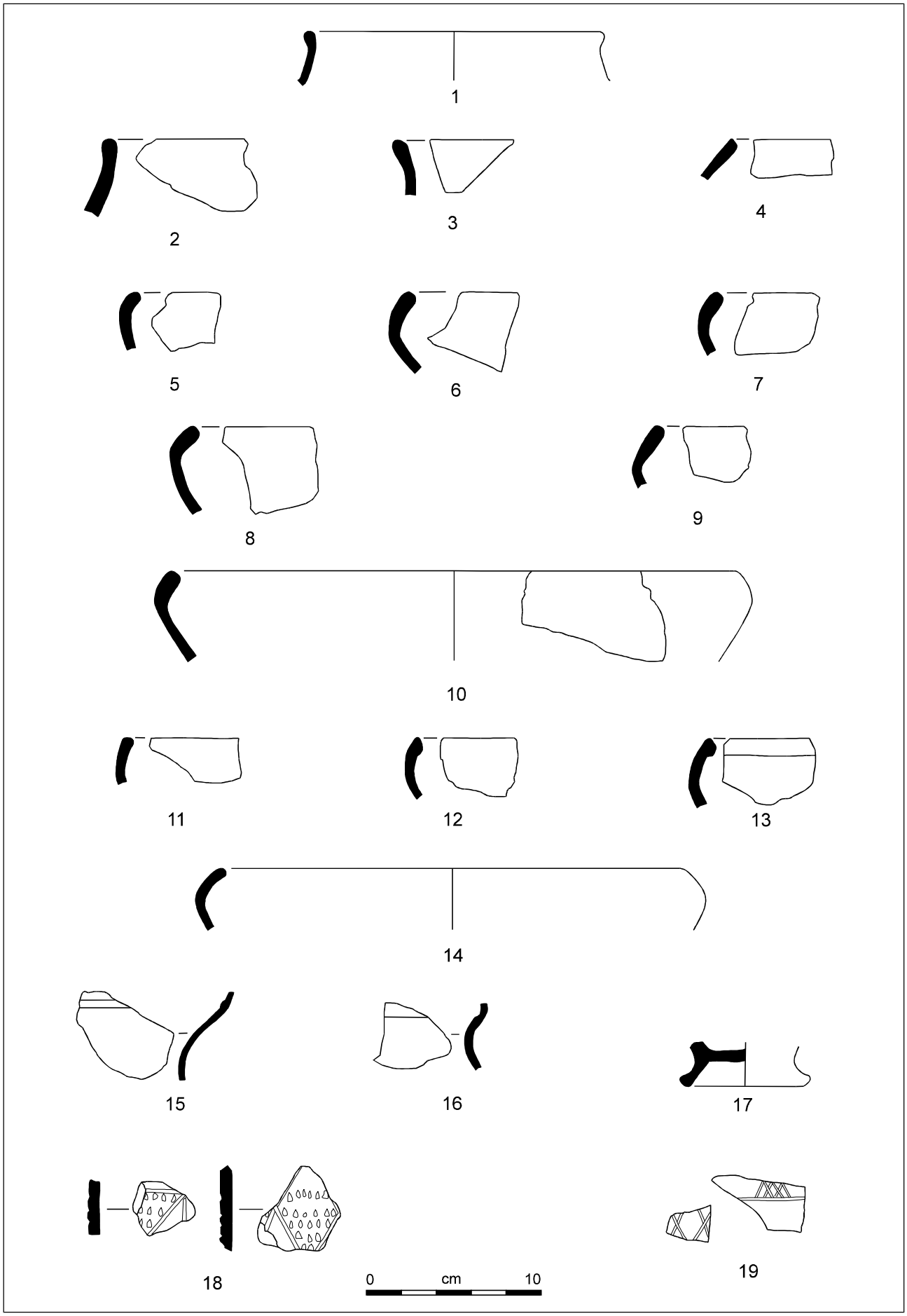

Fig. 8 : céramique fine modelée (éch. 1/3).

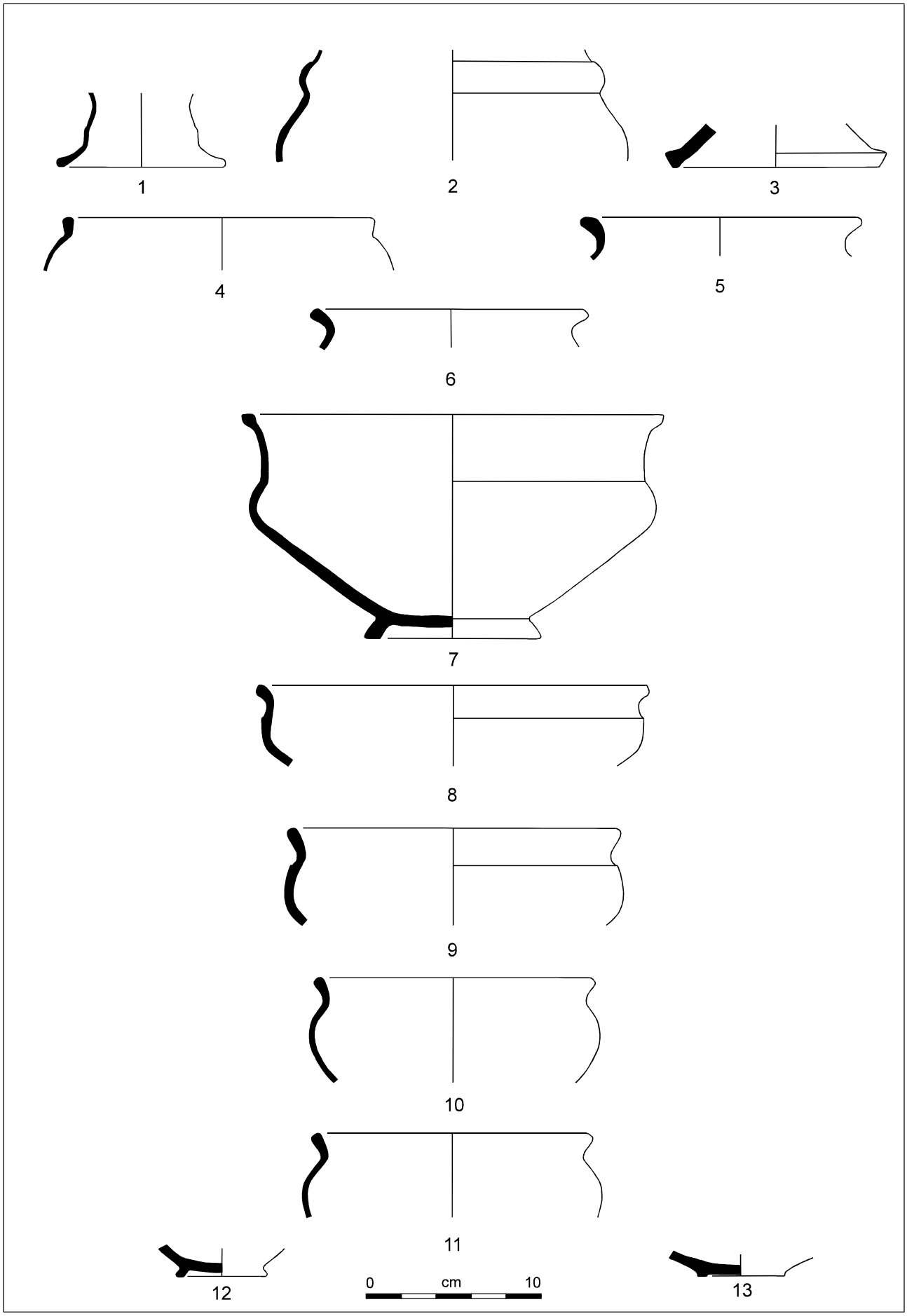

Fig. 9 : céramique fine finie au tour (1-8, 10-13) et tournées (9) (éch. 1/3).

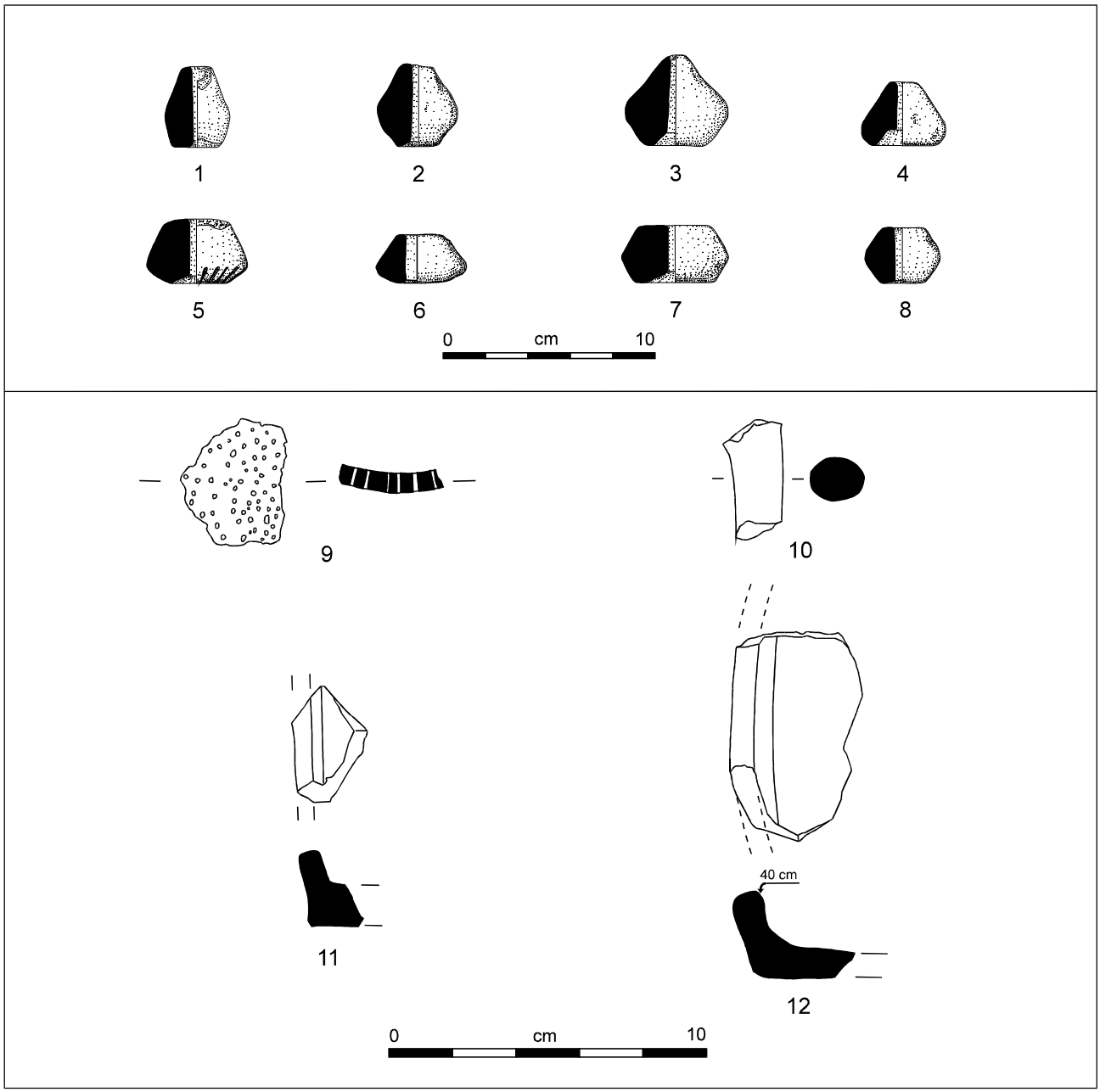

Fig. 10 : Petit mobilier en terre cuite. Fusaïole (1-8), passoire ou faisselle (9), anse (10), plaques de foyer (11-12) (éch. 1/2 pour 1-8 et 1/3 pour 9-12).

Le site de La Cartoucherie à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Robert Périchon, Christine Mennessier-Jouannet

Nature de l'opération : Sauvetage urgent n° 78/19 AH ICAF : 63 113 001 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND
Toponyme : La Cartoucherie.
Cadastre : 1975 EL n° 468-469 X = 660,280 Y = 86,580 Zone 2
Responsable de la fouille: Robert PERICHON
Etude du mobilier : Christine MENNESSIER-JOUANNET
Dessin : Yann DEBERGE

Les données issues de la fouille de sauvetage urgent effectué en 1978 ont fait l'objet d'une monographie publiée dans le Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne (BHSA) en 1980 (Périchon 1980) et d'une étude stratigraphique présentée lors du 4è colloque de l'AFEAF en 1982 (Périchon 1983). A l'occasion des journées d'étude de la céramique laténienne du Centre de la France qui ont eu lieu à Bourges en 1998 et 1999, Robert Périchon a accepté de nous confier le matériel céramique de cette intervention archéologique pour qu'il soit revu.
Si nous ne pouvons lui dire de vive voix notre gratitude, que ce travail lui soit dédié.

1. Présentation générale.

Le site de "La Cartoucherie" se situe sur les berges du bras sud de La Tiretaine, à 500 mètres en amont des premières installations protohistoriques du Brezet qui, ensuite, jalonnent le cours de ce ruisseau jusqu'à sa confluence avec l'Artière.
Robert Périchon suppose que ce niveau archéologique est lié à un habitat proche, comme en ferait foi "la présence d'éléments importants de plaques de foyers" (Périchon 1980 : 133) et une quantité importante de charbons de bois. Il n'est pourtant pas fait mention de faune, mais cela est peut-être dû aux conditions de la fouille et du prélèvement du mobilier.
Une évaluation archéologique effectuée en 1997 sur l'ensemble des parcelles n'a pas permis de retrouver le site. Soit son extension est très faible et ne dépasse pas quelques mètres en bordure du ruisseau, soit, au contraire, l'habitat lié à ce niveau d'épandage est plus éloigné.

2. Description de la stratigraphie

Le mobilier concerné par la présente étude a été recueilli dans une coupe stratigraphique relevée à l'occasion de travaux d'aménagement et de canalisation du cours de La Tiretaine. Il n'y a donc pas eu d'étude spatiale de ce site. Le mobilier céramique se trouvait disséminé dans les niveaux B, C et D de la coupe 2 (Périchon 1983 : 91).
Ces niveaux reposent directement sur les formations marneuses de l'Oligocène. B et C correspondent à des phases de retombées volcaniques, probablement en place, dont on sait maintenant que les émissions les plus récentes provenant du Pariou sont datables d'environ 6000 BP. La présence de tessons laténiens indique un remaniement de ces niveaux.
La couche D, décrite comme "une couche sombre marquée par de fortes traces de charbons de bois" semble correspondre à une première sédimentation dans laquelle sont effectués les rejets de mobilier.
Une phase de sédimentation naturelle intervient ensuite avec un dépôt de terres noires pratiquement stérile sauf dans sa partie sommitale où l'on retrouve les traces d'occupation gallo-romaine.

3. Etude descriptive de la céramique

L'ensemble du mobilier étudié provient d'un ramassage sélectif qui a très vraisemblablement privilégié la céramique fine. Le tableau de comptage corrobore cette impression puisqu'on arrive à total de 66 % de céramique fine (y compris la céramique peinte et les formes indéterminées) pour 34 % de céramique grossière. Par ailleurs, pour chaque catégorie de céramique on peut constater que le nombre de tessons colle presque parfaitement au NMI. Ceci implique que les formes et parmi elles les formes de céramique fine ont été, seules, ramassées.

3.1. Céramique grossière non tournée

Les formes hautes

Sont concernés 8 vases obtenus par la technique du modelage et par cuisson oxydo-réductrice bien maîtrisée. Dans deux cas, un enfumage de la surface a été pratiqué. L'argile grossièrement épurée contient un dégraissant quartzeux plus ou moins fin selon les vases. Ces pâtes sont régulièrement micacées.
Du point de vue morphologique, on peut distinguer deux catégories :.
Les vases à encolure resserrée (Fig. 1 n° 1-5). Les 5 vases de ce groupe se caractérisent par un resserrement de la partie supérieure de la panse formant ainsi une encolure haute, tronconique ou

légèrement concave. Ces vases, sans col, ont un bord simplement aplati ou arrondi. Dans certains cas, le bord (ou lèvre) peut être légèrement déversé. Rarement décorés ces vases présentent un lissage soigné ou sommaire occupant tout ou partie de l'encolure, le reste de la panse étant simplement égalisée. Le vase 1, lui, est totalement lissé, tandis que les vases 4 et 5 sont ornés de lignes incisées disposées soit en oblique soit horizontalement à la limite entre le col et la panse.
Les vases à paroi sub-cylindrique. Au nombre de 3 (Fig. 1 n° 6, 7 et 11), de pâte mi-fine à grossière, ils se caractérisent par la présence d'un col lissé droit ou incurvé, d'une panse quasiment cylindrique ou très faiblement arrondie laissée brute de modelage ou sommairement égalisée et d'un fond plat. Ils sont obtenus par cuisson réductrice. Ils apparaissent en très faible quantité dans cet ensemble, mais cela peut être du aux conditions de sélection lors du ramassage du matériel. Un seul tesson orné d'un décor rapporté en bandeau digité appartient sans doute à un vase à paroi sub-cylindrique.

Les formes basses
4 tessons seulement sont attribuables à des jattes ce qui montrent à l'évidence le tri du mobilier. Elles se répartissent en trois catégories représentées en nombre inégal.
1 jatte tronconique de type B (Fig. 1 n° 9) Le fragment de rebord de petite taille se rapporte à une forme de jatte profonde, aux parois divergentes et rectilignes.
1 jatte à paroi incurvée de type C (Fig. 1 n° 8), ornée d'un décor lissé sur le bord extérieur du vase. qui, elles aussi, renvoient à un répertoire archaïsant.
1 jatte à bord rentrant.(Fig. 1 n°10). Dans les autres ensembles de La Tène ancienne, ces jattes représentent un groupe important. L'exemplaire unique présente une carène haute et incurvée, bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un bord rentrant, mais plutôt une inflexion de la paroi.

Comme pour les autres ensembles de La Tène ancienne, on constate l'association de formes héritées du Ier Age du Fer et de formes qui annoncent les types de jattes à bord rentrant.

3.2. Céramique fine, tournée ou modelée
Les formes hautes ou fermées
6 vases dont quatre sont dessinés (Fig. 2 n° 1-4) forment un groupe homogène de petits récipients modelés qui se caractérisent par une pâte bien épurée, à dégraissant quartzeux fin à très fin. La pâte est aussi micacée en très fines paillettes. Le mode de cuisson est oxydo-réducteur, avec un enfumage de fin de cuisson qui, associé au lissage des parois, donne à ces vases une surface noire unie.
Il s'agit dans tous les cas d'encolure au rebord très peu prononcé et à lèvre simple, arrondie. Ces formes ne sont pas éloignées des vases à encolure resserrée des séries de céramique à pâte grossière.
2 rebords (Fig. 2 n° 21 et 22) peuvent provenir de petits vases hauts et fermés. Pour l'instant, ils ont été classés parmi les formes basses en raison de la similitude du profil avec les jattes à profil en S. Mais leur faible diamètre pose problème. La publication des séries mobilières de Bourges permettra d'ajuster ce classement, dans la mesure où nous disposerons alors des éléments de comparaison.

Les formes basses ou ouvertes
Jattes à paroi incurvée de type C (Fig. 2 n° 17-20). Elles regroupent les jattes aux parois les plus fines et s'apparentent à de petits récipients. Cette série est fortement représentée dans la fosse de la "Contrée Viallet" à Gannat, ainsi que dans celle du "Pied de l'Ane" à La Moutade.
Jattes à bord infléchi de type D (Fig. 2 n° 11-13). L'une de ces formes, archéologiquement complète, se rapporte à des coupes assez profondes, à fond plat et relativement large. La forme générale est tronconique tandis que le rebord se marque par une simple inflexion de la paroi ce qui dégage une carène haute et arrondie. Les lèvres sont soit biseautées soit simplement arrondies.
Jattes à rebord rentrant de type F (Fig. 2 n° 6-10 et 14-16). Elles forment, comme à La Moutade "Pied de l'Ane", le groupe le plus abondant. Elles se rapportent à des coupes ou terrines qui peuvent être de grande dimension : les jattes n° 14 et 15 mesurent près de 30 cm de diamètre. Ces vases sont profonds avec un profil tronconique. Les bords sont ici franchement infléchis vers l'intérieur du vase. Sauf pour la coupe n° 8 où la lèvre est empâtée, les lèvres sont biseautées ou arrondies. Pour la plupart, il s'agit de céramique bien cuite, en mode oxydo-réducteur avec enfumage en fin de cuisson. Cette dernière opération donne à la pâte un aspect noir charbonneux différent des véritables cuissons réductrices.
Jattes à profil en S . 4 tessons se rapportent à cette catégorie dont 2 de façon probable (Fig. 2 n° 21-24). Il s'agit dans tous les cas de céramique à pâte très fine et bien cuite en mode réducteur avec enfumage de surface. Les vases 23 et 24 se caractérisent par une carène très prononcée et arrondie et les bords sont minces et déjetés. Le vase 23 orné d'une double cannelure anciennement rabotée pour permettre une réutilisation du vase en forme plus ouverte, s'apparente à la céramique dite cannelée. La texture de la pâte, fortement micacée renvoie à des productions régionales de qualité. En Auvergne, elle est connue au "Pâtural" à Clermont-Ferrand daté de La Tène A et à "La Contrée Viallet" à Gannat où l'ensemble est datable de La Tène B. Hors région, on la retrouve sur les sites du Hallstatt D3 et de La Tène A de Bourges, notamment à "Littré-état 3", "Nation-état 2" et "Saint-Martin-des-Champs" (étude par L. Augier sous la

direction de J. Troadec). On retrouve aussi ces formes sur le plateau suisse à Uetliberg-Utokulm et à Chatillon-sur-Glane (Ramsayer 1982 ; Hoppert 1996 : 23). Très peu représentée à Lyon-vaise (Bellon, Perrin 1992 ; Ayala, Monin 1996), ces formes de céramiques dites cannelées sont fréquentes en Bourgogne, au Mont Lassois, à Tournus.

3.3. céramique peinte

Les formes hautes

1 vase à petit col droit à peine dégagé de la panse (Fig. 3 n° 1) est une forme modelée, à pâte très fine et micacée. A une cuisson réductrice de départ, a succédé une phase d'oxydation de surface. Deux à-plats de barbotine ont été fixés, l'une de couleur beige sur la partie extérieure du rebord, l'autre de couleur rouge sur tout la partie restante du tesson.

Il faut noter que la forme du vase se rapproche de celle des vases 2 et 4 de la Fig. 4. Sur une forme commune en céramique fine, il a été procédé à un surplus de décoration par peinture.

1 fragment d'encolure droite et de départ d'épaulement d'un vase (Fig. 3 n° 2) dont la forme rappelle les formes en bouteille de Bragny-sur-Saône (Collet 1990 : pl. 10 et 14) en Bourgogne ou de La Heunebourg dans le Bade-Wurtemberg et du plateau Suisse (Hopert 1996 : 19). Cette forme est ornée de cannelure à la base du col qui forme la limite supérieure d'un décor peint de traits obliques de couleur brune/sépia sur une couverte rouge.

Attestée au hallstatt D3, cette forme couvre aussi la période de la Tène A..

Le tesson (Fig 3 n° 4) provient d'un petit récipient difficilement déterminable (forme haute ou jatte globulaire).

Les formes basses

1 fragment de jatte à paroi incurvée (Fig. 3 n° 3) se caractérise par une lèvre rentrante presque renflée. De pâte fine, avec un dégraissant quartzeux fin à très fin, elle garde un aspect noir charbonneux ce qui dénote une simple amorce de cuisson réductrice.

Trois à-plats de couleur ceinturent l'ensemble externe de ce bol : une bande brune/sépia marque le rebord, une barbotine rouge recouvre la carène arrondie, une zone blanche recouvre le reste du tesson.

1 jatte à profil en S, archéologiquement complète (Fig. 3 n° 5) et richement décorée. Cette poterie est soit très finement modelée soit plus probablement finie au tour lent. Elle s'individualise de l'ensemble des céramiques de la Cartoucherie mais aussi des autres sites auvergnats en ce qu'elle présente une pâte très peu micacée, ce qui peut être un argument d'ordre macroscopique en faveur d'une provenance extra-régionale probable. La pâte est fine avec un dégraissant quartzeux à grains fins à mi-fins. D'autre part, la forme du rebord, déjeté et surcreusé, ne correspond pas au standard connu jusqu'ici dans les séries auvergnates.

La face interne présente une série de traits lissés concentriques sur la partie supérieure de la carène, tandis que le rebord interne est simplement lissé. Le fond du vase est décoré d'un croisillon de traits lissés formant un décor en résille. Le reste de la panse est simplement égalisé.

Sur la face externe, le décor n'est plus visible que dans son développement supérieur, toute la surface inférieure ayant été détruite. Sur un à-plat de barbotine rouge, une ligne au contour flou a été tracée à l'étranglement du col. Sur la carène, le décor se développe sous forme d'une frise alternant des larges traits verticaux brun/sépia avec des plaques également de couleur brun/sépia larges d'1 cm en moyenne embouties de trous circulaires d'un diamètre constant de 4 mm. De façon purement subjective, ces décors me font penser à des chutes de tableterrie.

4. Autre mobilier

1 fusaïole (Fig. 4 n° 3) en céramique fine de forme bi-tronconique correspond bien aux formes connues du Hallstatt final ou de La Tène ancienne

1 fragment de rebord de plaque de foyer (Fig. 4 n° 4) à bord vertical et rebord lisse a une épaisseur moyenne d'1.5 cm.

1 élément de bois de cerf, scié longitudinalement présente des traces de découpe transversales nettement marquées associées à des ensembles de petites stries regroupées en faisceau sur la surface de l'os. Ces dernières traces sont difficiles à interprèter.

Une pierre à aiguiser (Fig. 4 n° 2) en grès très fin de couleur gris/noir avec paillette de mica. Une encoche peut-être anthropique, pratiquée sur un angle de la pierre est sans doute l'indice d'un emmanchement de l'outil. L'une des faces présentent aussi une succession de stries parallèles et très peu profondes regroupées à l'opposé de l'encoche. La vue transversale montre l'usure de la pierre à l'emplacement de ces stries qui correspondent vraisemblablement à l'attaque des lames sur la pierre. Sur la face postérieure, une série de courtes stries plus profondes, toutes de même taille, parallèles les unes aux autres sont regroupées sur un seul bord de l'outil. La dernière strie se situe à hauteur de l'encoche (d'emmanchement ?).

5. Datation

Ce mobilier présente de nombreux points de comparaison avec des sites comme La Moutade, "Pied de l'Ane", mais l'absence des jattes à col cylindrique est notable.

En l'absence de mobilier métallique et en raison des conditions de découverte de ce mobilier, il n'est pas possible d'avancer une proposition de datation précise. Toutefois, la forme haute cannelée avec décor peint renvoie à un répertoire de La Tène A, de même que les jattes dites "cannelées" à profil en S. Celles-ci restent en nombre conséquent dans les séries de Gannat "La Contrée Viallet" et de La Moutade "Le Pied de l'Ane" datables de La Tène B. Le reste du mobilier, avec la série prépondérante des jattes à bord rentrant, confirme cette fourchette chronologique. Le site de La Cartoucherie peut donc être daté de La Tène ancienne au sens large.

Tableau 1 : comptage par catégorie.

	gross. basse	gross. haute	gross. indét.	fine basse	fine haute	fine indét.	peinte basse	peinte haute	**total**
NR	4	8	9	21	6	4	11	2	65
% NR	6 %	12 %	14 %	32 %	9 %	6 %	17 %	3 %	100
NMI	3	7	8	20	6	3	3	2	52
% NMI	6 %	13 %	15 %	38 %	12 %	6 %	6%	4 %	100 %

Tableau 2 : comptage selon la technique de fabrication.

	modelée	finie au tour	tournée	**total**
NR	47	16	2	65
% NR	72 %	25 %	3 %	100
NMI	43	7	2	52
% NMI	83 %	13 %	4 %	100 %

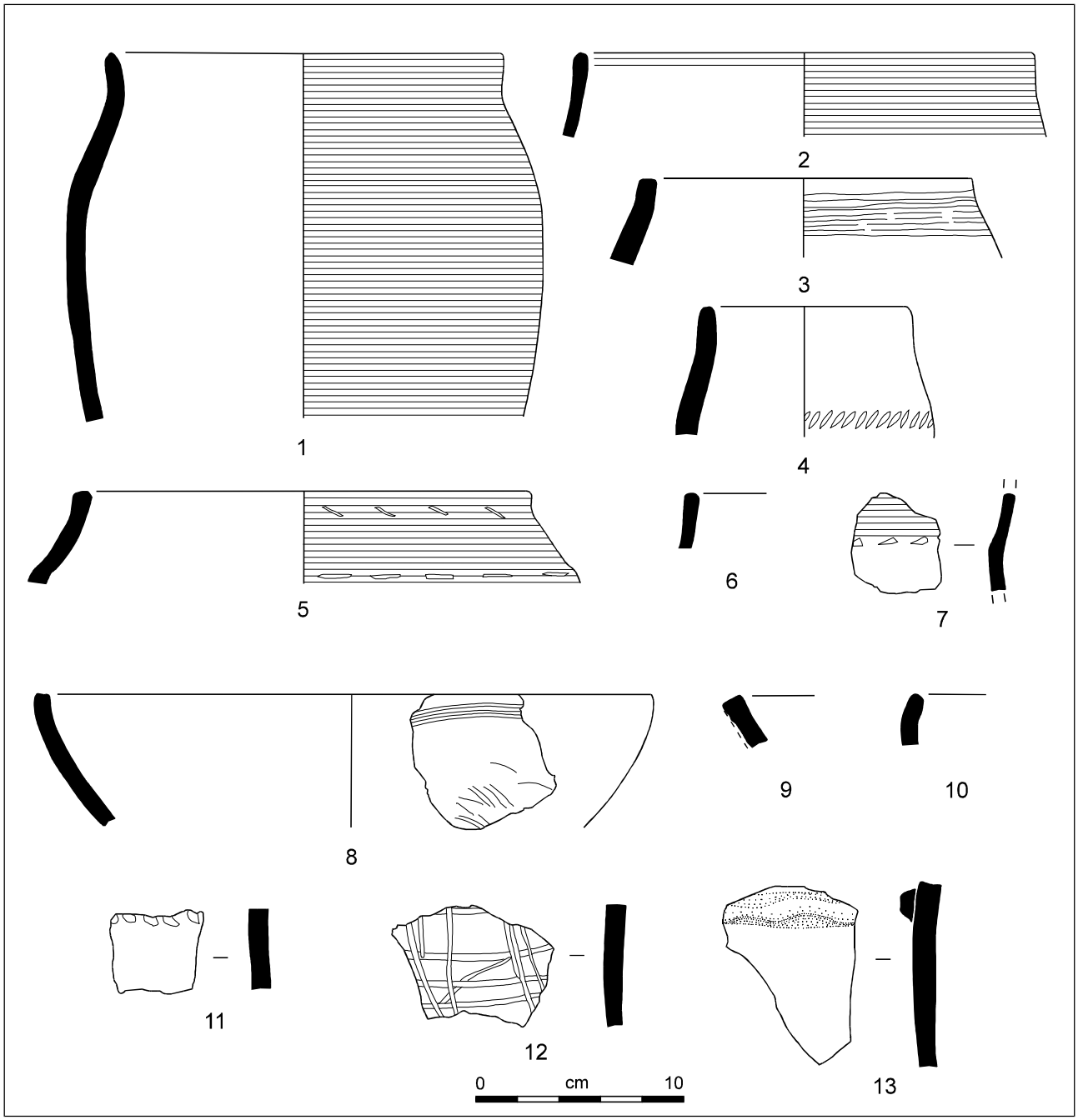

Fig. 1 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

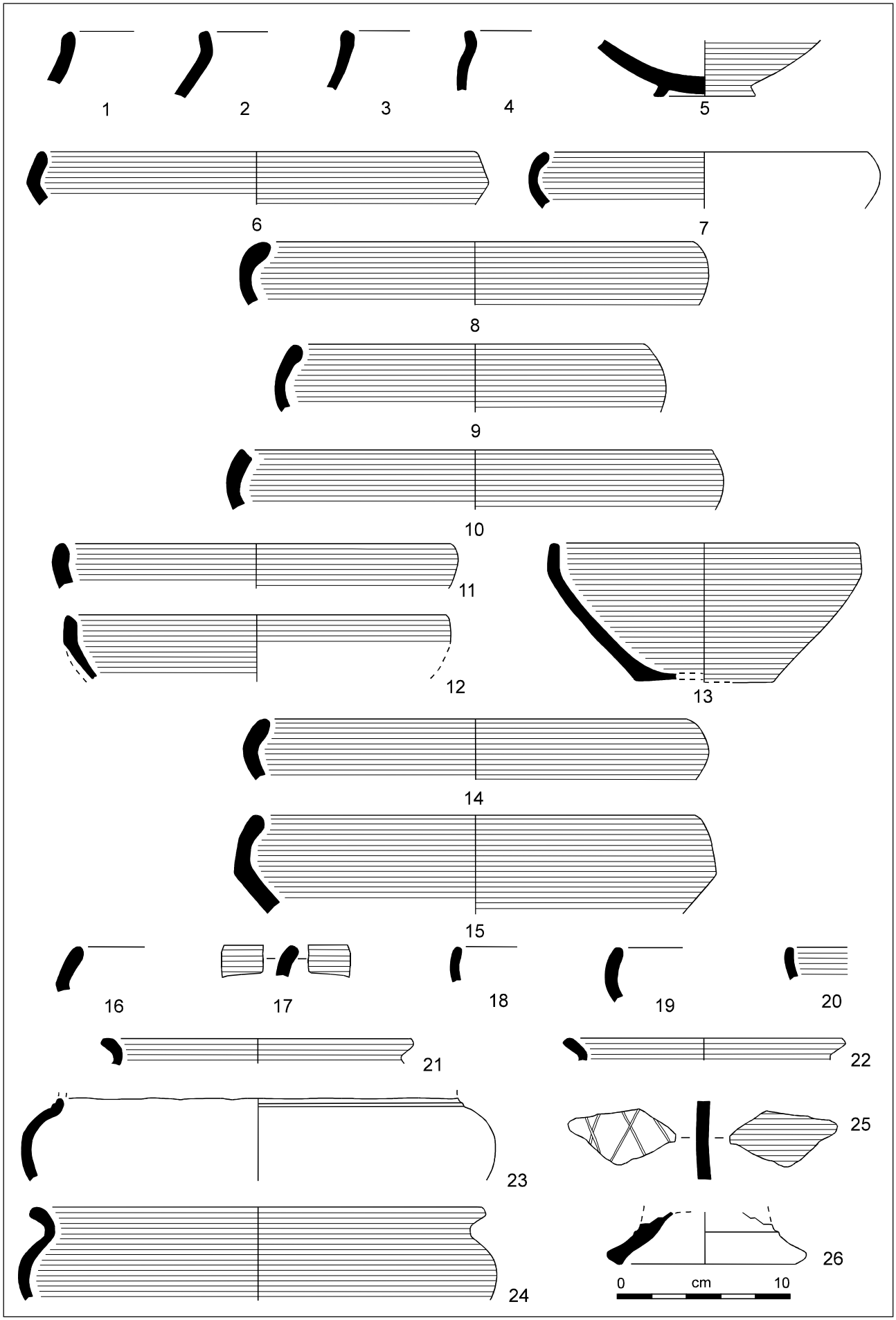

Fig. 2 : céramique fine modelée ou finie au tour (éch. 1/3).

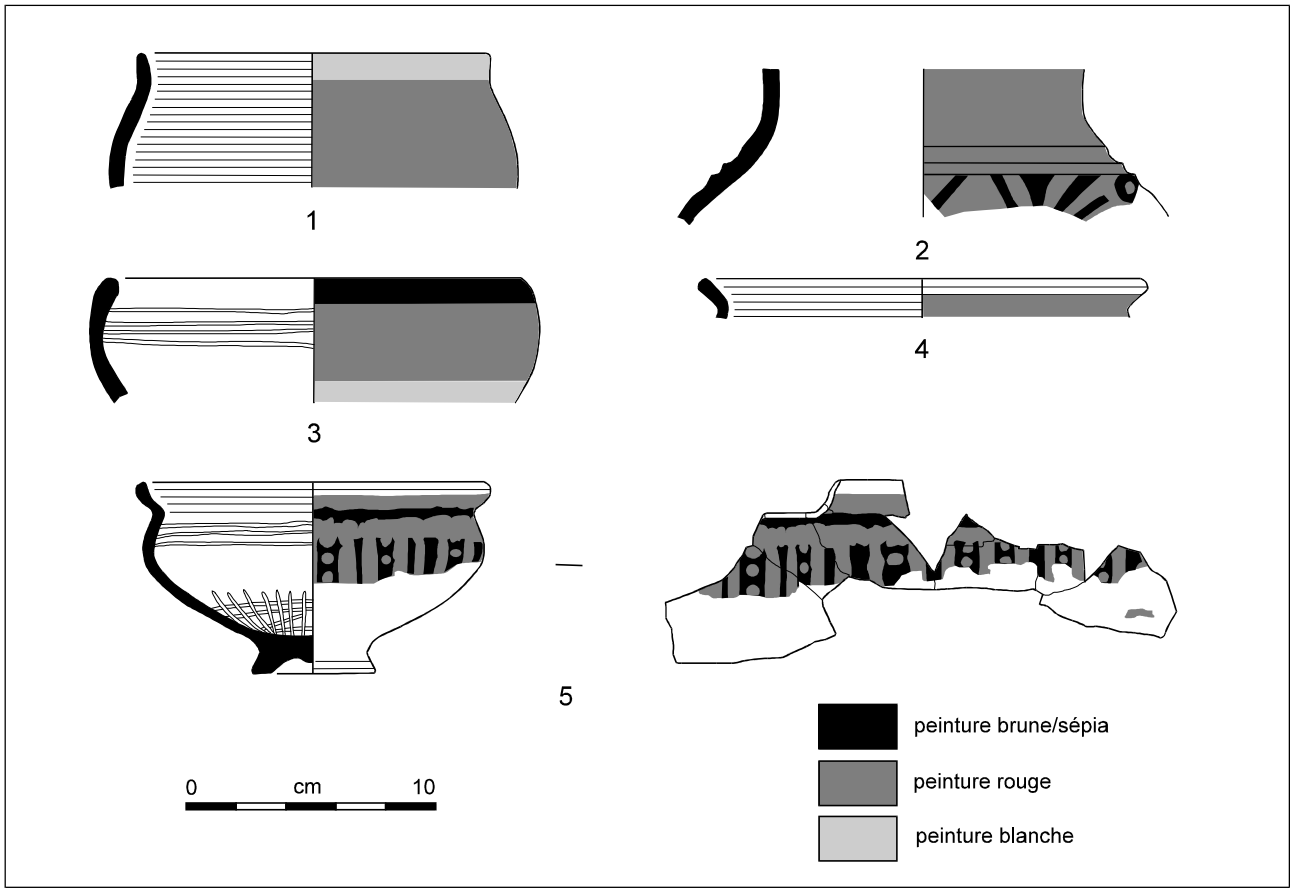

Fig. 3 : céramique fine peinte (éch. 1/3).

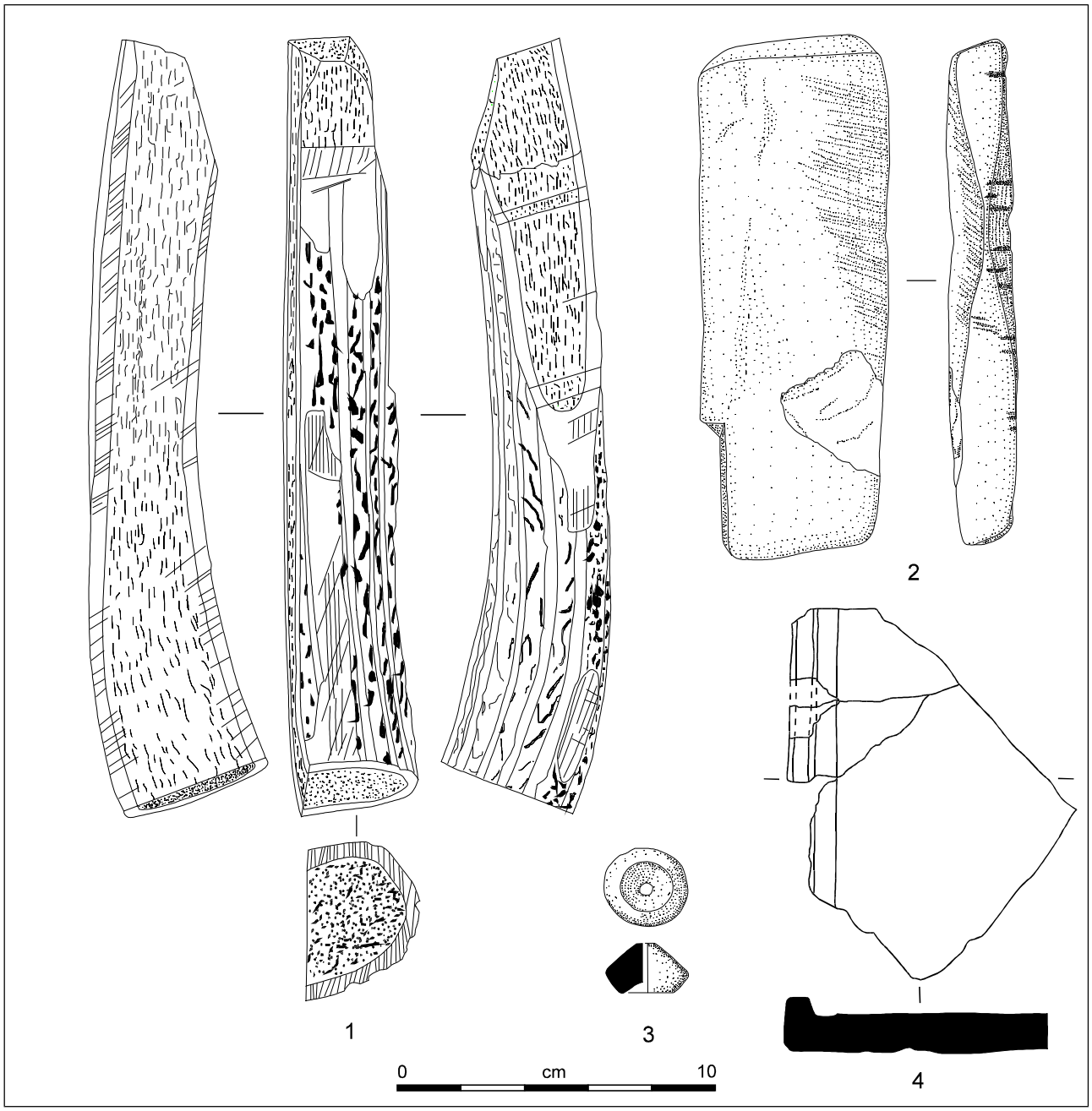

Fig. 4 : Petit mobilier. Bois de cervidé portant des traces de découpe (1), pierre à aiguiser (2), fusaïole (3) et plaque de foyer (4) (éch. 1/2 sauf n° 4 au 1/3).

Un fossé de la Tène ancienne à Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)

Christine Mennessier-Jouannet

Nature de l'opération : évaluation n° 99/014
Commune : SAINT-BEAUZIRE
Toponyme : La Montille.
Cadastre : 1984 ZN n° 223 b X = 664,000 Y = 94,500 Zone 2
Responsable de la fouille: Franck THIERIOT (1998) Ulysse CABEZUELO (1999)
Etude du mobilier : Christine JOUANNET

1. Présentation générale

L'évaluation archéologique exécutée en janvier 1999 sur une parcelle du futur Biopole Clermont-Limagne a permis la découverte d'un site laténien caractérisé, à ce niveau des investigations, par des fossés formant sans doute un ou plusieurs enclos datables de La Tène C2/D1. Ces fossés en recoupent un autre orienté NNE / SSO.
Lors de l'évaluation de 1999 un ramassage du mobilier dans le remplissage sommital de ce fossé a fourni un lot de céramique datable de La Tène ancienne.

2. Etude descriptive de la céramique

25 tessons se rapportant à 5 récipients ont été comptabilisés et ainsi qu'un rebord de plaque de foyer (non représenté).

2.1. Céramique grossière

1 vase de forme haute appartient au type "à encolure haute et resserrée". Il s'agit d'un vase modelé obtenu par cuisson oxydo-réductrice, de pâte mi-fine à grossière avec de nombreuses inclusions de dégraissant quartzeux (Fig. 1 n°1). Ce type de vase rencontré aussi bien à la Moutade "Pied de l'Ane"qu'à Gannat "la Contrée Viallet" appartient à des ensembles datés du IVe siècle avant J.-C., soit La Tène B.

Parmi les formes basses, on trouve une jatte à bord rentrant de type F à pâte très grossière. Il s'agit d'une jatte profonde et à carène haute. Le col est lissé et le reste de la paroi sommairement égalisé (Fig. 1 n°2)

2.2. Céramique fine

Jatte à paroi incurvée de type C (Fig. 1 n°3). Il s'agit d'une céramique modelée ayant subi une finition au tour lent. La pâte est homogène et fine, la cuisson est typique des cuissons en sandwitch alternant des phases de réduction et d'oxydation, pour se terminer par une réduction de surface. L'ensemble est soigneusement lissé.
12 tessons se rapportent à la partie basse d'une grande jatte montée sur piédouche (Fig. 1 n° 4). Ce type de pied peut appartenir au type de jatte précédent. Il s'agit d'une céramique modelée, fine, très micacée.
Jatte à encolure cylindrique (Fig. 1 n°5). Il s'agit d'un vase vraisemblablement tourné ou fini au tour lent, à cuisson oxydante et réduction de surface. La pâte est mi-fine à fine, très micacée, Le dégraissant quartzeux est très fin. L'ensemble du tesson est soigneusement lissé. Ces jattes ont un col rectiligne, peu élevé dans le cas présent, muni d'une forte lèvre déjetée vers l'extérieur.

3. Conclusion

Pour modeste qu'il soit, cet ensemble est très homogène et trouve des correspondances parmi les sites de La Tène B connus en Limagne.

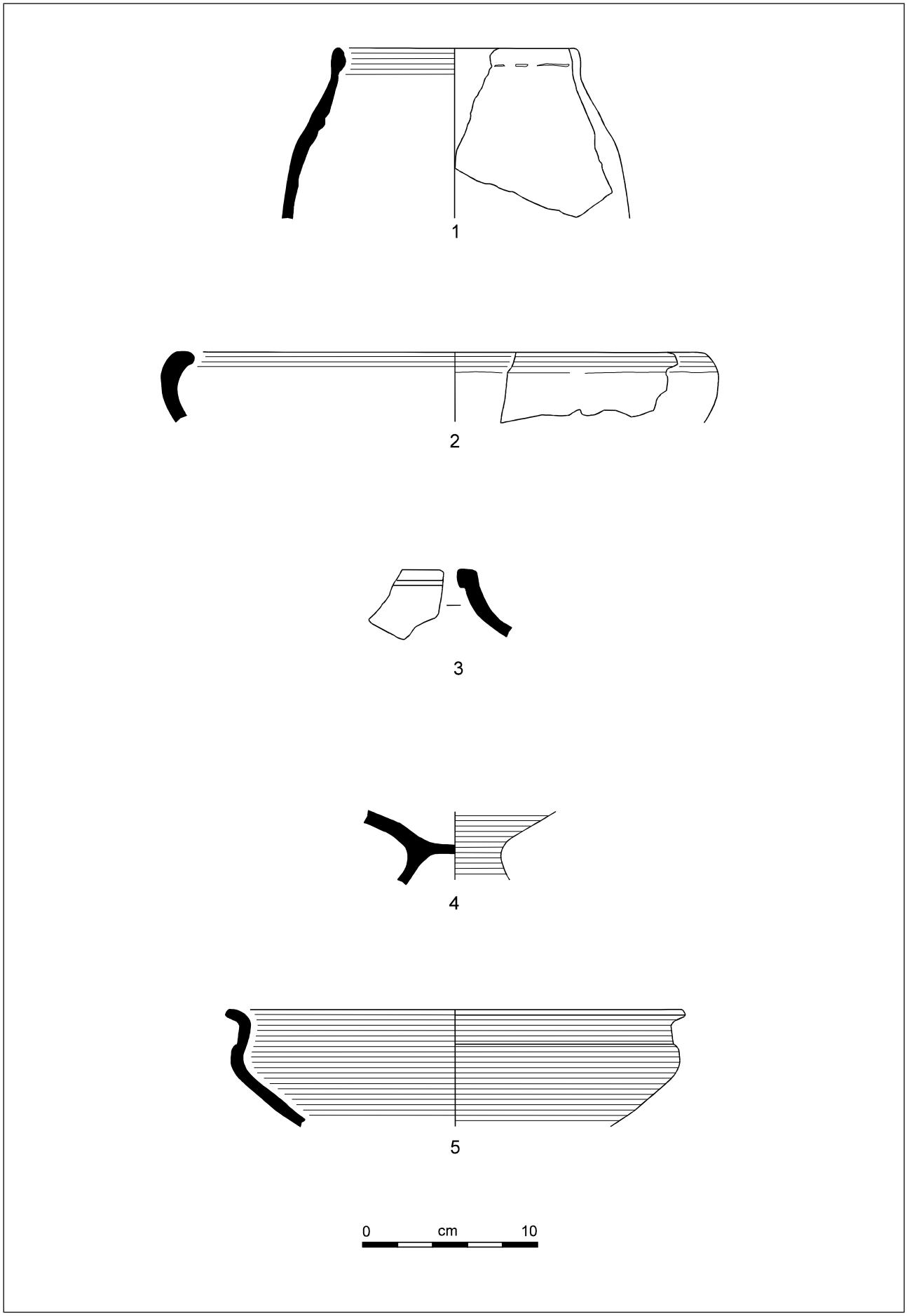

Fig. 1 : céramique grossière modelée (1), céramique fine modelée (2-4) et céramique fine finie au tour (éch. 1/3).

Le "tumulus" de Celles à Neussargues (Cantal)

Lionel Izac-Imbert

1. Présentation générale

1.1. Localisation du site

Le site étudié se trouve à environ 500 m. au sud-ouest de la gare de Neussargues (Cantal) et son altitude est de 858 mètres.

Le contexte immédiatement à proximité du site de Celles a peu évolué depuis la découverte du site qui n'a pas été touché par les extensions urbaines du bourg de Neussargues. La description qu'en fait J.-B. Delort, en 1903, reste donc parfaitement valable : *il domine la vallée et la gare de Neussargues, presque en face des Cuzers*[1].

L'ensemble des sites archéologiques reconnus autour du site font l'objet d'une prospection inventaire depuis 1999 (responsable Lionel Izac-Imbert).

1.2. Contexte géologique

Les chercheurs du début du siècle se sont intéressés au contexte géologique du site qui est *érigé sur une petite plate-forme morainique* (Delort 1903) sur la rive droite de la vallée de l'Allagnon.

La position topographique du site et son insertion dans la dynamique glaciaire et post-glaciaire de la vallée de l'Allagnon doit faire l'objet en 2000 d'une étude par J.-F. Heil (conservateur du museum des volcans à Aurillac). Il s'agira de reprendre les études et observations géologiques anciennes, dont celles de Pagès-Allary, et de mettre à profit la réouverture des sondages archéologiques anciens pour compléter la lecture de la séquence sur le plan géomorphologique.

1.3. Un axe hydrographique : la vallée de l'Allagnon

La vallée de l'Allagnon a constitué, à toutes les époques, tout au long des ses 80 km. de parcours depuis le Plomb du Cantal jusqu'à sa confluence avec l'Allier, un axe de circulation et d'échanges privilégié orienté sud-ouest / nord-est. Dès le début du siècle, la dimension géopolitique que revêt ce segment de vallée, notamment durant le deuxième âge du Fer a été souligné par les érudits de l'époque. On se place cependant, alors, dans une perspective résolument migrationniste avec l'arrivée de peuplades celtes venues d'Europe centrale pour coloniser les terres auvergnates et, en particulier, le territoire cantalien : *c'est par la même vallée sans doute qu'arrivèrent les Gaulois de l'époque de la Tène* (Delort 1903).

L'année 2000 sera consacrée à la réalisation d'un inventaire des sites laténiens reconnus, essentiellement par voie de prospections pédestres (travaux de A. Vinatié) sur ce transect naturel afin de dresser une première esquisse de l'état des connaissances.

1.4. Implantation du site

L'implantation du site de Celles pose d'emblée un certain nombre de questionnements quant à son identification exacte. En effet, la disposition topographique générale du site se révèle assez atypique notamment si l'on songe à un site tumulaire. La très grande majorité des sites tumulaires protohistoriques est caractérisée par des implantations de sommet de plateau ou de versant bien exposés dans des positions topographiques très souvent dominantes vis-à-vis du paysage environnant. Or, force est de constater que le site de Celles n'entre pas dans ce schéma pourtant largement validé depuis plusieurs décennies. On peut, en la matière, toujours imaginer un *unicum*. L'ambiguïté tient également au fait que le site se présente, de prime abord, plus comme un site fortifié en terre (type motte) dans son dispositif d'occupation finale, à savoir dans son dernier état d'occupation tel qu'il nous apparaît aujourd'hui. J.-B. Delort, par exemple (Delort 1903) attribue ce type de site aux *gaulois qui érigèrent sur la rive droite de l'Allagnon ces imposantes mottes tumulaires dont l'une vient d'être l'objet des fouilles importantes de la part d'un habitant de Murat, qui sait utilement et agréablement faire usage des dons que dame Nature et la fortune lui ont départies*.

Cette double identification amène les archéologues de l'époque à utiliser un néologisme archéologique, puisque selon J.-B. Delort (Delort 1903), il s'agit d'*une motte tumulaire, sur laquelle ont poussé toutes les essences constitutives de nos forêts cantaliennes*.

L'année 2000 (automne) sera consacrée à la reprise des interventions de terrain sur le site afin de tenter de compléter les observations de Pagès-Allary et de préciser les différentes phases d'occupation du site durant la Protohistoire mais également les périodes historiques. Une attention particulière sera portée aux différentes structures et aménagements connexes repérées à proximité du lieu d'implantation des tranchées de Pagès-Allary : cases médiévales, fossé d'enceinte, source.

[1] Site paléolithique de la rive gauche de l'Allagon découvert en 1879.

2. Historique des recherches

2.1. Un érudit cantalien du début du siècle : J. Pagès-Allary

2.1.2. un archéologue précurseur

Pagès-Allary s'impose tout d'abord comme un chercheur, dans une acception très large, assez en avance sur son temps. Ainsi, on perçoit dans son approche des sites archéologiques une méthode faisant appel à ce que l'on appellerait aujourd'hui une certaine forme d'interdisciplinarité. En ce sens, il ne déroge pas à cette génération d'érudits qui à partir de la fin du XIXe siècle donne une nouvelle impulsion à la recherche archéologique nationale soit sous forme d'inventaires exhaustifs très minutieux et très documentés (travaux de la commission des enceintes de la Société Préhistorique française) soit en joignant la plume et la pioche par l'exploration systématique de sites archéologiques toutes périodes confondues. Pagès-Allary correspond assez bien à ce « portrait robot » tant par ces travaux de prospections pédestres diachroniques (sites préhistoriques, sites protohistoriques de hauteur et tumuli, sites gaulois et gallo-romains, sites de l'antiquité tardive et médiévaux) que par les fouilles qu'il a pu multiplier (Chastel-sur-Murat, Celles). Concernant la période dite gauloise, il faut également replacer cette activité archéologique foisonnante dans le cadre du vaste mouvement de «celtomanie» qui gagne l'Europe centrale et occidentale à partir de la seconde moitié du XIXe siècle et, en particulier, la France où nous citons pour mémoire les nombreuses recherches impulsées à l'initiative de l'empereur Napoléon III qui rédige son histoire de Jules César.

Mais au-delà de cette approche mêlant analyse naturaliste, archéologique et historique, les travaux de Pagès-Allary se distinguent par l'intérêt qu'il a pu porter à des catégories de mobiliers archéologiques comme la céramique, le mobilier métallique ou les instruments de mouture à une époque où ces objets sont souvent peu étudiés ou uniquement à travers les pièces exceptionnelles.

Une telle approche est tout à fait originale dans le paysage archéologique d'un XIXe siècle finissant, à tel point que les milieux scientifiques de l'époque, il est vrai prompts à la controverse et à la polémique enflammée faisant appel à une élégante rhétorique, ont attaqué, tantôt à fleurets mouchetés, tantôt de manière plus virulente les résultats produits et présentés par Pagès-Allary devant les différentes académies et sociétés savantes de l'époque. Ainsi, dans ce climat d'émulation scientifique, les communications scientifiques prennent souvent des allures de plaidoyer, comme lorsque Pagès-Allary discourt, en 1909, à Lille, devant l'association pour l'avancement des sciences *de la valeur chronologique des tessons de poteries dans les fouilles préhistoriques* (Pagès-Allary 1910). On ressent là, en filigrane, la vieille querelle des préhistoriens et des classiques, les premiers privilégiant l'étude du silex mais peut-être, au-delà, une réelle volonté intellectuelle de rééquilibrage dans l'approche des sites archéologiques puisque — à ces yeux — *les belles collections de silex sont abondantes, tandis que celles de tessons manquent* (Pagès-Allary 1910).

2.2. Les premières campagnes de fouilles sur le site

2.2.1. Une approche résolument moderne

Pagès-Allarry intègre - de manière systématique - les problématiques d'ordre géologique dans sa lecture des sites archéologiques. A Celles, il n'analyse donc pas le site archéologique comme un isolat, mais le replace dans une perspective naturaliste bien plus large, en l'occurrence, la dynamique de formation de la vallée de l'Allagnon et sa périphérie.

Pagès-Allary fait dresser, très rapidement, un levée topographique du site, fait suffisamment rare pour les fouilles de cette époque pour être noté (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903). Ce relevé topographique[2] réalisé par un ingénieur topographe de Limoges (M. Leymarie) permet de disposer d'un plan en courbes de niveaux (et points altimétriques), à l'échelle du 1/2000ème, avec report d'un chemin d'exploitation forestière, d'un élément de parcellaire (mur) ainsi que du plan d'implantation des deux tranchées de sondages exploratoires réalisées à l'initiative de Pagès-Allary. De plus, une série de relevés des coupes stratigraphiques dégagées par le creusement des deux grandes tranchées perpendiculaires est réalisée par MM. Déjammet et Goud (ibid.).

On notera que l'intérêt manifesté par Pagès-Allary pour l'étude des mobiliers archéologiques et, notamment la céramique, ne l'empêche pas de s'intéresser aux données issues de l'étude de la stratigraphie. Aussi, et - encore une fois - on soulignera l'aspect novateur de sa démarche, réalise-t-il une véritable analyse stratigraphique en montrant les limites de la méthode. A ce titre, il intègre dans sa réflexion une approche taphonomique des processus de sédimentation et de conservation différentielle qu'il constate sur les sites archéologiques *: après la stratigraphie, toujours difficile, quand elle est possible ! (car souvent l'homme, les animaux fouilleurs, les éboulis, glissements, remplissages et inondations ont à plusieurs reprises remanié le terrain)* (Pagès-Allary 1910).

Le mobilier archéologique, et la céramique en premier lieu, sont pour lui un critère déterminant dans la compréhension d'un site archéologique. Il distingue, dans sa démarche analytique 6 phases d'examen macro et microscopiques (Pagès-Allary 1910) qui ne cessent d'étonner lorsque l'on connaît l'état de la recherche pour des sites comparables, même à l'échelle européenne, il s'agit :

- 1° de *la cuisson*,

[2] original conservé au musée d'art et d'archéologie d'Aurillac.

- 2° du *mode de fabrication*,
- 3° des *formes et du galbe*,
- 4° des *dessins et ornementations , cols, bords, fonds et moulures*,
- 5° des *dimensions*,
- 6° de *la nature et de la composition de la pâte .*

La série de mobilier céramique de Celles correspond, dans la nomenclature définie par Pagès-Allary, dans le type gaulois à une cuisson à un degré *assez cuit*. (Pagès-Allary 1910). Pour son dernier critère d'analyse, à savoir l'analyse de la pâte, Pagès-Allary se montre étonnamment moderne dans son approche lorsqu'il déclare : *je ne fais rentrer l'étude et composition de la pâte des poteries qu'en dernière ligne. — Car c'est une observation de contrôle, plus importante pour la provenance que pour la chronologie de la poterie [...] à une même époque la pâte d'un vase était fine ou grossière, suivant l'usage auquel on destinait la poterie*. Les études physico-chimiques de pâtes les plus récentes réalisées aussi bien sur des productions de céramique commune, sur des productions plus élaborées comme - par exemple - les productions de céramique peinte ou bien les amphores italiques montrent l'extrême variabilité des productions, la multiplication des ateliers de production, la coexistence de productions de qualités variées au sein d'un même atelier ainsi que le caractère souvent très local des sources d'approvisionnement en argile.

D'un point de vue strictement technologique, Pagès-Allary constate les variations d'aspect de surface selon les type de cuisson et les types d'argile mais également reconnaît l'utilisation de grains de quartz comme dégraissant ainsi que l'extrême diversité des approvisionnements en argile (Pagès-Allary 1910). En tout cela, il décline une méthode d'analyse technologique parfaitement raisonnée en s'appuyant tant sur ses connaissances géologiques (différents types d'argile, composition, granulométrie, plasticité, etc.) que sur sa curiosité pour les aspects techniques du mode de fabrication des vases (tournage, finitions, etc.).

L'ensemble de ces précisions méthodologiques nous garantit, à priori, un prélèvement quasi-exhaustif de l'ensemble des artefacts issus de la fouille sans pré-tri sélectif. La qualité des relations de fouilles, des relevés stratigraphiques et des dessins du mobilier issu de la fouille permet d'appréhender cet ensemble avec toutes les réserves d'usage en regard d'une fouille réalisé selon des méthode anciennes, reflet d'une étape dans l'histoire de la recherche archéologique, mais - en l'occurrence - menée dans des conditions et selon des modes opératoires proches de ce que l'on est en droit d'attendre d'une fouille archéologique contemporaine. Ainsi, selon J.-B. Delort, *à Celles, M. Pagès l'a très bien compris et n'a laissé perdre aucun tesson* (Delort 1903).

2.2.2. Circonstances de la découverte

Le site se présentait, au début du siècle, dans un secteur boisé et selon J.-B. Delort (Delort 1903), *ne mesure pas moins de vingt mètres de diamètre*. Les inventeurs du site décrive ainsi son aspect lors de la découverte : *sa forme est plutôt ovoïde que circulaire, ses deux axes mesurant, le plus grand 25 mètres et l'autre 20 mètres. Sa hauteur ne dépasse pas actuellement 1^{m},80* (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

J.-B. Delort (ibidem) décrit les circonstances de la découverte : *Cet heureux fouilleur, M. Pagès-Allary, était à la recherche des richesses minéralogiques de la vallée, lorsque sa bonne étoile l'a fait tomber sur une sépulture du plus haut intérêt pour l'étude de l'histoire locale et de l'anthropologie en général*.

Selon Delort, c'est donc à l'occasion d'une prospection géologique que Pagès-Allary aurait repéré le site de Celles. Le propriétaire du bois de Celles était, à cette époque, monsieur Delort-Pechaud (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

2.2.3. Premiers résultats stratigraphiques

L'étude fine des différentes séquences stratigraphiques (deux grandes coupes sagitales au travers du site) sera réalisée en 2000 et menée en parallèle avec la reprise des observations de terrain. En effet, les documents originaux de fouilles (coupes stratigraphiques aquarellées) de très grande qualité et précision graphique[3], permettront, à priori, d'analyser la lecture du terrain faite par Pagès-Allary en la comparant avec notre propre approche stratigraphique.

2.2.4. Le mobilier archéologique et son traitement

Au delà des aspects taphonomiques liés aux bouleversements du sous-sol induits par des actions mécaniques d'origine variée (érosion naturelle, action anthropique, travail des animaux fouisseurs), l'analyse de Pagès-Allary porte également sur la variabilité de conservation des différentes catégories de mobilier et sur leur représentativité en tant que marqueur culturel ou chronologique lorsque leur présence ou leur absence est attestée au sein d'un assemblage archéologique. Aussi, selon lui, non seulement *un tesson [...] à cause de sa non valeur non utilisable, n'a pas eu les mêmes risques d'être transporté, donc est en place pour dater : une fouille , le point où il a servi, avant rupture du vase dont il reste témoin, surtout s'il est abondant, et si on peut reconstituer partie de la poterie. Il remplace la stratigraphie qu'on ne peut pas souvent faire exactement. Il est alors supérieur à tous les objets (fibules, bracelets, silex, monnaies, armes), dont la valeur utilisable a pu motiver le déplacement pour réutilisation, avant que nous les retrouvions dans nos fouilles* (Pagès-Allary 1910).

[3] conservées au musée d'art et d'archéologie d'Aurillac.

Du point de vue méthodologique, on soulignera la rigueur méthodologique de Pagès-Allary qui nous garantit, à priori, de disposer, fait assez rare pour l'époque, de l'intégralité des artefacts prélevés par les ouvriers de fouille, y compris certains éléments assez ténus. C'est ce qu'il résume dans ses *Moyens de classification des tessons du cantal, (et sans doute de la France) en six périodes* (Pagès-Allary 1910) où il précise les modalités pratiques de son étude : *il est indispensable de ramasser précieusement* ***tous les tessons de poterie****, avec autant et plus de soins que les silex et autres objets déterminatifs, car avec eux, après lavage et séchage soignés ; il est toujours possible de distinguer et classer chronologiquement sur tables, les différentes époques de la civilisation, de l'évolution*. Si l'on fait abstraction d'un arrière plan intellectuel très orienté vers un positivisme directement issue de la philosophie d'Auguste Comte, on ne peut que constater que Pagès-Allary édicte là des principes méthodologiques de traitement du mobilier céramique qui ne sont pas fondamentalement très éloignés des pratiques actuelles de décompte et de tri du mobilier céramique...

2.2.5. Analyse et interprétation

Pagès-Allary réalise, après lavage des tessons de céramique, un recollage soigneux ainsi qu'une restauration des vases : *aussi aura-t-il finalement la satisfaction de voir plusieurs grandes urnes restituées par ses soins patients* (Delort 1903).

La datation du site a, quasiment dès les premières conclusions formulées suite aux fouilles de Pagès-Allary, été rattachée au deuxième âge du fer et, plus précisément, à La Tène finale : ainsi, J. Déchelette rattache-t-il l'horizon chronologique du site *à l'époque de La Tène et même sa subdivision chronologique la plus récente, c'est à dire à La Tène III* (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

2.3. La postérité du site

2.3.1. Une référence pour le monde de la recherche celtique du début du siècle

Dès la découverte du site de Celles, Pagès-Allary va faire part de sa découverte à tout ce que le monde de la recherche archéologique de l'époque compte comme grand noms : J. Déchelette en premier lieu mais également Salomon Reinach ou H. Kasser au Bern Historisch Museum. Inlassablement, comme en témoigne l'importante correspondance[4] qu'il a entretenu à l'époque avec ces conservateurs de grandes musées européens, Pagès-Allary va questionner, interroger, demander des information, tenter de croiser des informations, essayer d'établir des comparaison entre le site de Celles, le mobilier qu'il y a découvert et d'autres sites à l'échelle de l'Europe celtique.

En outre, à cette époque, Pagès-Allary n'est pas le seul archéologue cantalien à s'intéresser à ce que nous englobons aujourd'hui sous le terme de Protohistoire : il ne faut pas oublier que, à la même époque, J.-B. Delort réalise une série de découvertes importantes en explorant bon nombre de tumuli de la planèze de Saint-Flour et, notamment, le tumulus de Saint-Georges-de-Mons et sa sépulture privilégiée (épée en fer avec pommeau de bronze incrusté de fer, brassards en bronze, etc.).

Dés 1903, le dossier est directement pris en main par J. Déchelette qui rédige le premier article de synthèse publié sur le site à l'aide des plans et procès-verbaux de fouilles, dressés méthodiquement par MM. Pagès-Allary et Antoine Lauby, ce *commentaire archéologique de la trouvaille* ayant *été confié par l'inventeur* du site de Celles (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

2.3.2. La « controverse de Celles »

Un des premiers points d'achoppements qui a cristallisé ce que l'on peut qualifier de « controverse de Celles » tient à l'interprétation unique et monobloc donnée par les fouilleurs du XIXème siècle de la nature du site, à savoir un tumulus, rapporté à un segment chronologique précis, le deuxième âge du Fer, période durant laquelle ce type de monument funéraire est censé avoir disparu au profit d'autres types de dispositifs. Cette apparente distorsion qui ferait du site de Celles un *unicum* en tant que « sépulture tumulaire du deuxième âge du fer » n'a cessé d'alimenté les controverses et les réserves portées sur la validité des données issues de la fouille de Pagès-Allary. Dès 1903, J. Déchelette constatait l'aspect isolé et étonnant du site de Celles et écrivait : *Il semblait que contrairement à ce qui s'est passé en Bourgogne et dans la plupart des régions de l'Europe centrale [...], la coutume d'élever des tertres funéraires eût complètement disparu chez les Arvernes en même temps que la culture du premier âge du fer. La découverte dont nous allons parler* (fouille de Celles) *indique que, jusqu'à une époque peu antérieure à la conquête romaine, ce peuple a continué* - ***sans doute exceptionnellement, il est vrai*** - *à élever des tumulus* (Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903).

3. Nouvelle analyse des données archéologiques de terrain (année 2000)

3.1. Le contexte géologique

3.2. Analyse topographique du site

3.3. Reprise des recherche de terrain

[4] De nombreux courriers de Pagès-Allary avec les milieux archéologiques sont conservés dans les fonds documentaires du musée d'art et d'archéologie J.-B. Rames à Aurillac, du musée J. Déchelette à Roanne et du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

4. Nouvelle analyse des assemblages de mobilier

4.1. Validité de la notion d'ensemble clos

Le mobilier issu des fouilles du site de Celles a fait l'objet d'une série de dons au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye :

- A partir de 1903, Pagès-Allary commence à expédier une série d'objets originaux et un moulage des vases trouvés à Celles . Il s'agit notamment du *moulage d'un grand vase découvert en morceaux par M. Pagès-Allary de Murat (Cantal) dans le tumulus de Celles. M. Pagès, en mars 1903, a envoyé à Saint-Germain-en-Laye les fragments d'un vase et, en outre, les morceaux inutilisables de quatre autre vases en terre noire du même tumulus. On renvoie à M. Pagès le vase restauré, dont M. Champion à fait un dessin pour M. Déchelette* (903.127 - 49 438). En outre, Pagès-Allary, dès cette époque, en 1903, réalise un don de mobilier archéologique, il s'agit d'un *lot de fragments de poterie noire découverts à Joursac, à 2 kil. de Neussargues, (Cantal, arrt de Murat).* L'inventaire du MAN. précise qu'ils *ont été trouvés sur l'emplacement d'une villa où on a recueilli une fibule type de La Tène II* (903.232 - 49 541).

- En 1904, Pagès-Allary expédie au MAN (904.361 à 388) un premier lot d'objets de Celles. L'inventaire du Man de 1904, mentionne que des *originaux* [ont été] *apportés par M. Pagès-Allary le 18 novembre 1904 à fin de restauration et de moulage. Les originaux mêmes ont été donnés en juillet 1905*.

- En effet, en juillet 1905, suite à une exposition réalisée au petit Palais, à Paris, qui présentait les résultats des fouilles de Celles, Pagès-Allary fait don des objets originaux en fer ainsi que les vases (905.78 et 905.81 à 91). L'inventaire du MAN livre la liste suivante :

- un *instrument en fer à forer le cuir* (?) (50.141),
- un *couteau en fer à deux rivets (ibid.* ***presque au même endroit****, comme le reste)* (50.142),
- *deux instruments du genre râpe et couerine, dont un coudé* (50.143),
- *couteau en fer à pied (instrument de sellier ?)* (50.144),
- *couteau en forme de crochet, à deux rivets* (50.145),
- *compas en fer* (50.146),
- *hache en fer avec clou formant rivet* (50.147),
- *faucille en fer* (50.148),
- *petite scie à métaux (?) ou à os* (50.149),
- *griffe à tracer (à piquer)* (50.150),
- *scie à double dentelure* (50.151),
- un *marteau de bourrelier en fer* (50. 152),
- un *grand couteau de fer* (*lime*[5]) (50.153),
- une *pointe de lance avec bout orné* (50.154),
- une *lime carrée* (50.155),
- une *douille en fer* (50.156),
- *deux outils à douilles* (50.157),
- un *petit poinçon à forer* (50.158),
- *deux gouges en fer* (50.159),
- *deux petits ciseaux* (50.160),
- *cinq petites allènes* (50.161),
- *deux morceaux* (50.162),
- *deux bandes de fer, l'une formée, l'autre ouvertes* (50.163),
- *deux clavettes* (50.164),
- *trois anneaux de bronze avec deux appliques* (50.165),
- *deux fragments d'umbo* (50.166),
- *deux fusaïoles en terre cuite* (50.167).

Une mention manuscrite portée sur l'inventaire du MAN précise qu'*on a trouvé en même temps quelques débris d'ivoire*.

- *vase en forme de terrine* (50.254),
- *vase de terre rouge très fine, en forme de gobelet, avec petites écailles comme décoration*[6] (50.255),
- *deux meules en pierre de Volvic* (50.256),
- *un grand vase noir* (50.257),
- *deux terrines* (50.258),
- *quatre petits vases* (50.259),
- *vase noir à ornements incisés* (50.260),
- *vase en forme de coupe* (50.261),
- *vase avec filet en relief sur le col* (50.262),

[5] mention manuscrite (postérieure ?) portée sur l'inventaire du Man.

[6] attribution érronée, le vase vient en fait du site de Laval (commune de Joursac)

- *trois vases* (50.263),
- *vase de forme cylindrique* (50.254).

- en 1920, Pagès-Allary, quelques 15 ans après ses premiers dons, lègue au MAN un *poignard en fer* issu de la fouille de Celles (920.1026 - 66 136), *en souvenir de la cérémonie susdite* (exposition au petit Palais ?).

L'ensemble des vases a fait l'objet de restaurations au début du siècle : la totalité des vases de Celles est donc entièrement plâtrée et gazée, ce qui a pour effet d'handicaper le comptage des fragments et la perception précise des profils.

4.2. Le mobilier céramique

En 1999, l'ensemble du mobilier céramique a été étudié :comptage, détermination typologique et technologique (Fig. 1 à Fig. 5) et dessiné au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye et au Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac. En 2000, ce mobilier fera l'objet d'une notice de synthèse réalisée à partir des données anciennes et récentes. Elle sera harmonisée et réalisée en fonction du protocole de comptage et de détermination qui sera précisé et mis en oeuvre, dans le courant de l'année 2000, via le PCR.

4.3. Le mobilier métallique

En 2000, la reprise de l'étude de l'ensemble du mobilier métallique sera réalisée par J.-P. Guillaumet (CNRS) qui sera également étroitement associé aux travaux de terrain. Cette étude portera sur trois grandes catégories de mobilier :

4.3.1. L'armement
4.3.2. L'outillage
4.3.3. Autres mobiliers

4.4. Autres types de mobiliers

4.4.1.Instrument de mouture

La meule prélevée lors de la fouille de Pagès-Allary est en cours de recherche dans les réserves du MAN. Une copie de cet objet aurait été réalisée et conservée par le musée des ATP. En 2000, nous avons bon espoir de retrouver et de pouvoir étudier cet élément.

4.4.2. Instruments d'affutage

Les éléments d'affûtage (aiguisoirs) semblent avoir disparus et ne pourront être étudiés, sauf « redécouverte » dans une des réserves des musées concernés, que d'après les illustrations anciennes. Cette étude sera sans doute réalisée concomitamment avec l'étude du mobilier métallique.

4.4.3. Instruments de filature

Les deux fusaïoles conservés au MAN ainsi que les pesons uniquement connus par les illustrations de l'époque feront l'objet d'une étude, en 2000. Elle pourrait être confiée à Fabienne Ménard (doctorante, Paris) qui travaille sur cette thématique dans une perspective diachronique et techno-typologique.

Conclusion

En conclusion, le travail à réaliser dans le cadre du PCR pour l'année 2000 s'articulera autour des deux axes de recherche suivants :

- le dépouillement exhaustif de l'ensemble de la correspondance (recueillie en 1999) entretenue entre Pagès-Allary et les milieux de la recherche archéologique,
- la reprise des opérations de terrain afin de valider tout ou partie des observations et des conclusions de Pagès-Allary.

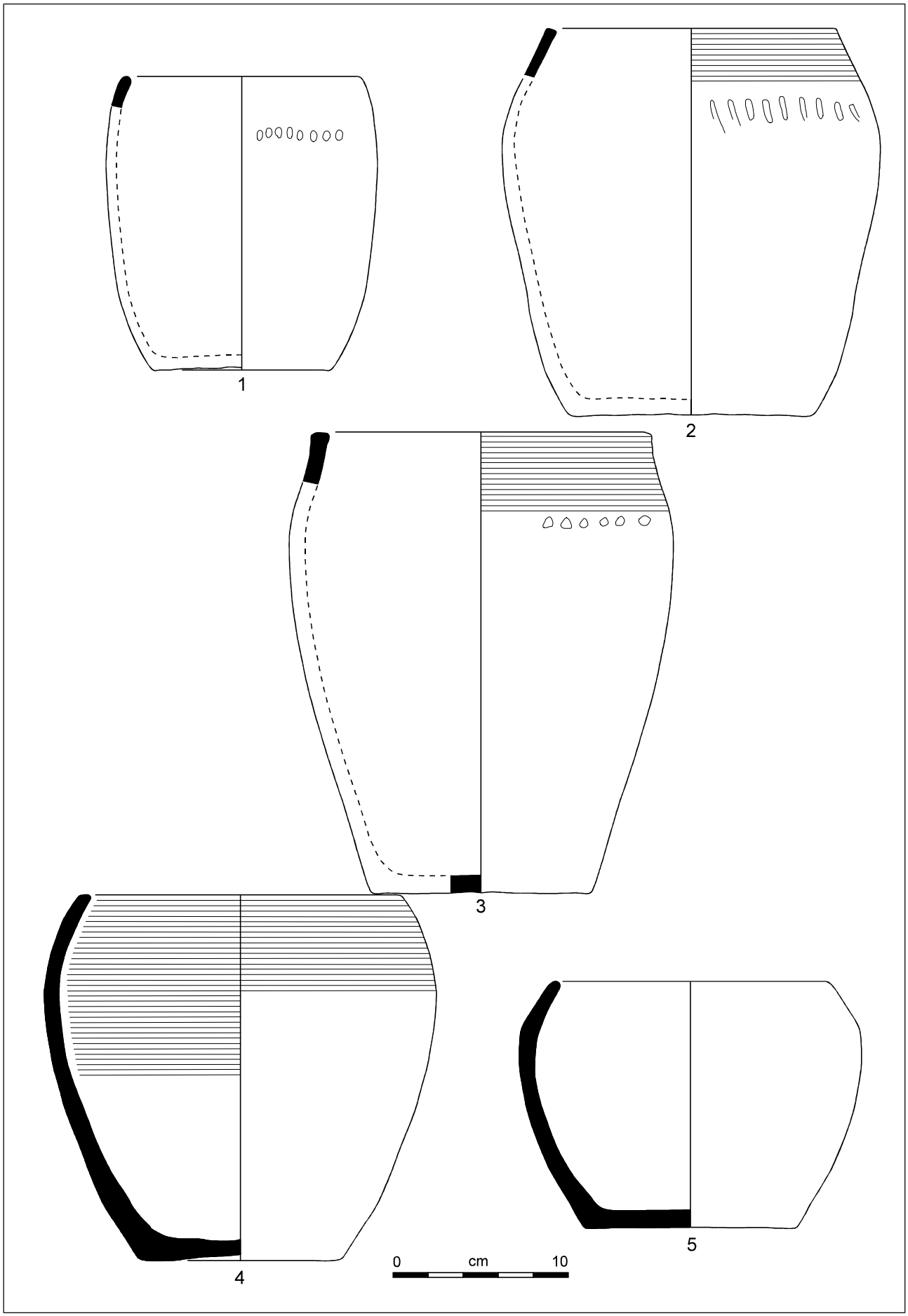

Fig. 1 : céramique fine modelée (éch. 1/3). Pointillé : la restauration au plâtre ne permet pas d'effectuer la mesure de l'épaisseur des parois.

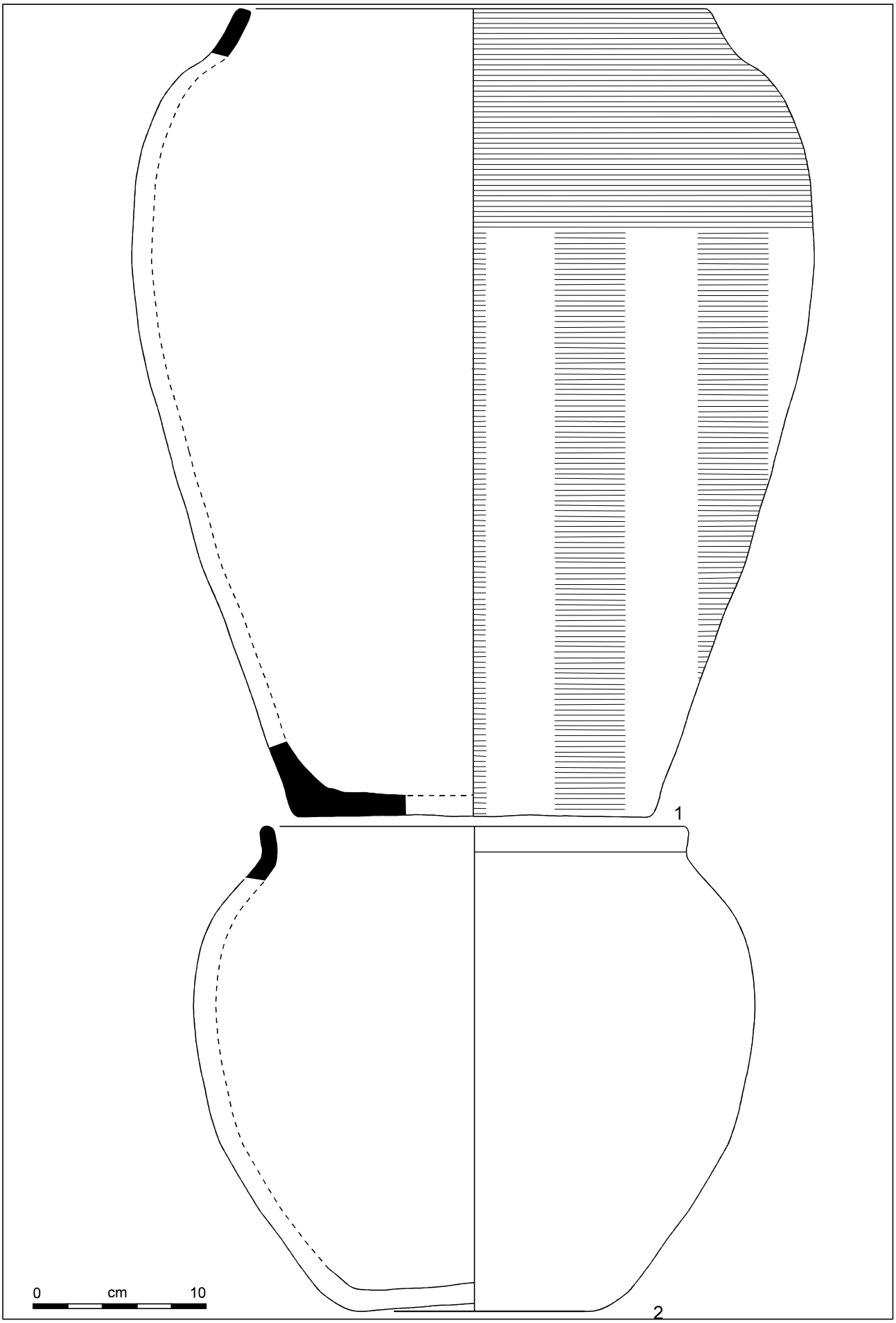

Fig. 2 : céramique fine modelée (éch. 1/3). Pointillé : mesure de l'épaisseur des parois impossible.

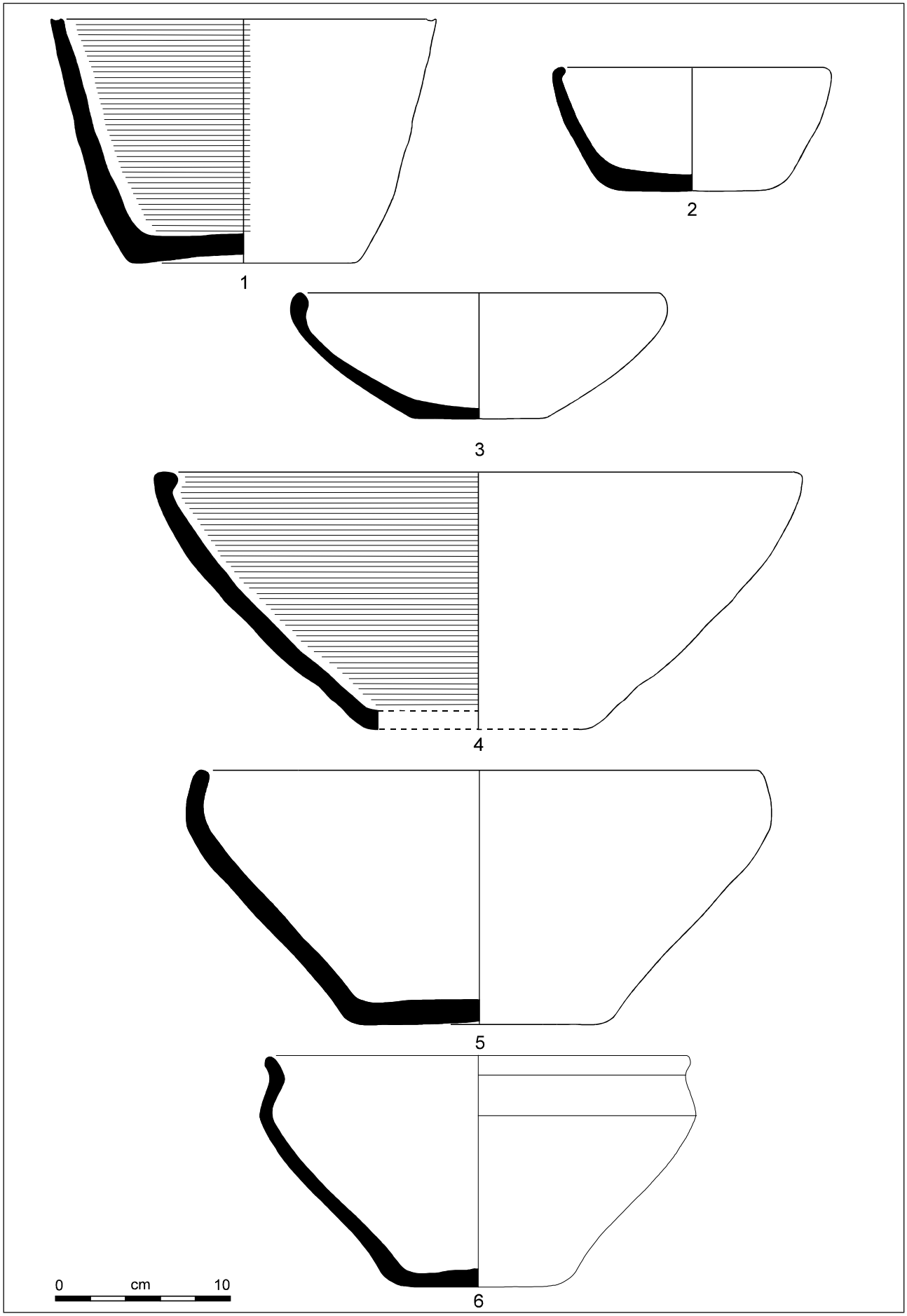

Fig. 3 : céramique fine modelée (éch. 1/3).

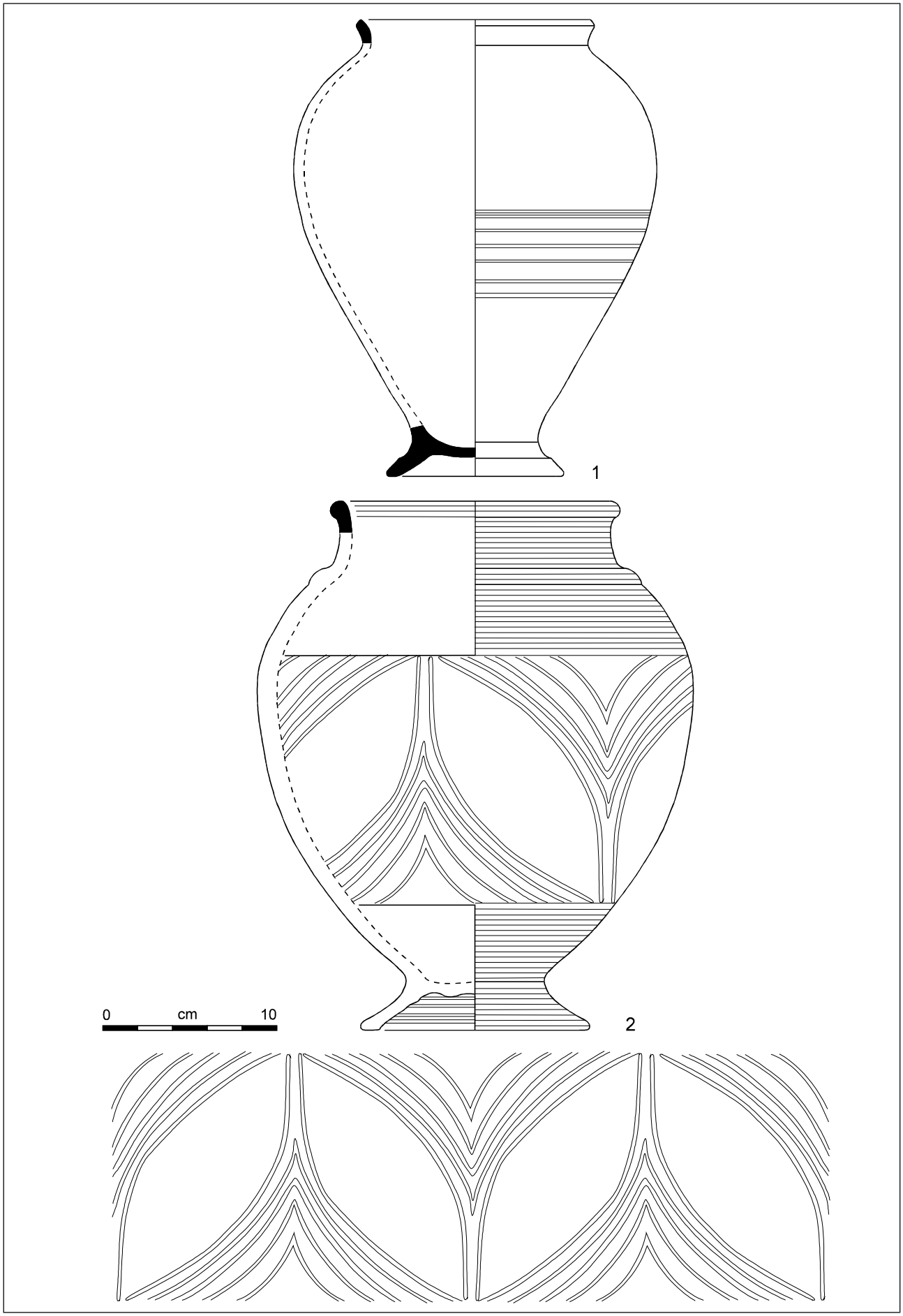

Fig. 4 : céramique fine tournée (éch. 1/3). Pointillé : la restauration au plâtre ne permet pas d'effectuer la mesure de l'épaisseur des parois.

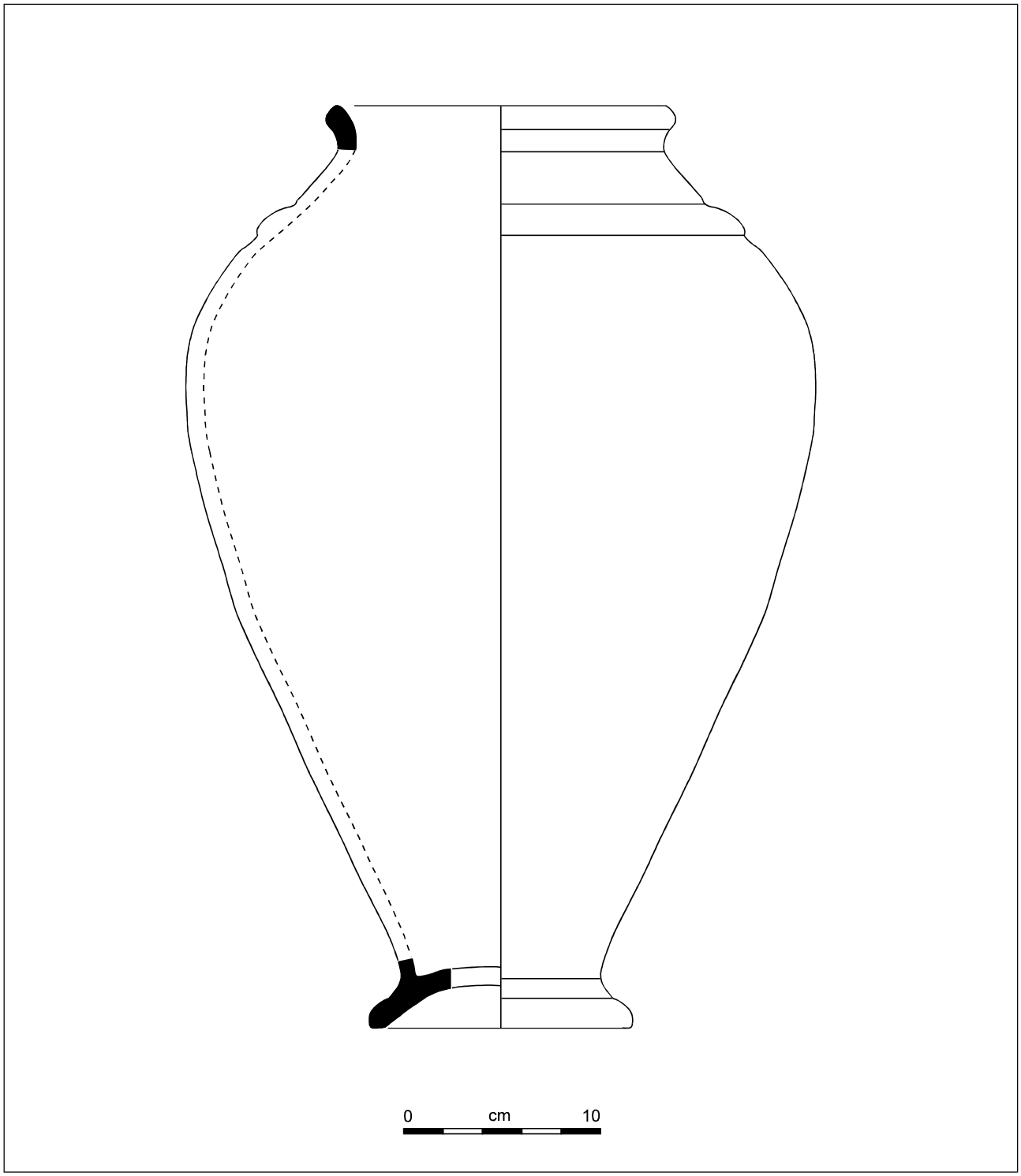

Fig. 5 : céramique fine tournée peinte (éch. 1/3). Pointillé : la restauration au plâtre ne permet pas d'effectuer la mesure de l'épaisseur des parois. Le décor n'est pas figuré.

Le fossé 12/13 du site de "La Grande Borne" à Clermont-Ferrand (Puy-de Dôme)

Vincent Guichard et Lionel Orengo

Nature de l'opération : fouille programmée de 1973 à 1981 ICAF : 63 113 17 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND
Pseudonyme : AULNAT
Toponyme : La Grande Borne
Lambert : X = 663,235 Y = 86,960 Zone 2
Responsable de la fouille: John COLLIS
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique et monnaie), Lionel ORENGO (petit mobilier) avec la collaboration de Franck PERRIN

1. Le site

Le site de La Grande Borne (encore désigné sous les noms d'Aulnat "Gandaillat" ou de "Beaulieu" ou du "Puy de la Poix") fut repéré au début des années 1940. On y mit pour la première fois en évidence en Basse-Auvergne un faciès de mobilier laténien clairement antérieur à celui des oppida du Ier s. avant J.-C. (Hatt 1942). Des suivis de travaux et divers sondages montrent qu'il correspond à une longue frange d'occupation située sur la berge sud de la dépression de Marmilhat, de la zone du confluent de l'Artière et de la Tiretaine, à l'ouest, à l'entrée du village de Lempdes, à l'est, soit sur environ 3km de longueur. Il est en revanche certain que la densité d'occupation n'est pas homogène au sein de cette frange, sans que l'on en discerne le détail.

La fouille la plus importante connue par ce site est celle effectuée entre 1967 et 1982 par R. Périchon, auquel s'est adjoint J. Collis à partir de 1973. Les deux chercheurs ont principalement œuvré sur deux chantiers contiguës de 430 et 300 m^2 (Fig. 1). Ces chantiers ont révélé une stratigraphie importante et des vestiges d'occupation qui s'échelonnent du Néolithique moyen à La Tène finale, ceux des IIIe et IIe s. avant J.-C. étant de loin les plus conséquents. Bien que l'on n'en connaisse toujours pas les limites et la topographie, le site de La Grande Borne s'avère encore aujourd'hui sans comparaison en Basse-Auvergne, malgré la découverte de plusieurs dizaines de sites de La Tène récente. Son originalité tient principalement à l'ancienneté de son occupation (dès la fin de La Tène ancienne), à la densité de ses vestiges et à leur diversité (rejets d'activités domestiques et artisanales ; sépultures ; voirie ; etc.) (Mennessier-Jouannet 1994 : 101-108, avec bibliographie).

2. Le fossé 12/13

Ce fossé a été dégagé sur le chantier de J. Collis ("chantier IV") (Fig. 2). Bien que la surface fouillée soit très réduite, il semble évident que ce fossé signale un des axes structurants du site d'habitat de La Grande Borne. Cet axe est marqué dès la première moitié du IIIe s. avant J.-C. par une cuvette rectiligne (F8) interprétée comme un chemin creux, que longe justement le fossé étudié ici. Le comblement de ce dernier étant semble-t-il plus récent, il faut imaginer qu'il a subi plusieurs curages successifs, qui ont fait disparaître les remplissages les plus anciens, contemporains du chemin. Le prolongement du fossé et du chemin est également perceptible dans le chantier de R. Périchon ("chantier I"), situé à quelques mètres plus au nord (fig. 1). D'autres structures s'alignent parallèlement ou perpendiculairement au même axe, comme les fosses de "métallurgiste" du chantier I (A, B et E ;), caractérisées par de nombreux vestiges de métallurgie du fer (scories et lingots) et datées par R. Périchon de La Tène moyenne. C'est aussi le cas de structures dont le comblement est plus récent : fosse F17 du chantier IV, fosse F34 "à amphores" et fosse K du chantier I). Des inhumations d'adultes ont aussi conservé cet axe puisqu'elles ont été creusées perpendiculairement à celui-ci (tombe 1, imprécisément datée, du chantier IV et sépulture double, datée de La Tène D1, du chantier I).

Le profil du fossé résulte d'ailleurs de recreusements successifs (fig. 3). En plus de son creusement initial (F10), la fouille a en effet révélé trois recreusements ultérieurs (Collis 1983). Les fouilleurs se sont efforcés de distinguer le mobilier issu des différentes phases de remplissage, mais la difficulté de lecture des interfaces de couches dans les terres noires de Limagnes oblige à considérer que cette distinction n'est qu'indicative.

Les deux premières phases de remplissage (F10 et F11) ont livré un mobilier assez peu abondant, qui semble permettre toutefois d'établir un "pont chronologique" entre le chemin F8 et le comblement des recreusements plus tardifs. Ainsi, le fossé F11, le mieux représenté des deux premières phases, comporte, hormis plusieurs fragments d'armes (fragments de fourreaux d'épées, tête de lance), des fragments de fibules identiques à celles du chemin en association avec d'autres fragments de schéma La Tène C. Le troisième état du fossé (F12) a quasiment été effacé par un ultime creusement (F13). Il n'a livré aucun mobilier et ses limites n'étaient perceptibles qu'en de rares endroits. Il en résulte que la quasi-totalité du

mobilier étudié ci-après provient de l'ultime comblement du fossé, de loin le plus riche en mobilier. S'y ajoute une part modeste de mobilier "résiduel" issu des comblements plus anciens.

3. Etude du mobilier

3.1. La céramique

Le mobilier céramique issu du fossé est très abondant (tableau). Il donne donc une excellente image des types et catégories en usage au moment où le fossé fut comblé. On doit aussi signaler que l'abondance de ce mobilier nous a interdit de pratiquer des remontages très poussés.

	céramique indigène					importation			
	Modelée	fine finie au tour et tournée sombre	tournée grise	peinte	**total**	pâte claire calcaire	camp.	autre	**total**
NR	4710	2870	0	25	7605	30	13	2	45
% NR	61,9 %	37,7 %	0 %	0,4 %	100 %	66,7 %	28,9 %	4,4 %	100 %
NMI	382	315	0	4	701	10	7	2	19
% NMI	54,5 %	44,9 %	0 %	0,6 %	100 %	52,6 %	36,8 %	10,5 %	100 %

Tableau : La Grande Borne, fossé 12/13 : données statistiques sur la céramique

On a fait entrer dans la catégorie des "céramiques modelées" deux types de céramique :

- les céramiques grossières résolument montées à la main, dont la finition fait peu usage de la tournette, voire pas du tout ; dans la majorité des cas, les pâtes sont sableuses et cuites suivant un mode primitif.
- des céramiques plus fines cuites en mode réducteur-oxydant, à pâte assez caractéristique, généralement beige (de tonalité parfois verdâtre) et riche en mica et aux surfaces plus ou moins enfumées, qui, bien que finies à la tournette, présentent des traces indubitables de montage à la main au moyen de plaques d'argiles assemblées.

La catégorie des céramiques "finies au tour et tournées sombres" comprend, outre les vases indubitablement montés au tour rapide, une grande quantité de céramique de finition très soignée dont il est fort probable qu'une bonne partie a en fait été montée par plaques assemblées. Cette céramique présente d'ailleurs des caractéristiques de pâte, de forme et de décor similaires à celles des vases sûrement montés par plaques et finis à la tournette.

On note encore que les céramiques à cuisson très contrôlée, oxydante ou réductrice, sont totalement absentes de l'assemblage de céramique indigène.

3.1.1. La céramique modelée

Elle se répartit de façon équitable entre formes hautes (190 ex.) et formes basses (192 ex.).

Dans la catégorie des céramiques grossières, les formes hautes comprennent pour l'essentiel des pots de taille petite ou moyenne (au moins 84 ex. ; Fig. 4 n° 1-10), à ouverture assez resserrée, col court et lèvre évasée simple. Cette série ne présente pas d'homogénéité, contrairement à ce que l'on peut observer dans les ensembles plus récents.

Des vases de plus grande taille (Fig. 5 n° 1-6-), qui, eux aussi, ne forment pas de série homogène, sont à considérer comme les prototypes des vases de stockage dont la forme et la finition se standardisent dès le milieu du IIe s.

Outre quelques vases subcylindriques dont la présence est anecdotique (Fig. 5 n° 7-8), les formes hautes comprennent un vase à anses en œillet (Fig. 5 n° 11) qui est à considérer comme un précurseur des jattes d'Aulnat, typiques de la seconde moitié du IIe s. Notre exemplaire, très grossier, ne possède d'ailleurs pas la pâte et la finition si typiques des jattes d'Aulnat.

La décoration des formes hautes se réduit généralement à une ligne d'impressions à la liaison du col et de la panse, souvent profondes et grossières (dans la tradition de La Tène ancienne), parfois beaucoup plus soignées (par exemple, Fig. 5 n° 2). Les décors couvrants sont exceptionnels (Fig. 5 n° 10).

Les formes basses grossières, assez peu nombreuses (44 ex.) sont toutes des écuelles à bord rentrant (Fig. 6, n° 2-6). Sans être homogène, cette série comporte principalement des récipients assez profonds à lèvre en bourrelet peu marquée. Quelques exemplaires (Fig. 6, n° 1) appartiennent à de très grandes jattes profondes à bord droit et panse extérieure rugueuse, qui traversent avec très peu de changements tout le second Age du Fer.

La catégorie des vases à pâte plus fine finis à la tournette comporte des vases d'assez grande taille résolument montés à la main, apparemment toujours au moyen de plaques assemblées. Outre ce mode de montage, cette catégorie se distingue par une pâte beige fine très micacée et par un répertoire

morphologique et décoratif très répétitif. Autre particularité du montage : les fonds des vases hauts sont très souvent formés d'un disque d'argile rapporté, ce qui indique que les vases étaient montés tête en bas. Les formes hautes les plus typiques sont des vases ovoïdes à ouverture assez large, col court et lèvre éversée simple, large épaulement peu saillant à la liaison du col et de la panse et décor lissé simple sur plusieurs registres (23 ex. ; Fig. 7, n° 3-5). Les formes basses correspondantes de ce service, très nombreuses (52 ex. certains et 96 ex. probables) sont des jattes à bord rentrant moyennement profondes, à lèvre en bourrelet, décor lissé intérieur rayonnant et décor lissé extérieur formé généralement de lignes ondées placées en biais (Fig. 7, n° 7-9 ; Fig. 8 ; Fig. 6, n° 9-11 pour des variantes de forme).

3.1.2. La céramique finie au tour et tournée sombre

Cette catégorie présente une bien plus grande diversité de formes, qui s'explique en partie par la diversité des techniques de montage et de finition qu'elle recouvre. On compte ainsi 95 vases hauts, 60 jattes carénées et 160 jattes à bord rentrant.

Une première série de vases présente de nombreux points communs avec la catégorie des vases finis à la tournette évoquée ci-dessus, tout en présentant un module plus petit et une finition plus soignée : forme, mode de décoration, fonds rapporté (Fig. 10 n° 1, Fig. 11 n° 1-4, Fig. 13 n° 6-7), mais il est possible qu'une partie d'entre eux ait été montée entièrement au tour.

Le reste des vases hauts fins présente une assez grande diversité. Si les vases à raccord col-panse simple sont fréquents (12 ex. ; Fig. 9, n° 1-7), ils sont fréquemment dotés d'une ouverture resserrée et d'un col souligné par un ou plusieurs épaulements (14 ex. ; Fig. 9 n° 8-12, Fig. 10 n° 2), plus rarement au col limité par une baguette, selon une solution qui se développera par la suite (4 ex.). Une bonne part s'entre eux présente une panse pincée à mi-hauteur (Fig. 10 n° 5, Fig. 11 n° 12-13) et un décor lissé, parfois complexe, sur plusieurs registres (Fig. 10 n° 2-5, Fig. 11 n° 7-13). Ces vases, le plus souvent à fond plat, peuvent parfois être doté d'un pied annulaire (16 ex., comprenant aussi des pieds de jattes profil en S ; Fig. 11 n° 5-6, Fig. 14 n° 1-3, 6) ou, plus rarement d'un pied haut creux (13 ex. ; Fig. 14, n° 9-14).

Les jattes à profil en S sont toujours des récipients à pâte fine qui ont subi une très bonne finition. On peut supposer que la plupart ont été entièrement montées au tour rapide. Les variantes de formes sont nombreuses : carène plus ou moins anguleuse, liaison col-panse simple ou soulignée par une baguette (Fig. 12, n° 1-12). Les fonds sont plats (Fig. 12, n° 11-12) ou soulevés (Fig. 14, n° 4-5, 7-8). La paroi interne présente parfois un décor lissé concentrique ou rayonnant.

Les jattes à bord rentrant sont très nombreuses, les exemplaires de petite taille les mieux finis (entièrement tournés ?) se distinguant des exemplaires de plus grande dimension modelés ou finis à la tournette par une lèvre plus allongée et nettement rentrante (Fig. 13, n° 1-13). Il faut noter dans cette série un récipient de forme et de taille exceptionnelles, à panse sinueuse soulignée de baguettes et fond très soulevé (Fig. 13, n° 8).

3.1.3. La céramique peinte

La céramique peinte est très peu représentée, avec seulement 25 tessons et 4 vases (soit 5%). Tous les vases sont tournés et présentent une couleur unie, rouge ou blanche. Les formes représentées sont un vase haut à épaule moulurée, auquel il faut sans doute restituer une pied haut (Fig. 15, n° 1) et plusieurs jattes à profil en S (Fig. 15, n° 2-6).

3.1.4. Les céramiques importées

Elles présentent une certaine diversité.

Les céramiques à pâte claire calcaire sont les plus nombreuses. Il s'agit sans doute d'importations de Marseille ou de sa région. On compte au moins trois cruches à col distinct haut large et lèvre allongée, dont une avec marque peinte (Fig. 16, n° 1-3), appartenant à des types datés des IVe et IIIe s. (Bats, in Py 1993, p. 215-217, types CL-MAS 525 et 546) ; un départ d'anse surélevée appartient à une cruche analogue (CL-MAS 525). On compte encore au moins trois mortiers à lèvre éversée (Fig. 16, n° 4-6 et 8-10), dont la période de production s'étend du IVe au IIe s. (ibid, p. 220, type CL-MAS 633a).

La céramique campanienne ne comprend que des formes attribuables à la campanienne A, et plus précisément au répertoire "ancien" (Fig. 16, n° 16) et "classique" de ces productions. La forme la plus ancienne est la coupe à anses horizontales Lamb. 42B (Fig. 16, n° 16), fabriquée principalement dans le seconde moitié du IIIe s. Les coupes Lamb. 27bc (Fig. 16, n° 14-15 et 17), sont une des formes les plus typiques du répertoire classique qui se met en place à partir de la fin du IIIe s. et qui ne survit pas au-delà du milieu du IIe s. dans le répertoire tardif. L'assiette Lamb. 27B (Fig. 16, n° 13 et peut-être n° 19 —à moins que ce dernier tesson n'appartiennent à une assiette à lèvre à marli Lamb. 36) apparaît à la même époque, mais perdure dans le répertoire tardif. Le bol à anses bifides Lamb. 68 (Fig. 16, n° 22 et sans doute n° 18) est, comme les coupes Lamb. 27bc, typique du répertoire classique.

On doit encore noter un rebord de pichet catalan à pâte grise (Fig. 16, n° 12), dont la diffusion en Gaule couvre le IIIe et le IIe s. dans leur entier. Enfin, un vase modelé à pâte très cuite et col très haut (Fig. 16, n° 11), qui tranche nettement des productions régionales par sa forme et sa matière, paraît identifiable à une production indigène du sud de la Gaule.

3.2. Les amphores
Cet ensemble ne comportait aucun fragment d'amphore

3.3. Le mobilier métallique et les objets de parure
3.3.1. La parure
-les bracelets en pâtes de verre (9 exemplaires ; Fig. 17 n° 1 à 9)
C'est dans le dernier état du fossé qu'a été découvert le plus ancien bracelet en pâte de verre documenté en Limagne. Il s'agit d'un spécimen transparent incolore à section en "D" (n°1). Il comporte un décor de filets rapportés bleus opaques. Ce type de bracelet appartient au groupe 5b d'Haevernick et à la série 33 de Gebhard. Il est présent dans plusieurs sépultures du Plateau suisse datées du début de La Tène C1 (Kaenel 1990). Les données provenant des contextes funéraires du site de Manching confirment l'ancienneté de ce type, daté en Europe centrale de La Tène C1a (Gebhard 1989). Ces bracelets sont absents de l'*oppidum* des Castels à Nages (Feugère et Py 1989).
La majorité des autres bracelets sont de couleur bleu cobalt, à l'exception d'un exemplaire à côte centrale (n°3) qui est incolore et transparent. Il est orné de filets rapportés de couleur bleue claire. Ce bracelet, par sa forme et son décor, est proche des exemplaires du groupe 6b d'Haevernick et de la série 11a de Gebhard (datés de La Tène C1). Néanmoins, il ne peut être rattaché à la typologie centre-européenne, puisqu'il est incolore. Ce bracelet est aussi absent à Nages.
L'exemplaire n°2, est déjà documenté en Limagne. En effet, 3 fragments de bracelets similaires (groupe 14 d'Haevernick et série 1 de Gebhard) ont été découverts à Clermont-Ferrand, Le Pâtural (Orengo 1997). Ils n'y sont malheureusement pas placés en stratigraphie. Ce type de bracelet est bien représenté dans les contextes de La Tène C1 à Nages (Nages II ancien).
Les bracelets n°4 et n°5 correspondent au groupe 8b d'Haevernick et à la série 12 de Gebhard. Le premier est orné, sur la côte centrale, de filets rapportés de couleur jaune opaque. Le second est orné sur le même mode mais la couleur du filet est indéfinissable. Ce type de bracelet est daté de La Tène C1.
Le bracelet n°6, appartient au groupe 6b d'Haevernick et à la série 11a de Gebhard. Il est orné, sur la côte centrale, d'un filet rapporté de couleur jaune. Ce type, absent à Nages, est daté de La Tène C1.
Le bracelet n°7 appartient aux exemplaires à 5 côtes du groupe 7b d'Haevernick et de la série 14 de Gebhard. Les 2 côtes intermédiaires sont ornées d'un filet rapporté de couleur jaune opaque. Ce type de bracelet est bien documenté dans les contextes de La Tène C à Nages (Nages II). R. Gebhard (1989) le date plus précisément de La Tène C1b.
Le bracelet n°8, planche 1, appartient au type à 4 côtes du groupe 11 d'Haevernick et de la série 19 de Gebhard. Les 2 côtes centrales sont ornées de filets rapportés de couleur jaune. Quelques exemplaires de ce type sont documentés dans les contextes de La Tène C2 à Nages (Nages II récent).
Enfin, le dernier exemplaire (n°9) correspond aux bracelets à section en "D" du groupe 3a d'Haevernick et de la série 38 de Gebhard habituellement datés de La Tène D1. Sa présence dans le fossé doit être mise sur le compte de phénomènes intrusifs (animaux fouisseurs) ou d'une erreur d'étiquetage.

- les bracelets en matière organique fossilisée (MOF ; Fig. 17 n° 10 à 20)
Il est intéressant de noter que l'intérêt accordé à ce matériau pour la fabrication des bracelets a nettement décru sur le site par rapport à l'horizon précédent, illustré par le remplissage du chemin F8. Numériquement, les bracelets en MOF (lignite ou sapropélite) restent tout de même majoritaires vis-à-vis des bracelets en verre (11 individus en MOF pour 9 en verre). Si ce matériau subsiste tout au long de La Tène pour la confection des bracelets, son emploi subit donc un net recul avec l'arrivée relativement soudaine des bracelets en pâte de verre.
Hormis les exemplaires "classiques" (minces et de section ovale ou en "D", n°10-16), il faut noter la présence de 2 bracelets (section en "D") dont la largeur est assez inhabituelle (n°17 et 18).
Enfin, deux autres exemplaires sont remarquables ; ils comportent une section à "côtes" (n°19 et 20). La forme de la section du premier (n°19) est l'exacte copie des bracelets en pâte de verre à côte centrale, cités ci-dessus, du groupe 6d d'Haevernick et de la série 11a de Gebhard. J. Collis avance que de tels bracelets constituent des imitations locales (Collis et *al.* 1994). D'autres imitations en MOF de bracelets en verre ont effectivement été découvertes en Limagne (Orengo 1997 et Orengo 1999d) mais aussi en territoire biturige (Buchsenschutz et *al.* 1994).
La forme de la section du dernier bracelet (n°20) est aussi originale (5 côtes), mais c'est surtout sa largeur qui le distingue de tous les autres. Un exemplaire, de section similaire, mais deux fois moins large, a d'ailleurs été découvert à Manching (Rochna 1961).

- les perles (Fig. 17, n° 21 à 27)
Les chrono-typologies établies pour caractériser les productions de perles en pâte de verre sont moins fiables que celles utilisées pour les bracelets fabriqués dans le même matériau. Néanmoins, les travaux de Maria-Anna Zepezauer ont mis en évidence des associations entre certaines couleurs et des séquences chronologiques précises (Zepezauer 1997).
La perle n°21 est de couleur bleu cobalt. Cet exemplaire appartient au groupe des perles à décor occulé spiralé non protubérant du groupe IV.1.1 de Zepezauer (1989). Les spirales sont opaques et de couleur

blanche. Le schéma décoratif de cet individu (une paire d'yeux plus un œil unique intercalé) est caractéristique des productions de La Tène C en Europe centrale. Des exemplaires similaires sont documentés dans des tombes de La Tène C2 sur le Plateau suisse (Kaenel 1990).
La perle n°22 comporte une section en "D". Elle est translucide et de couleur brune. Maria Zepezauer (1993) précise que cette couleur est caractéristique des productions de La Tène D1 en Europe centrale mais semble débuter au cours de La Tène C2.
Les perles n°23 et 24 sont des grains de collier normalement caractéristiques de La Tène C2. Elles sont toutes deux incolores et translucides et sont pourvues d'une petite feuille jaune interne.
Les perles n°25 et 26 sont des grains de collier de couleur bleu cobalt. Les exemplaires de cette couleur sont très répandus tout au long du deuxième âge du Fer et ne peuvent pas être datés précisément.
Enfin, il faut citer l'existence d'un dernier exemplaire en ambre (n°27).

- les fibules (Fig. 28 à 37)
La majorité des fragments de fibules découverts sont filiformes et de schéma "à pied attaché sur l'arc" dans la tradition de La Tène ancienne. Le fer est l'unique matériau utilisé pour leur confection (contrairement à ce que l'on observe pour la série issue du comblement du chemin F8, où presque la moitié des fibules sont en bronze).
Un fragment de pied décoré d'une boule semble appartenir à un grand modèle caractéristique de La Tène C1 (n°34). Un fragment d'ardillon pourrait appartenir au même modèle (n°35).
Trois autres fragments d'individus de petite dimension sont plus représentatifs des fibules de La Tène C (n°28, 29 et 33). Ils comportent un pied fixé sur l'arc par l'intermédiaire d'une "pincette". Trois fragments de ressorts à corde externe appartiennent vraisemblablement à des fibules du même schéma : 1 exemplaire à 2 x 2 spires (n°30) et 2 exemplaires à 2 x 3 spires (n°31 et 32). Il n'est cependant pas possible de les classer dans un groupe précis.
Un petite fibule en bronze (n°36) appartient à un type indéterminé. Elle comporte un arc de section aplatie et un ressort à corde externe à 2 x 2 spires.
Enfin, la fibule en fer n°37 appartient aussi à un type mal déterminé. Elle comporte un arc plat triangulaire assez similaire aux fibules de Nauheim qui constituent le meilleur fossile directeur pour définir l'horizon classique de La Tène D1. Le schéma de son ressort, vraisemblablement à corde externe à 2 x 3 spires, est néanmoins très différent de ce type d'exemplaire. Cette fibule est comparable à d'autres exemplaires atypiques, en fer ou en bronze, découverts dans des contextes de La Tène D1 (Fauduet 1983 ; Lavendhomme et Guichard 1997 ; Orengo 1997).

3.3.2. L'armement

- les éléments de suspension de fourreau d'épée (Fig. 18 n° 1-5).
Le fragment de ceinturon métallique (n°1) appartient au groupe dit "à double torsades". Cet exemplaire est daté de La Tène C1. Th. Lejars (1994) précise que ce type de ceinturon est habituellement associé aux armes les plus tardives du groupe 3 et les plus récentes du groupe 4 et précède les modèles à "gourmette".
Le fragment d'anneau en alliage à base de cuivre (n°5) correspond à un système de suspension différent du premier. Il associe habituellement un lien de cuir avec un crochet et des anneaux plats ou de section triangulaire, généralement au nombre de trois, en bronze ou en fer. Cet assemblage correspond aux armes de la seconde série du groupe 5a datés du début de La Tène C2 (Lejars 1994). Cet anneau est très similaire aux 3 exemplaires découverts dans la tombe 63 de Fère-Champenoise "Faubourg-de-Conantre" dans le département de la Marne (Duval 1976).
Les deux crochets de ceinturon en fer (n°2 et 3) appartiennent vraisemblablement au même système de suspension que le précédent anneau, datable de La Tène C2 (Brunaux et Lambot 1987). Cependant, il faut mentionner la découverte, quoique anecdotique, à Tronoën par P. du Châtellier d'un ceinturon métallique à anneaux en forme de "8" dont le crochet est similaire au n° 3. Ce mobilier est daté par Alain Duval de la fin du IIIe ou du début du IIe siècle avant J.-C. (Duval 1990).

- les éléments de fourreau d'épée (Fig. 18 n° 7-8)
Plusieurs éléments de bouterolle de fourreau ont été découvert dans le fossé F12/13, dont un fragment d'extrémité (n°7) du groupe 4 de Th. Lejars (bouterolles courtes, fines à faibles ajours). A Gournay-sur-Aronde, la moitié des exemplaires de ce groupe (18 individus, soit 1/6e de tous les fourreaux) ne comportent plus de globules au-dessus des pinces (Lejars 1994). Le n°8 est un assemblage de 4 fragments qui dessine le corps et l'entrée d'une bouterolle. Celle-ci correspond assez bien aux exemplaires du même groupe qui comportent une entrée fine. A Gournay, la barrette du revers et les 2 boutons rabattus sur l'avers sont plus graciles que ceux des exemplaires des fourreaux des groupes précédents.
Tous ces éléments semblent provenir de fourreaux d'épées qui sont bien documentés en Europe centrale (en Hongrie notamment) et qui datent de la dernière partie de La Tène C1.

- le fragment d'épée (Fig. 18 n° 6)
Le n°6 est une croisière d'épée en forme de cloche ou "chapeau de gendarme".

- la tête de lance (Fig. 18 n° 9)
Cet individu (n°9) appartient aux exemplaires de forme biconvexe du type Va de Rapin qui mesurent en moyenne 20 cm de long (Rapin 1988). La comparaison s'arrête là, car la longueur de la douille de cet exemplaire présente une importante digression typologique : elle est beaucoup plus longue que celle des individus de ce groupe (ils comportent une douille très courte durant La Tène C1).

- les éléments de bouclier (Fig. 18 n°10 à 15)
La moitié d'umbo (n°15) semble avoir été piétinée. La coque est complètement écrasée, à tel point que la bordure à complètement disparue. Cet individu est similaire aux exemplaires à ailettes rectangulaires hautes, très standardisés (10 à 12 cm de hauteur de coque), qui appartiennent au type 1B de Rapin et documentés dans tous les niveaux de La Tène C à Gournay-sur-Aronde (Rapin 1988). Enfin, 5 fragments d'orle accompagnent cet umbo (n°10-14).

3.4. Les monnaies (V. Guichard)
Le remplissage du fossé F13 a livré une monnaie dont la position stratigraphique n'est pas contestable (elle provient du fond du comblement). Il s'agit d'un quart de statère de 1,89 g (Fig. 18 n° 20).
D/ tête à droite marquée d'une croix ;
R/ cheval caracolant à gauche, aurige au-dessus, roue et triscèle derrière, légende tronquée à l'exergue (ΠΟΥ ?).

Cette monnaie correspond à émission gauloise ancienne, encore proche des statères de Philippe II de Macédoine. Son style suscite des rapprochements avec différentes séries attestées en Gaule centrale et orientale, sans pour autant être attribuable à une série déjà reconnue (Nash, Collis 1981, n° 3 ; Scheers 1980). Son poids et son titre apparemment élevé confortent cette ancienneté, sans que l'on puisse préciser davantage. Cette monnaie est en tout cas nettement antérieure aux monnayages de cité caractérisés, bien attestés en Basse-Auvergne à partir de La Tène D1. Cette découverte, dans un contexte stratigraphique antérieur au tout début du IIe s ; est même, en tout état de cause, la seule datation archéologique fiable que l'on possède pour une imitation gauloise de première génération des statères de Philippe II de Macédoine.

4. Discussion
Les bracelets en pâte de verre et l'armement suggèrent que le scellement du fossé s'est effectué à un stade avancé de La Tène C1, soit vers la fin du IIIe s. ou le début du IIe s. avant J.-C., ce qui n'exclut pas la présence de quelques objets de typologie résolument plus ancienne, comme le bracelet du groupe 5b et la chaîne de suspension d'épée en métal torsadé. L'assemblage de fibules est plus ubiquiste, avec une série importante dans la tradition de La Tène ancienne, un seul exemplaire résolument de La Tène C1 et quelques autres à pied rattaché sur l'arc attribuables de façon imprécise à La Tène moyenne. Les datations apparemment plus tardives avancées pour les perles en verre suggèrent surtout que ce mobilier est encore mal caractérisé.
Les céramiques d'importation confirment ce point de vue, la présence de plusieurs formes du répertoire classique de la céramique campanienne A fournissant un *terminus post quem* à la fin du IIIe s. pour le scellement du fossé.
Le faciès de la céramique indigène marque une étape au sein de l'évolution du répertoire régional, dont la spécificité apparaîtra clairement lorsque l'on aura présenté des ensembles plus anciens (chemin 8 de La Grande Borne) et plus récents (fosse B49AP de La Grande borne, par exemple). En anticipant sur cette présentation, nous pouvons souligner quelques spécificités du lot étudié :

- grande rareté de la céramique peinte, qui ne se développera qu'au cours de l'étape suivante ;
- fréquence maximum de la catégorie de céramique à pâte beige fine finie à la tournette, avec son répertoire spécifique de vases ovoïdes à épaulement et de jattes à bord rentrant en bourrelet et décor rayonnant ; cette catégorie est encore très peu représentée dans les contextes plus anciens et sa fréquence diminue fortement par la suite ;
- fréquence maximum des jattes à profil en S, dont la morphologie présente des différences de détail avec celles de la période précédente ;
- fréquence encore importante des vases à pied haut creux, qui disparaissent par la suite ;
- absence encore totale des amphores vinaires italiques.

D'une façon plus générale, le mobilier du fossé 12/13 se signale par l'apparition de quelques catégories normalisées à côté d'un répertoire traditionnel de céramiques modelées dont les formes et la finition demeurent très disparates et dont l'effectif diminue fortement par rapport à la période précédente. Cette normalisation (qui traduit sans doute un nouveau mode d'organisation de la production) ira croissant tout au long du siècle suivant.

On retiendra pour le moment que le scellement de ce fossé intervient vers 200 avant J.-C. et que son comblement a pu se développer sur une période longue de plusieurs décennies, voire d'un demi-siècle.

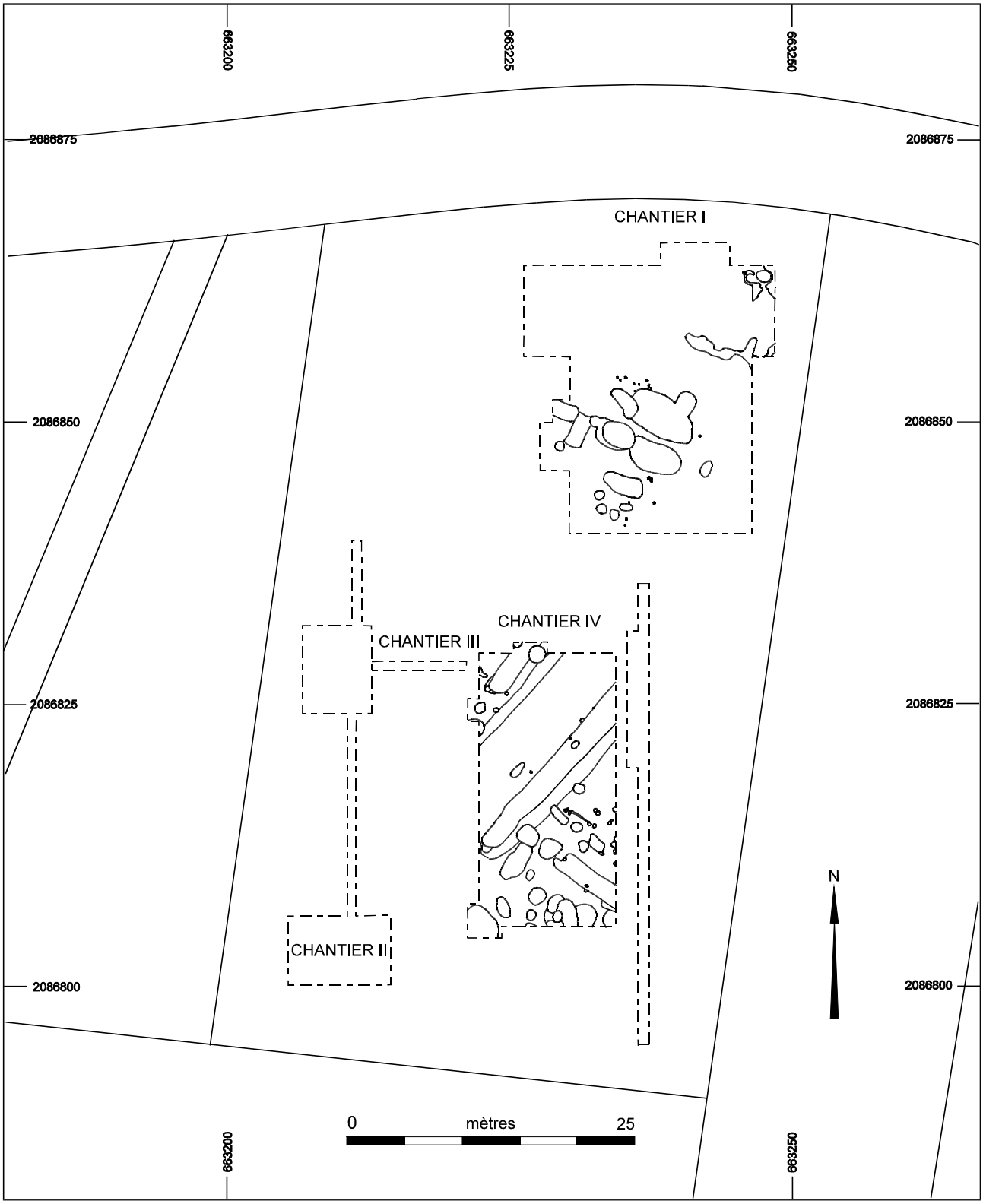

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, "La Grande Borne". Plan général du site, chantiers I à IV. I à III fouille R. Périchon. IV, fouille J. Collis (éch. 1/500e).

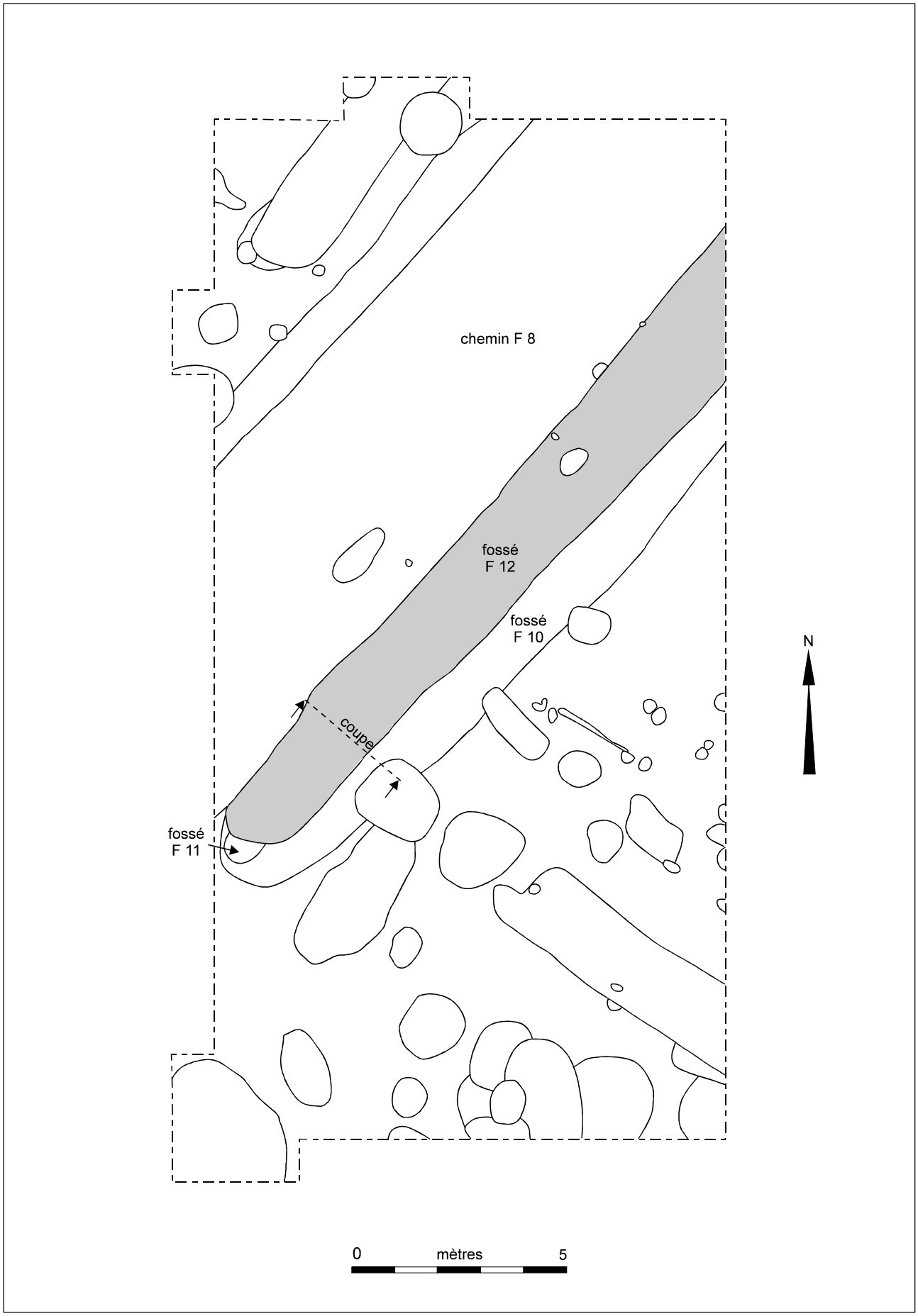

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, "La Grande Borne", chantier IV. Localisation du fossé 12/13 (éch.1/125e).

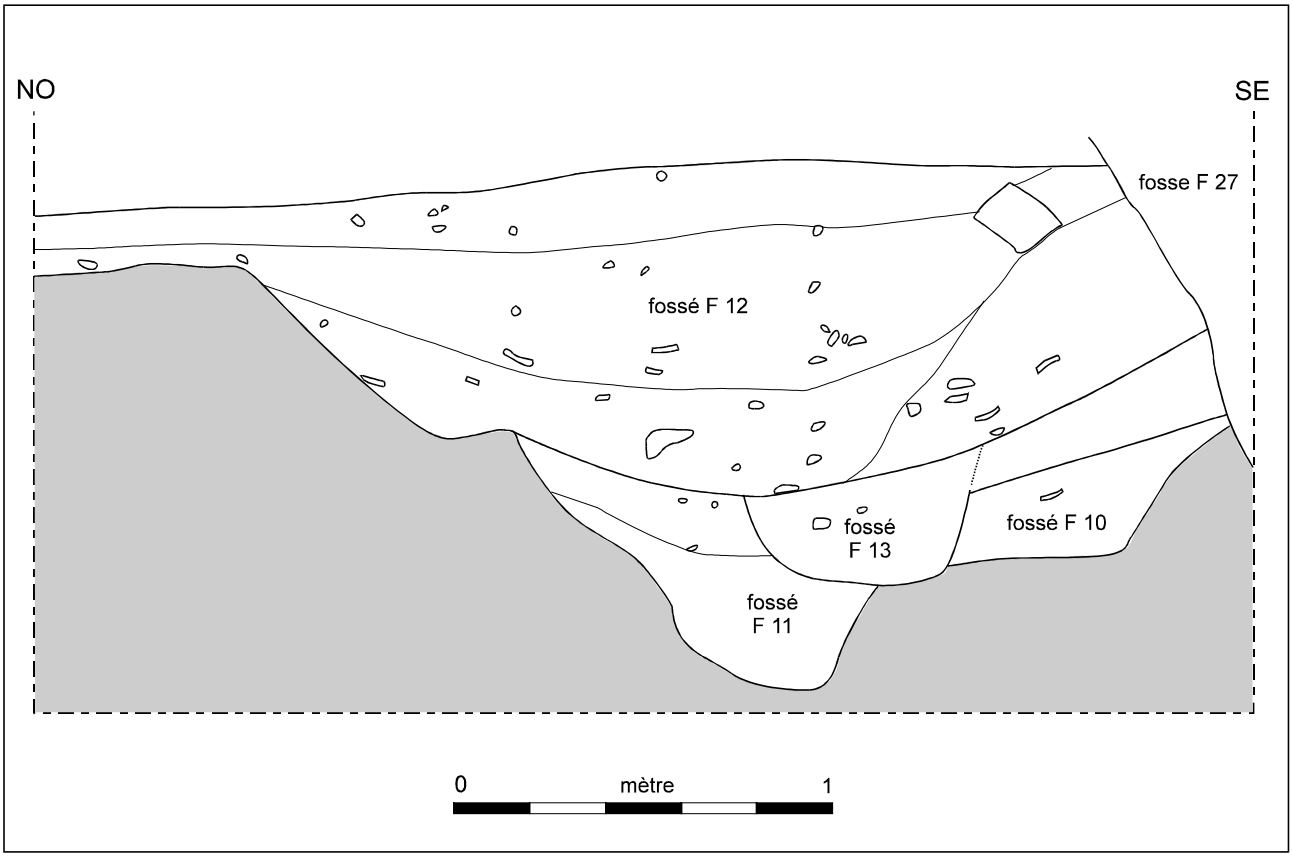

Fig. 3 : Clermont-Ferrand, "La Grande Borne". Coupe du fossé 12/13 (éch. 1/20e).

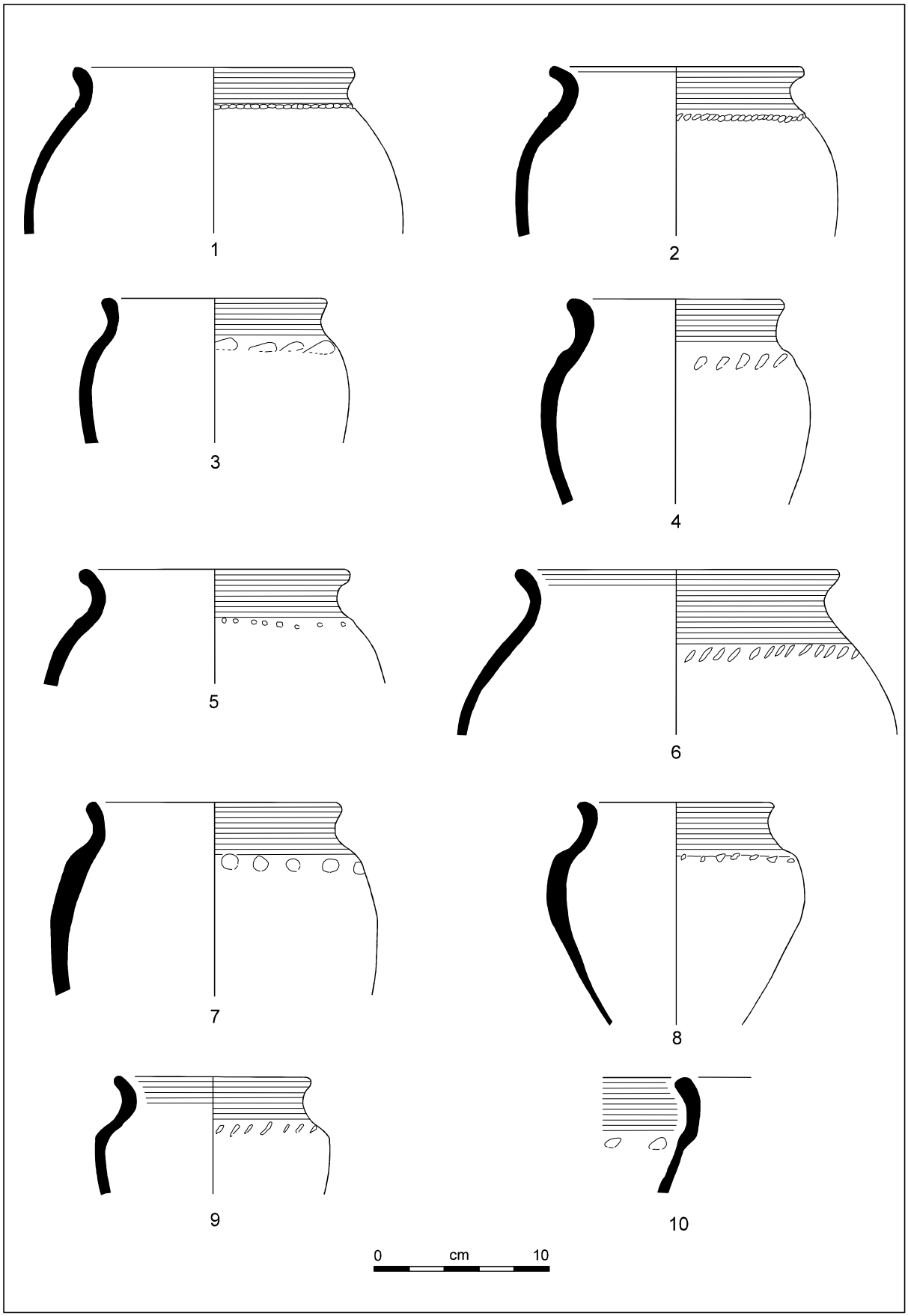

Fig. 4 : céramique grossière modelée (1-3 : col fini au tour) (éch. 1/3).

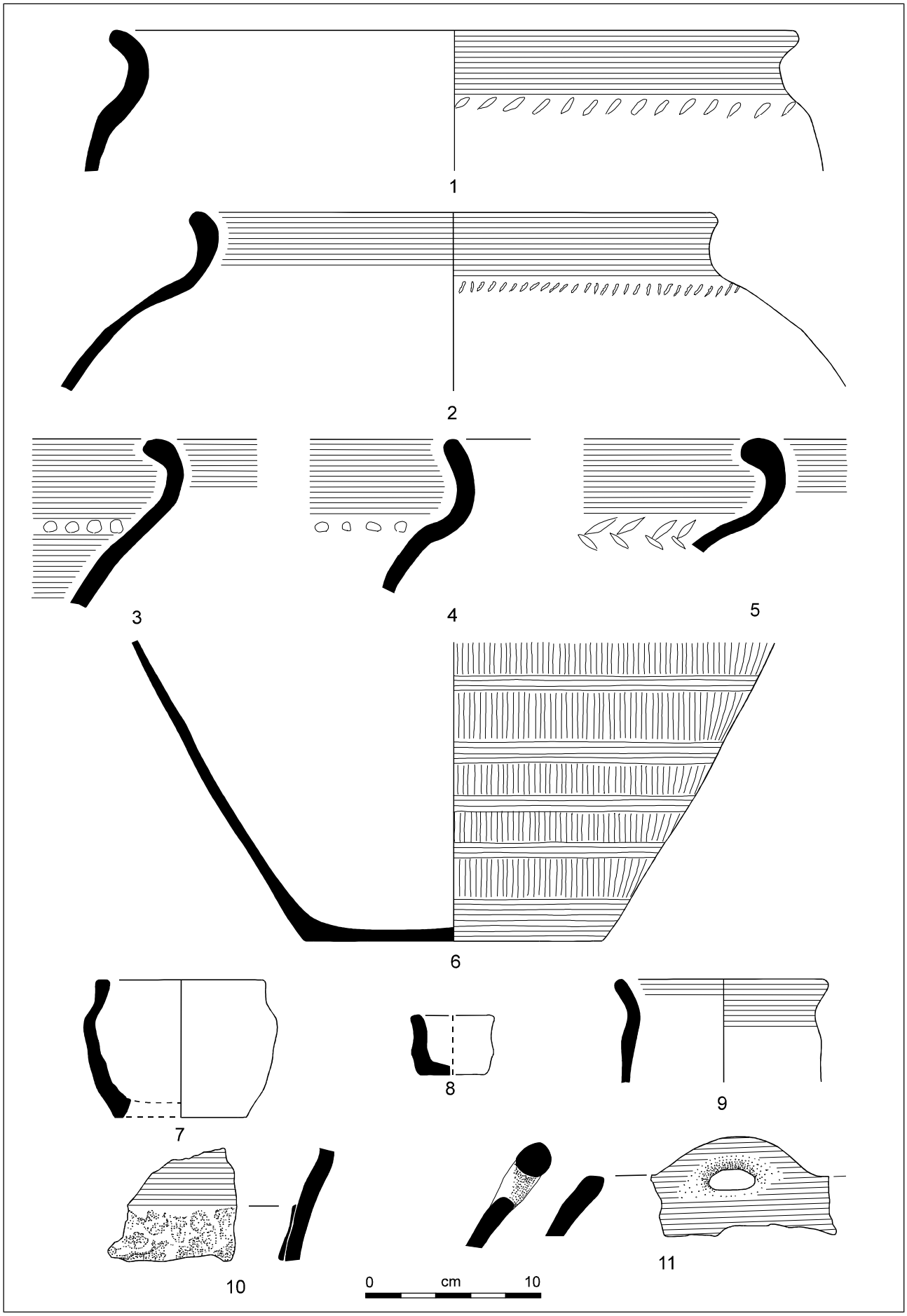

Fig. 5 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

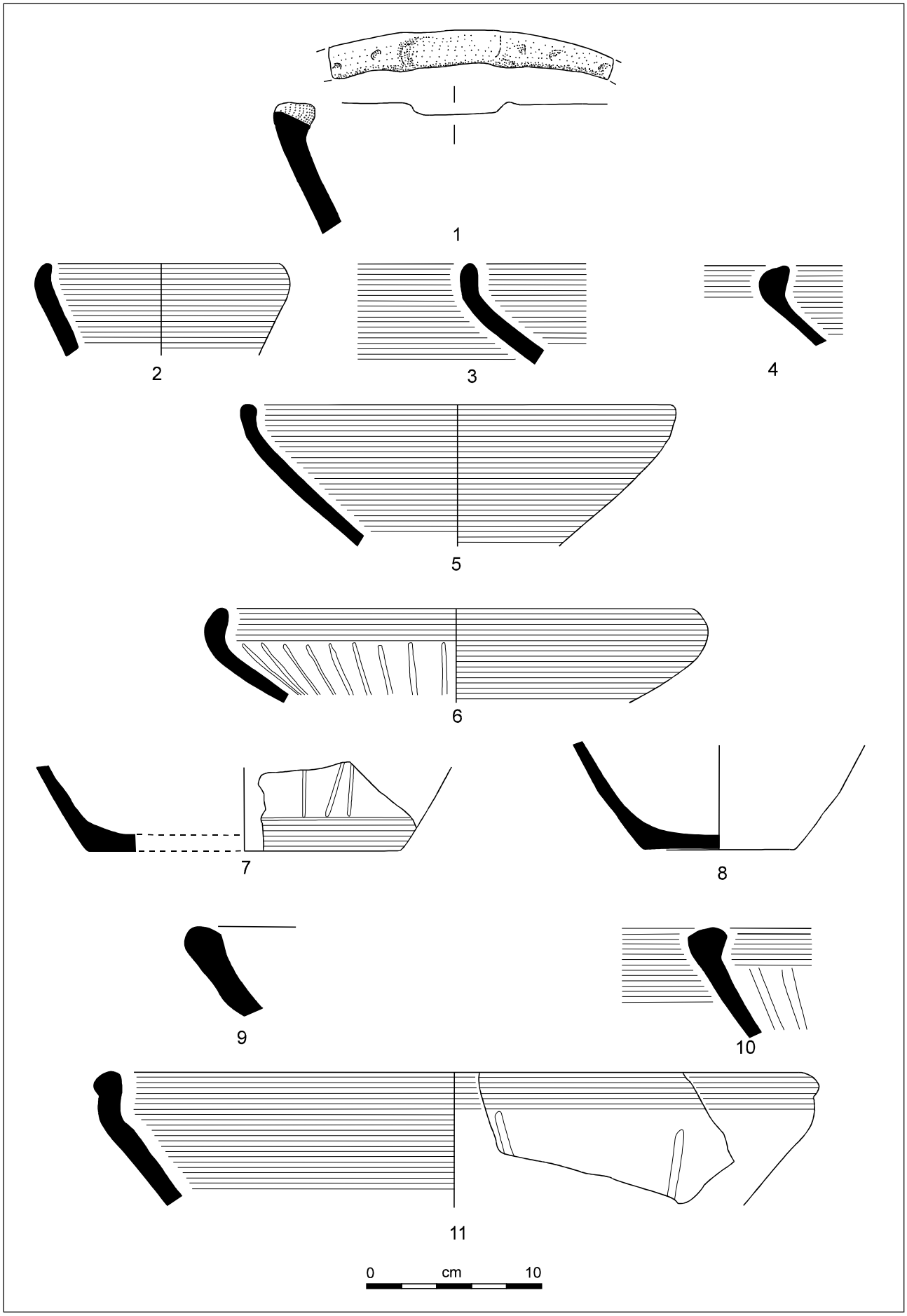

Fig. 6 : céramique grossière modelée (1-6) et fine finie au tour (7-11) (éch. 1/3).

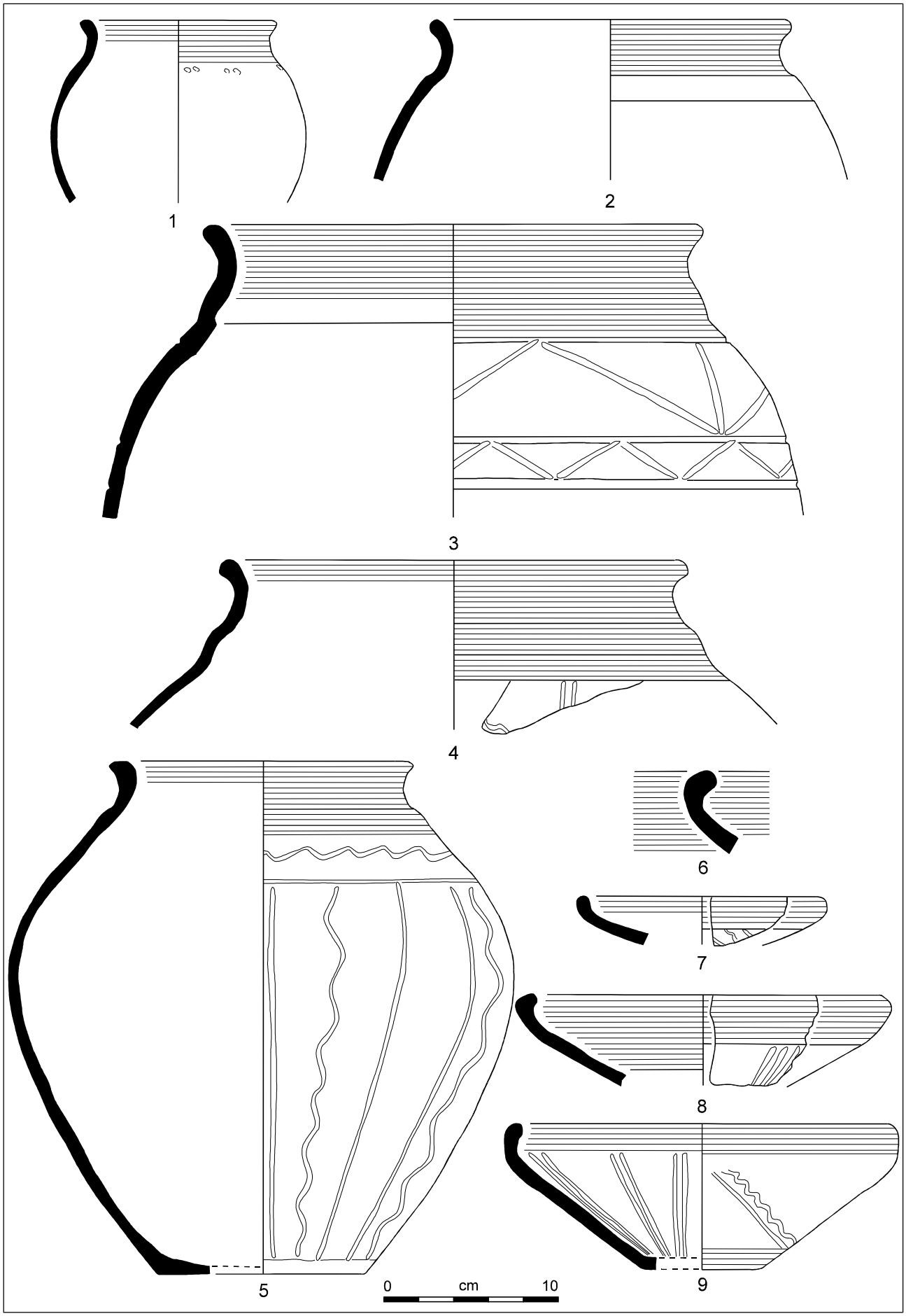

Fig. 7 : céramique fine finie au tour (éch. 1/3).

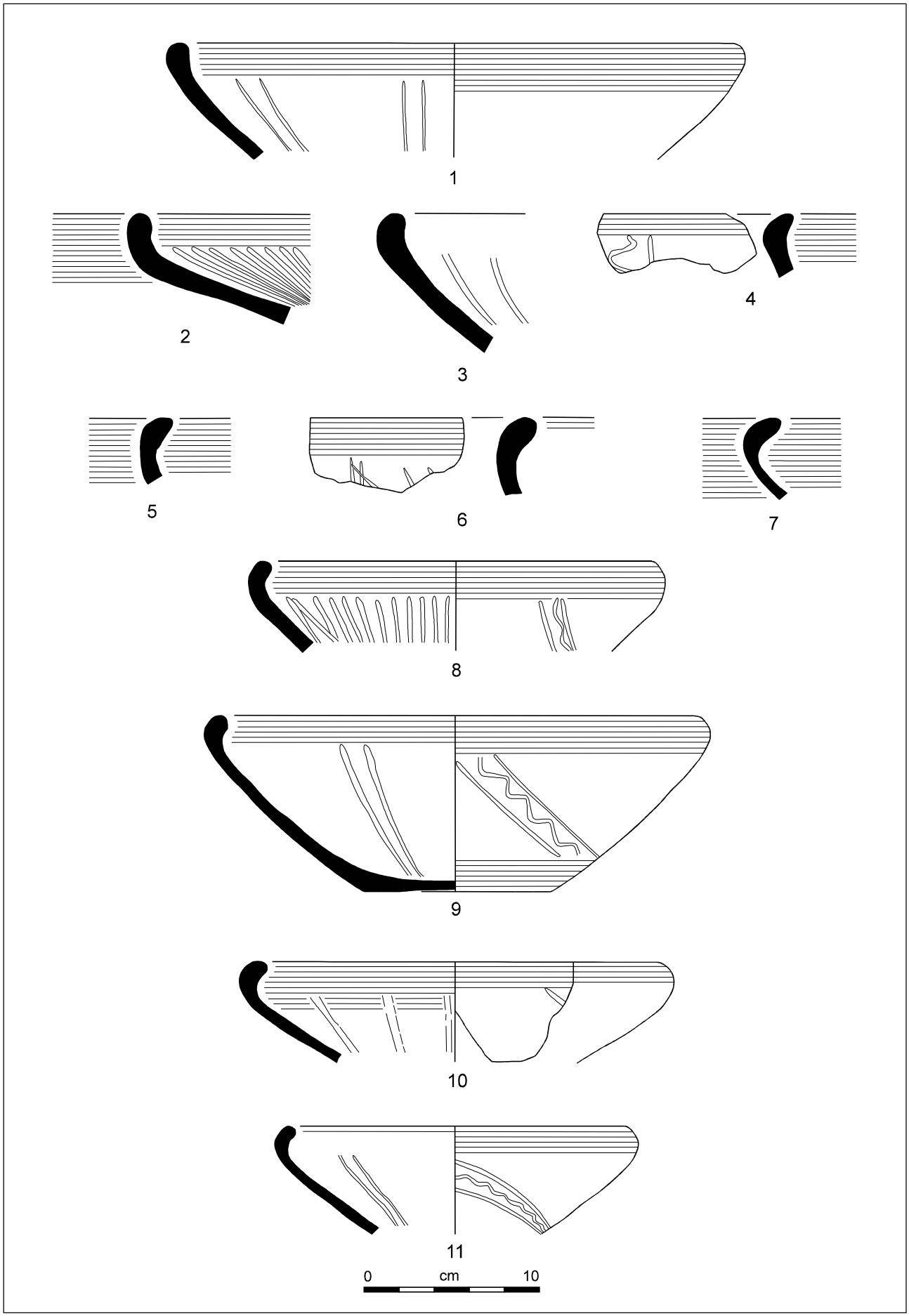

Fig. 8 : céramique fine finie au tour (éch. 1/3).

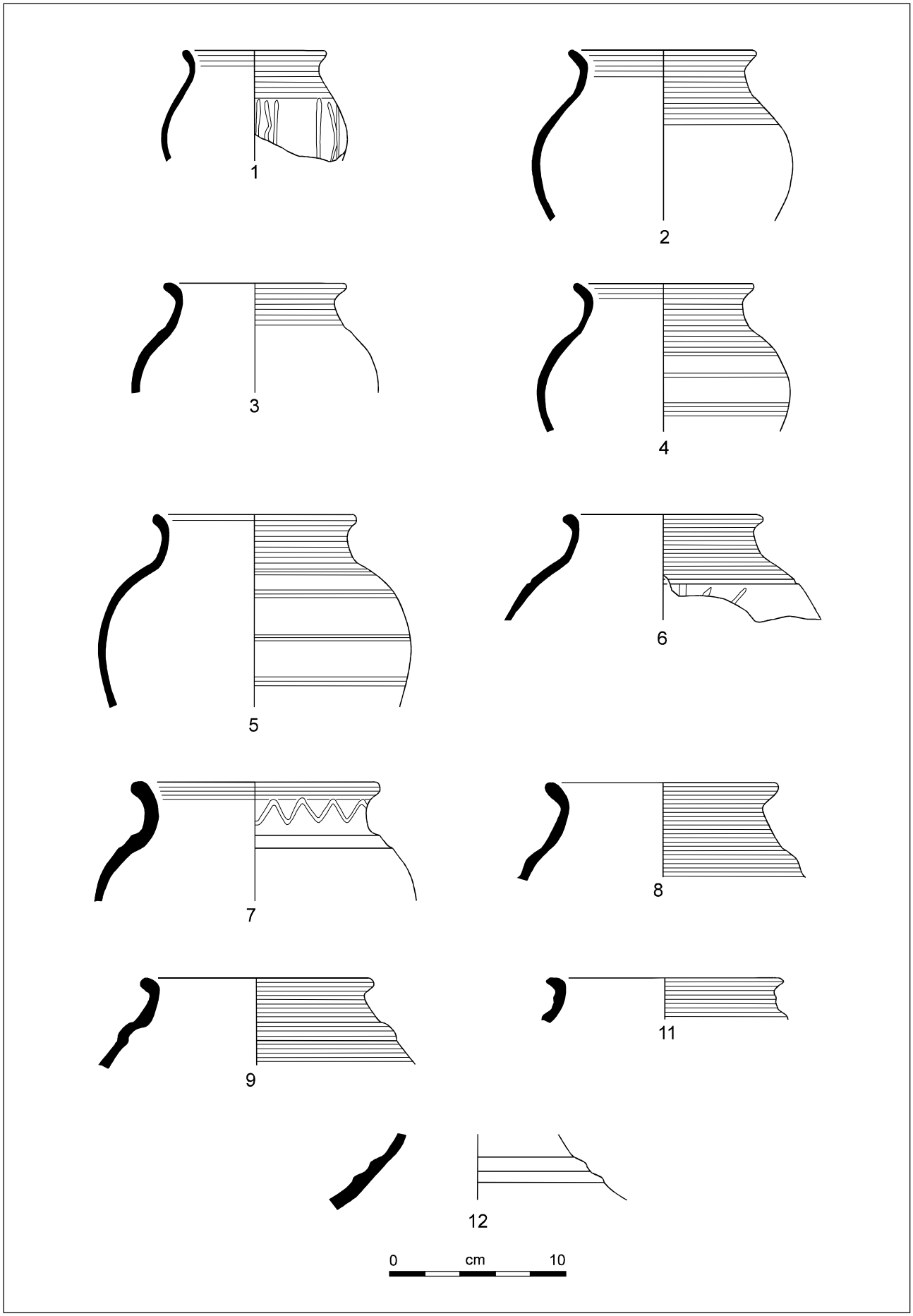

Fig. 9 : céramique fine tournée (éch. 1/3).

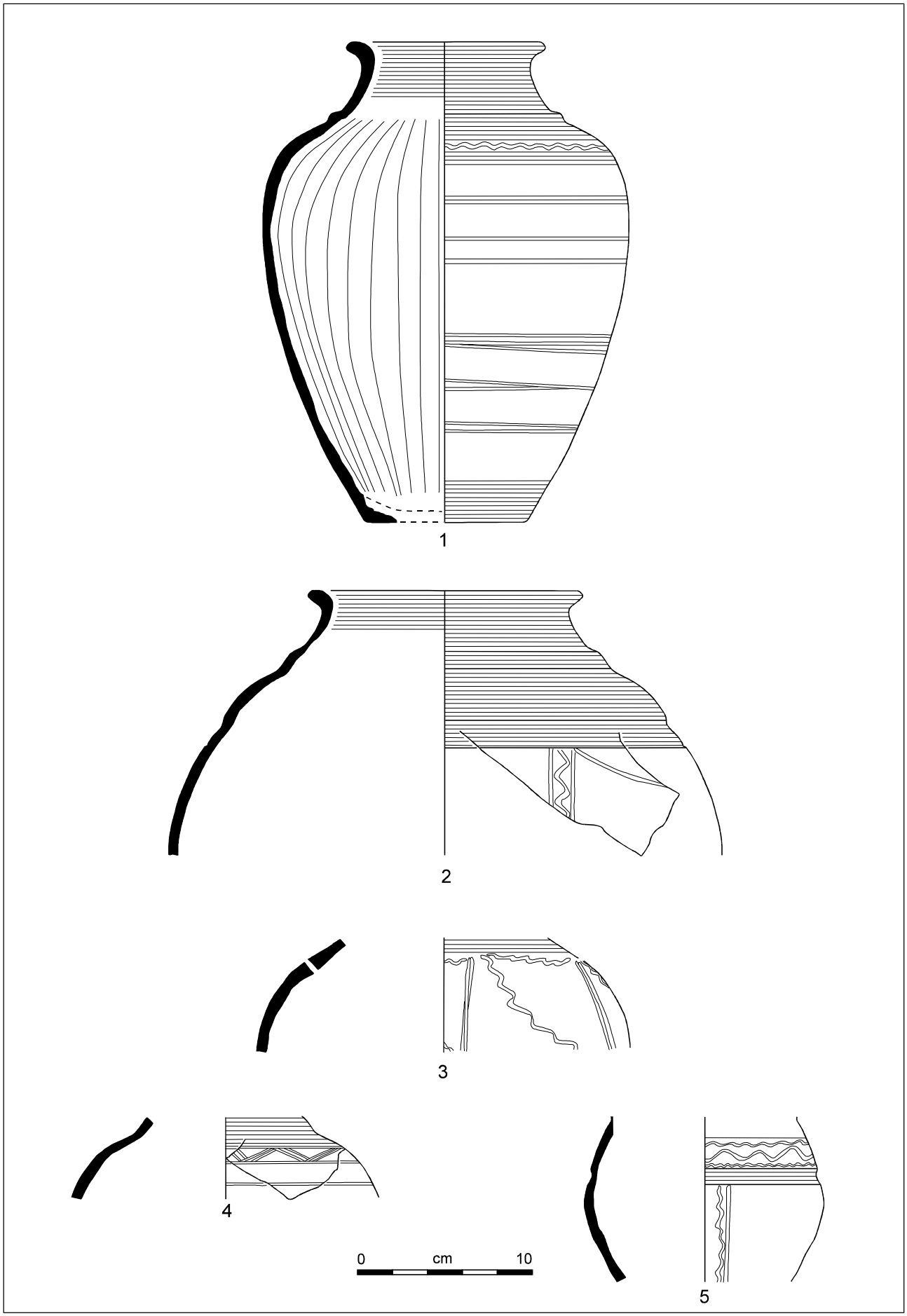

Fig. 10 : céramique fine tournée (éch. 1/3).

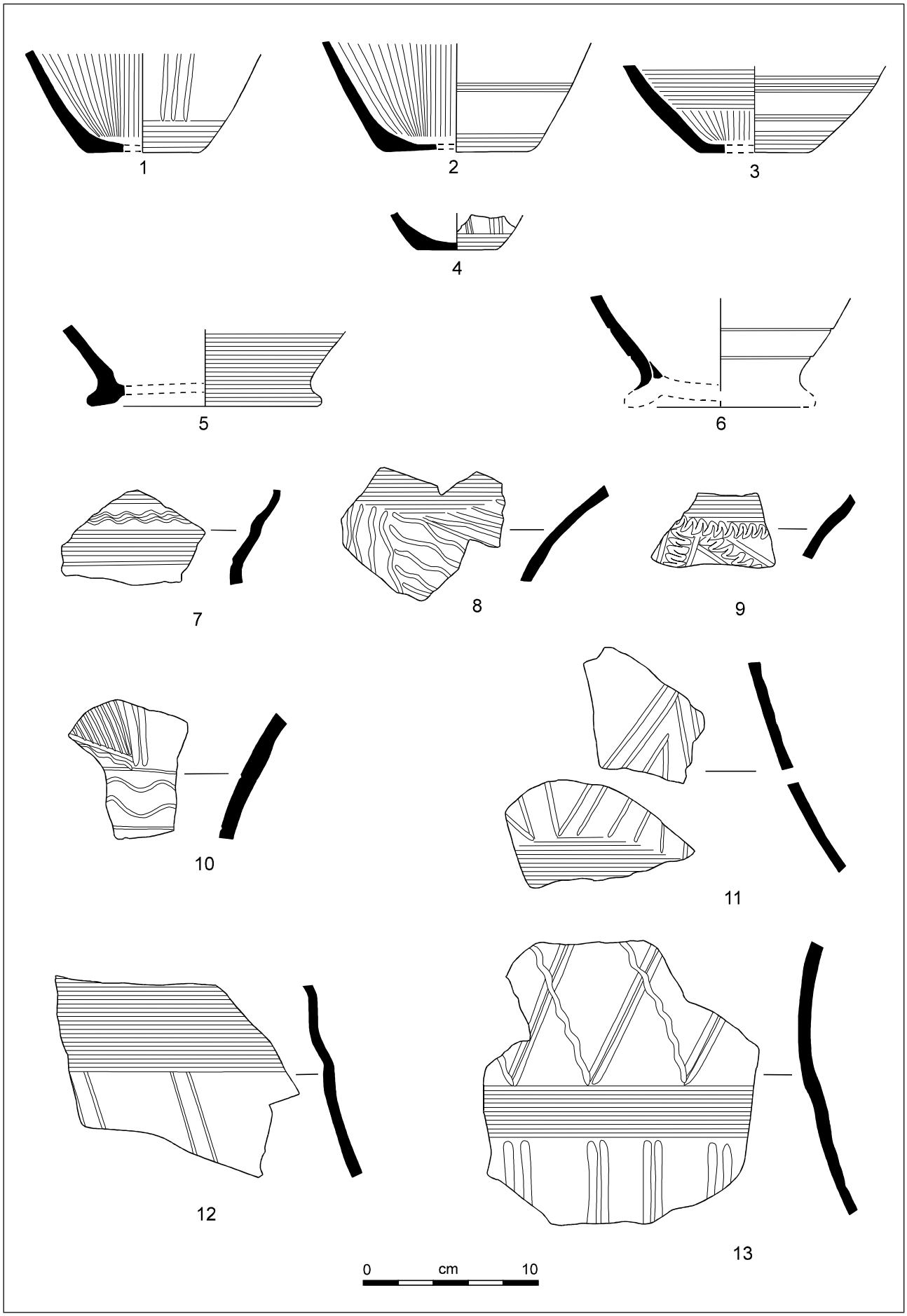

Fig. 11 : céramique fine tournée (éch. 1/3).

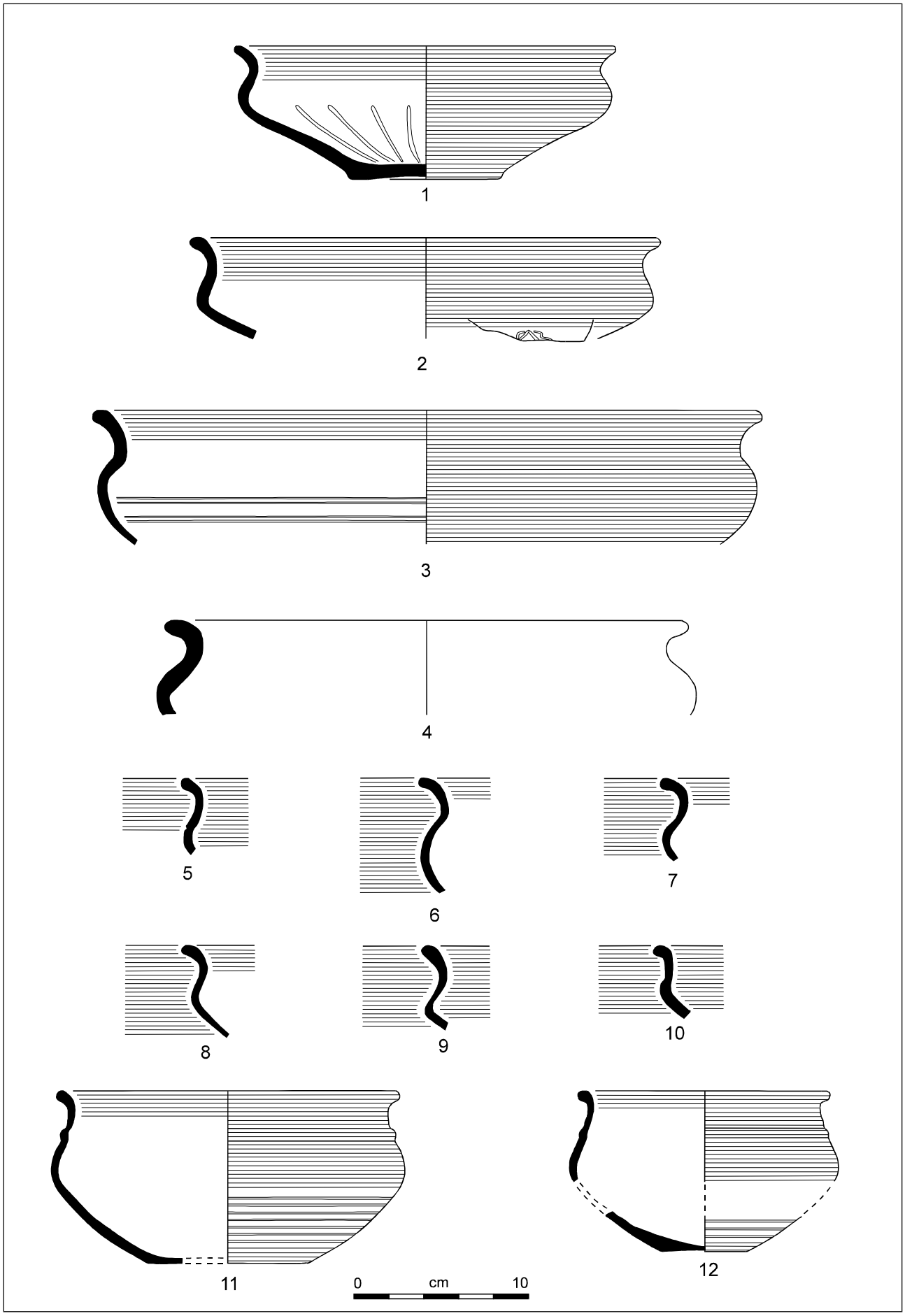

Fig. 12 : céramique fine tournée (éch. 1/3).

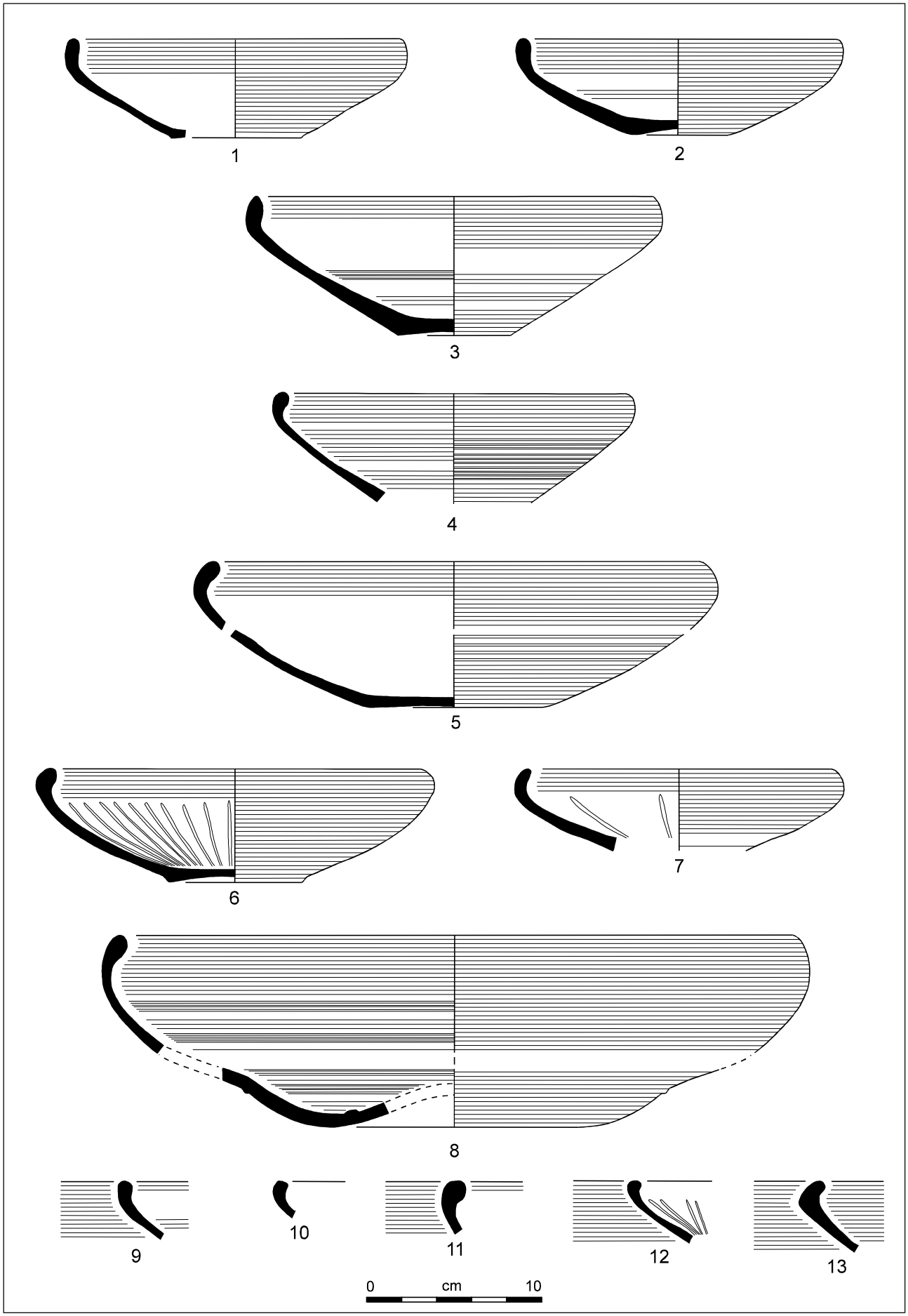

Fig. 13 : céramique fine tournée (éch. 1/3).

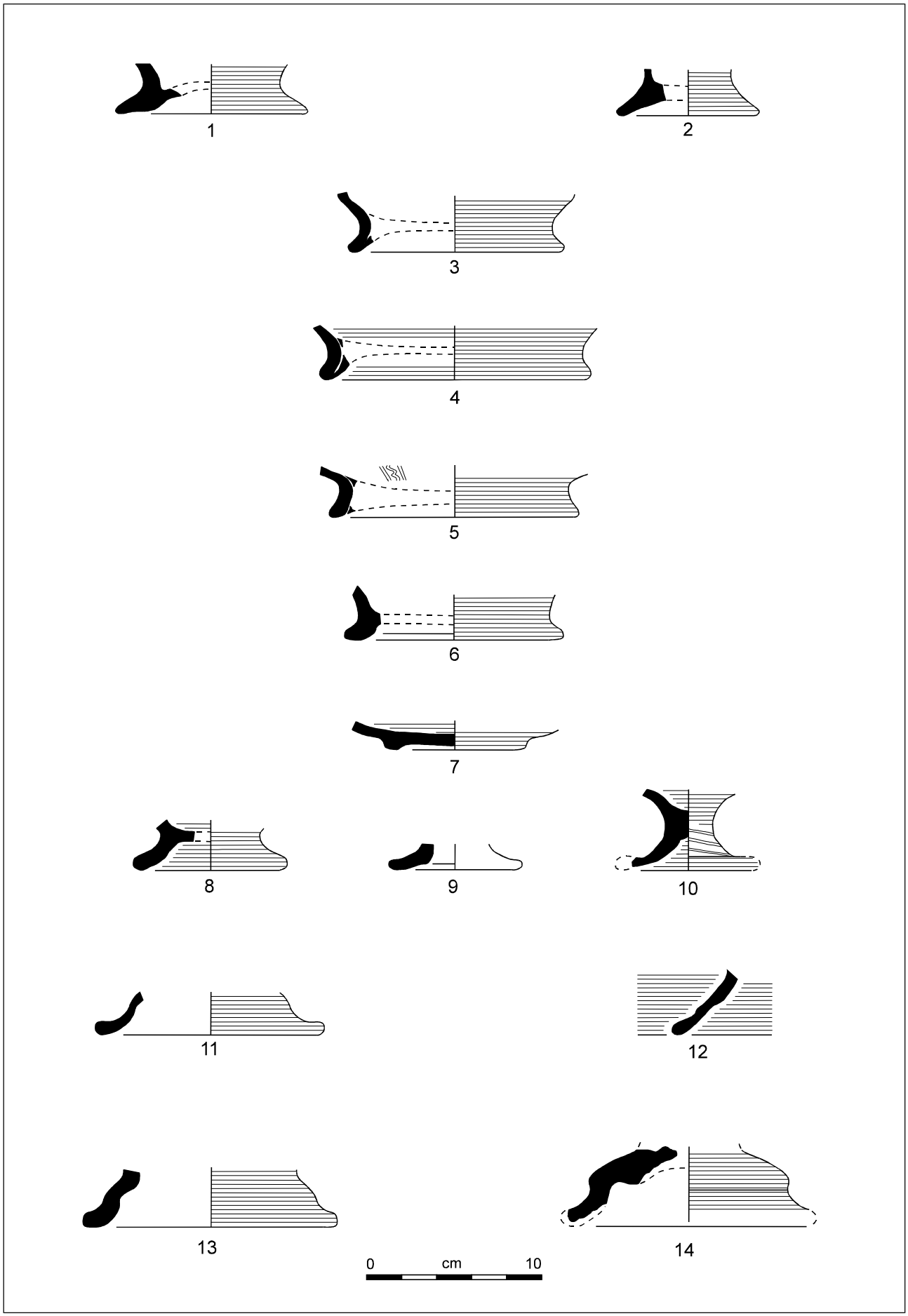

Fig. 14 : céramique fine tournée (éch. 1/3).

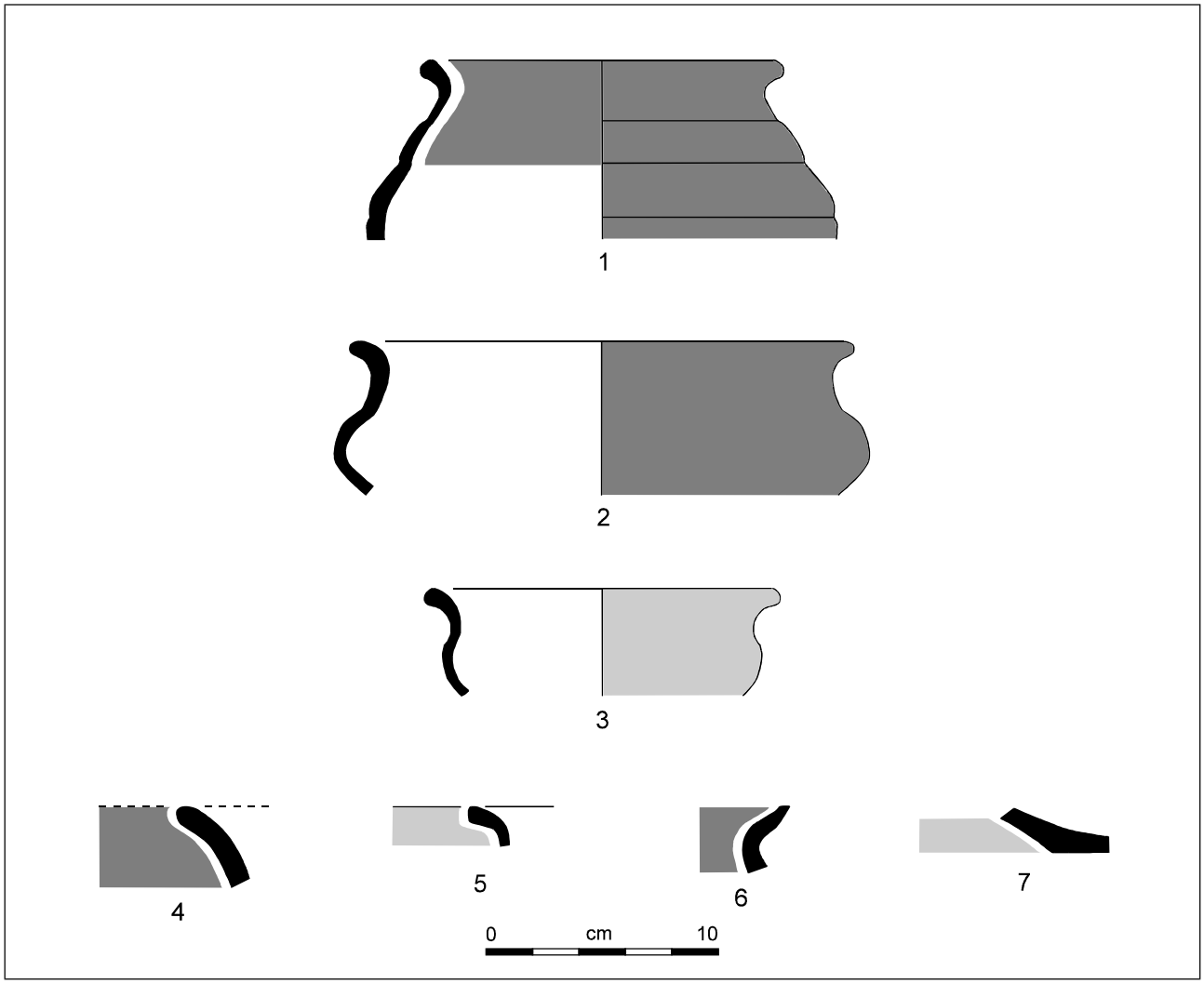

Fig. 15 : céramique fine peinte (éch. 1/3).

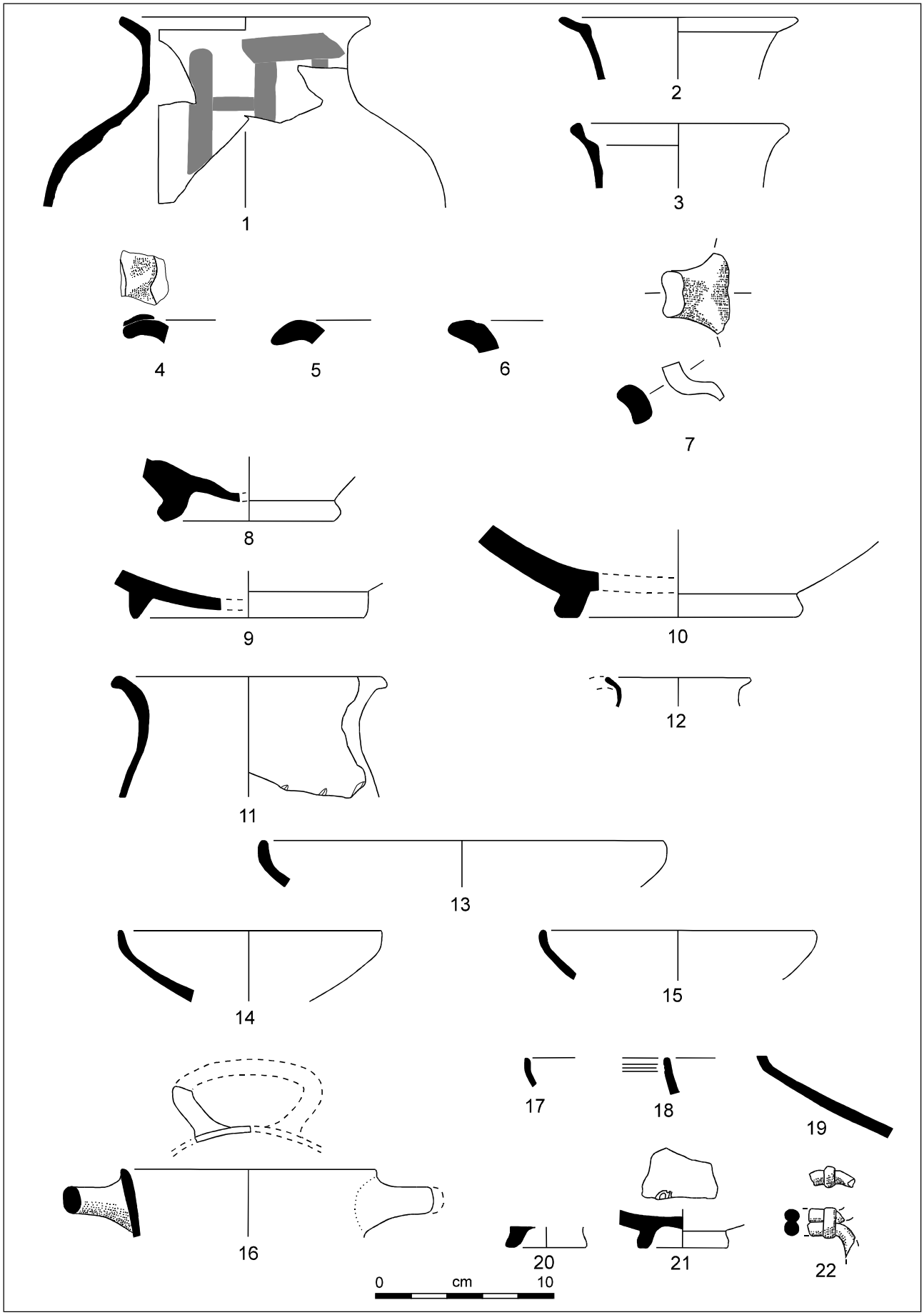

Fig. 16 : céramique d'importation. Céramique à pâte claire calcaire (1-10), céramique modelée méditerranéenne (11), céramique grise ampuritaine (12) et céramique campanienne (13-22) (éch.1/3).

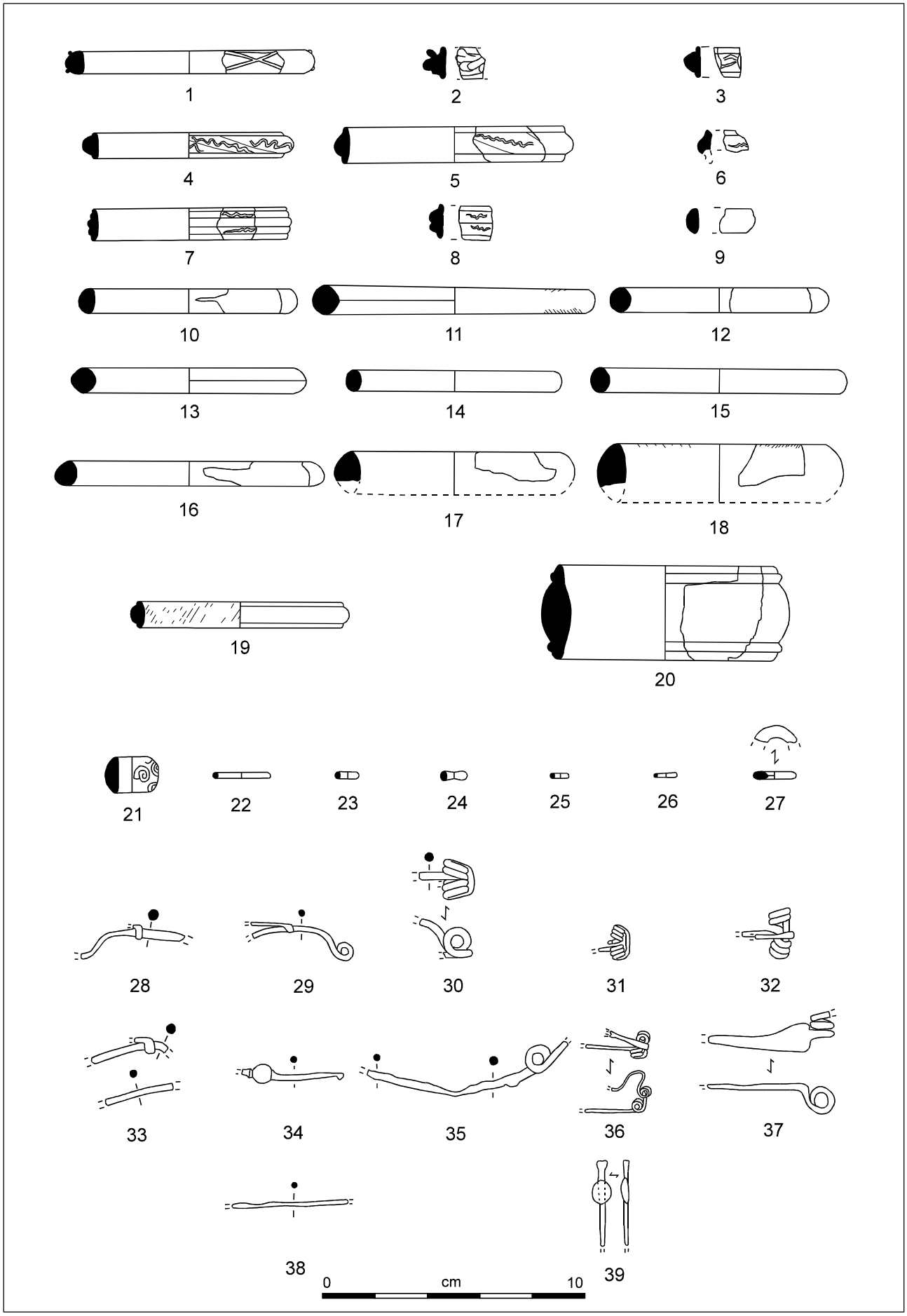

Fig. 17 : petit mobilier. Verre (1-9 et 21-26), matière organique fossilisée (10-20), ambre (27 et 30), bronze (36), fer (28-35 et 37-39) (éch. 1/2).

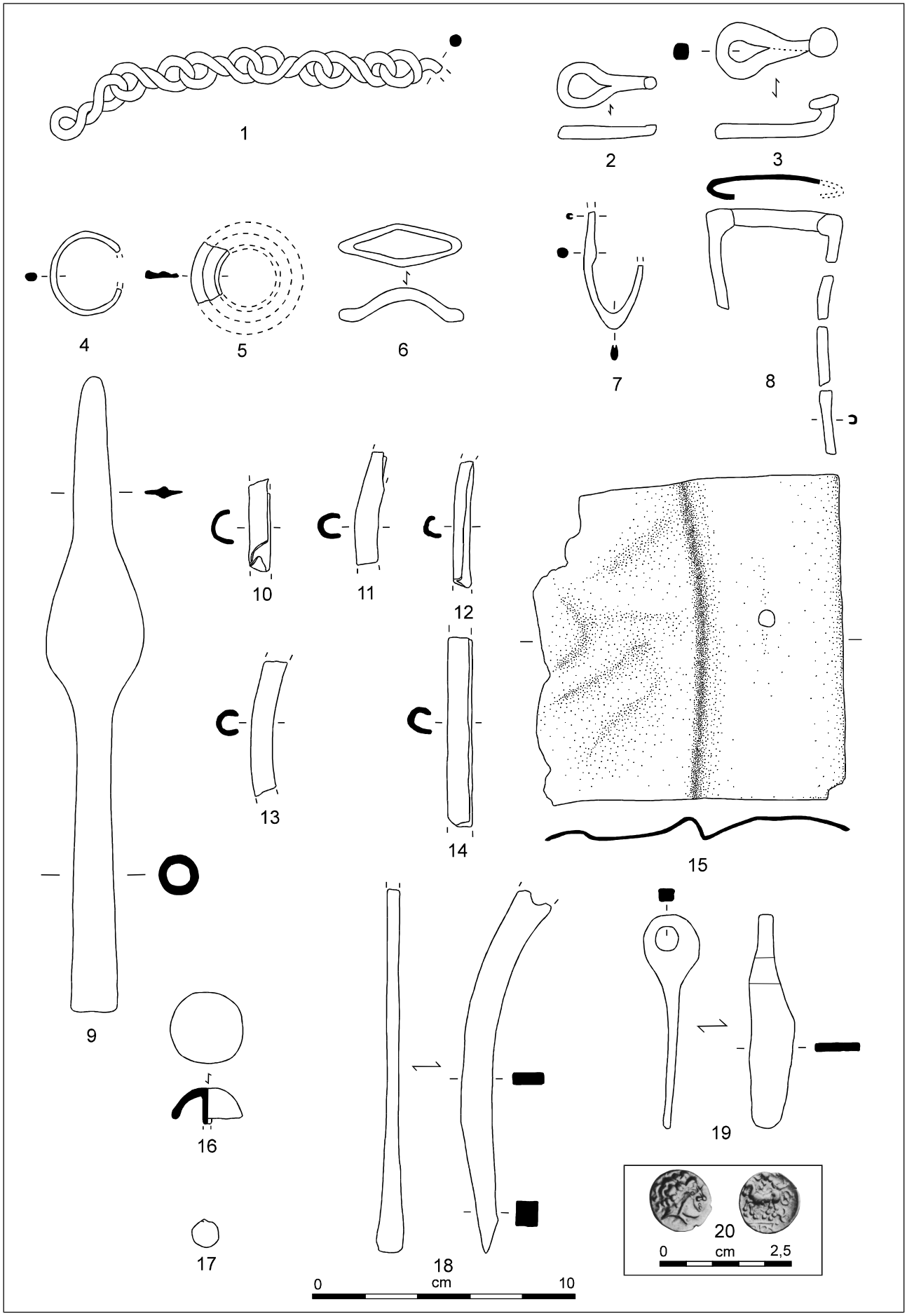

Fig. 18 : petit mobilier. Bronze (5), verre (17) fer (1-4, 6-16, 18-19), monnaie en or (20) (éch. 1/2 sauf 20 au 1/1).

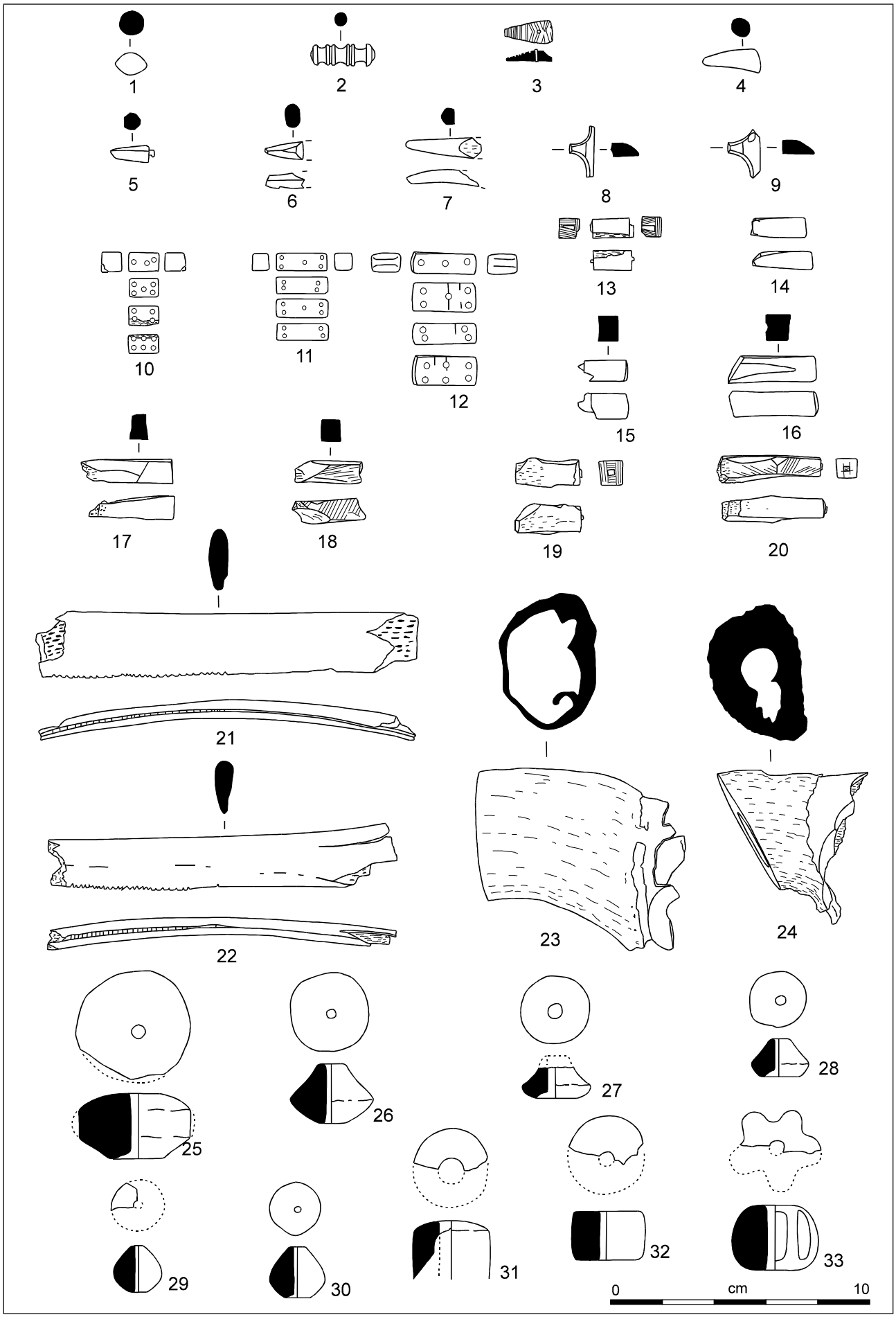

Fig. 19 : os (1-24) et céramique (25-33) (éch. 1/2).

La fosse 61 du site du "Clos Clidor" à Aigueperse (Puy-de-Dôme)

Vincent Guichard, Christine Mennessier-Jouannet, Matthew Loughton et Lionel Orengo

Nature de l'opération : Fouille préventive n° 95/125 AH ICAF : 63 001 001 AH
Commune : AIGUEPERSE
Toponyme : Le Clos Clidor.
Cadastre : 1992, AA, 39 X = 667,210 Y = 114,720 Zone 2
Responsable de la fouille: Christine MENNESSIER-JOUANNET
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD, Lionel ORENGO, Mattheaw LOUGHTON
Dessin : Yann DEBERGE, Rupert FEATHERBY, Francis GROS

1. Présentation du site (C. Jouannet)

Le site du "Clos Clidor" est implanté au nord-ouest du bourg actuel d'Aigueperse, au pied d'un promontoire marno-calcaire orienté est-ouest. Le versant occupé par le site surplombe le lit du Buron, un ruisseau qui recoupe la Limagne d'ouest en est. Il s'agit donc d'une implantation sur un piémont bien orienté plein sud, au contact des terrains cultivables de la plaine.

Les premières appréciations laissent supposer une installation d'environ 1,5 ha ce qui apparente cette occupation à celles déjà fouillées ou repérées dans le bassin de Clermont-Ferrand. On y retrouve, en effet, les mêmes caractéristiques : vaste superficie, même période d'occupation chronologique à partir de La Tène C, mêmes activités diversifiées, à la fois agro-pastorales et artisanales. Dans tous les cas, l'abandon paraît se situer dans le courant du Ier siècle avant J.-C.

Dans le secteur fouillé, la première occupation du site date de la fin de La Tène C2 avec la mise en place de la structure 39, identifiée à une zone de circulation constituée d'un empierrement sur lequel s'est effectué un important rejet de faune, de mobilier métallique et de céramique. Plusieurs fosses accompagnent cette structure, dont la fosse 61 (Fig. 1).

2. Description de la structure

Fouillée à demi, cette fosse a une forme circulaire (Fig. 2). Son creusement est régulier et affecte une forme conique largement ouverte vers le sommet (diamètre de 3,10 m ; profondeur 2,20 m). Elle recoupe les sédiments argileux colluvionnés puis les marnes en place qu'elle entaille sur 0,50 m. Le fond est parsemé de petites cuvettes qui marquent l'emprise de prélèvements successifs. La fonction première de cette fosse paraît donc être l'extraction d'une matière première : la marne.

Après abandon, cette structure fut réutilisée comme lieu de rejet. Dans un premier temps, ces rejets ont colmaté les cuvettes creusées dans le substrat (us 1358, 1360). Deux niveaux, l'un de marne stérile (1359), l'autre composé de sédiments sablo-argileux (1357) recouvrent cette première phase de rejet. Ils sont surmontés par une succession de couches détritiques (us 1350-1356) qui s'entrecroisent tout en respectant un pendage allant des bords vers le centre de la fosse. Cette séquence présente peu de mobilier. Enfin, le comblement sommital de la fosse se concentre vers le centre de la structure (us 1225-1236, 1278-1295). Il est constitué de rejets domestiques: cendres, charbons de bois, éclats de terre cuite rubéfiée, fragments de clayonnage brûlé, faune, céramique et objets de parure, mobilier métallique et quelques rares scories de forge.

3. Le mobilier céramique (V. Guichard)

Le mobilier céramique de la fosse est assez fragmenté, puisqu'on ne dénombre que 67 individus pour plus de 2600 tessons (tableau). Les indications chronologiques qui sont données ici sont très provisoires, puisqu'elles s'appuient sur des comparaisons effectuées avec des ensembles de la région de Clermont-Ferrand (qu'il est prévu de présenter dans les rapports à venir du PCR). Le faciès céramique du site du clos Clidor, à environ 30 km au nord des précédents, présente à l'évidence des différences avec ceux-ci, de telle sorte que l'absence d'un type normalement significatif du point de vue chronologique ne peut être interprétée immédiatement comme telle (c'est par exemple le cas pour les jattes d'Aulnat et les vases à cuire du même service, assez rares au clos Clidor, même dans les ensembles caractérisés de La Tène D1, alors qu'ils sont très fréquents à la même époque dans la région clermontoise). Une datation affinée du contenu de la fosse 61 ne sera donc possible sans une mise en perspective à l'aide d'autres ensembles de mobilier du même site.

Tableau : dénombrement du mobilier céramique par catégorie.

	céramique indigène						importation		
	Modelée	fine finie au tour et tournée sombre	tournée grise	tournée oxydée	Peinte	**total**	amph.	autre	**total**
NR	1302	1150	2	17	132	2603	16	1	17
% NR	50,0 %	44,2 %	0,1 %	0,6 %	5,1 %	100 %	94,1 %	5,9 %	100 %
NMI	24	36	1	1	5	67	0	1	1
% NMI	35,8 %	53,7 %	1,5 %	1,5 %	7,5 %	100 %	0 %	100 %	100 %

3.1. La céramique modelée

La céramique modelée comprend des pots à cuire (5 ex. ; fig. 3, n° 9-11), des vases de stockage, en général à surface extérieure peignée (7 ex. ; fig. 3, n° 1-8), de nombreuses jattes à bord rentrant (11 ex. ; fig. 4, n° 1-3 et 5-7) et une jatte d'Aulnat (fig. 3, n° 4). On note donc la rareté des jattes d'Aulnat, type qui apparaît dans l'horizon immédiatement antérieur aux fibules de Nauheim dans la région de Clermont-Ferrand, et, en revanche, la présence de vases de stockage à surface balayée, qui y apparaissent à la même époque. Les jattes à bord rentrant présentent quant à elle un profil assez évolué, avec une lèvre épaissie.

3.2. La céramique fine sombre

La céramique fine sombre (en grande majorité tournée) comprend des pots (15 ex. ; fig. 5, n° 1, 7-17) —à raccord col-panse simple ou souligné par une moulure, plus rarement par une baguette (fig. 5, n° 1)—, des jattes à bord rentrant (16 ex. ; fig. 5, n° 3-6 et fig. 6, n° 1-5) et des jattes à profil en S (5 ex. ; fig. 5, n° 6-10). Les vases hauts de cette catégorie présentent souvent un décor lissé couvrant (fig. 5, n° 11-19). Les jattes à bord rentrant présentent parfois une finition par lissage radial, typique des céramiques finies au tour de La Tène C (fig. 5 n° 3 et 6).

3.3. La céramique peinte

Elle présente un effectif important (10% des tessons et 7% des vases), ce qui est normal dans les contextes régionaux de La Tène C2 et La Tène D1. Parmi les formes représentées (fig. 7, n° 1-6), on note un vase haut à col non marqué et lèvre épaissie (n° 4), un type attesté à Roanne et à Feurs seulement dans les contextes antérieurs aux fibules de Nauheim. Un autre fragment (n° 6) peut correspondre à un goulot ou, plus vraisemblablement, à un pied haut (de jatte à profil en S ?).

3.4. La céramique fine d'importation

Cette catégorie se réduit à un fragment d'anse à pâte claire calcaire (d'olpé provençale ?) (fig. 7, n° 7).

3.5. Discussion

Vis-à-vis des ensembles caractéristiques de La Tène D1 de la région clermontoise (faciès de la fin du IIe s. caractérisé, entre autres, par l'association d'amphores Dressel 1A, de campanienne A et de fibules de Nauheim), plusieurs différences sont notables, parmi lesquelles :

- la quasi-absence de céramique tournée fine grise à cuisson franchement réductrice ;
- l'absence totale de céramique fine oxydée de provenance présumée régionale (notamment de pichets ansés à engobe blanc) ;
- l'absence totale d'imitations régionales de céramiques campaniennes ;
- la grande rareté des jattes d'Aulnat et pots à cuire du même service (un seul exemplaire).

A contrario, l'ensemble présente des caractéristiques qui le rapproche des ensembles régionaux de La Tène C, comme :

- une proportion non négligeable de céramique fine sombre finie au tour (environ 200 des 1150 tessons de céramique fine sombre) ;
- la relative abondance des décors lissés sur céramique fine ;
- la présence de plusieurs jattes à profil en S, type qui a complètement disparu à La Tène D1.

4. Les amphores (M. Loughton)

La fosse ne contient que 16 fragments d'amphore républicaine, pour un poids de 1,4 kg. Aucun fragment ne permet une identification typologique plus précise.

5. Le mobilier métallique, les objets de parure et autres "petits objets"(L. Orengo)
Le mobilier non-céramique issu de cette fosse est peu abondant. A l'exception du mobilier datant, étudié ici, il faut mentionner l'existence d'une dizaine de petits fragments de tôle de fer d'environ 1 mm d'épaisseur et pesant chacun quelques grammes.

5.1. La parure (fig. 8)
- les bracelets
Le bracelet n°1 est en pâte de verre translucide de couleur brune. Il comporte une section à 2 côtes. Il est similaire aux exemplaires du groupe 7d d'Haevernick et de la série 35a de Gebhard découverts à Manching et datés de la fin de La Tène C2 (Haevernick 1960 ; Gebhard 1989).
L'exemplaire n°3 est une imitation en matière organique fossilisée (MOF) du précédent bracelet. Un autre exemplaire est documenté, hors stratigraphie, à Clermont-Ferrand "Le Pâtural" (Orengo 1997). A Levroux, plusieurs imitations en MOF de bracelets en pâte de verre du groupe 7d d'Haevernick ont été découvertes dans 3 fosses associées à des fragments de fibules filiformes en fer de schéma La Tène II et parfois à des fragments d'amphores Dressel 1a (Buchsenschutz et *al.*, 1994). Il est intéressant de noter que tous les éléments qui caractérisent à Levroux ces associations sont aussi présents dans la fosse 61.

- les perles
Cet unique exemplaire, translucide et incolore, comporte une section en "D" (n°2). Sa morphologie la rapproche des perles toriques qui sont caractéristiques de La Tène D1. Elle est similaire à de nombreux exemplaires documentés dans la moyenne vallée du Rhin (Zepezauer 1993).

- les fibules
L'exemplaire n°4 est une petite fibule filiforme en fer de schéma La Tène II. Le pied est accroché à l'arc par l'intermédiaire d'une pincette et décoré d'une boule. L'originalité de cet exemplaire tient dans son ressort. Ce dernier, à 2 x 3 spires, comporte une corde interne enroulée autour de l'arc. Cette particularité morphologique rare se retrouve sur quelques fibules du même schéma à Manching (Gebhard 1991) et d'autres exemplaires du nord de l'Italie (Frey, cité par Gebhard 1991). Cette caractéristique a convaincu M. Gustin (1987) de l'existence dans le nord des Balkans d'un groupe typo-chronologique particulier au sein de la famille des fibules de schéma La Tène. Nombreuses sont les tombes des nécropoles de La Tène C documentées en Istrie et dans les régions voisines (Kras, vallée de la Sosa, nord de la Dalmatie) qui ont livré de telles fibules, dites du type Karlav, parfois en association avec des fibules de type La Certosa ou des fragments de *skyphoi*. Ces exemplaires sont cependant en bronze et de forme plus gracile.
Un deuxième et dernier fragment d'une petite fibule est représenté par l'ardillon et le départ du ressort d'un exemplaire d'un type indéterminé (n°5).
Les fibules de schéma La Tène II en fer de petite dimension sont caractéristiques en Celtique occidentale des horizons immédiatement antérieur au début de La Tène D1 et du début de La Tène D1 (Levroux Bouyer 1983 et Buchsenschutz et alii 1994 ; Feurs : Vaginay et Guichard 1988 ; Roanne : Lavendhomme et Guichard 1997 ; Clermont-Ferrand "le Pâtural" : Orengo 1997 ; Verdun-sur-le-Doubs le Petit Chauvort : Barral 1999). Elles sont bien représentées dans les horizons 1 et 2 de Feurs et Roanne et les derniers modèles, à 2 x 2 spires, y disparaissent au début de l'horizon 3.

5.2. L'armement
La petite tôle pliée (n°9) pourrait constituer un fragment de plaque de fourreau d'épée.

5.3. La quincaille

L'objet n° 7 est probablement un fragment d'anneau.
L'objet n°8 est un rivet en fer et sa plaque de maintien.
La tige de fer coudée et munie à son extrémité d'un anneau semble constituer un fragment de clef dont le crochet aurait été brisé (n°10).
L'objet n°11 est une tige de fer dont une des extrémités est recourbée et bouletée.

5.4. Os travaillé
La fonction de ce petit objet en os (n°6) est difficilement identifiable. Une petite "douille en os" du même type et de même dimension est documenté à Roanne (Lavendhomme et Guichard 1997).

5.5. Elément de mouture
Le fragment de mortier circulaire, n°12 a été fabriqué en lave bulleuse. Il comporte un pied en couronne mouluré. 4 fragments de mortier à pied en couronne sont documentés à Clermont-Ferrand "le Pâtural" dans des contextes de la deuxième moitié du IIe s. avant J.-C (Orengo 1997). L'exemplaire auvergnat le plus comparable a toutefois été découvert sur le chantier 4 de la Grande Borne, dans le puits F41, où il était associé à 2 potins à la grosse tête, une perle torique en pâte de verre et plusieurs fragments de fibules filiformes en fer vraisemblablement de schéma La Tène II. Cette association semble devoir être placée dans

le troisième quart du IIe s. avant J.-C. A Lattes, les mortiers apparaissent dans les contextes de la première moitié du IVe s. avant J.-C. pour disparaître au cours de la deuxième moitié du IIe s. avant J -C (Py et *al.* 1992).

5.6. Les monnaies (V. Guichard)

La fosse a livré deux monnaies de potin (Fig. 8, n° 13-14), qui peuvent être identifiées au type dit "à la tête diabolique" (Nash 1978 : n° 588-593) , traditionnellement attribués au Turones de la Loire moyenne. Il ne fait cependant pas de doute qu'une analysee typologique plus fine permettrait d'attribuer au moins une partie de cette série aux Bituriges, sur le territoire desquels ils sont particulièrement abondants. D'une typologie très proche de celle des potins arvernes "au long cou" (Nash 594), ils ont sans doute eu une période de circulation comparable, au début de La Tène finale. Soutiennent cette hypothèse l'existence d'une grande diversité de bronzes frappés bituriges plus tardifs et leur association quasi-exclusive avec le village de plaine des Arènes (La Tène C et La Tène D1) sur le site de Levroux, les collections issues de l'oppidum plus tardif de la colline des Tours en étant quasiment dépourvues (voir par exemple Guichard et al. 1993 : p. 40-41 et notes 32-33).

6. Conclusion

Les fibules et les bracelets en verre suggèrent une datation antérieure à la diffusion des fibules de Nauheim. La présence d'une perle en verre translucide incolore, prototype des perles toriques de La Tène finale, va dans la même direction.

La céramique livre divers indices qui suggèrent également une datation à une étape antérieure à celle correspondant à La Tène D1 "classique", telle qu'elle est très bien illustrée par plusieurs ensembles du bassin de Clermont-Ferrand, avec la réserve déjà indiquée que l'absence ou la rareté de certains types peut s'expliquer aussi en partie par un approvisionnement différent du site. La rareté des amphores suggère elle aussi une datation antérieure à La Tène D1.

L'ensemble de ces indices nous conduit à placer la constitution de cet ensemble vers le milieu du IIe siècle avant J.-C.

Plus surprenante est la présence de monnaies de potin. Si celles-ci sont bien attestées en Gaule centrale dans les contextes de La Tène D1, que ce soit en Limagne, à Levroux ou sur les sites du Forez, les exemples de datation plus ancienne sont nettement plus rares : c'est le cas notamment de quelques exemples roannais. On doit donc convenir que la circulation des monnaies de potin commence en Gaule centrale vers le milieu du IIe siècle pour s'amplifier de façon significative au cours des années 130/120 avant J.-C.

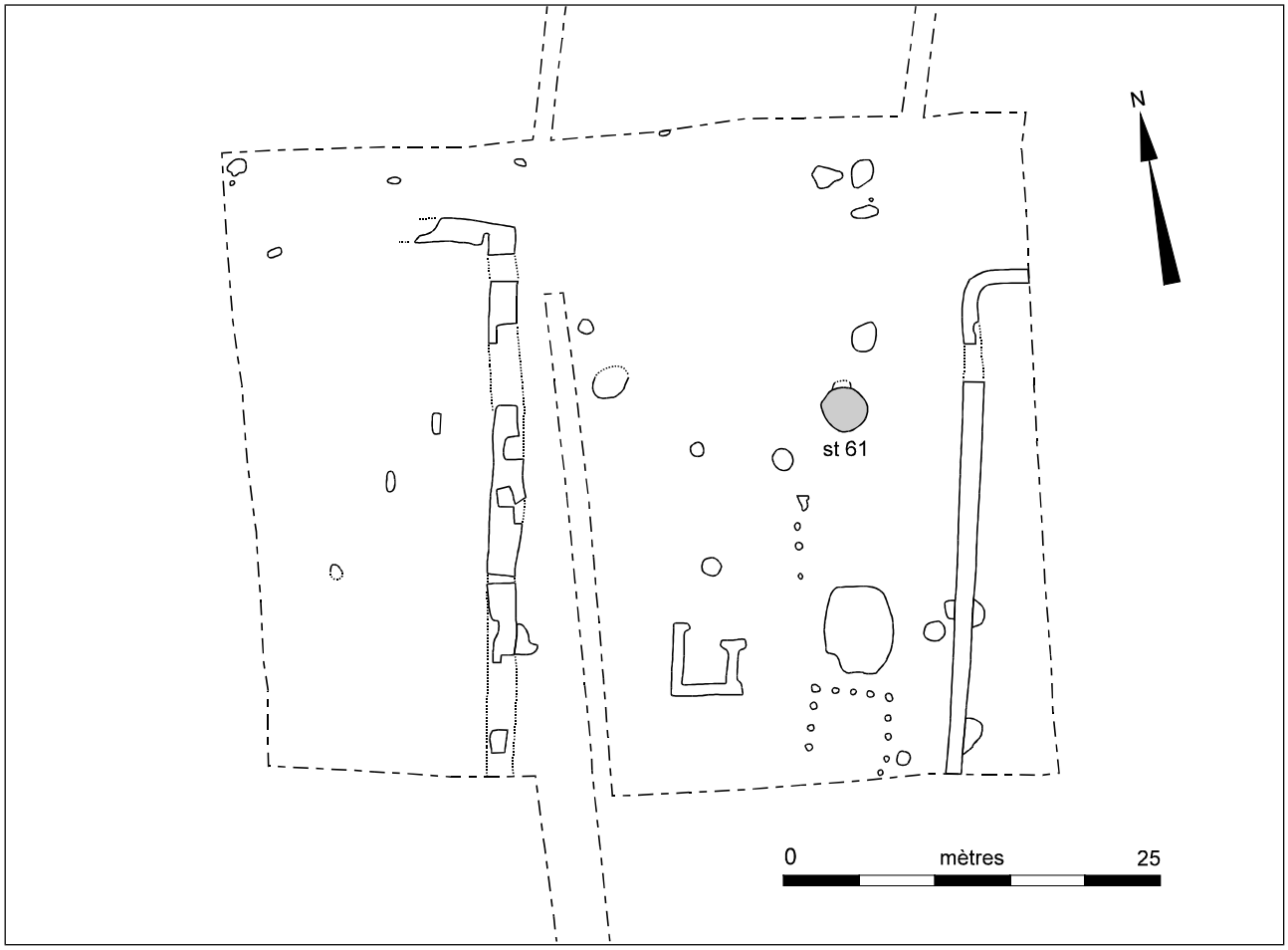

Fig. 1 : Aigueperse, "Le Clos Clidort". Plan de général du site et localisation de la structure étudiée (éch. 1/500e).

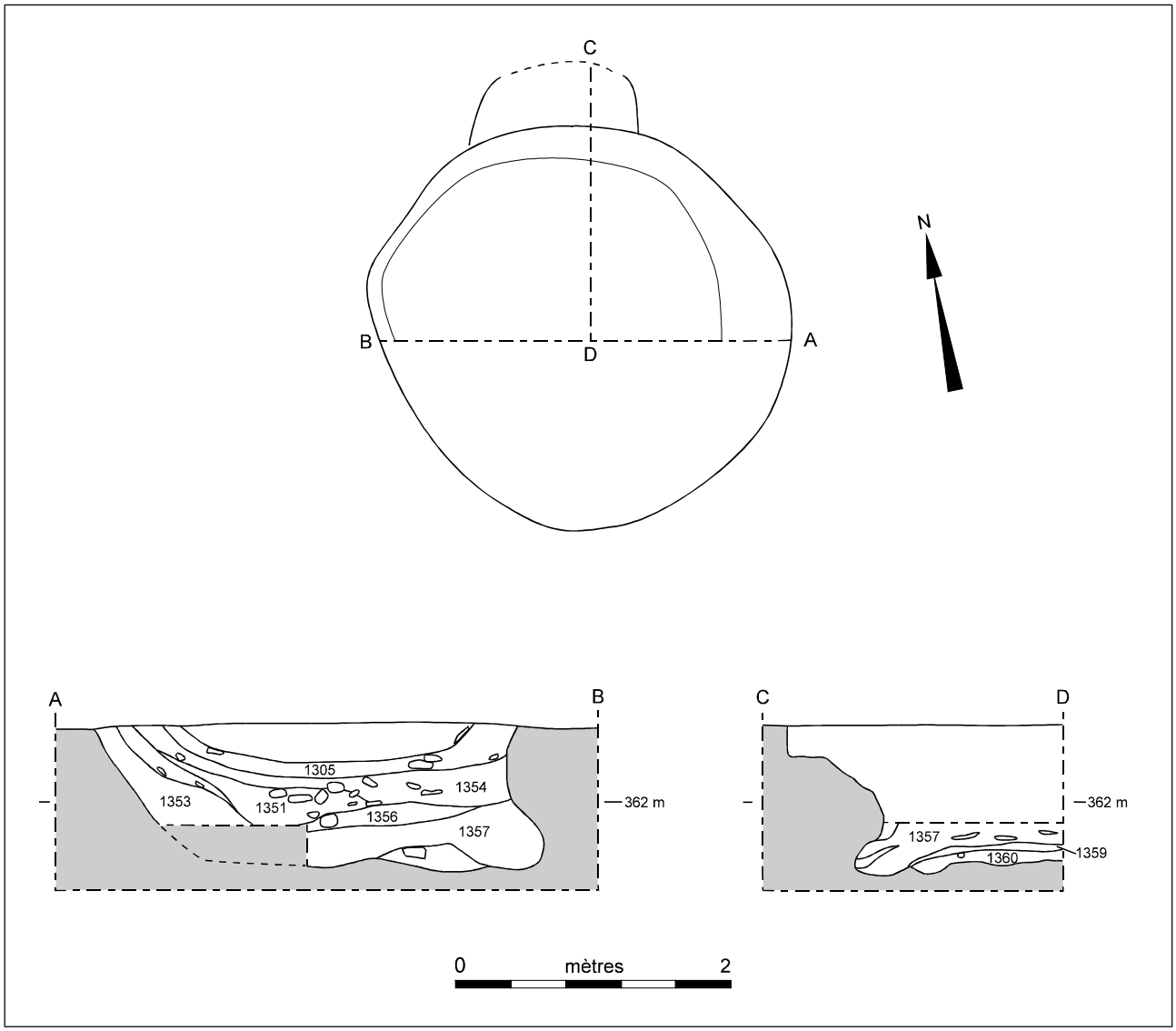

Fig. 2 : Aigueperse, "Le Clos Clidort". Plan et coupes de la structure 61 (éch. 1/50e).

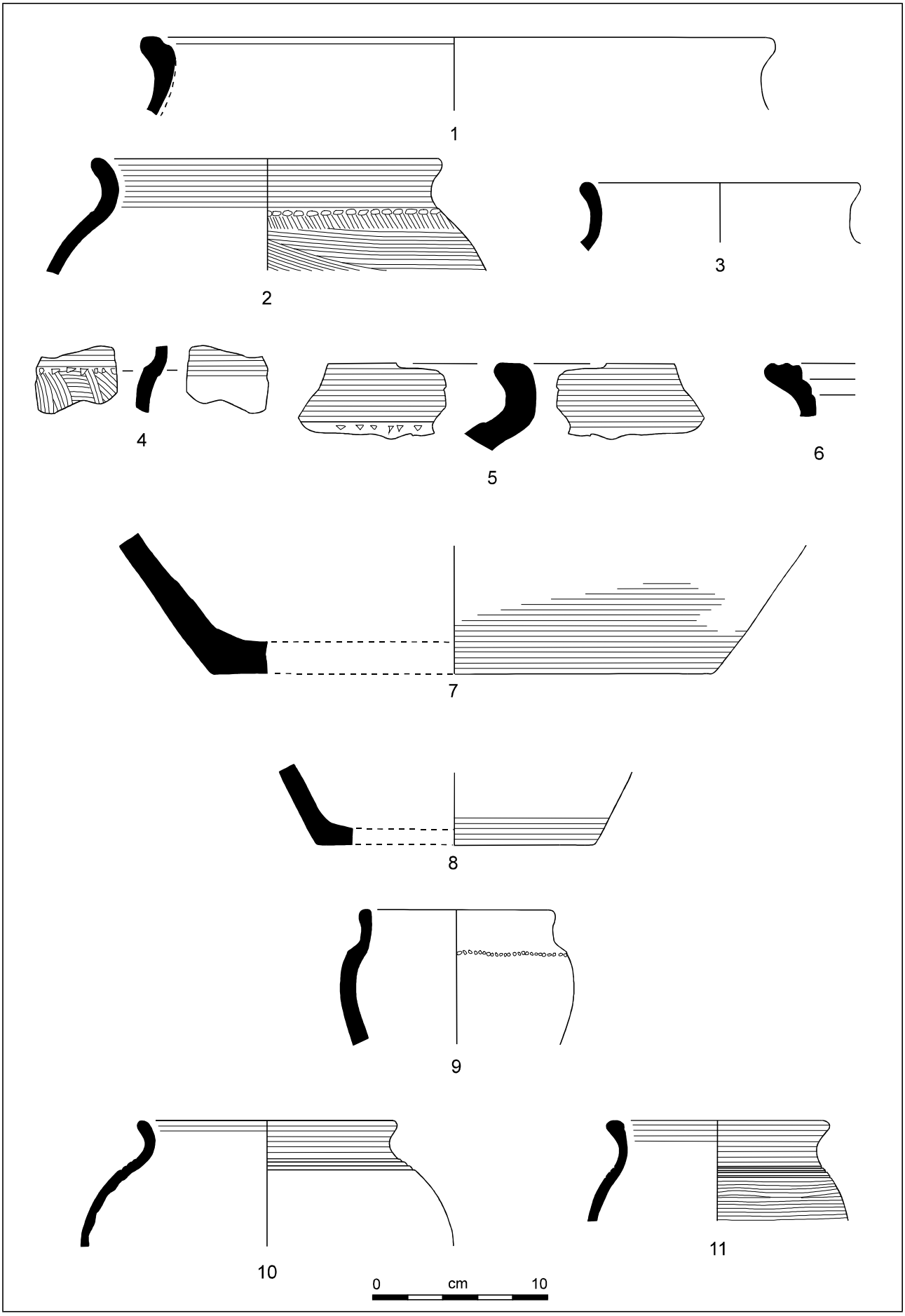

Fig. 3 : céramique grossière modelée (éch. 1/3).

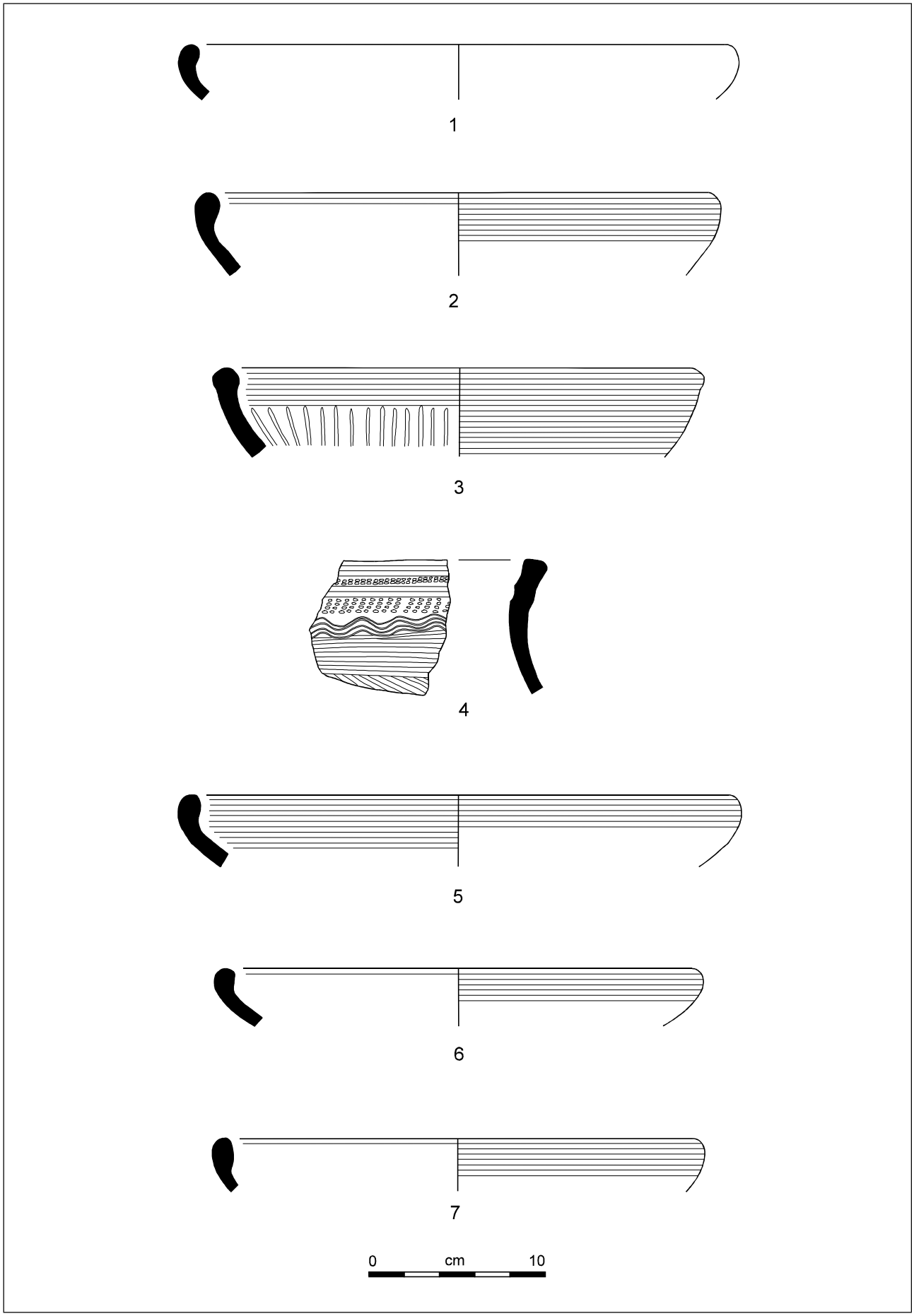

Fig. 4 : céramique grossière modelée (5 à 7 finie au tour) (éch. 1/3).

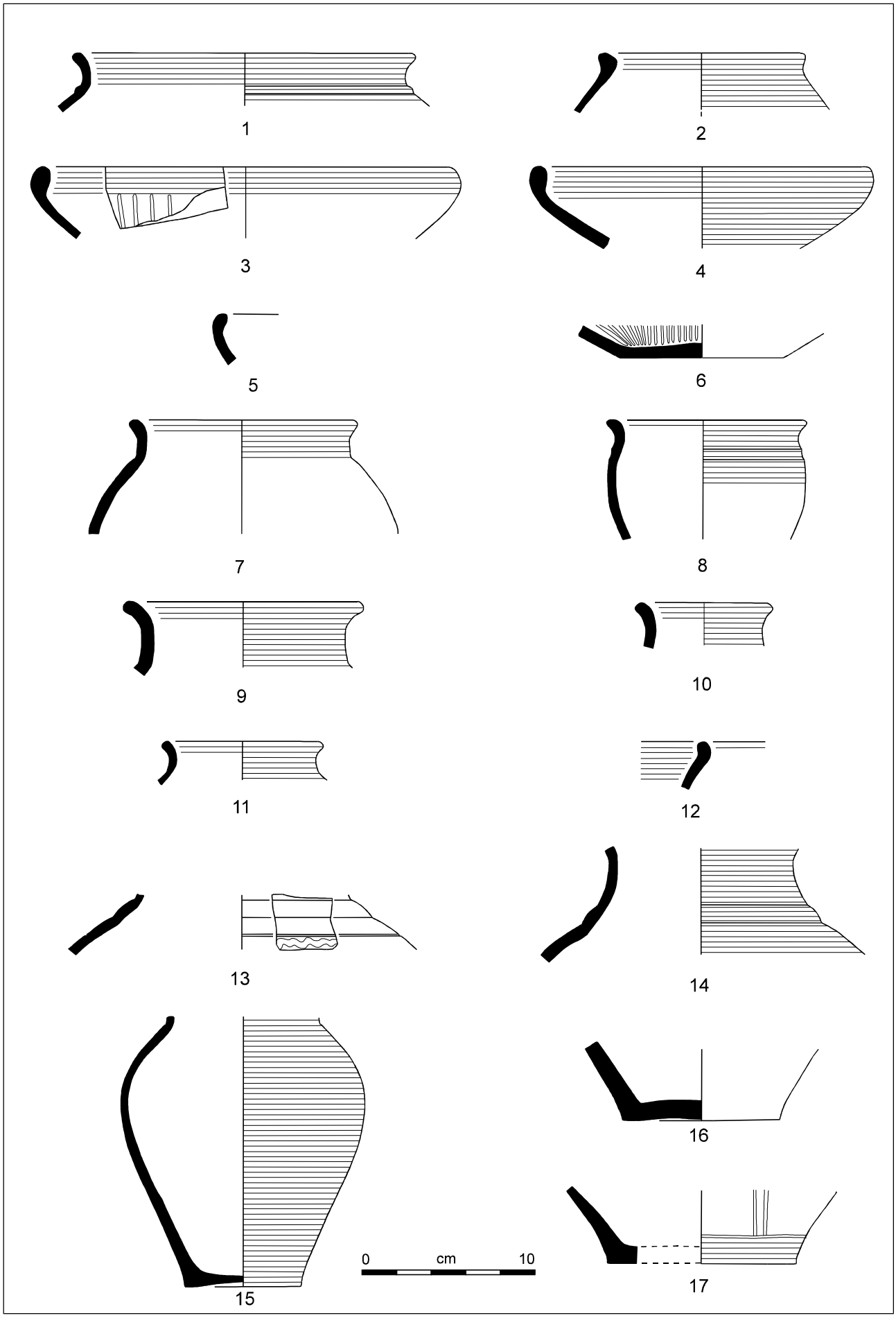

Fig. 5 : céramique fine finie au tour (1-6) et tournée (7-17) (éch. 1/3).

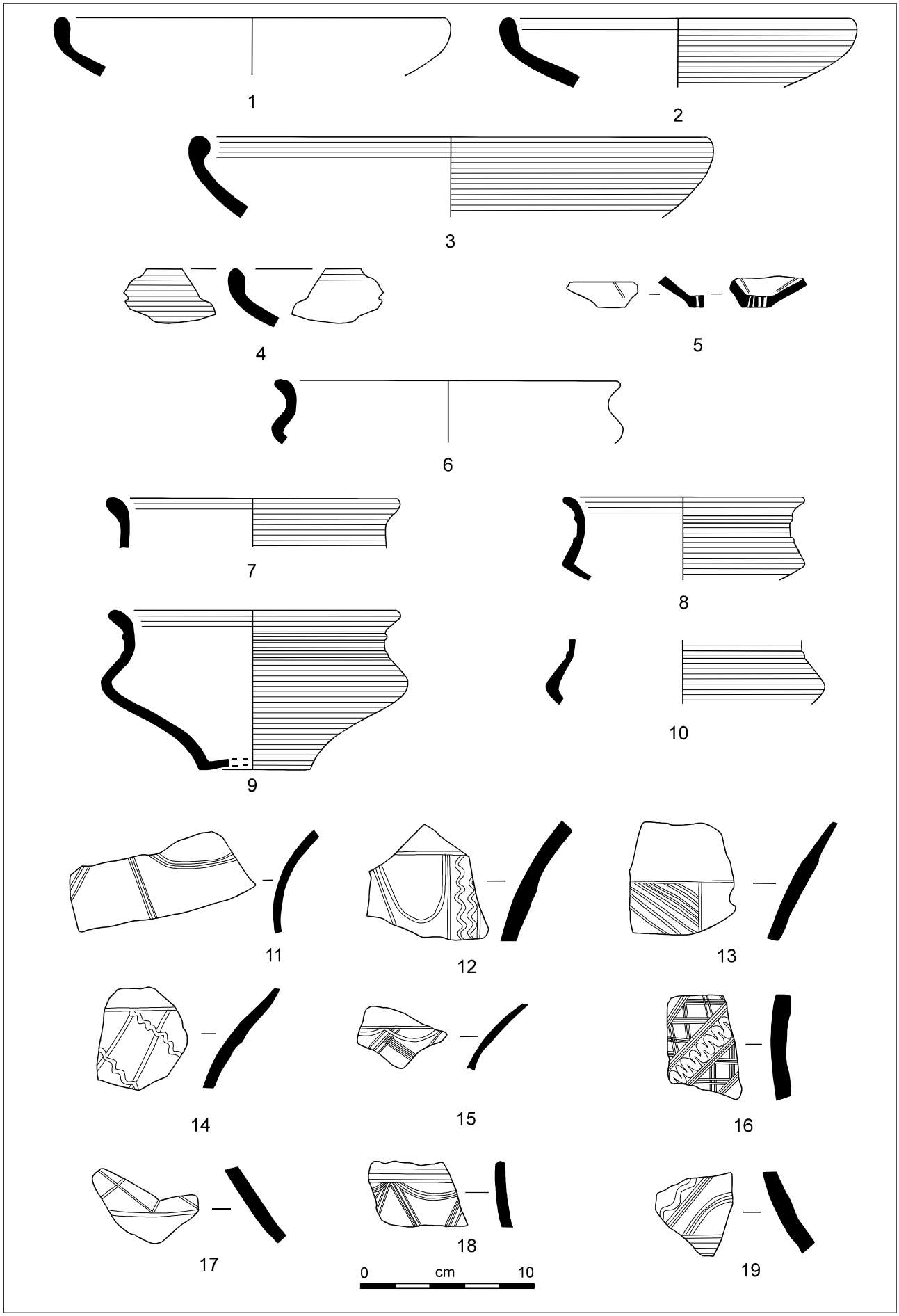

Fig. 6 : céramique fine tournée (éch. 1/3).

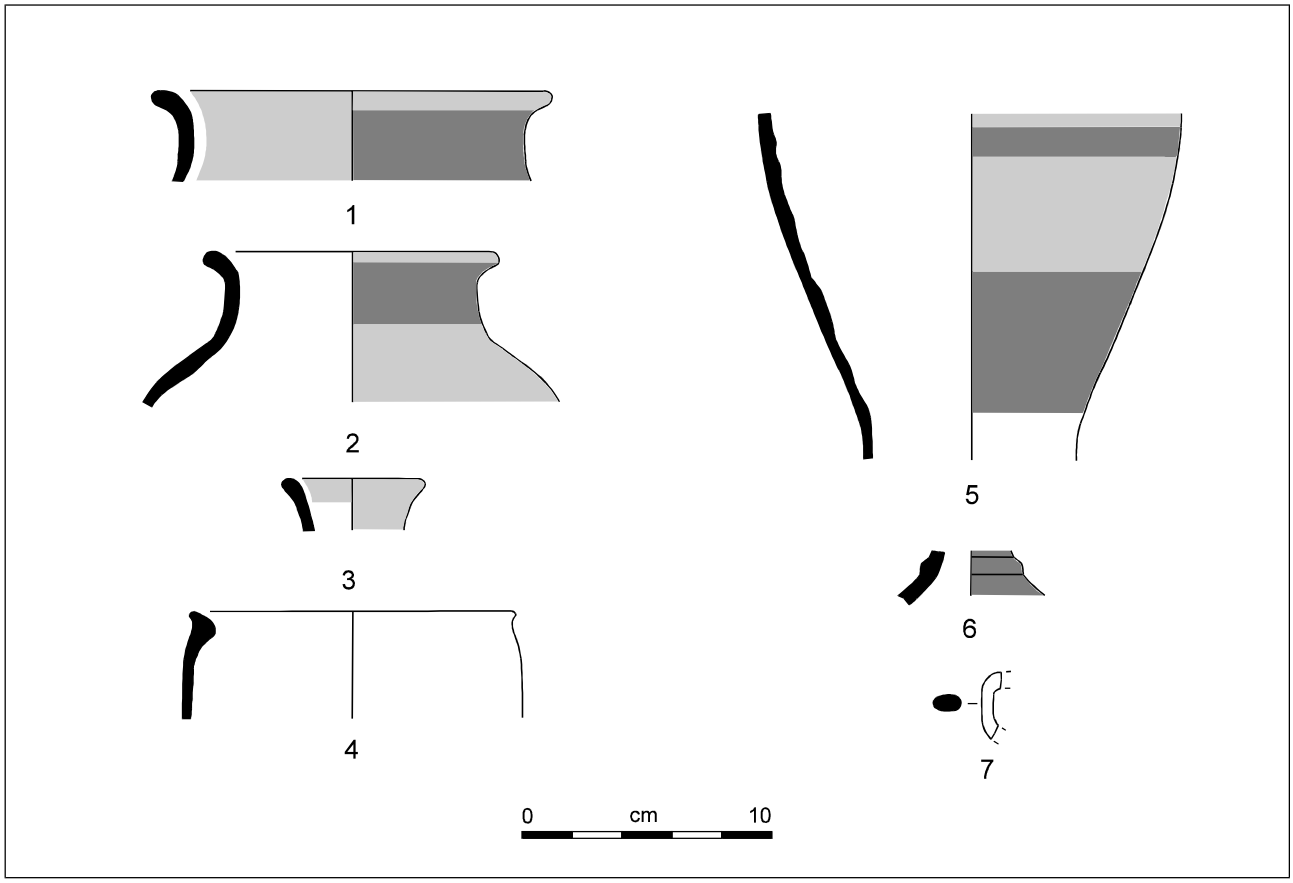

Fig. 7 : céramique fine peinte (1-5, peinture disparue sur 4) et d'importation(7) (éch. 1/3).

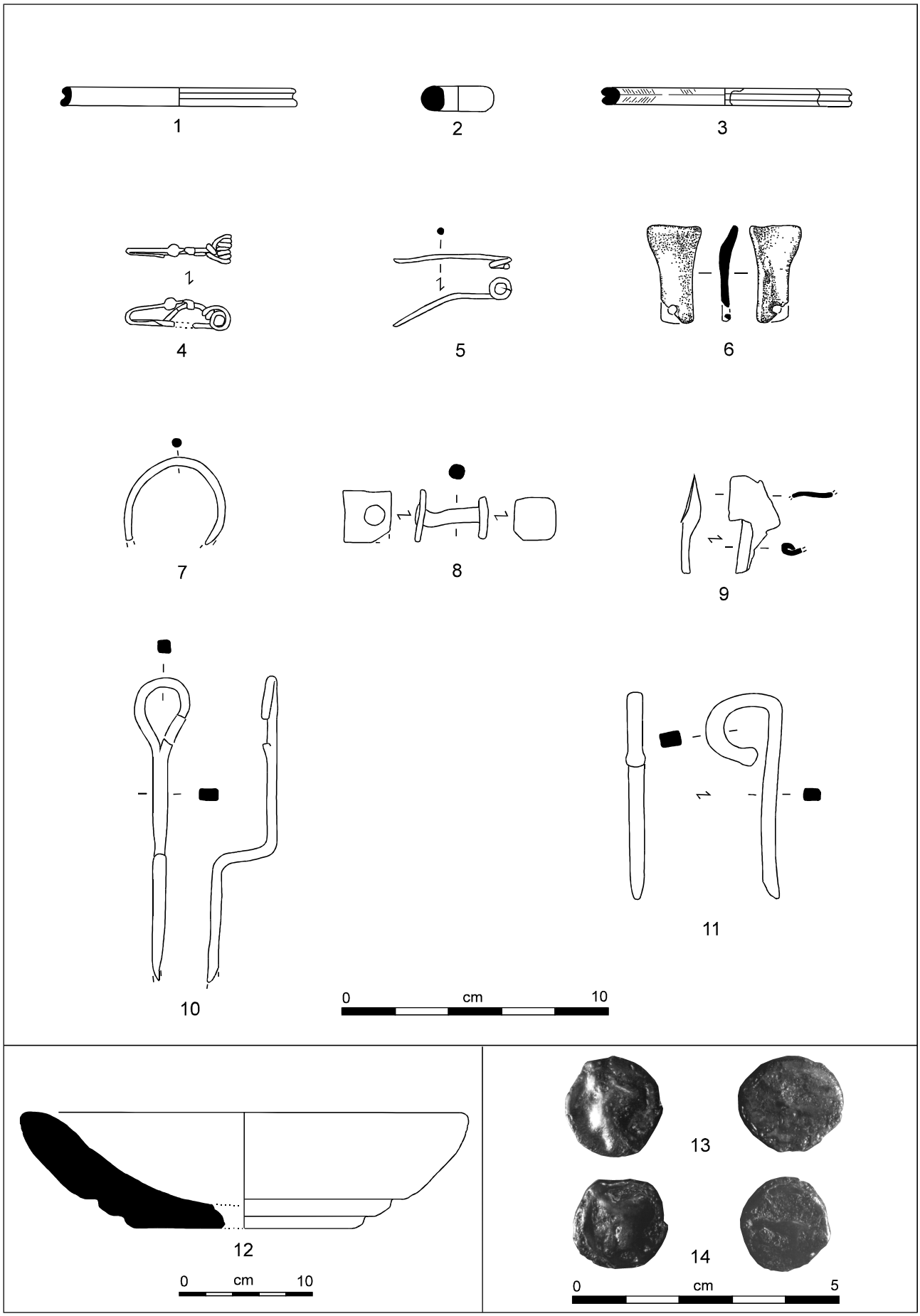

Fig. 8 : Petit mobilier. Verre (1), gypse (2), matière organique fossilisée (3), fer (4-10), os (11), basalte (12) et monnaies en bronze (13-14) (éch. 1/2 sauf 12 au 1/4 et 13-14 au 1/1).

Un puits de la Tène finale au Brézet, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Yann Deberge

Nature de l'opération : évaluation n° 97/019 AH ICAF : 63 113 298 AH
Commune : CLERMONT-FERRAND
Toponyme : Le Brézet
Lambert : X = 662,345 Y = 87,235 Zone 2
Responsable de la fouille: Gérard VERNET (1997)
Etude du mobilier : Yann DEBERGE

La réalisation d'une évaluation archéologique dans la zone d'activité du Brézet (resp. AFAN : G. Vernet ; VERNET 1997), en périphérie est de Clermont-Ferrand, a permis la mise en évidence d'une occupation du second Age du Fer. C'est au sein d'un ensemble diffus de vestiges laténiens qu'un puits à cuvelage de bois a été découvert. Cette structure, qui présentait un bon état de conservation, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage urgent (DEBERGE à paraître). Elle livre un petit ensemble de céramique relativement homogène attribuable à la fin du IIe s. avant J.-C.

1. Localisation géographique et contexte archéologique

Le site de la rue G. Besse se trouve en périphérie est de l'agglomération clermontoise. Plus précisément, le secteur étudié est situé sur une basse terrasse en limite sud de la plaine, dans la zone de confluence de l'Artière et de la Tiretaine, deux affluents de l'Allier.
Depuis la fin des années 1930, ce secteur fait l'objet d'un intense lotissement militaire, commercial et industriel qui révèle un contexte archéologique exceptionnellement riche pour la période du second Age du fer. Ainsi, sur une aire de 2,7 km de long et de moins de 1 km de large, sont connus à ce jour 34 points de découverte qui se rapportent principalement à la Tène C2/D1, et dans une moindre mesure aux phases plus anciennes de la Tène (sites de Gandaillat, de La Grande Borne, de la rue E. Reclus, de Pontcharaud etc…). Le site de la Rue Georges Besse prend place dans la partie occidentale de ce vaste ensemble.

2. Description de la structure

La structure appartient à un ensemble de vestiges (4 fosses, 2 trous de poteau et 1 fossé) repérés sur une superficie de 7000 m² (fig. 1). Un épandage (20 m²) constitué principalement d'amphores, découvert 80 m plus à l'est, semble également appartenir à cet ensemble.
Le puits (fig. 2) nous est apparu sous 1,20 m de sédiments (horizon argilo-limoneux brun et terre arable) depuis la surface du sol. Le creusement (US 102) est de forme carrée (1,40 m par 1,20 m), avec des parois verticales et un fond concave. Il s'interrompt à une profondeur de 2,55 m depuis la surface actuelle du sol. Le cuvelage en bois, constitué par un assemblage cloué de planches horizontales, de planches verticales et de planchettes verticales, a été observé sur une hauteur de 0,60 m.
Le premier remplissage qui résulte de l'érosion naturelle des parois de la structure correspond à la phase d'utilisation de cette structure de puisage. Le mobilier collecté y est peu abondant (30 tessons), fragmenté et relativement mal préservé. Un nouveau comblement a été effectué en une seule occasion (en témoigne les nombreux recollages du mobilier céramique) à l'aide d'un sédiment homogène. Le mobilier découvert y est relativement abondant (234 tessons de céramique indigène et d'importation) et présente un bon état de préservation. Le dernier comblement est constitué par une couche de sédiment stérile. Le mobilier étudié présente donc les caractéristiques d'un ensemble clos.

3. Etude du mobilier

3.1. Comptage

Compte tenu du faible nombre de tessons et de l'existence de nombreux recollages, un décompte fin du nombre d'individus a été effectué. Celui-ci ne s'appuie pas sur la méthode couramment employée (détermination du NMI à partir de la partie morphologique la mieux représentée) mais sur une individualisation de chaque vaisselle, après recollage maximum. Cette méthode a permis de mettre en évidence un dépôt constitué de vases et d'amphores relativement bien préservés par opposition à ensemble d'éléments résiduels généralement représentés par un seul tesson chacun.
Parmi les 264 tessons de céramique comptabilisés (33,9 kg), 48 individus ont pu être dénombrés. Au sein de cet ensemble, 5 vases et 8 amphores sont particulièrement bien représentés.

3.2. Céramique indigène

La céramique indigène comprend 187 tessons (4,8 kg) appartenant à 16 individus différents. Elle se compose de céramique grossière modelée (14% des tessons, 19 % des vases), de céramique tournée fine

enfumée ou non (35% des tessons, 50% des vases) et de céramique peinte, cette dernière catégorie étant largement majoritaire (51% des tessons, 31% des vases). Les formes hautes dominent puisque seuls deux individus appartiennent clairement à des formes basses.

3.2.1. Céramique modelée

3 individus appartenant à cette catégorie (26 tessons au total) ont pu être identifiés. Ils possèdent tous une pâte grossière de couleur beige/orangée à noire résultant d'une cuisson en mode B'.
Le premier (fig. 3 : 1) est un pot ovoïde à ouverture large et à lèvre évasée en bourrelet correspondant à un grand vase de stockage. Ce pot incomplet au deux tiers (15 tessons) présente cinq traitements de surface successifs sur sa face externe (lissage, poissage, bande d'incisions, peignage continu horizontal, peignage et lissage grossiers). Les deux autres individus ne sont représentés que par leur fond incomplet ou complet.

3.2.2. Céramique tournée fine

On dénombre 66 tessons appartenant à au moins 8 vases différents dans cette catégorie. Ils possèdent une pâte fine de couleur beige à grisâtre (cuisson en mode A) et ont pu faire l'objet de traitements de surface particulier (enfumage, lissage).
Trois de ces vases sont particulièrement bien représentés. Ils correspondent à :
- un vase haut fermé à ouverture large et à pied cintré (fig. 3 : 2), possédant un col cylindrique et une baguette peu marquée à la liaison col/panse. La surface de ce vase, qui est abrasée, ne permet pas de discerner les traces d'un éventuel traitement de surface. Ce vase est incomplet (30 tessons).
- un vase haut fermé (fig. 3 : 3) dont la forme n'est pas reconstituable (20 tessons).
- un vase à panse fuselée et à fond plat cintré (fig. 3 : 6), de petite dimension, lissé sur sa surface externe et enfumé partiellement (zonage orange à noir : crémation partielle ?). Ce pot, incomplet (5 tessons), a été cassé soigneusement à hauteur de l'épaule.
Les cinq autres individus ne sont représentés que par un tesson chacun et appartiennent à des formes hautes pour deux d'entre eux (fond plat cintré, lissé et fumigé –fig. 3 : 5-, lèvre évasée lissée –fig. 3 : 4), à des formes basses ouvertes pour deux d'entre eux (lèvre de jatte à bord rentrant, lissée et enfumée –fig. 3 : 8- et fragment d'une jatte à lèvre sans inflexion, lissée et enfumée –fig. 3 : 9) et à une forme non identifiable (fond plat) pour le dernier (fig. 3 : 10).

3.2.3. Céramique peinte

95 tessons de céramique peinte appartenant à au moins 5 individus différents ont été dénombrés. Ils possèdent tous une pâte fine très épurée de couleur claire (rose à beige) à âme grise témoignant d'une cuisson réductrice-oxydante.
Les trois individus les plus complets correspondent à :
- une forme haute élancée possédant un pied cintré à fond plat légèrement soulevé (fig. 4 : 1-2). Ses dimensions sont relativement importantes (diamètre du fond : 0,10 m ; hauteur au ¾ de la panse : 0,24 m) compte tenu de la faible épaisseur des parois (3 mm à 5 mm). Le décor, très bien préservé, renvoie au style 2[7] des vases peints à décor zoomorphe défini pour le nord-est du Massif Central (Guichard 1994). Ce décor, réalisé sur un fond rouge, se développe sur un large registre divisé en trois métopes délimitées par un motif d'échelles. Le pied et la partie inférieure de la panse sont traités par un à plat noir. Ce vase est le premier exemplaire connu de vase peint à décor zoomorphe se rapportant au style 2 en Auvergne. L'aire de répartition des découvertes anciennes et récentes se rapportant au vase de ce style se limitait jusqu'alors aux territoires sègusiaves et éduéens (ibid., p. 121). Ce vase, qui présente une composition classique, comprend néanmoins des éléments décoratifs qui sont connus en Auvergne (traitement du motif d'échelle identique sur des exemplaires trouvés sur le site de "La Grande Borne" -Périchon 1976- et de la queue sur le site de la rue "E. Reclus" -Guichard 1996, cat. 45-) et en Forez (motif curviligne entre les pattes –fosse 3009 à Roanne, Guichard 1987, fig. 11 : n°2-3-). Ce vase bien préservé (65 tessons) a été cassé, de façon très soigneuse, dans sa partie supérieure, ce qui explique l'absence de l'ensemble épaule/col. Cinq coups portés à l'aide d'un outil pointu de section carrée ont par la suite entraîné son bris total.
- une forme haute à panse ovoïde, à pied cintré et à fond légèrement soulevé (fig. 4 : 3). Ce vase de petites dimensions (10 tessons) présente une surface externe très usée sur laquelle on remarque cependant la présence de peinture rouge sur l'ensemble de la panse et de peinture noire sur le pied. Ce pot a été brisé au niveau de l'épaule.
- un pot très fragmenté (18 petits tessons appartenant au col et à une partie de la panse) correspond probablement à une forme haute (fig. 4 : 4). Son décor peint réalisé en noir sur fond blanc comprend un motif en damier, construit selon des lignes horizontales et verticales, où des carrés laissés vides alternent avec des carrés remplis d'une résille.
Les deux derniers éléments ne sont représentés que par un tesson chacun. Il s'agit d'un fragment de lèvre comportant des traces de peinture noire sous la lèvre (fig. 4 : 5) et d'un fragment de panse comportant une baguette peu marquée et deux bandes horizontales rouges sur fond blanc.

[7] Décor réservé en métopes limitées par un motif d'échelles verticales et présentant un motif de quadrupède comportant dans sa partie supérieure un motif développé de "lyre".

3.3. Céramique d'importation

La céramique d'importation comprend 77 tessons correspondant pour la très grande majorité à des fragments d'amphores et de façon très marginale à un balsamaire.

3.3.1. Amphores (fig. 5)

Dans cet ensemble de 76 tessons (29 kg), 25 individus ont pu être dénombrés en prenant en compte, comme pour la céramique indigène, des éléments typologiquement identifiables (épaules, pieds, lèvres) mais aussi en examinant de façon plus détaillée l'aspect de la pâte et de la couverte de tous les tessons (couleurs, dégraissant, etc.)[8].

Sur l'ensemble, 17 individus ne sont représentés que par un seul tesson, généralement de faibles dimensions (poids inférieur à 0,5 kg). Ils correspondent à des fragments de panse (12 d'entre eux), des fragments d'épaule (pour 2 d'entre eux), des fragments de col (pour 2 d'entre eux) et à une anse. Les 8 autres individus sont représentés par un nombre de tessons allant de 1 à 22 et une masse comprise entre 0,75 kg et 7,8 kg. Ils correspondent à un fragment de panse, à un pied (fig. 5 : 6), à l'ensemble panse/épaulement (2 individus ; fig. 5 : 4), à l'ensemble pied/panse (2 individus ; fig. 5 : 5 et 7), à l'ensemble col/lèvre (fig. 5 : 2-3) et à l'ensemble panse/col/lèvre (fig. 5 : 1).

Une amphore comprenait par ailleurs son bouchon en liège complet (fig. 5 : 2-3) ainsi que son opercule en mortier de chaux le surmontant (détruit partiellement au moment de la fouille). Cet opercule présente un motif constitué de plusieurs ovales (au moins trois) déprimés qui comportent chacun une protubérance centrale. Ce timbre anépigraphique appartient à un type très répandu qui semble exclusif des Dressel 1 (Hesnard, Gianfrotta 1986 : 431).

Les éléments typologiquement identifiables permettent une attribution de ces amphores au type Dressel I et plus précisément au type Dressel IA pour deux d'entre elles.

3.3.2. Balsamaire (fig. 4 : 6)

Ce fragment correspond à un pied mouluré appartenant à une variante de balsamaire à panse fuselée et pied haut, soit la série B de la classification établie pour la Méditerranée nord-occidentale (Py 1993). Plus précisément, il peut correspondre aux types UNGENT B1c ou UNGENT B3a. Cette catégorie de contenant, originaire du monde hellénistique, n'est que très rarement rencontrée dans les contextes préromains du sud de la Gaule, exception faite des sites grecs. En Gaule non méditerranéenne, il faut attendre la période augustéenne pour qu'ils soient diffusés de façon significative.

3.4. Autres mobiliers

De façon plus anecdotique, un fragment de bracelet en lignite/sapropélite a été trouvé dans le comblement de la structure. De section rectangulaire, il présente un léger ressaut sur sa face interne qui correspond à un reliquat de fabrication.

4. Conclusion

La céramique trouvée dans cette structure présente de nombreux points communs avec celle de plusieurs ensembles clos découverts sur des sites de la région clermontoise. Le mobilier étudié s'intègre dans l'horizon chronologique défini par les assemblages céramiques –vase peint, vase à panse fuselé, vase à ouverture large et à pied cintré, amphore Dressel 1A- mis en évidence dans les fosses dépotoirs du site de "Pontcharaud" (fosse 5, fouille Loison 1986) et de "La Grande Borne" (fosse 34 -ex fosse B47AT- fouille Collis 1973-1981). Ces derniers ensembles ont livré du mobilier céramique (jatte d'Aulant, céramique campanienne A et B) et métallique (fibules de Nauheim, potins "au long cou" et à la "grosse tête", monnaie à la croix, obole massaliote) qui assurent une datation à La Tène D1.

La céramique d'importation, principalement composée d'amphores, appuie cette proposition. Les amphores retrouvées dans le comblement de la structure correspondent toutes à des Dressel 1 et, plus précisément, à des Dressel 1A pour au moins deux d'entres-elles. Le fragment de balsamaire n'a quant à lui pas d'équivalent régional connu. Ce type de mobilier paraît absent des contextes du IIe s. avant J.-C. et il faut attendre la seconde moitié du Ier s. avant J.-C. pour en trouver sur le site de Gergovie. Pour la Méditerranée nord-occidentale, la période de diffusion de ce type de balsamaire est comprise entre le dernier quart du IIIe s. avant J.-C. et le début du Ier s. avant J.-C. (PY 1993).

Cet ensemble constitue un exemple, non exhaustif, du mobilier céramique en usage à la fin du IIe s. avant J.-C. Il permet en particulier de compléter le répertoire ornemental de la céramique peinte à décor zoomorphe avec un décor d'un type jusque là inconnu en Auvergne (style 2) et fournit un exemple précoce d'importation d'*ungentarium* en provenance de la Méditerranée.

[8] Cette détermination "fine" a été réalisée avec l'aide de M. Loughton, étudiant doctorant à l'université de Bornemouth sur le sujet suivant : *Republican amphorae in the Auvergne, central France : typology, chronology and fabric*.

Tableau 1 : comptage par catégorie.

	céramique indigène										importation			
	gross.basse	gross. haute	gross. indét.	fine basse	fine haute	fine indét.	peinte basse	peinte haute	peinte indét.	**total**	amph.	camp.	autre	**Total**
NR	0	15	11	2	57	7	0	92	3	187	76	0	1	77
% NR	0 %	8 %	5,9 %	1,1 %	30,5 %	3,7 %	0 %	49,2 %	1,6 %	100 %	98,7%	0 %	1,3 %	100 %
NMI	0	1	2	2	5	1	0	3	2	16	25		1	
% NMI	0 %	6,25 %	12,5 %	12,5 %	31,25 %	6,25 %	0 %	18,75 %	12,5%	100 %	96,2%	0 %	3,8 %	100 %

Tableau 2 : comptage selon la technique de fabrication (pour la céramique indigène).

	modelée	finie au tour	tournée	**total**
NR	26	0	161	187
% NR	13,9 %	0 %	86,1 %	100 %
NMI	3	0	13	16
% NMI	18,75 %	0 %	81,25 %	100 %

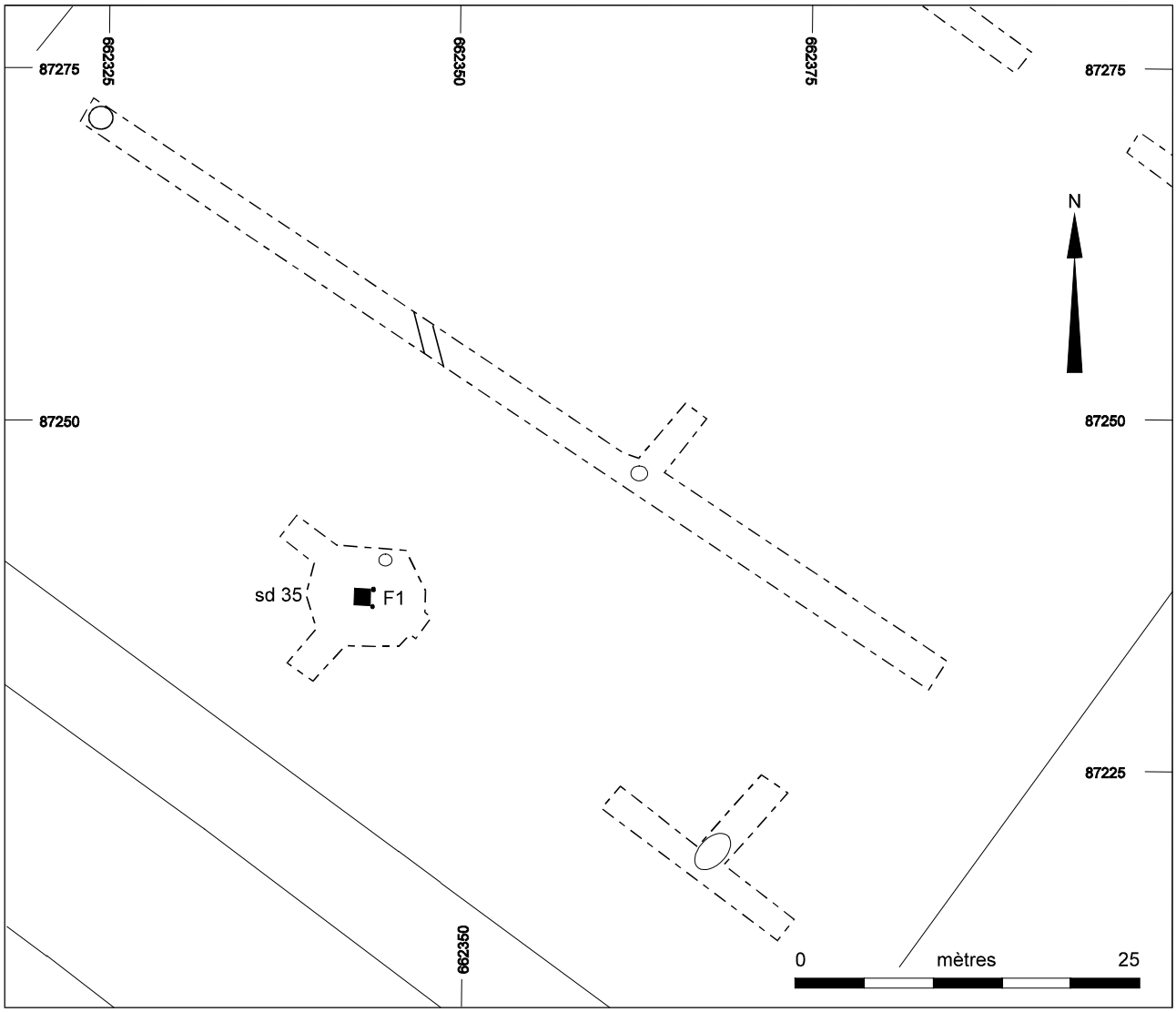

Fig. 1 : Clermont-Ferrand, "Le Brézet". Plan général du site et localisation de la structure étudiée (F 1) (éch. 1/500e).

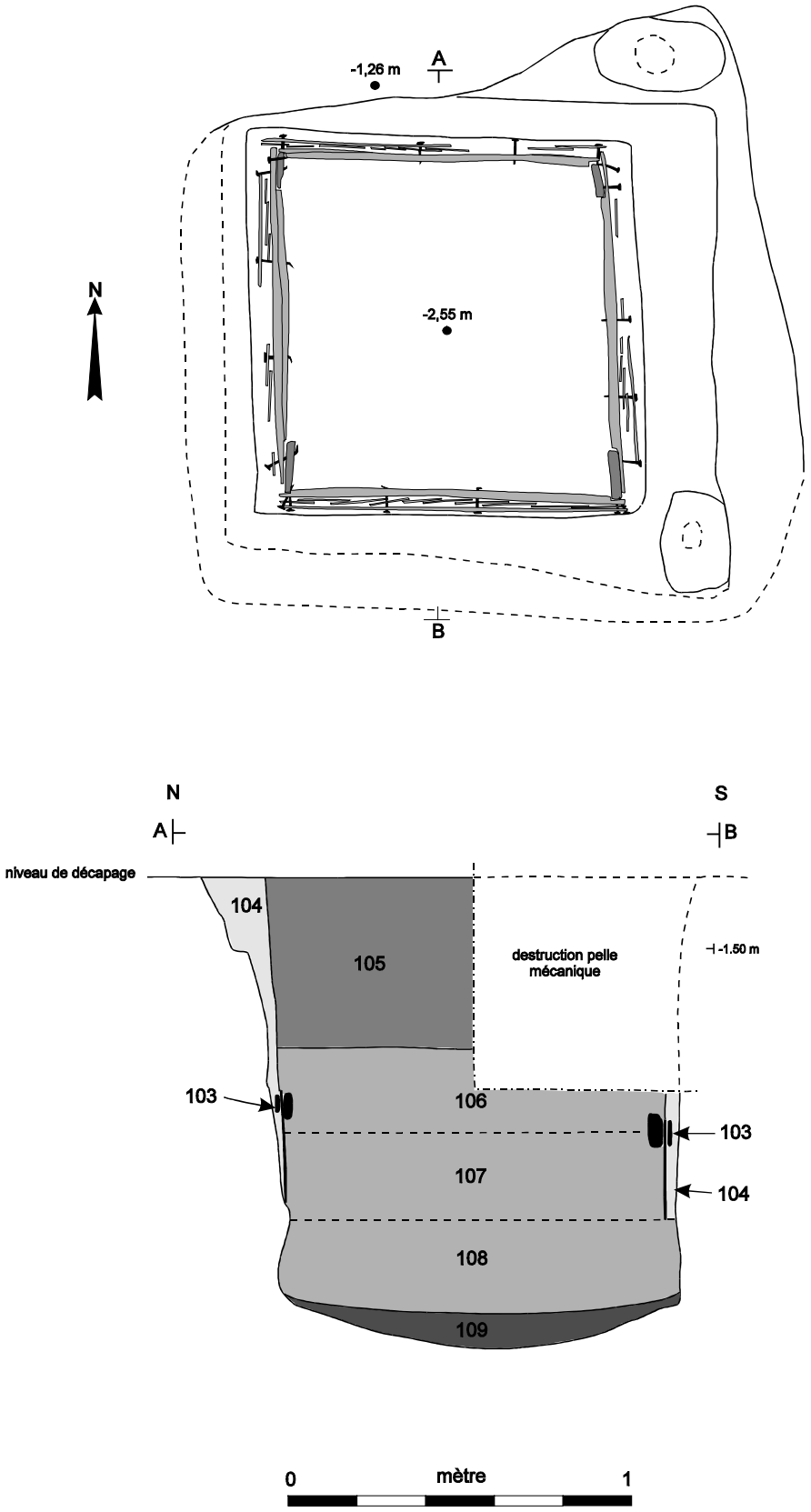

Fig. 2 : Clermont-Ferrand, "Le Brézet". Plan et coupe du puits (éch. 1/20e).

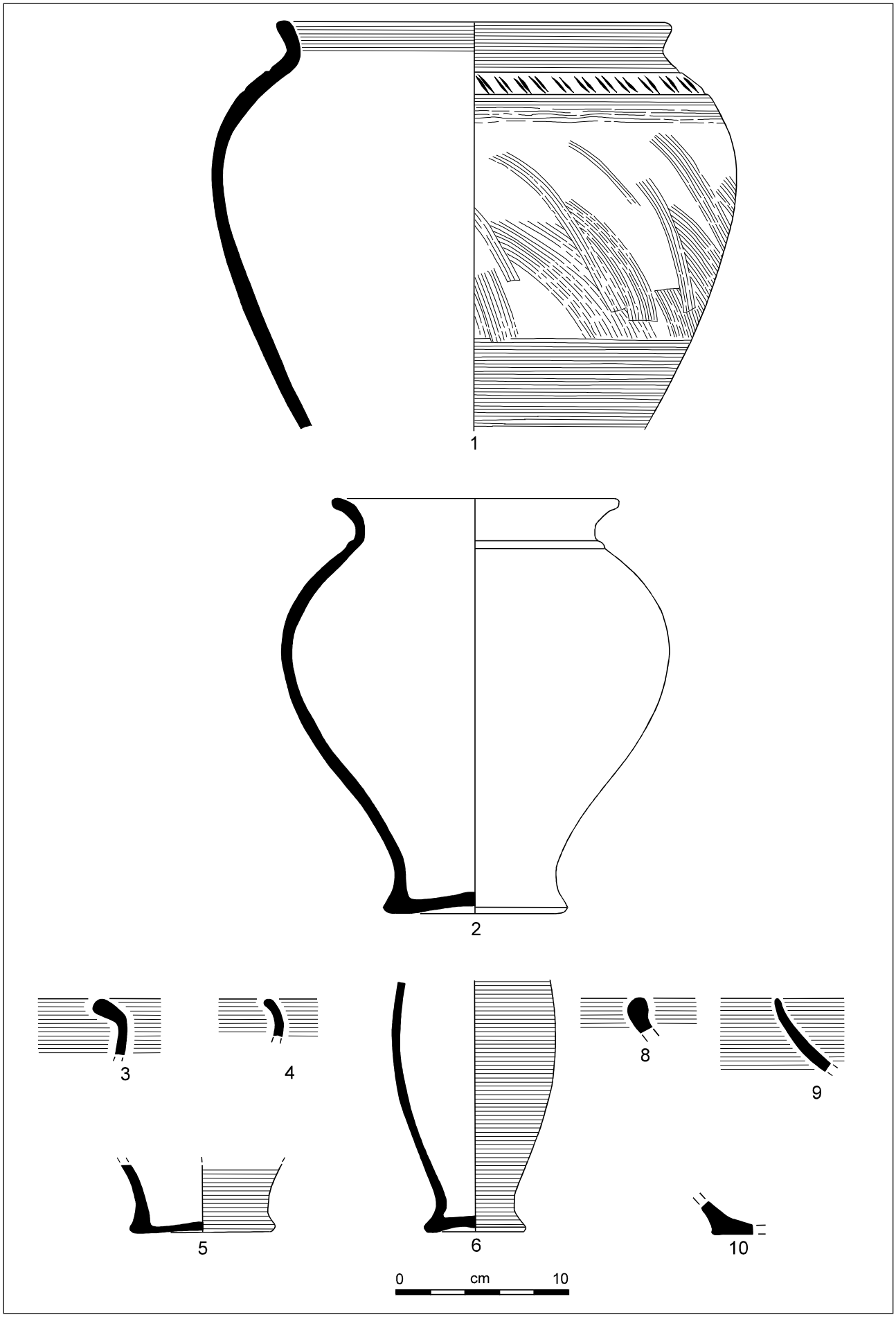

Fig. 3 : céramique grossière modelée (1) et céramique fine tournée (2-10) (éch. 1/3).

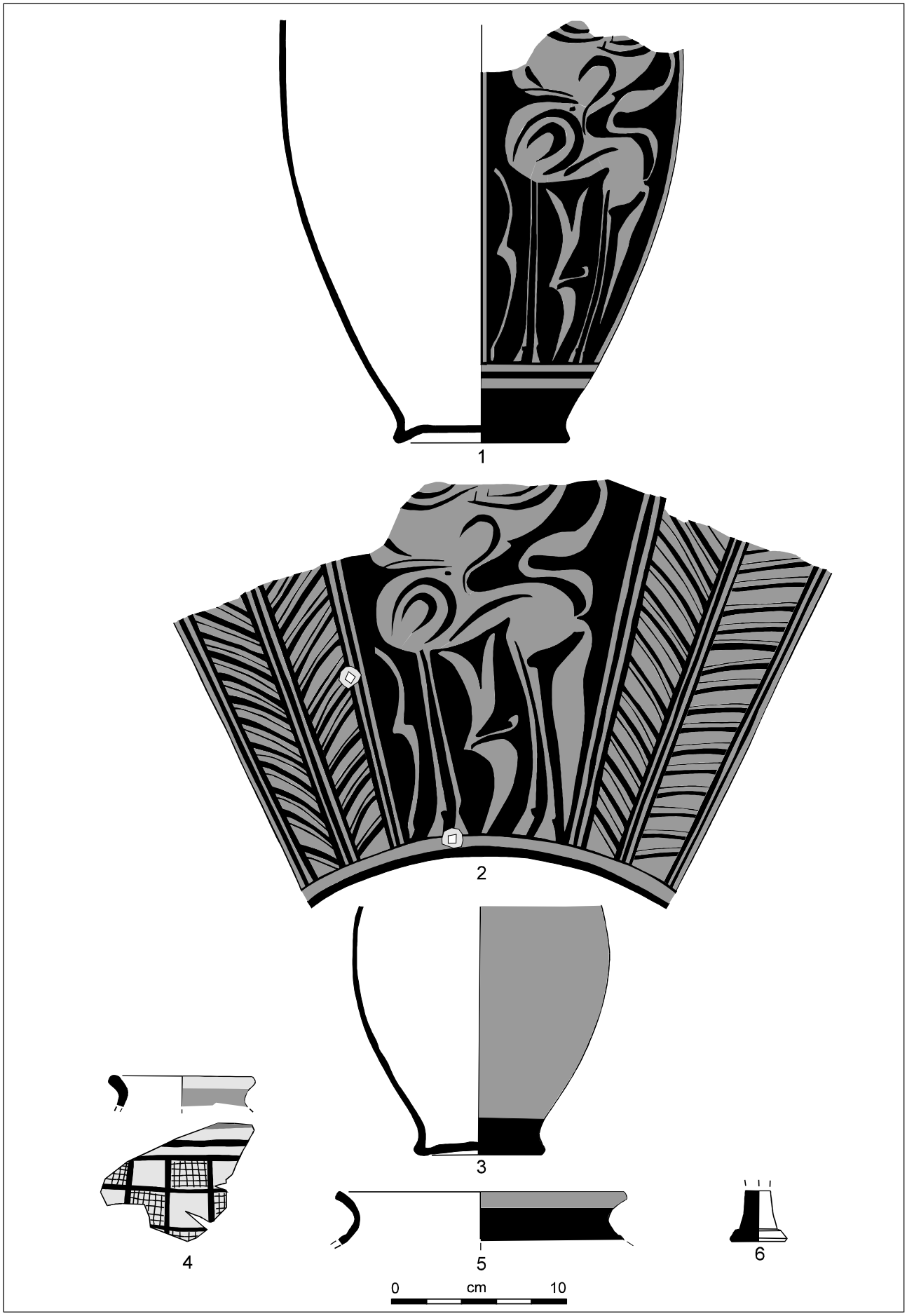

Fig. 4 : céramique peinte (1-5, 2 est le développement du décor de 1) et céramique d'importation (6) (éch. 1/3).

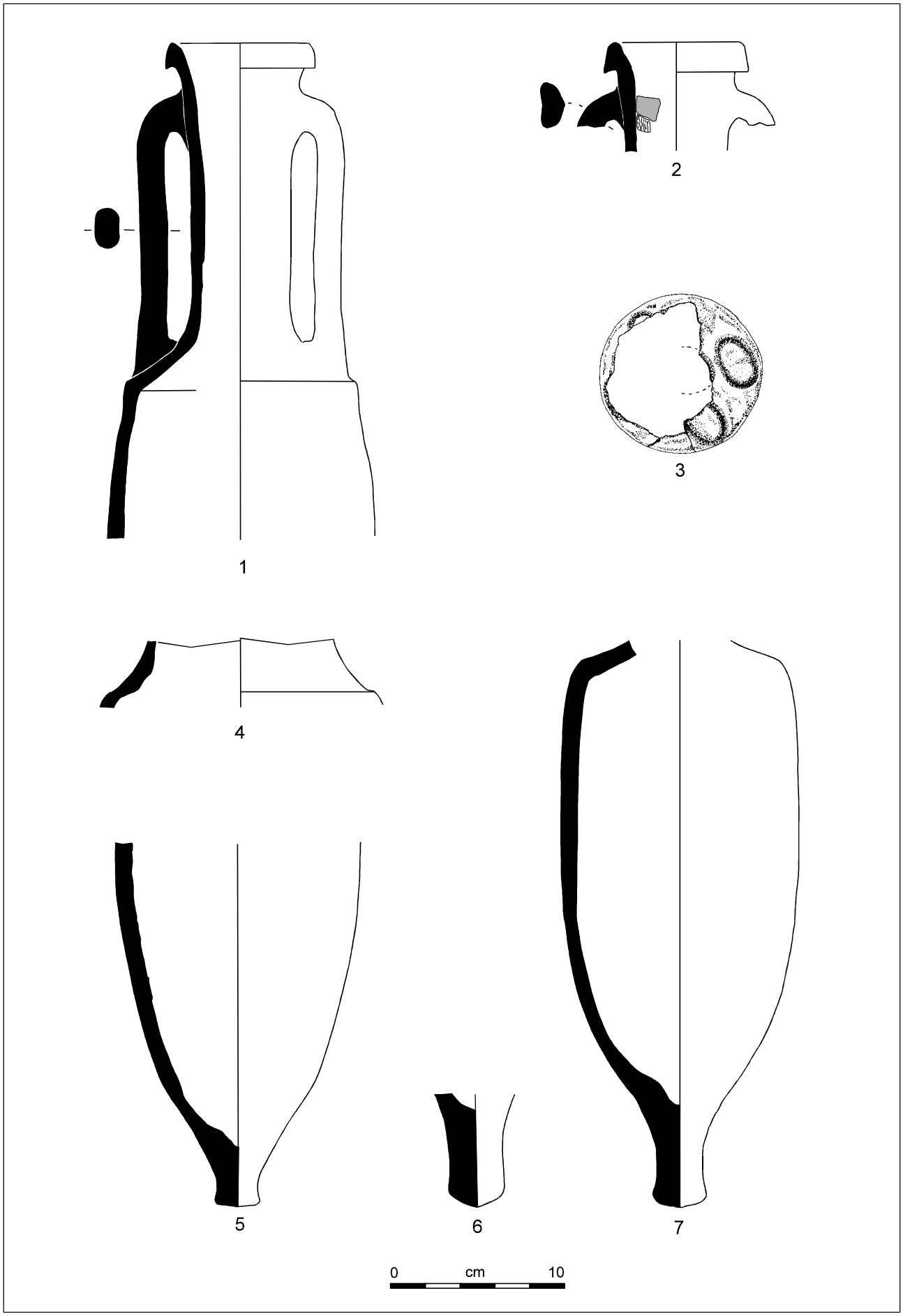

Fig. 5 : amphores (éch. 1/6, sauf 3 présenté au 1/3).

Ensembles funéraires du Ier s. avant J.-C. à Chaniat, Malintrat (Puy-de-Dôme)

Vincent Guichard, Matthew Loughton et Lionel Orengo

Nature de l'opération : fouille de sauvetage n° 95/128, 96/002 et 96/080 AH ICAF : 63 204 011 AH
Commune : MALINTRAT
Toponyme : Chaniat
Lambert : X = 667,035 Y = 91,970 Zone 2
Responsable de la fouille: Vincent GUICHARD (1995-1996)
Etude du mobilier : Vincent GUICHARD (céramique), Matthew LOUGHTON (amphores), Lionel ORENGO (petit mobilier)

1. Le site

1.1. Contexte général

Le site fut découvert à l'occasion des fouilles de sauvetage effectuées sur le tracé de l'autoroute A710 qui traverse d'est en ouest, sur 6 km, la partie méridionale de la plaine de Grande Limagne. Les objectifs assignés à l'opération de fouille mettaient au premier plan l'enregistrement systématique des traces fossiles d'aménagements agraires anciens, dans une zone déjà réputée pour sa forte densité des vestiges d'occupations anciennes. Ces objectifs se sont traduits par une stratégie d'intervention adaptée : le creusement de tranchées continues le long du tracé, suivi de l'enregistrement de toutes les structures rencontrées, puis de l'ouverture de fenêtres dans les zones de plus forte densité de vestiges.
Le secteur des découvertes étudiées ici est un des plus déprimés et marécageux du tracé, ce qui n'empêche pas d'y observer une forte densité d'établissements antiques, dont l'un a été fouillé partiellement à quelque 250 m au sud de l'enclos 2772 dont il sera question plus loin (fig. 1). Les traces anciennes d'activité consistent également en grand nombre de fossés, dont un important collecteur est-ouest 2358 creusé dès la fin de la période laténienne et resté en activité au cours de l'époque romaine.
L'établissement antique, fouillé partiellement par S. Jones en 1996, s'est révélé occupé continuement du IIe s. avant J.-C. à l'Antiquité tardive, l'exiguïté du chantier (limité à la largeur d'un raccordement routier) n'ayant pas permis d'en révéler l'organisation spatiale. Plusieurs zones funéraires périphériques doivent être mises en relation avec cet établissement ou avec l'un de ses proches voisins :

- un ensemble funéraire probable de la première moitié du Ier s. avant J.-C. (5516) observé dans des conditions médiocres dans une tranchée étroite creusée pour un raccordement de réseau à 100 m au nord-ouest de l'habitat ;
- un ensemble de la seconde moitié du Ier s. avant J.-C., organisé au sein d'un enclos (2772), à 250 m au nord ;
- enfin un cimetière à incinération du Ier s. après J.-C. à mi-chemin des précédents.

On peut encore noter que ces divers ensembles funéraires paraissent se répartir à proximité de limites parcellaires antiques et dans les zones actuellement les plus argileuses et humides du secteur, l'habitat occupant quant à lui une très légère éminence.

1.2. L'ensemble 5516

Les données dont on dispose sur cet ensemble sont des plus réduites, puisqu'elles résultent simplement du suivi du creusement (hors tracé de l'A710) d'une étroite tranchée de raccordement électrique. Il s'agit d'un ensemble de mobilier très abondant et de caractère comparable à celui de l'épandage 2828 dont il va être question, ce qui nous suggère de l'interpréter comme un dépôt funéraire. Appuient cette hypothèse les traces de crémation observées sur une partie du mobilier (notamment les amphores). Ce mobilier a été pour l'essentiel récolté dans les déblais de la tranchée, la plus grande partie restant certainement enfouie.
La sélection de cet ensemble pour l'étude typochronologique des mobiliers du second âge du Fer en Basse-Auvergne s'explique par la complémentarité des données qu'il fournit vis-à-vis des autres ensembles funéraires de Chaniat, en illustrant une phase chronologique très peu documentée par ailleurs.

1.3. L'enclos 2772

Quatre ensembles de mobilier étudiés ci-après proviennent de l'enclos 2772 (fig. 2). Le fossé qui délimite cet enclos rectangulaire de 8 x 13 m, peu profond, n'avait pas été repéré lors du creusement des tranchées de diagnostic, ce qui explique que l'on n'ait pas prévu d'ouvrir de fenêtre à son emplacement. Il n'est donc pas impossible qu'il ait fait partie d'un ensemble funéraire plus vaste (ce que suggère du moins la présence du dépôt d'incinération 5794 à quelque 10 m plus à l'est, qui n'a livré qu'un bracelet tubulaire en bronze, datable de La Tène finale). C'est l'épandage de mobilier brûlé 2828, qui occupe quasiment toute la moitié nord de l'enclos, qui a finalement révélé l'emplacement de cet ensemble funéraire et a conduit à l'ouverture

de fenêtres limitées de part et d'autre de la tranchée de diagnostic au cours des dernières semaines de l'opération.

L'épandage 2828, d'une surface d'environ 25 m^2, est circonscrit dans les limites de l'enclos. Très peu enfoui, il a été dégradé par les labours modernes. Il restait néanmoins visible sous la forme d'une nappe d'objets plus ou moins brûlés (céramique, métal et os) et de charbon de bois épaisse d'une dizaine de cm. Le prélèvement du mobilier a été effectué selon un maillage de 20 x 20 cm sur la majorité de sa surface afin de voir s'il pouvait s'agir des restes non perturbés d'un bûcher. La réponse à cette question est certainement négative, puisque les remontages de mobilier céramique, très nombreux, montrent que les fragments d'un même vase se retrouvent toujours dispersés sur une grande surface. En outre, le caractère fragmentaire de tous les récipients ne semble pas pouvoir s'expliquer par la seule action des labours (cf. les lacunes importantes concernant les amphores, infra). On doit plutôt imaginer qu'une partie seulement du mobilier dégradé par le passage sur le bûcher a été apporté sur la surface de l'enclos.

A l'exclusion du trou de poteau 5887, la seule autre structure rencontrée dans l'enclos est **la fosse rectangulaire profonde 5889**, située le long de la branche sud de son fossé. Cette fosse de 1,0 x 2,3 m a livré un ensemble de mobilier soigneusement disposé à sa base, sans doute sur un plancher (fig. 3). Il s'agit plus précisément de 14 récipients en céramique déposés complets et non brûlés, d'une panoplie militaire composée d'une épée dans son fourreau et d'une tête de lance, enfin de divers quartiers de viande de porc (demie tête, jambon, plats de côtes) correspondant à la quasi-totalité d'une demie carcasse (l'épaule exceptée). La taille de la fosse laissait attendre la présence d'une sépulture à inhumation. Bien que les objets aient effectivement été disposés comme s'ils entouraient un corps, aucune trace de celui-ci n'a cependant été retrouvée. On note encore que le remplissage de la fosse, fait d'un sédiment clair, ne comprend aucun élément mobilier brûlé qui aurait pu être emprunté aux trois dépôts d'incinération reconnus à proximité.

Le fossé d'enclos 2772 était comblé par un sédiment clair dépourvu de mobilier sur la plus grande partie de son tracé, ce qui explique qu'il ait échappé à notre attention lors du diagnostic. Son angle sud-est et sa branche sud sont toutefois comblés par deux amas bien séparés de terre très charbonneuse mêlée d'un très grand nombre de fragments de céramique et d'esquilles osseuses brûlées. Nous reconnaissons là **deux dépôts d'incinération, 5902 et 5903**, d'une richesse comparable à celle de l'épandage 2828.

Les paragraphes qui suivent présentent le mobilier de ces différents ensembles dans l'ordre de leur chronologie. Le mobilier céramique étant très fragmenté par son passage sur le bûcher, nous ne fournirons des statistiques que pour les NMI (nombres minimums d'individus), calculés après remontage minutieux. Il est d'ailleurs à noter ici que tous les ensembles considérés ont en commun leur constitution à partir d'un nombre limité de récipients (quelques dizaines), auxquels sont attribuables l'ensemble des tessons récoltés. Enfin, la distinction précise du mode de cuisson des vases est dans beaucoup de cas rendue difficile par leur passage au feu. Dans ces conditions, l'approche de la céramique sera essentiellement typologique. Signalons encore que les planches de mobilier illustrent l'ensemble des objets dessinables.

Outre ce mobilier, les différents ensembles comportaient de nombreux restes osseux et végétaux qui ont fait l'objet d'études de la part de S. Jones (archéozoologie) et M. Hajnalová (archéobotanique). Leurs résultats, qui montrent que les accumulations de vaisselle accompagnaient des offrandes alimentaires très conséquentes, ne seront pas détaillés ici.

2. Etude du mobilier

2.1. L'ensemble 5516

2.1.1. Céramique

Les tessons récoltés appartiennent à au moins 36 vases différents. On compte :

- quatre vases de stockage à surface extérieure rugueuse (Fig. 4, n° 1-4), hérités d'un type apparu au cours du IIe s. avant J.-C. (cf. *supra*, Aigueperse "le clos Clidor", fosse 61) ;
- un pot à cuire en céramique modelée (Fig. 5, n°1) ;
- quelques récipients à pâte claire d'origine régionale probable, comme un pichet à large col cylindrique (Fig. 2, n° 2) et un pied annulaire appartenant sans doute au même type (Fig. 5, n° 1), et une jatte à décor à la molette (Fig. 6, n° 5) ;
- une série nombreuse de récipients à cuisson réductrice, pour la plupart à pâte franchement grise, dont des pots, en partie à décor couvrant à la molette (Fig. 5, n° 5-7 et 9-10), un pichet à décor à la molette (Fig. 5, n° 8), et une grande diversité de formes basses dérivées de la céramique campanienne : bols Lamb. 31/33 (Fig. 5, n° 11, Fig. 6, n° 3), plats Lamb. 6 (Fig. 6, n° 7), plats Lamb. 5/7 (Fig. 5, n° 13-14), bols Lamb. 1/8 (?) (Fig. 5, n° 12) et coupe Lamb. 2 (Fig. 5, n° 15) ;
- enfin, une collection d'une ampleur très inhabituelle de vases en céramique campanienne B tardive (au moins 10 récipients) : plats Lamb. 5/7 (Fig. 6, n° 9-16, 18-19), bol Lamb. 1 (Fig. 6, n° 17) et pichet ansé Lamb. 10 (Fig. 6, n° 8).

Cet ensemble paraît constituer un lot homogène, malgré les circonstances peu favorables de sa collecte. Il tranche de façon notable avec celui des ensembles qui caractérisent la faciès de La Tène D1 dans le bassin de Clermont-Ferrand : présence exclusive de camp. B, fréquence de la céramique grise, des décors à la

molette, des imitations de campanienne (avec un répertoire essentiellement emprunté à la campanienne B). Cet assemblage se distingue en outre des ensembles qui suivent, ce qui permettra d'affiner sa datation.

2.1.2. Amphores

L'ensemble comprend 340 tessons d'amphores vinaires italiques (à l'exclusion de tout autre type), soit 41 kg, parmi lesquels on compte 59 tessons étudiables (tableau). Les 15 fragments de lèvres permettent de dénombrer au moins 7 amphores.

	lèvres	NMI	bases	anses	épaules
Nombre	15	7	19	16	9

Tableau : Chaniat, structure 5516. Dénombrement des tessons d'amphores étudiables.

Les lèvres sont toutes hautes et fortement inclinées (tableau). On dénombre une Dressel 1A indiscutable (Fig. 7, n° 6), une autre de morphologie plus évoluée (Fig. 7, n° 1), deux appartenant sans doute à des Dressel 1B de morphologie ancienne (Fig. 7, n° 4-5) et deux Dressel 1B "classiques" (Fig. 7, n° 2-3). Somme toute, cet assemblage cohérent suggère une datation entre 100/80 et 60 av. J.-C.

Hauteur moyenne (mm)	Incinaison moyenne (°)	Représentation des différentes classes (%)				
		1	1 ou 2	2	2 ou 3	3
52	93	0	0	0	57	43

Tableau : Chaniat, structure 5516. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores.

2.1.3. Autres mobiliers

Cet ensemble n'a livré aucun autre mobilier significatif, sinon les fragments de deux parties mobiles de meules rotatives en lave bulleuse.

2.2. L'épandage 2828

2.2.1. Céramique

On dénombre au moins 53 récipients, chacun généralement représenté par un assez grand nombre de tessons. Ces récipients appartiennent tous à la vaisselle de présentation, à l'exception d'un vase de stockage très ouvert, de type inhabituel (Fig. 8, n° 4).

Les formes hautes régionales (vases à liquide pour la plupart ?) comportent 5 cruches à pâte claire et engobe blanc, dont une cruche à col cylindrique de type "Gergovie" (Fig. 9, n° 1), attesté régionalement depuis La Tène D1, trois très grandes cruches à col large et deux anses de type plus récent (Fig. 8, n° 1-3) et une à goulot étroit (Fig. 9, n° 2). S'y ajoutent deux petits pots à pâte grise (Fig. 9, n° 4-5) et trois récipients élancés, à pâte grise également, dont la morphologie et la décoration sont dérivées de celles des gobelets à parois fines de la fin de l'époque républicaine et du début du règne d'Auguste (Fig. 13, n° 1-3).

Les formes basses fermées sont représentées par une série homogène de jattes carénées à col droit ou rentrant et lèvre plus ou moins allongée, sans doute pour la plupart à pâte grise (Fig. 10, n° 1-8). Ce type de jatte, fréquent sur l'oppidum de Gergovie, est à Roanne caractéristique des horizons 5 et 6 (seconde moitié du Ier s. avant J.-C.).

Les formes basses ouvertes sont d'abord représentées par deux séries nombreuses de plats et d'assiettes. La première série (qui comprend des récipients à pâte claire et enduit rouge interne et d'autres à pâte grise) correspond à des plats à large base et lèvre triangulaire, dérivées d'une forme de plat à cuire italique importée en Gaule à partir du milieu du Ier s. avant J.-C. (Fig. 11, n° 1-14). A Roanne, ces imitations régionales n'apparaissent pas avant les années 30/20 avant J.-C.

La seconde série comprend des récipients dérivés de la forme Lamb. 5/7 de la céramique campanienne, et plus précisément d'une variante tardive de cette forme, à lèvre raccordée par un angle vif avec la paroi (Fig. 12, n° 6-18). Toutes semblent présenter une pâte grise. Cette forme est présente à Roanne du milieu du Ier s. avant J.-C. au milieu de la période augustéenne.

Les formes basses régionales comportent encore des coupes dérivées du répertoire de la céramique campanienne (Fig. 12, n° 1-4), dont deux à engobe rouge (*terra rubra*) et une assiette à lèvre longue rainurée (Fig. 12, n° 5) qui semble être type fréquent en Basse-Auvergne pendant toute la durée du Ier s.

avant J.-C. (déjà présent dans une des tombes de la nécropole de Clermont-Ferrand "Pontcharaud" à la charnière du IIe et du Ier s. avant J.-C.).
Une dernière forme qui semble d'origine régionale est une passoire à pâte claire micacée (Fig. 9, n° 3) qui imite une forme bien connue dans le répertoire de la vaisselle métallique italique aux IIe et Ier s. avant J.-C.
La vaisselle d'importation méditerranéenne se réduit à un gobelet de type ACO, de provenance indéterminée (Fig. 13, n° 4). Ce type de récipient est daté entre 50 et 20 avant J.-C.

De nombreux indices convergent vers une datation pendant la seconde moitié du Ier s. avant J.-C., que l'on précisera par la suite.

2.2.2. Amphores
Cette structure contient 593 tessons d'amphores vinaires républicaines (à l'exclusion de tout autre type) pour 58,5 kg. Les 58 fragments de lèvres appartiennent à un minimum de 12 récipients (tableau).

	lèvres	NMI	bases	anses	épaules
Nombre	58	12	15	80	15

Tableau : Chaniat, structure 2828. Dénombrement des tessons d'amphores étudiables.

La morphologie des lèvres dénote un assemblage cohérent de faciès assez tardif (tableau), constitué en majorité de Dressel 1B (fig 14, n° 1-11). la fourchette de datation proposée se situe entre 70/60 et 30/20 avant J.-C.

Hauteur moyenne (mm)	Inclinaison moyenne (°)	Représentation des différentes classes (%)				
		1	1 ou 2	2	2 ou 3	3
58	98	0	0	0	33	67

Tableau : Chaniat, structure 2828. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores.

2.2.3. Mobiliers métalliques
L'épandage comportait d'abord un grand nombre de gouttelettes de bronze fondu, qui montrent l'existence d'objets (pièces de vaisselle ?) entièrement détruits par le feu du bûcher. Quelques objets ont cependant pu être identifiés, malgré leur état de dégradation.
On pu être identifié :
- une fibule (Fig. 15 n°1) en bronze filiforme dont le ressort est cassé. La datation de cet exemplaire est rendue douteuse par son mauvais état de conservation,
- un élément de gouttière enbronze (Fig. 15 n° 2),
- un possible instrument de toilette en bronze (Fig. 15 n° 4),
- une anse (?) en bronze (Fig. 15 n° 5).

2.3. La fosse 5889
2.3.1. Céramique
Les 14 récipients se répartissent comme suit :
- une grande jatte tournée à pâte grossière (Fig. 16, n° 1), qui est un récipient de préparation culinaire ;
- un grand vase à pâte grise fine, pied très cintré et col resserré (Fig. 16, n° 2) ;
- un vase ovoïde à pâte claire dont la morphologie et la décoration sont dérivées de celles des gobelets à parois fines de la fin de l'époque républicaine et du début du règne d'Auguste (Fig. 17, n° 4) ;
- une cruche à pâte claire, engobe blanc, col cylindrique large et deux anses (Fig. 17,n° 5) ;
- trois jattes fermées à pâte grise fine (Fig. 16 n° 6-7 et Fig. 17 n°1) et une à pâte claire, enduit de mica sur le col et anse (disparue) (Fig. 17, n° 6) ;
- deux assiettes à pâte grise et lèvre haute rainurée (Fig. 16 n° 4-5) ;
- deux assiettes à pâte grise dérivées de la forme Lamb. 5/7 à lèvre se raccordant par un angle vif à la paroi (Fig. 17 n° 2-3) ;
- une assiette à pâte grise, paroi évasée décorée à la molette extérieurement et lèvre en bourrelet (Fig. 16 n° 3) ;

- une petite coupe en *terra rubra*, dont la forme dérive des productions les plus précoces de la terre sigillée italique (Fig. 17 n° 7).

A trois près (représentés par les vases n° 1 et 3 de la Fig. 16 et n° 7 de la Fig. 17), toutes les formes de cet ensemble trouvent des correspondances précises au sein de l'épandage 2828. Notons aussi que la plupart présentent des traces d'abrasion dénotant une période d'utilisation avant leur dépôt.

2.3.2. Amphore
Cette fosse ne contenait aucun fragment d'amphore.

2.3.3. Mobiliers métalliques et autres
La tête de lance présente un fer allongé étroit (Fig. 18, n°3). Si elle était montée sur sa hampe au moment de l'enfouissement, celle-ci a dû être brisée, car la distance de la douille à la paroi de la fosse opposée n'est que de 1,4 m.
L'épée, déposée dans son fourreau, est plus riche d'enseignements du point de vue typologique (Fig. 18, n° 1). Avec une lame à pointe effilée de 84 cm, il s'agit d'une épée très longue caractéristique de La Tène finale, plus volontiers portée par un cavalier. Le fourreau appartient à un type caractéristique du Ier s. avant J.-C., avec son entrée droite et sa bouterolle à échelle (Lejars 1996 ; Lejars, in : Poux 1999, p. 59-61). Outre les fossés d'Alésia, ce type de fourreau se rencontre dans un certain nombre d'ensembles funéraires bien datés qui s'échelonnent du début du Ier s. (comme à Nîmes, "Chemin de la Ranquette" ; Py 1981, p. 166) au début du règne d'Auguste, entre autres : Fléré-la-Rivière (Ferdière, Villard 1993, p. 60) et Goeblange, tombes A, B et C (Metzler et *al*., 1991, p. 113-115). Le mode de suspension du fourreau présente également des particularités intéressantes (qu'il faudrait préciser par une restauration) : le pontet large —comme il se doit sur ce type de fourreau— est encadré par deux gros anneaux en fer légèrement aplatis sur une face (diamètre compris entre 55 et 60 mm) qui devaient être reliés ensemble et au pontet par un lien organique (cuir). Une grosse boucle en bronze (Fig. 18, n°2) munie d'un ardillon monté sur un axe en fer, retrouvé à quelques centimètres, suggère que l'épée avait été déposée avec un ceinturon en cuir complet qui se fermait avec cette boucle, qui appartient à un type apparu au Ier s. avant J.-C. et généralement mis en relation avec l'équipement militaire romain (Poux 1999, p. 68-69, avec biblio.).

2.4. Le dépôt 5903
2.4.1. Céramique
On dénombre 53 vases, dont le répertoire est très proche de celui des deux ensembles précédents :
- un grand vase de stockage représenté seulement par un fragment de lèvre, ce qui fait douter de son appartenance au dépôt (Fig. 19, n° 2) ;
- un petit pot à cuire en céramique modelée (Fig. 19, n° 1) ;
- six cruches à pâte claire et engobe blanc (Fig. 20, n° 1-6), certaines de forme déjà rencontrée ci-dessus, d'autres de type différent (notamment les exemplaires à col strié) ;
- un vase élancé à pâte grise dont la morphologie et la décoration sont dérivées de celles des gobelets à parois fines de la fin de l'époque républicaine et du début du règne d'Auguste (Fig. 19, n° 3) ;
- trois jattes fermées à pâte grise fine (Fig. 20, n° 8-10) ;
- dix-huit assiettes à fond plat et lèvre triangulaire dérivées des plats à cuire italiques, en partie à pâte grise et en partie à pâte claire et engobe rouge (Fig. 21 n° 1-17 et Fig. 22 n° 1) ;
- quatorze assiettes à pâte grise dérivées de la forme Lamb. 5/7 à lèvre se raccordant par un angle vif à la paroi (Fig. 22, n° 2-15) ;
- une assiette à pâte grise et lèvre haute rainurée (Fig. 19, n° 9) ;
- deux coupes à pâte grise et vasque hémisphérique, dérivées d'un type de présigillée (?) (Fig. 19, n° 4 et Fig. 20, n° 7) ;
- quatre petites coupes grises à paroi très tendue et lèvre simple (Fig. 19, n° 5-8).

A cela s'ajoutent deux récipients d'importation : un gobelet fuselé à parois fines et lèvre en gouttière (Fig. 22, n° 16), d'un type (Mayet 2) en vogue vers 50/20 avant J.-C. et une tasse ansée en terre sigillée italique Haltern 14 (Fig. 22, n° 17), dont la date d'apparition est généralement fixée vers 20 avant J.-C.

On retiendra donc surtout les types nouveaux par rapport aux deux ensembles précédents : coupelles à paroi tendue, cruches à col strié, gobelet à parois fine et lèvre en gouttière, tasse Haltern 14.

2.4.2. Amphores
Ce dépôt comprend 1631 fragments d'amphores vinaires républicaines (à l'exclusion de tout autre type) pour un poids de 53,5 kg. On dénombre trois lèvres qui dénotent des Dressel 1B classiques (tableau ; Fig. 26, n° 1-3), et donc une datation analogue à celle de la structure 2828.

	lèvres	NMI	bases	anses	épaules
Nombre	40	3	24	76	13

Tableau : Chaniat, structure 5903. Dénombrement des tessons d'amphores vinaires italiques étudiables.

Hauteur moyenne (mm)	Inclinaison moyenne (°)	Représentation des différentes classes (%)				
		1	1 ou 2	2	2 ou 3	3
62	91	0	0	0	33	67

Tableau : Chaniat, structure 5903. Tableau récapitulatif de la morphologie des lèvres d'amphores vinaires italiques.

2.4.3. Mobiliers métalliques et autres

Une fibule (fig. 27, n° 1)en bronze à arc en ruban et crochet fixe-corde Feugère 14 est datable de la seconde moitié du Ier s. avant J.-C. Un objet brisé en fer, formé de deux tôles cintrées reliées par une charnière, semble identifiable à un fragment de casque d'un type partagé par les troupes gauloises et romaines à l'époque de la guerre des Gaules (fig. 27, n°4).

On note encore deux anneaux en bronze (diamètre de 33 et 22 mm) (fig. 27, n° 2-3), un coin en fer long de 115 mm (fig. 27, n° 6), un anneau ouvert en fer (diamètre 30 mm) (fig. 27, n° 5) et enfin un petit galet allongé en schiste (fig. 27, n° 7), peut-être utilisé comme polissoir.

2.5. Le dépôt 5902

2.5.1. Céramique

Ce dépôt comporte 34 vases, dont notamment :

- un vase de stockage, attesté par un seul fragment de lèvre (fig. 23, n° 1) ;
- une grande jatte, un godet évasé et une petite marmite (tripode ?) en céramique grossière (fig.23, n° 2-4) ;
- quatre cruches, dont peut-être deux à pâte grise (fig. 24, n° 6-7 et fig. 25, n° 1-2) ;
- un vase élancé à pâte claire dont la morphologie et la décoration sont dérivées de celles des gobelets à parois fines de la fin de l'époque républicaine et du début du règne d'Auguste (fig. 24, n° 5) ;
- cinq plats et assiettes dérivées de la forme Lamb. 5/7, à lèvre se raccordant par un angle vif à la paroi (fig. 23, n° 5-9) ;
- huit assiettes à fond plat et lèvre triangulaire dérivées des plats à cuire italiques (fig. 23, n° 14-16, fig. 24, n° 1-4 et fig. 25, n° 6), dont l'une avec une lèvre à profil plus complexe (fig. 24, n° 4) dérivée des formes du service 1b de Haltern ;
- trois coupes à paroi tendue (fig. 23, n° 10-12) ;
- deux coupes en terre sigillée italique appartenant au service 1b (fig. 25, n° 7-8) ;
- un plat en terre sigillée italique du service 1c (fig. 25, n° 9) ;
- un calice en terre sigillée moulée non grésée (de Gaule centrale ?) de forme Drag. 11 (fig. 25, n° 10) ;
- un gobelet cylindrique à engobe rouge (fig. 25, n° 11) qui rappelle par sa forme les gobelets à parois fines dits "de légionnaires" Mayet 12 qui apparaissent au milieu du règne d'Auguste.

Le gobelet cylindrique et les coupes en sigillée du service 1b sont des récipients typiques du milieu du règne d'Auguste, tandis que le plat du service 1c dénote une datation un peu plus tardive. Le calice, probablement fabriqué à Lezoux, doit être attribué au premier horizon de cet atelier qui, pour l'instant, n'est pas daté antérieurement au début du règne de Tibère.

2.5.2. Amphores

Ce dépôt comprend 487 tessons d'amphores pour 24 kg (tableau). Les lèvres permettent de dénombrer au moins deux récipients, les autres fragments permettant d'en identifier au moins deux autres par l'aspect de leur pâte. Il s'agit de quatre amphores d'origine hispanique, comprenant une Dressel 7-11 (fig. 26, n° 6), une Haltern 70 (fig. 26, n° 4) et une Pascual 1 (fig. 26, n° 5). Les Dressel 7-11 transportaient normalement des sauces de poisson comme le *garum*, les Haltern 70 du *defrutum* (Sealey 1985 : 25) et les Pascual 1 du vin de Tarraconnaise.

	lèvres	NMI	bases	anses	épaules
Nombre	14	2	8	29	6

Tableau : Chaniat, structure 5902. Dénombrement des tessons d'amphores étudiables.

Cet ensemble, dépourvu de fragments d'amphores Dressel 1B, dénote une datation clairement postérieure à celle des ensembles 2828 et 5903. Plus précisément, les Pascual 1 caractérisent en Bretagne insulaire un horizon chronologique restreint à la fin de la période augustéenne et à la période tibérienne (Tyers 1996 : 92), mais des importations nettement plus précoces (dès le milieu du Ier s. avant J.-C.) ne seraient pas à exclure en Gaule (Colin 1998 : 37, fig. 9). Selon Tyers, la fourchette de datation des Haltern 70 serait comprise entre 40 avant J.-C. et 70 après J.-C. (1996 : 97). De même, les Dressel 7-11 apparaîtraient à la fin du Ier s. avant J.-C. (Colin 1998 : 37 fig. 9; Tyers 1996 : 99). La datation à retenir pour l'ensemble 5902 ne serait somme toute pas antérieure aux années 20 / 10 avant J.-C.

2.5.3. Mobiliers métalliques et autres

Le seul objet notable est une fibule à queue de paon (fig.27, n° 8), dont le type n'est pas antérieur aux années 20/10 avant J.-C.

3. Discussion

3.1. La céramique

Ces cinq ensembles de mobilier font aisément l'objet d'un classement chronologique : 5516, puis 2828 et 5889, puis 5903, enfin 5902.

A première vue, la présence du calice Drag. 11 interdit une datation antérieure à 15 après J.-C. pour l'ensemble le plus récent. Il faut toutefois remarquer que la phase la plus ancienne de production de Lezoux est encore très peu documentée. Quelques vases à décor moulé (inédits) retrouvés sur l'oppidum de Gergovie —en l'absence de toute forme lisse— suggèrent ainsi l'existence d'une phase de production augustéenne, à laquelle il faudrait aussi attribuer au moins une partie des très nombreuses cruches à engobe blanc retrouvées régionalement dans les contextes de cette époque, et dont la production se poursuivra de façon intensive au Ier s. après J.-C. Des observations (inédites) effectuées sur la nécropole antique de Roanne semblent corroborer ce fait : la diffusion de sigillées de Gaule centrale à décor moulé y est observée dans un contexte où les récipients d'origine italique ont encore l'exclusivité du répertoire des formes lisses en sigillée. Quelles que soient ces incertitudes, la céramique inviterait donc à dater l'ensemble 5902 vers 5/20 après J.-C.
La composition nettement différente de l'ensemble 5903 et le TPQ fourni par la tasse Haltern 14 suggère une datation entre 20 avant J.-C. et le changement d'ère, ce qui repousse vers 50/20 les ensembles 2828 et 5889 (avec le TPQ vers 50 fourni par le gobelet d'ACO et la tasse en *terra rubra* imitant une forme du service 1a) et dans la première moitié du siècle l'ensemble 5516.

D'une façon plus générale, les types céramiques observés à Chaniat présentent une très large diffusion en Gaule, ce qui permet d'effectuer des comparaisons précises avec de riches ensembles funéraires issus d'autres régions. On mettra ainsi en regard nos ensembles 2828, 5889 et 5902 avec les riches tombes du cimetière trévire de Goeblange, notamment les tombes A (vers 30/20 avant J.-C.) et B (vers 25/15 avant J.-C.), avec qui ils présentent quasiment la même diversité de mobilier céramique.

3.2. Les amphores

Ces datations sont parfaitement corroborées par l'étude des amphores, dont l'assemblage présente la même progression chronologique. On doit noter en particulier que l'ensemble 5903, daté de l'extrême fin du Ier s. avant J.-C. ne comporte encore que des Dressel 1B, ce qui détermine un jalon important pour la fin de la diffusion de ces amphores, habituellement fixée vers le début du règne d'Auguste, sans plus de précision.

3.3. Le mobilier métallique

Le mobilier métallique, nettement moins abondant, fournit quelques indices cohérents avec les estimations chronologiques proposées, qu'il s'agisse des fibules ou de l'armement de la fosse 5889.

4. L'interprétation des différentes structures

Les quatre ensembles de mobilier associés à l'enclos 2772 se signalent par leur richesse : les dépôts d'incinération mettent en jeu de 34 à 53 récipients en céramique et plusieurs amphores à chaque fois, sans compter les indices de présence de vaisselle métallique, au moins pour 2828, et les armes présentes dans la fosse 5889 (épée et lance) et probablement dans le dépôt 5903 (casque). De par leur composition très comparable, les trois dépôts incinérés 2828, 5903 et 5902 semblent correspondre aux vestiges de

cérémonies funéraires d'égale importance et pratiquées dans des conditions analogues. Celles-ci se traduisent, entre autres, par la perte d'une partie importante du mobilier. L'analyse des restes d'amphores est particulièrement évocatrice de ce point de vue, puisqu'elle montre un déficit important de fragments (tableau).

Structure	NMI	Poids théorique (kg)	Poids observé (kg)	%
2828	12	300	58	20
5902	4	78	24	31
5903	3	75	53	71
Total	19	453	136	30

Tableau : taux moyen de représentation des amphores dénombrées dans les structures 2828, 5902 et 5903.

Ainsi, 71% des tessons des amphores mises à contribution pour l'ensemble 5903 ont effectivement été déposés, ce chiffre chutant à environ 30% pour 5902 et 20% pour 2828. On note également que les tessons d'une même amphore présentent des traces de passage au feu d'intensité très variable, qui montrent qu'elles furent brisées avant l'extinction du bûcher funéraire. Il apparaît donc clairement que ces amphores ont fait l'objet de manipulations complexes au cours de la cérémonie funéraire et qu'une bonne partie des tessons n'a pas été déposée dans les structures funéraires qui ont été fouillées.

On doit donc envisager trois cérémonies funéraires échelonnées dans le temps tous les 20 à 30 ans. Un indice suggère que l'on a affaire aux membres d'une même famille : la présence du graffite BRI gravé sur un plat du dépôt 5903 (fig. 21, n° 1) et du graffite très proche BR sur un autre du dépôt 5902 (fig. 23, n° 5).

Les fossés de l'enclos sont restés ouverts pendant environ un demi-siècle, ce qui a permis d'y déverser à des dates différentes les dépôts 5903 et 5902. La question qui se pose ensuite est de savoir s'ils ont été creusés pour accueillir le dépôt 2828 ou la fosse 5889. La similitude du mobilier de ces deux ensembles et leur position relative (l'épandage respectant la fosse et ses abords) invitent à penser qu'ils participent du même ensemble. La présence de nombreux ossements brûlés dans l'épandage 2828 (où la présence de restes humains reste à vérifier) expliquerait alors qu'aucun corps n'ait été déposé dans la fosse, qui n'aurait donc que l'apparence d'une inhumation.

Ces différents ensembles sont enfin à considérer comme des tombes privilégiées, même si leur manque l'architecture et les dépôts de mobilier soigneusement enfouis que l'on peut trouver dans d'autres régions. On a ainsi établi, pour mémoire, la liste des principales tombes privilégiées contemporaines d'Europe du Nord-Ouest pourvues d'amphores (tableau).

Dans le cas de Chaniat, il est intéressant de noter que l'on peut préciser le statut des défunts en considérant comme plausible la mise en relation de l'enclos funéraire et de l'habitat repéré à proximité. On aurait donc affaire à une famille tenant ses ressources de l'exploitation d'un domaine foncier de quelques dizaines d'hectares. Cela n'empêche pas l'un des défunts au moins à s'afficher avec des armes, la suspension inhabituelle de l'épée suggérant même qu'il ait fréquenté des troupes romaines, peut-être en y servant comme auxiliaire (sur l'introduction de l'armement romain en Gaule et les troupes auxiliaires, cf. Poux 1999, p. 117-126).

Bien que médiocrement documenté, l'ensemble plus ancien 5516, fort notamment de plusieurs amphores et d'une dizaine de pièces de vaisselle importées, semble bien signaler une sépulture un peu plus ancienne effectuée selon les mêmes modalités.

Enfin, les incinérations observées à Chaniat semblent marquer le début d'une pratique funéraire qui deviendra systématique au Haut Empire en Basse-Auvergne (cf. en particulier le cimetière rural du Pâtural, dont les plus anciennes tombes à incinération sont justement datées du tout début de notre ère). Malgré une documentation peu abondante et quelques exceptions (ainsi une incinération de La Tène C2 retrouvée sur le tracé de l'A710), l'inhumation semble en effet recueillir la faveur des populations régionales à La Tène récente et finale (Loison, Collis, Guichard 1991).

site	datation	Dr1A	Dr1B	Dr2-4	Pasc 1	H70	Dr7–11	Total	Etat des amphores	Référence
Châtillon-sur-Indre	80-60 av. J.-C.	7	-	-	-	-	-	7	complètes	Villard 1991 : 253
Clémency (tombe)	80-60 av. J.-C.		10	-	-	-	-	10	complètes	Metzler *et al.* 1991
Clémency (enclos)			9	-	-	-	-	9	brisées	Metzler *et al.* 1991
Clémency (bûcher)			4	-	-	-	-	4	brisées	Metzler *et al.* 1991
Clémency ("pavé")			10	-	-	-	1	11	brisées	Metzler *et al.* 1991
Goeblange-Nospelt, tombe D	60-40 av. J.-C.	-	1	-	-	-	-	1	complètes	Metzler *et al* 1991
Chaniat (2828)	50-20 av. J.-C.	-	12	-	-	-	-	12	brisées	This study
Welwyn Garden City	50-10 av. J.-C.	-	5	-	-	-	-	5	complètes	Stead 1967
Goeblange-Nospelt, tombe A	30-20 av. J.-C.	-	1	-	-	-	-	1	complètes	Metzler *et al.* 1991
Chaniat (5903)	20-1 av. J.-C.	-	3	-	-	-	-	3	brisées	
Goeblange-Nospelt, tombe B	25-15 av. J.-C.	-	-	-	2	-	2	4	complètes	Metzler *et al.* 1991
Fléré-la-Rivière	20-10 av. J.-C.	-	-	-	13+	-	-	13+	complètes	Villard 1993
Berry-Bouy	20-10 av. J.-C.	-	*	-	*	-	-	10	complètes	Villard 1993
Lexden, tumulus	v. 15 av. J.-C.	-	6	13	-	-	-	19	gros fragments	Foster 1986
Dorton	20 av. 10 ap. J.-C.	-	4	1	-	-	-	5	gros fragments	Farley 1983
Chaniat (5902)	5-20 ap. J.-C.	-	-	-	1	1	1	3	brisées	
Mont Bures	10 av. / 50 ap. J.-C	-	1	-	-	-	5	6	complètes	Stead 1967
Neuvy-Pailloux	30-50 ap. J.-C.	-	-	-	-	-	-	57	complètes	Villard 1993
Stanway, tombe "du docteur"	v. 50 ap. J.-C.	-	-	-	-	-	1	1	complètes	Crummy 1999

Tableau : quelques assemblages d'amphores issus de tombes privilégiées de la fin de l'âge du Fer en Europe du Nord-Ouest.

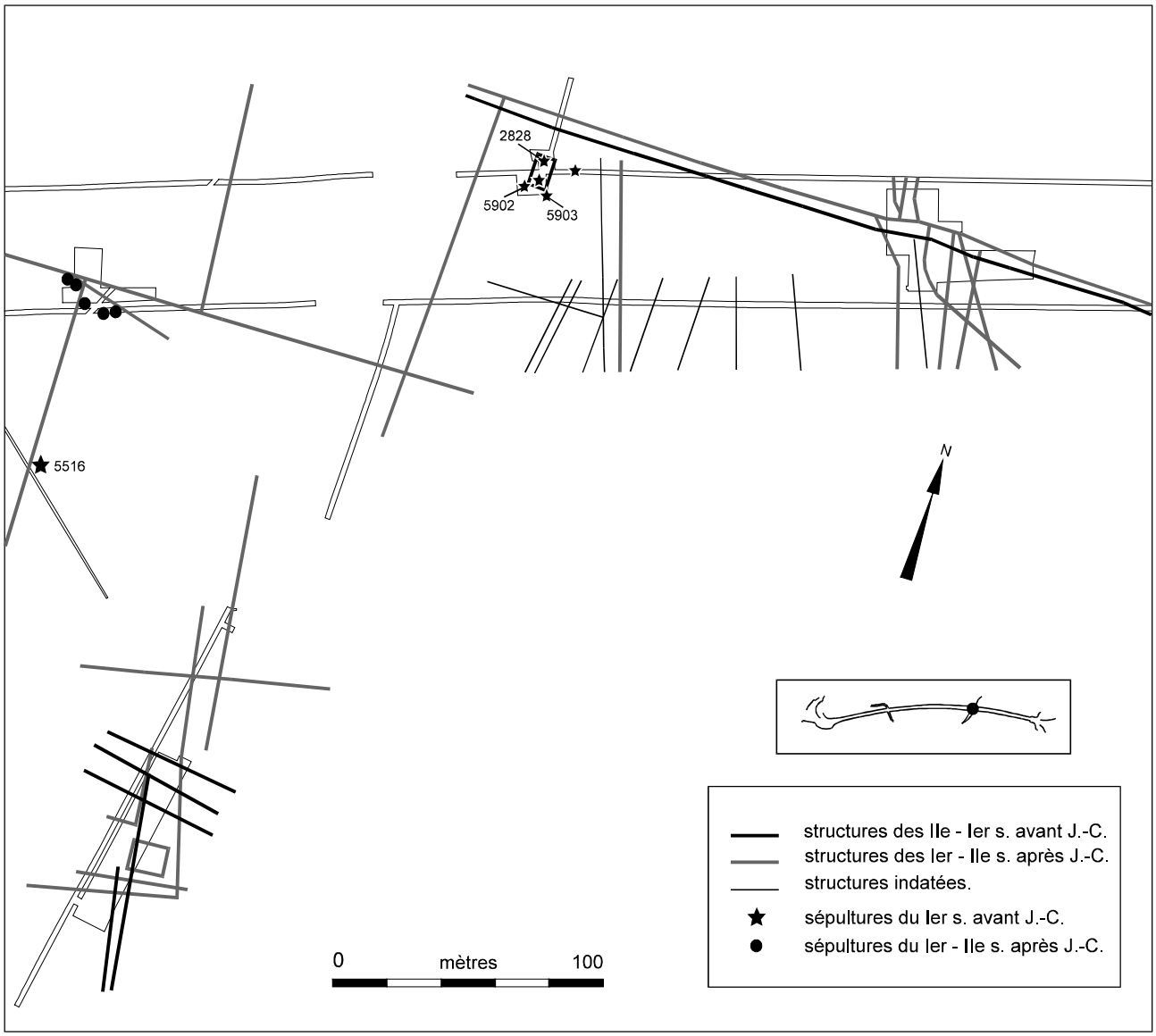

Fig. 1 : Malintrat, "Chaniat". Plan de synthèse des observations archéologiques effectuées sur le tracé de l'autoroute A710 à proximité de l'enclos 2772 (éch. 1/250e).

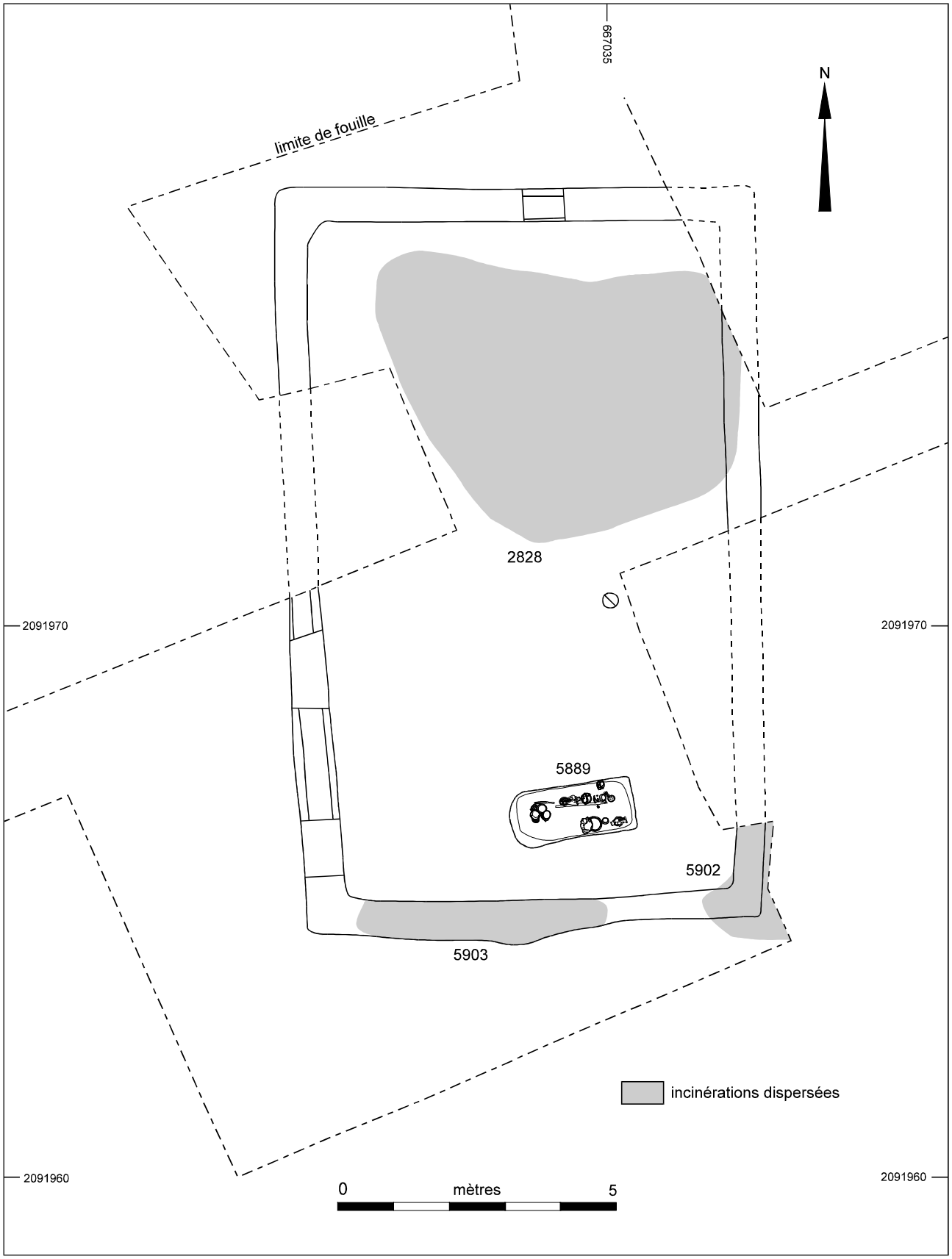

Fig. 2 : Malintrat, "Chaniat". Plan de l'enclos funéraire 2772 et des structures associées (éch. 1/100e).

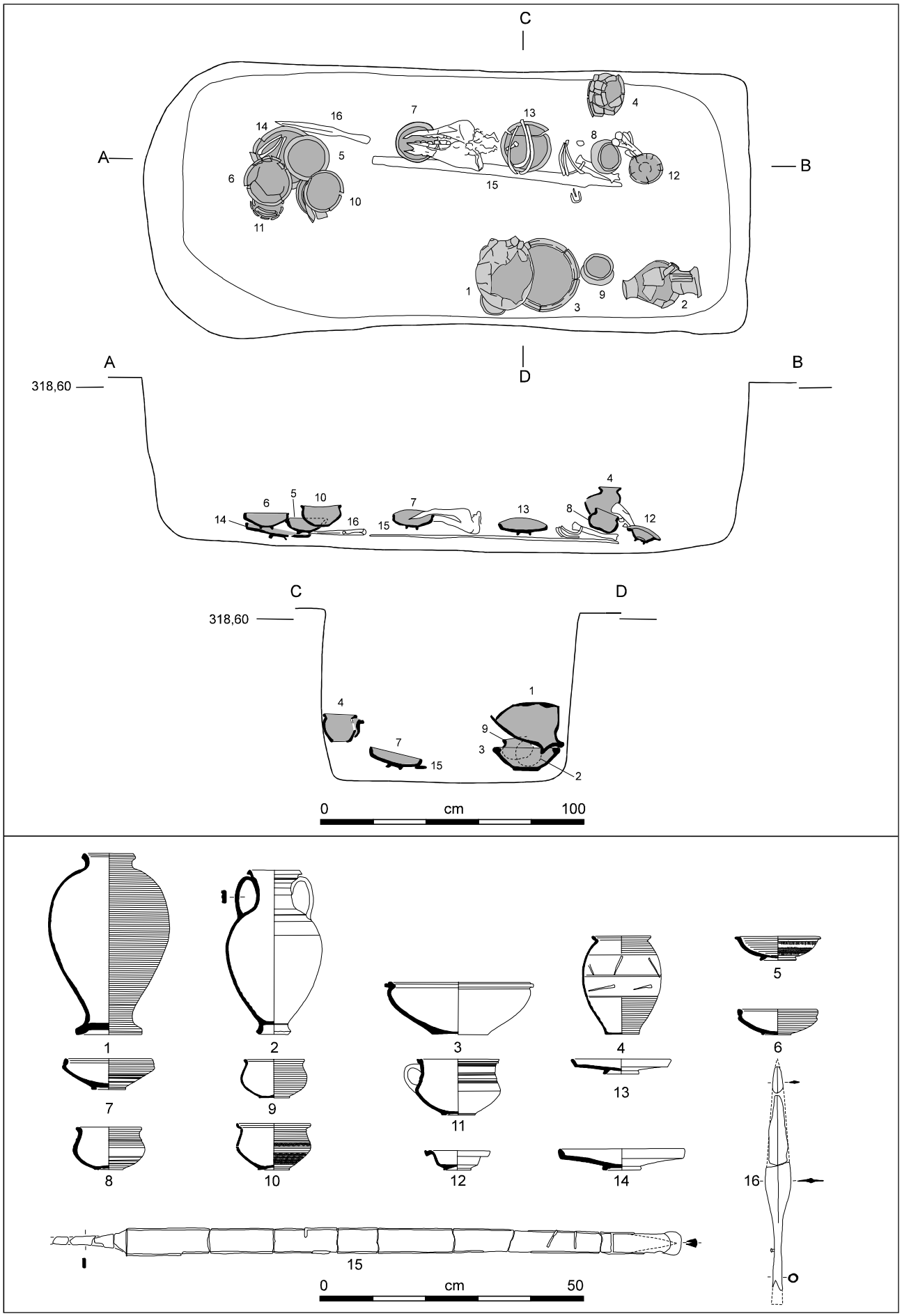

Fig. 3 : Malintrat, "Chaniat". La fosse 5889 (éch. 1/20e pour le plan et les coupes, 1/10e pour le mobilier).

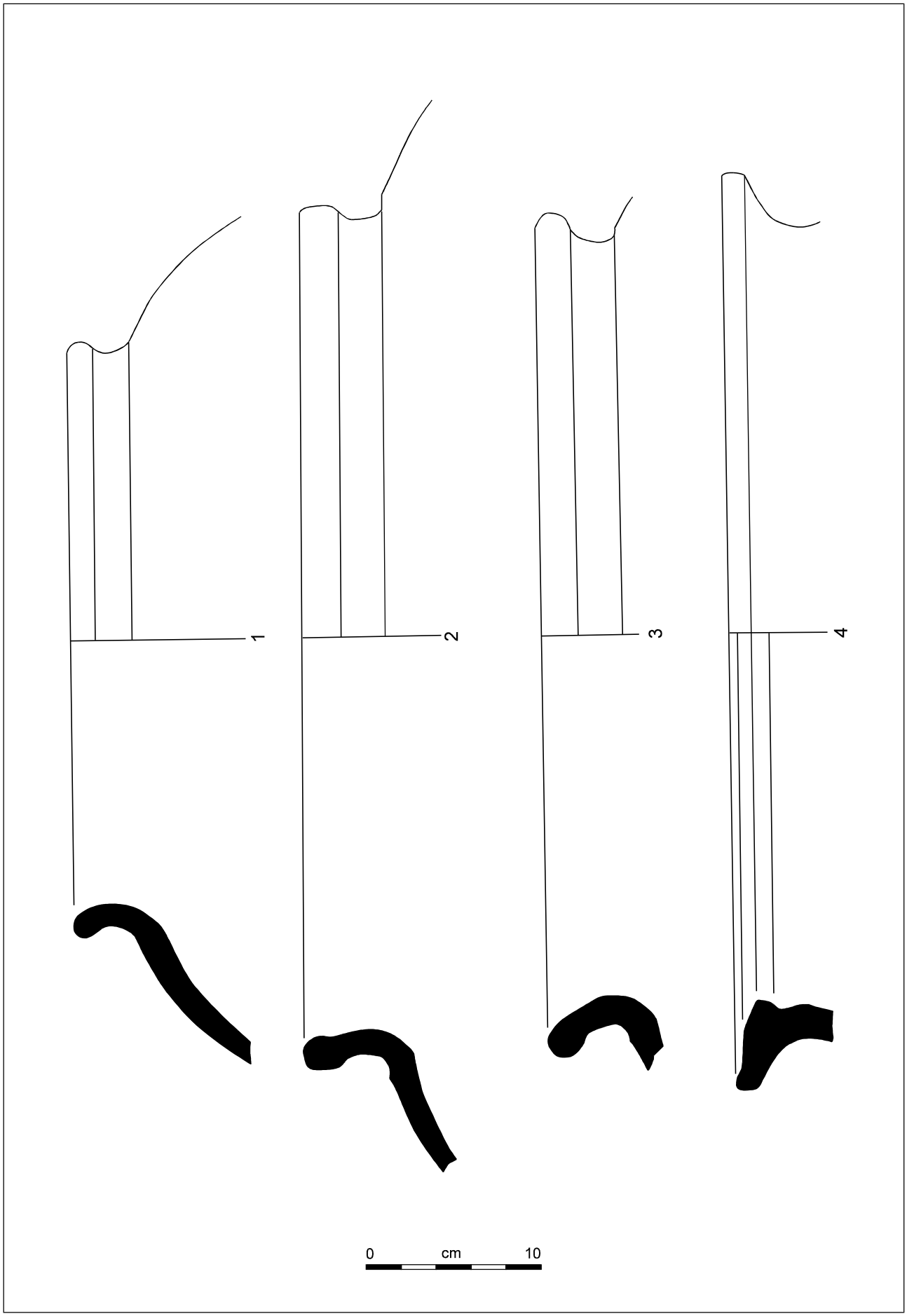

Fig. 4 : ensemble 5516, céramique grossière modelée (éch. 1/3).

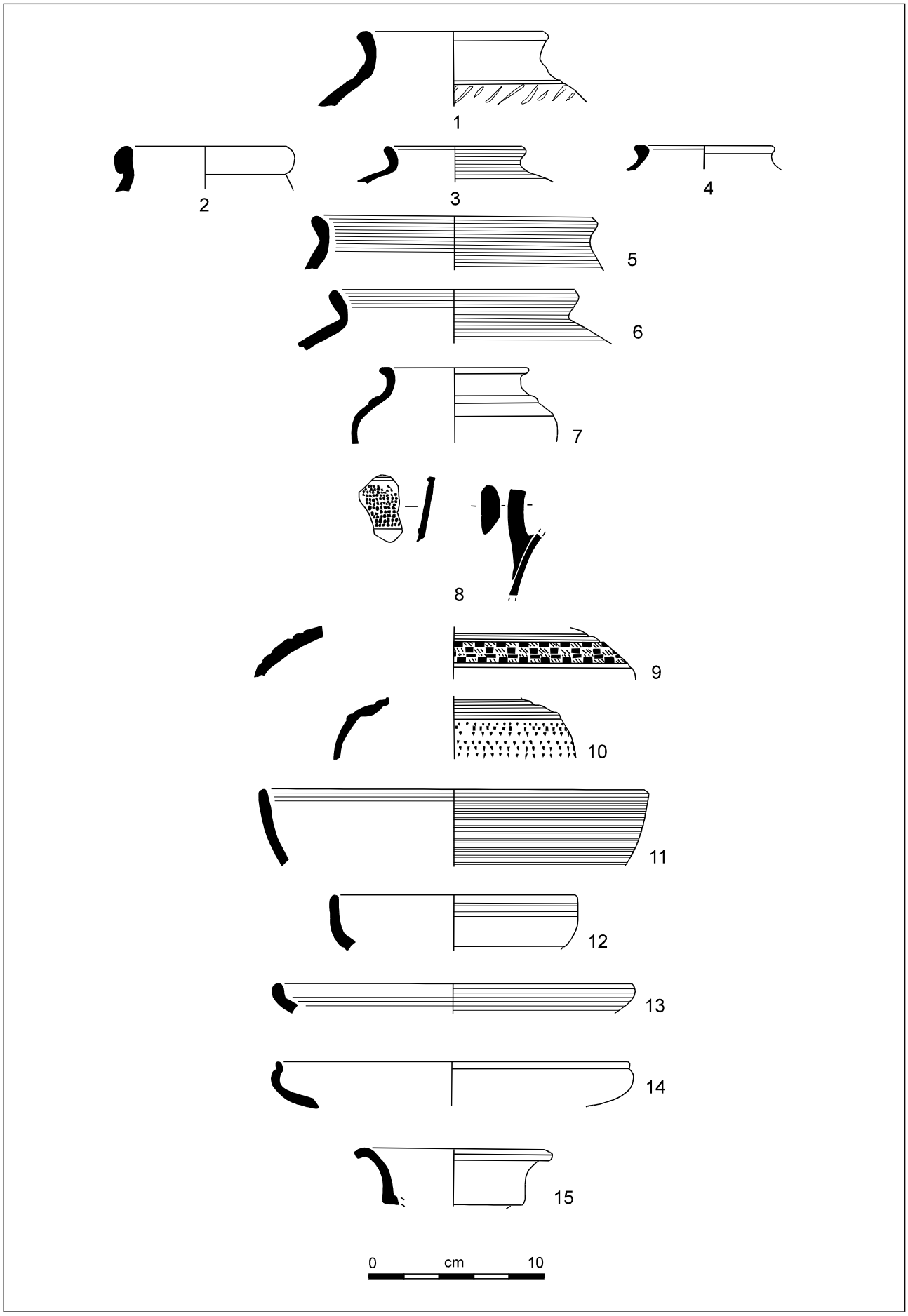

Fig. 5 : ensemble 5516, céramique grossière modelée (1), céramique fine tournée claire (2-4) et grise (5-15) (éch. 1/3).

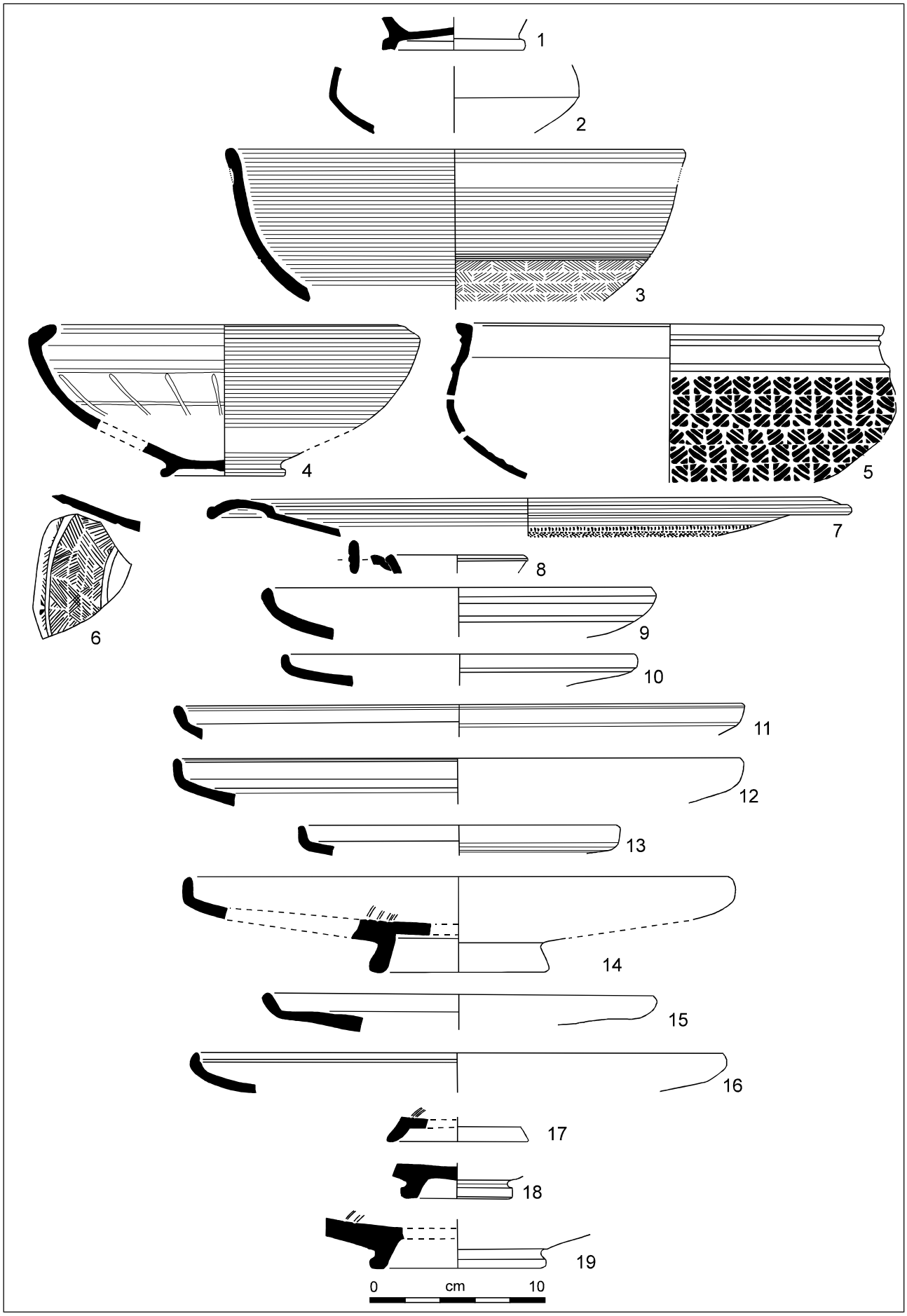

Fig. 6 : ensemble 5516, céramique fine tournée claire (1, 4-7), sombre (2) et grise (3) et céramique campanienne (8-19) (éch. 1/3).

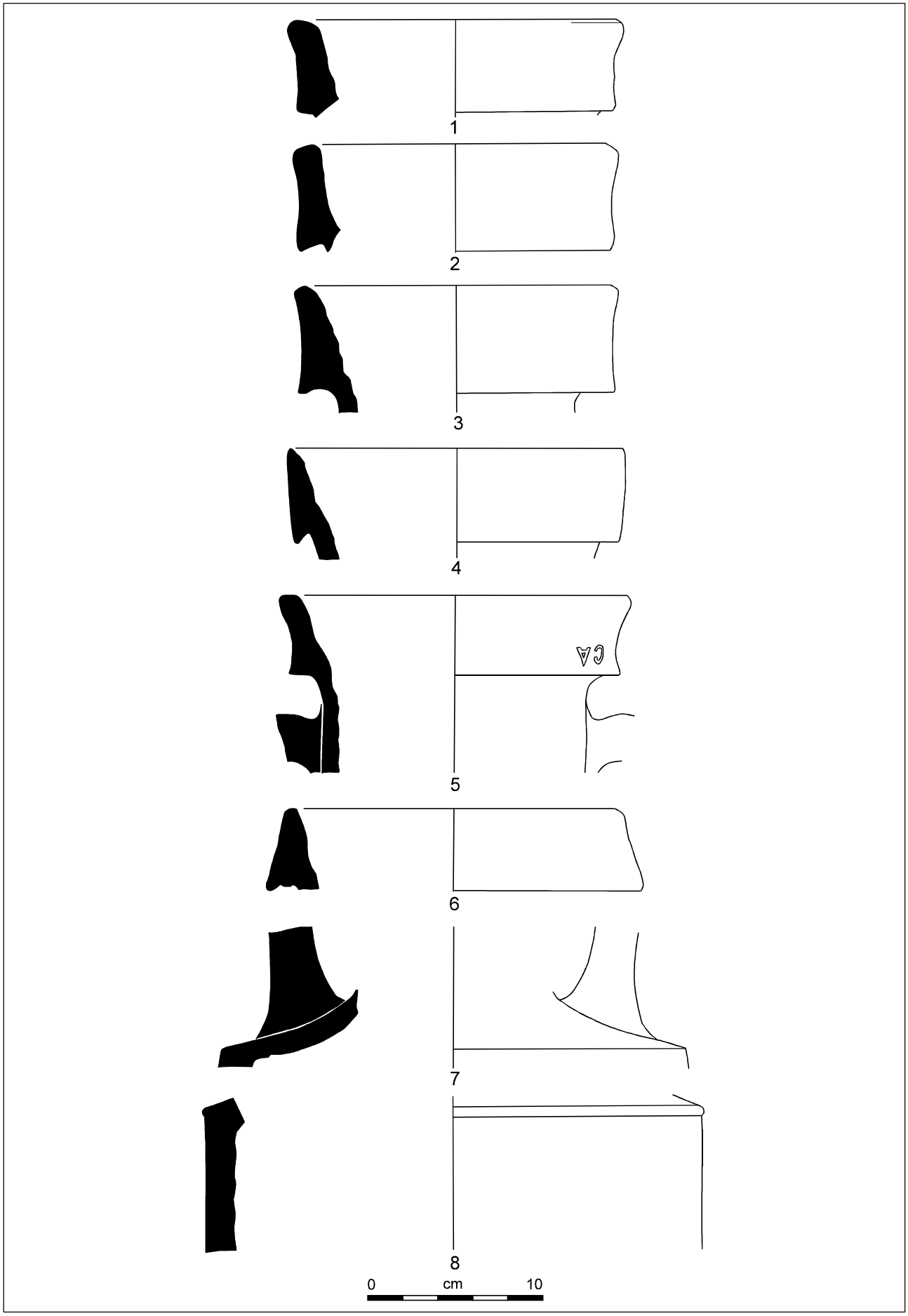

Fig. 7 : ensemble 5516, amphores Dressel 1 (éch. 1/3).

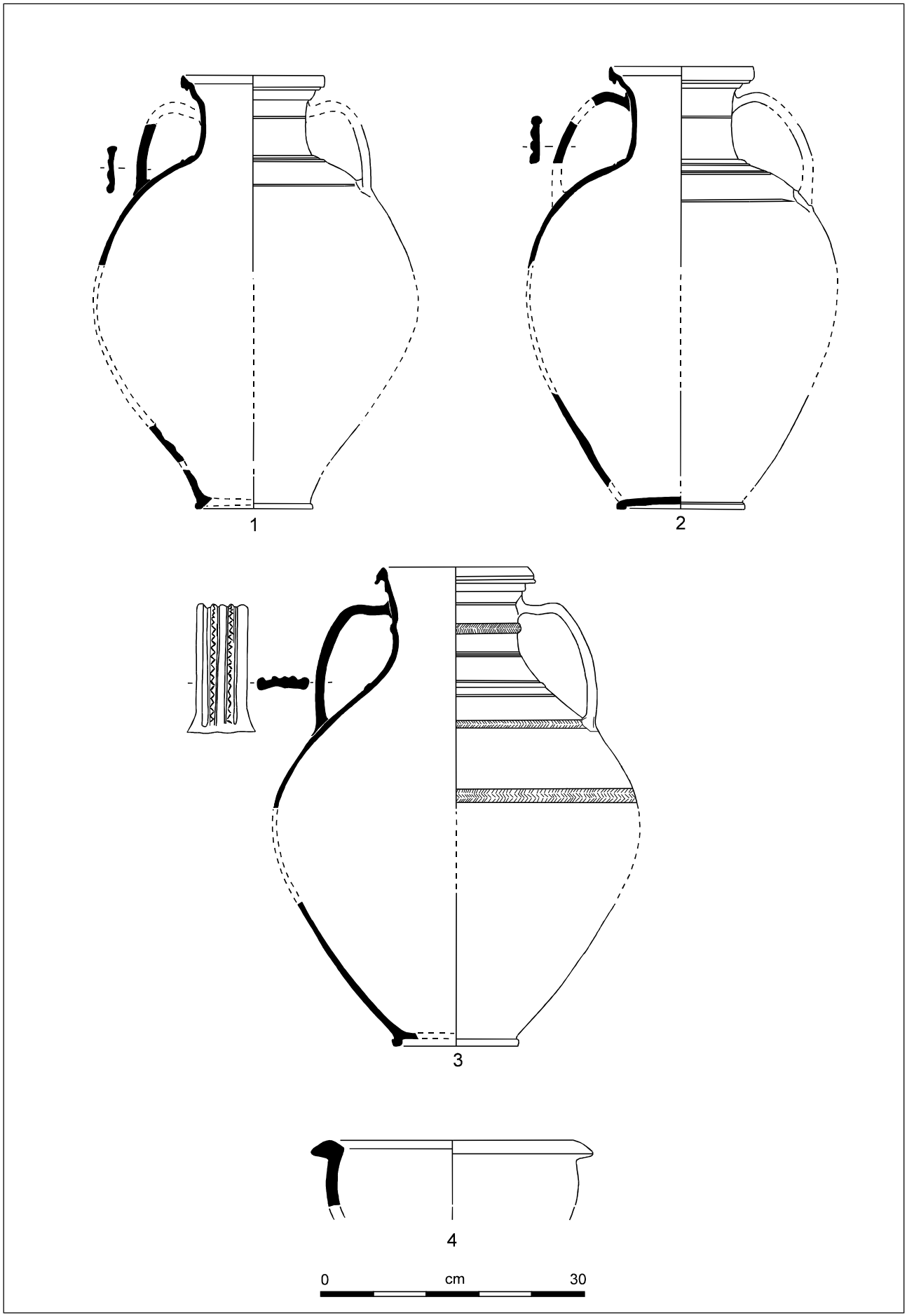

Fig. 8 : épandage 2828, céramique fine tournée claire à engobe blanc (1-3) et céramique grossière modelée (4) (éch. 1/6).

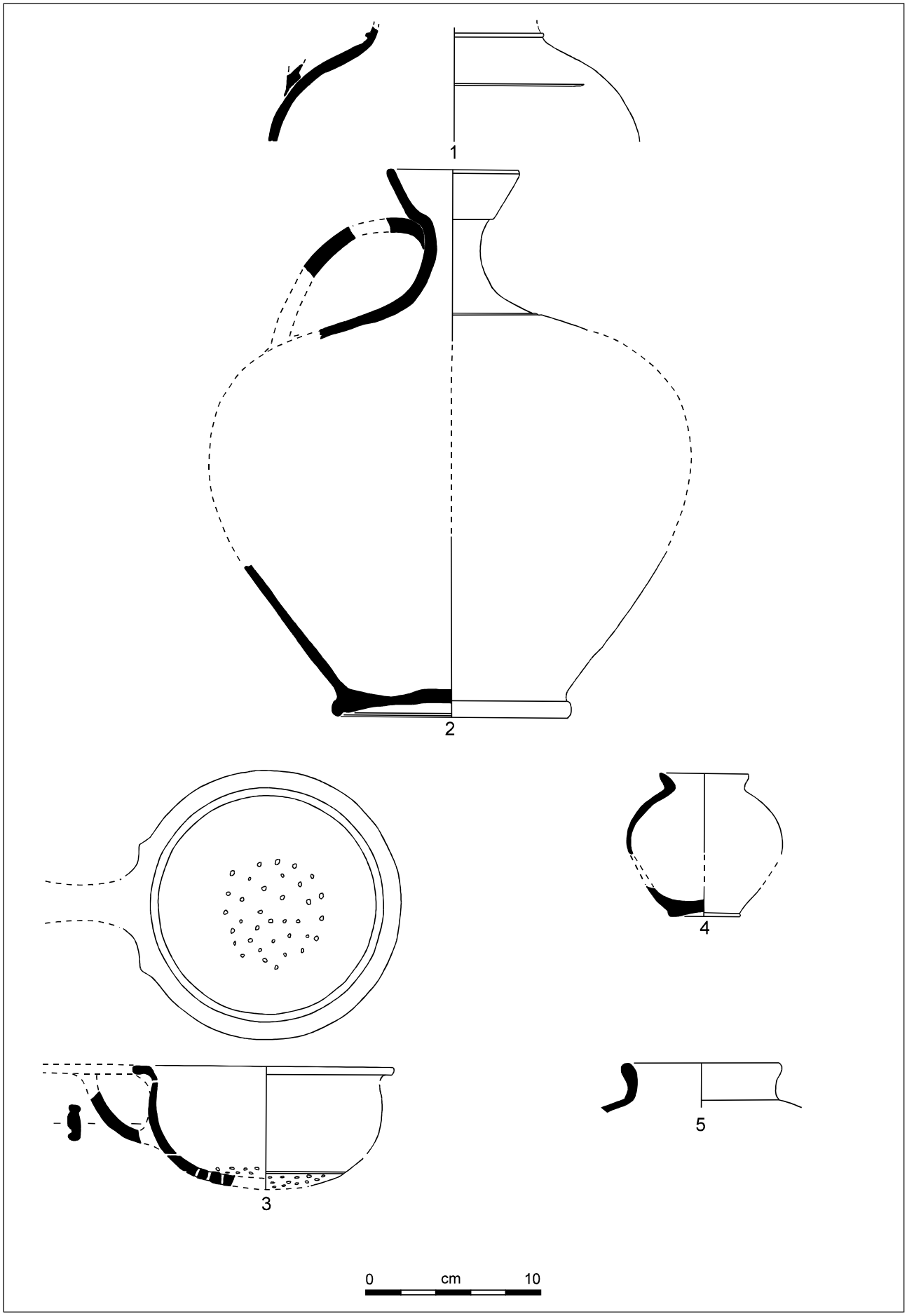

Fig. 9 : épandage 2828, céramique fine tournée claire à engobe blanc (1-2), céramique fine tournée claire (3) et tournée grise (4-5) (éch. 1/3).

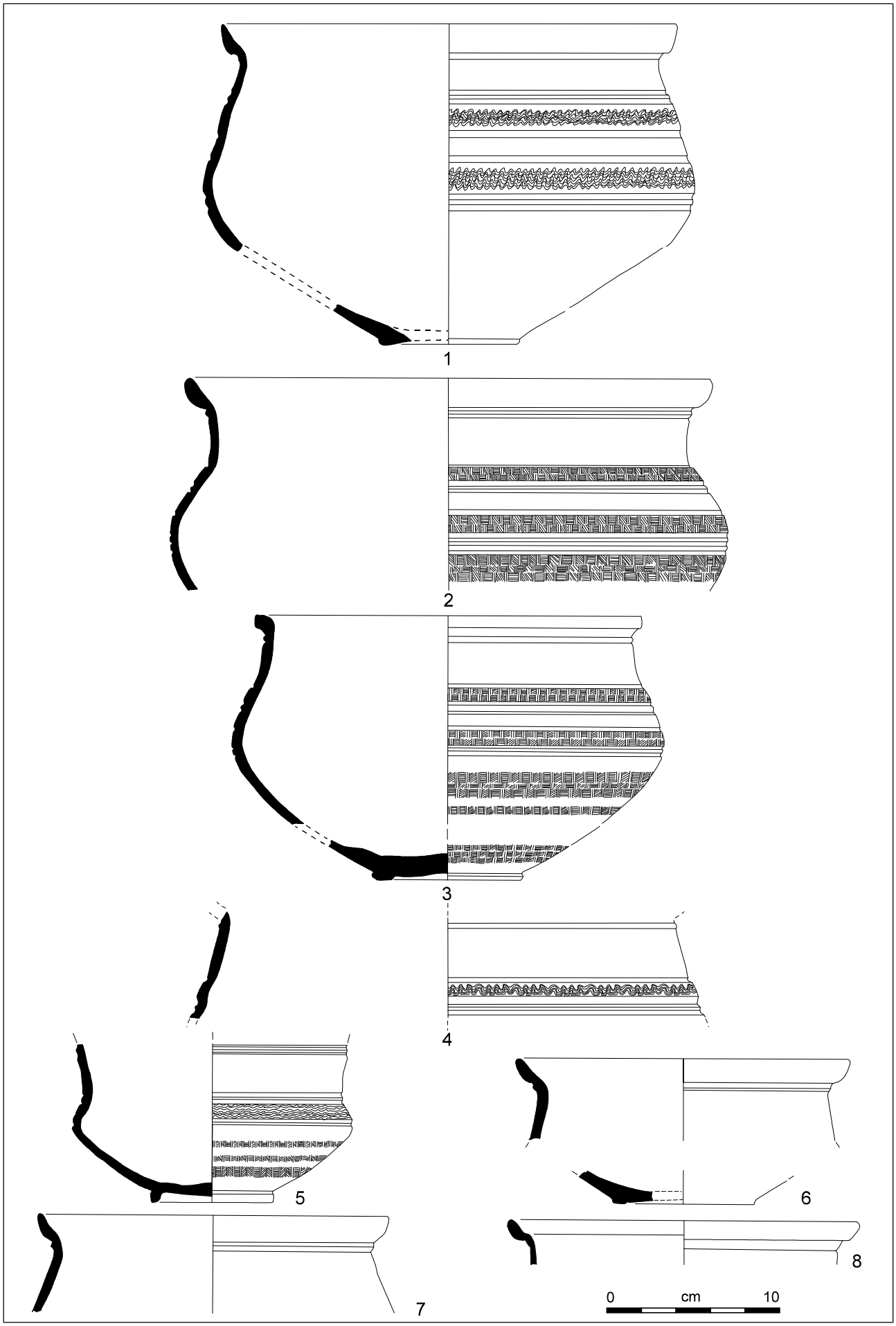

Fig. 10 : épandage 2828, céramique fine tournée grise (éch. 1/3).

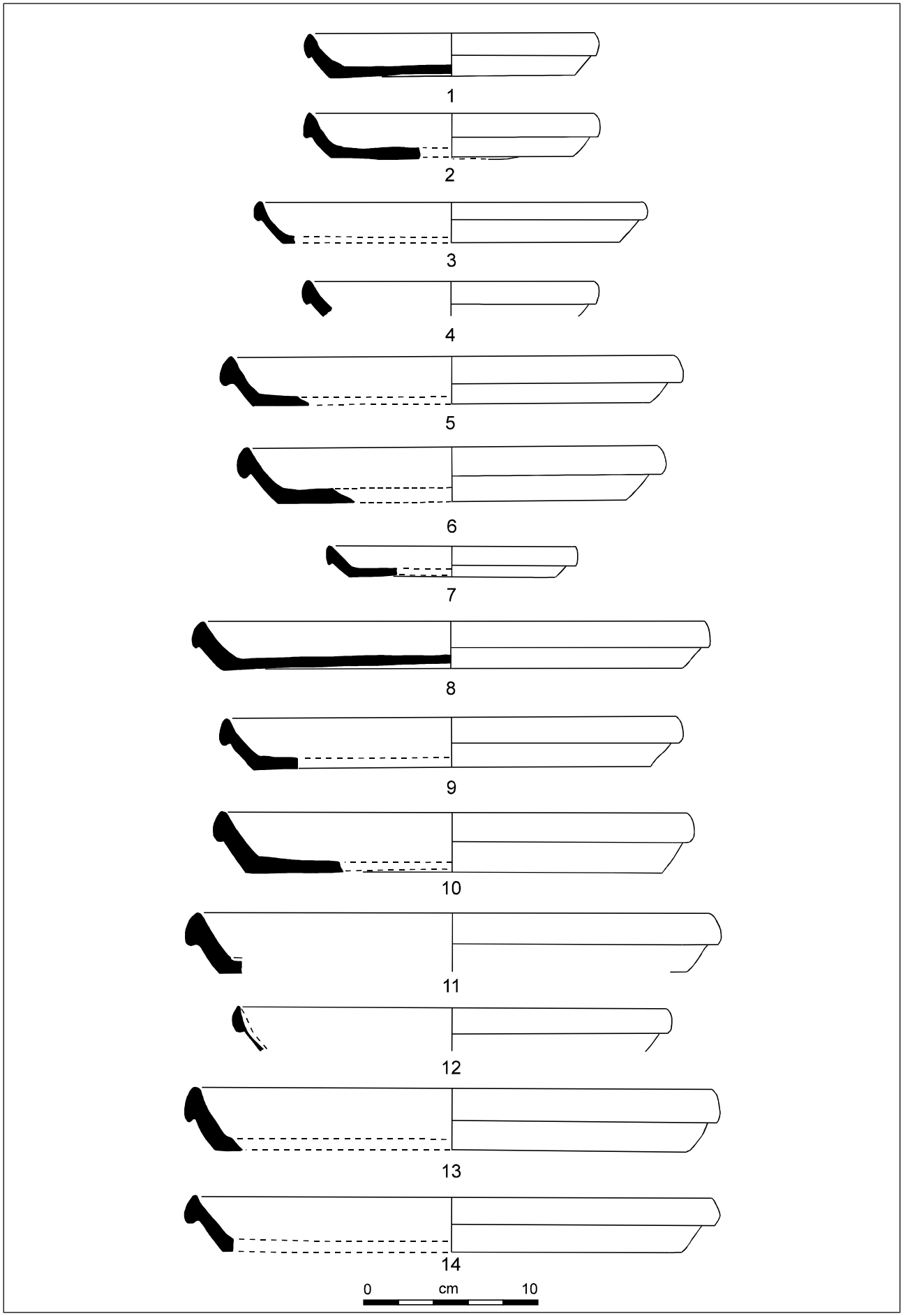

Fig. 11 : épandage 2828, céramique fine tournée grise ou engobée rouge (la distinction est difficile, tout étant brûlé) (éch. 1/3).

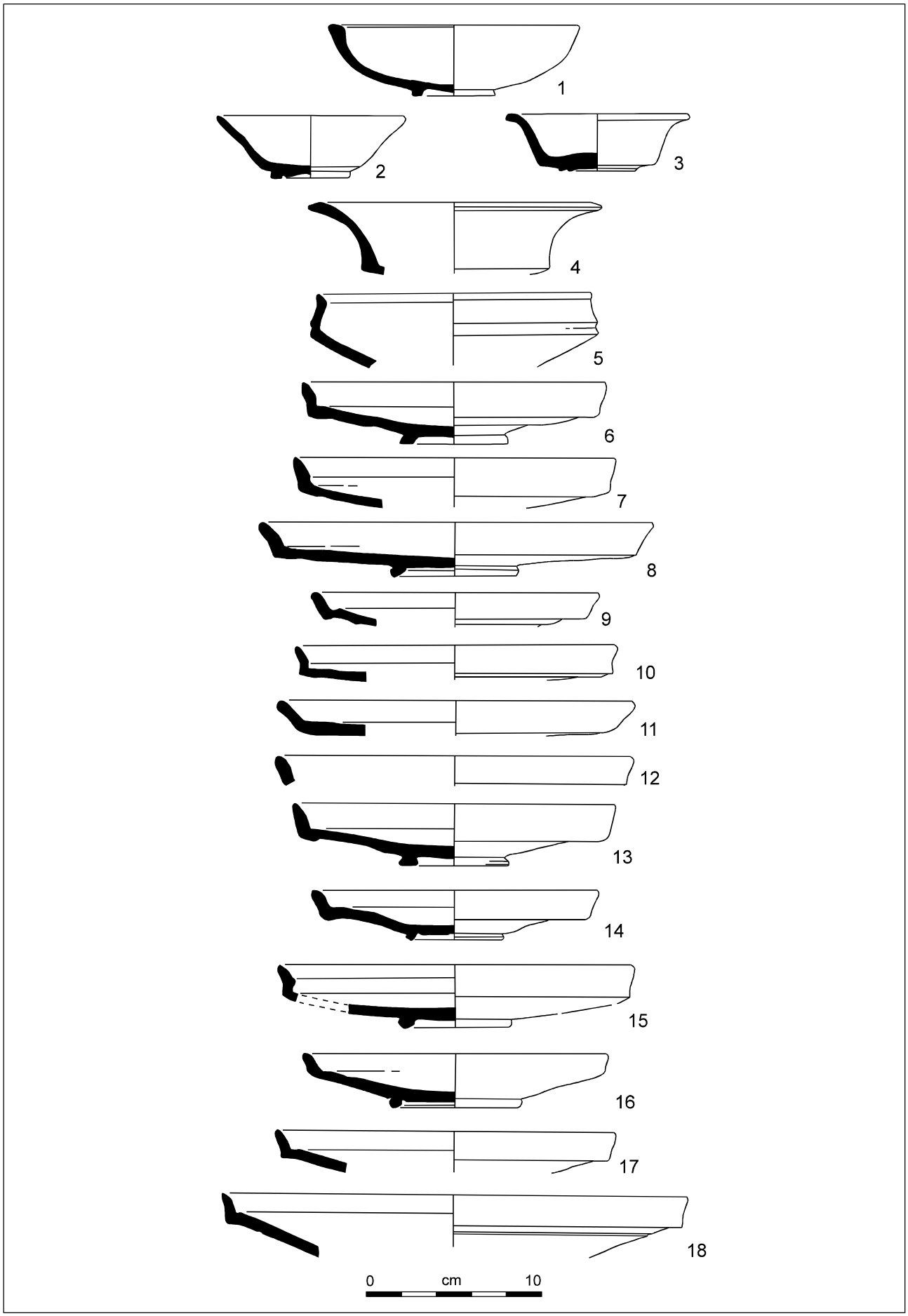

Fig. 12 : épandage 2828, céramique fine tournée grise (1, 3, 5-18) et céramique fine tournée claire à engobe rouge (2, 4) (éch. 1/3).

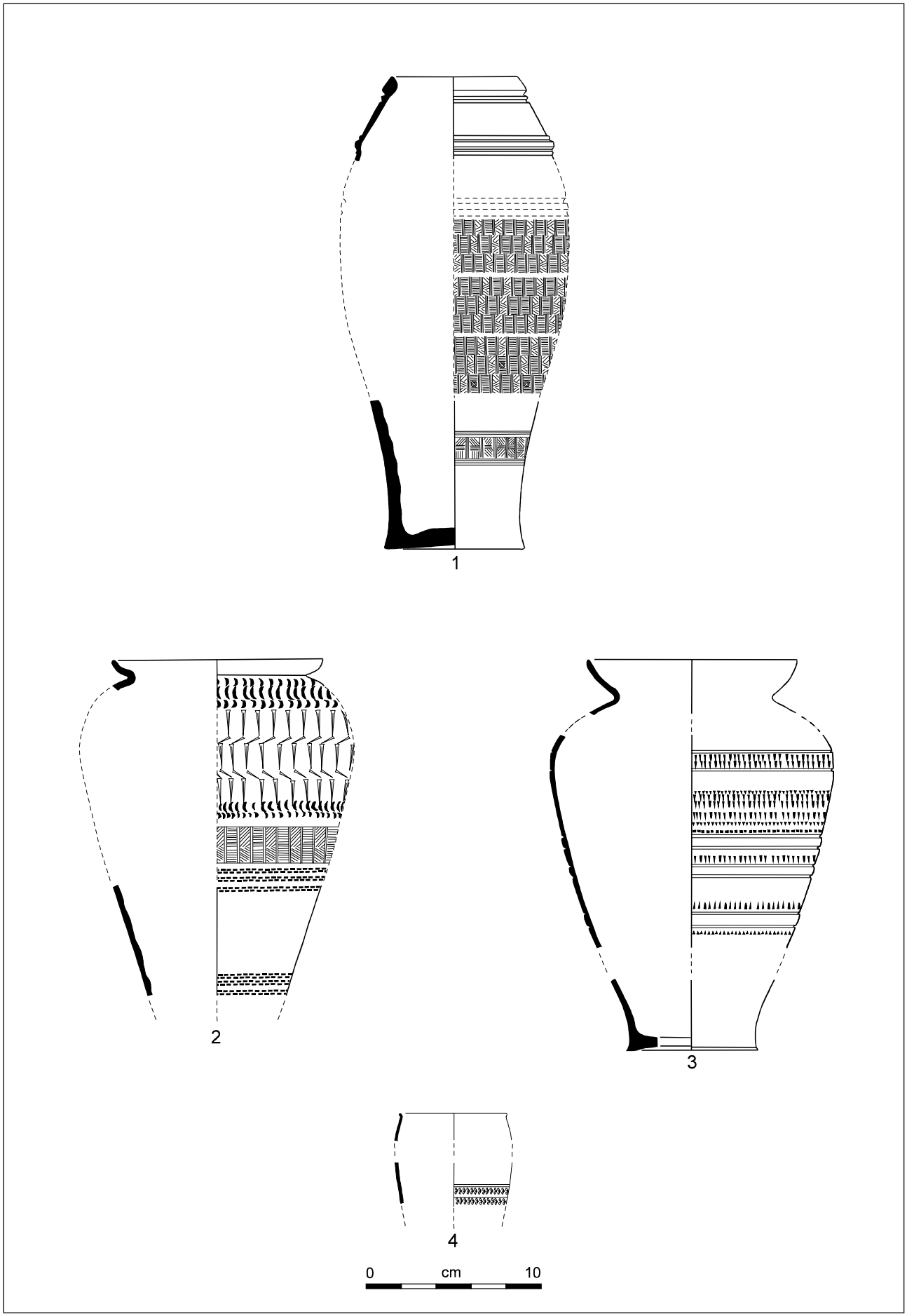

Fig. 13 : épandage 2828, céramique fine tournée grise (1-3) et gobelet de type ACO (4) (éch. 1/3).

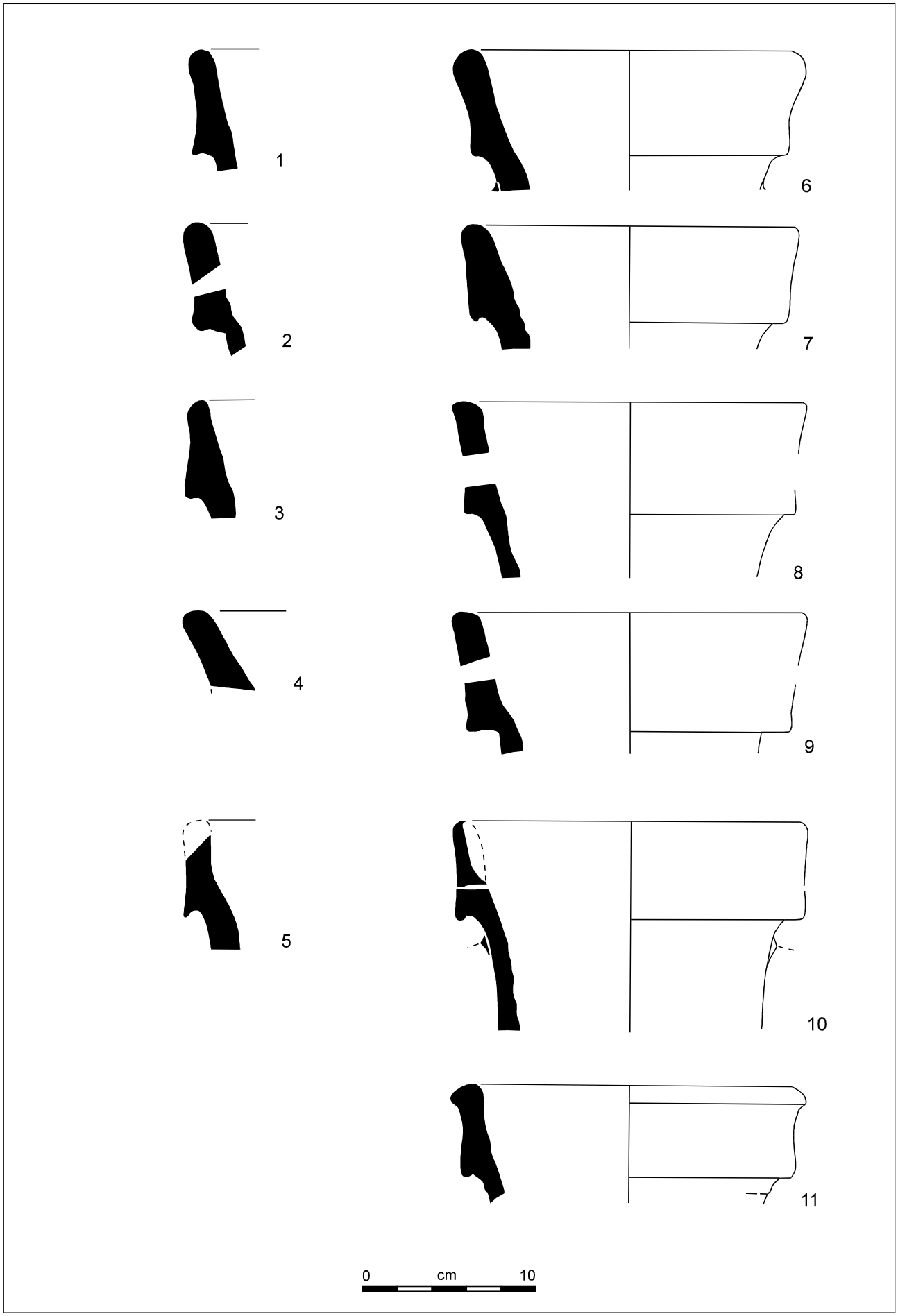

Fig. 14 : épandage 2828, amphore Dressel 1 (éch. 1/3).

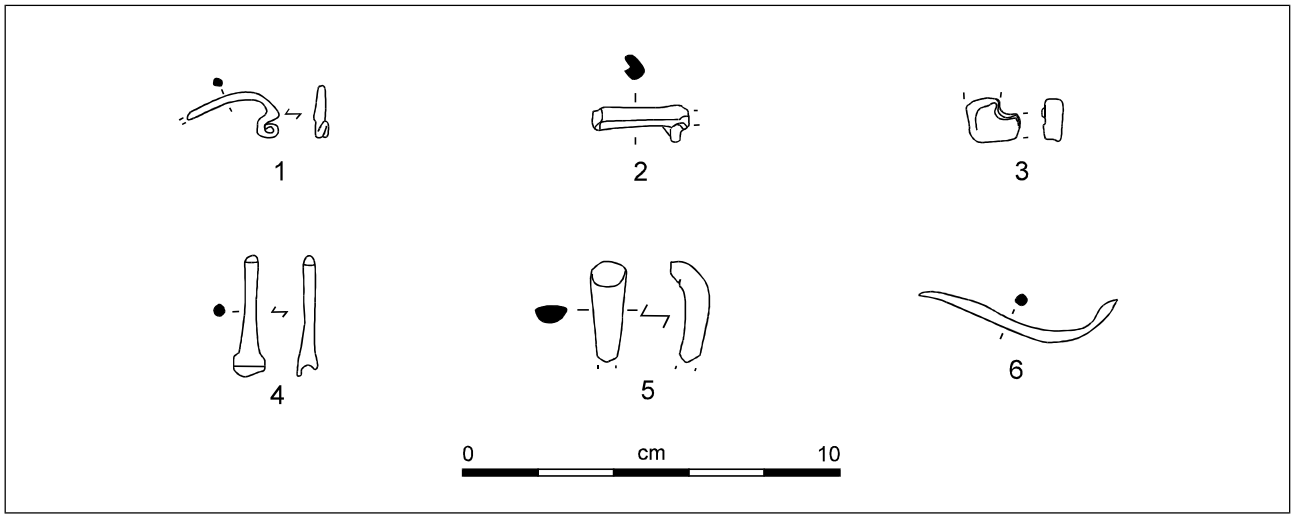

Fig. 15 : épandage 2828, petit mobilier. Bronze (1-5) et fer (6) (éch. 1/2).

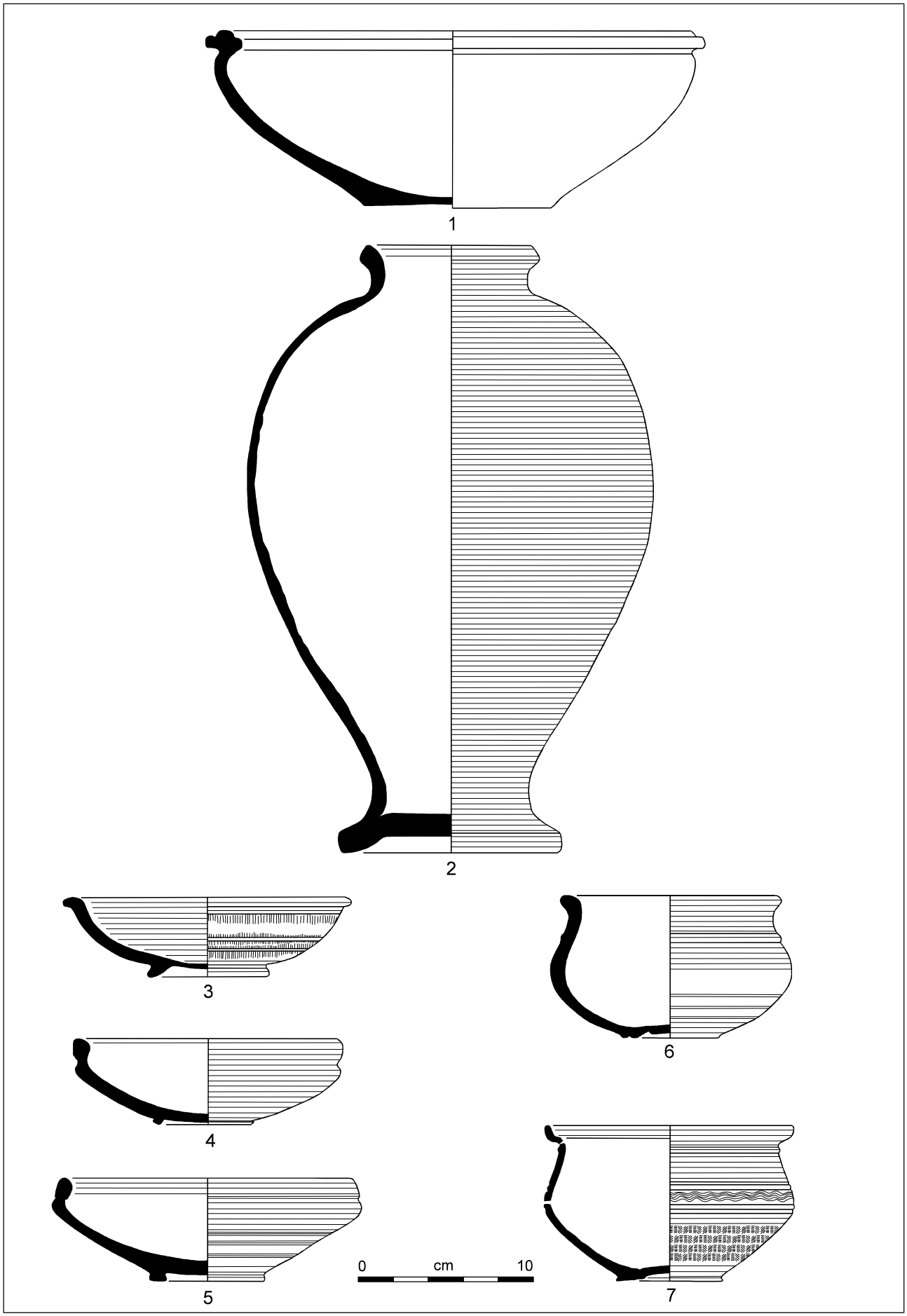

Fig. 16 : fosse 5889, céramique grossière tournée (1), céramique fine tournée sombre (2) et grise (3-7) (éch. 1/3).

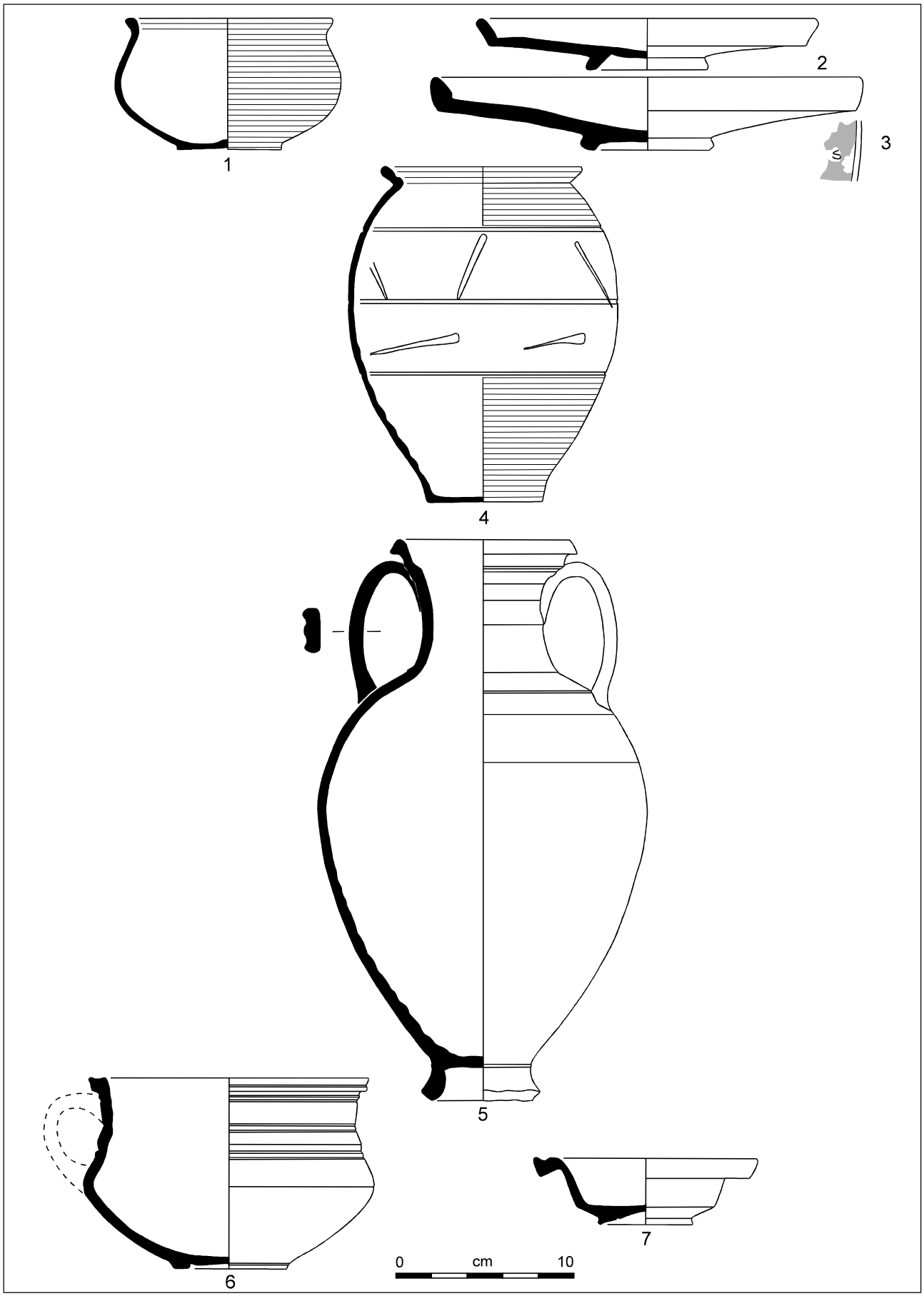

Fig. 17 : fosse 5889, céramique fine tournée grise (1-3, graffite incomplet]CA[ou]CN[ou]CM[à l'extérieur de 3), céramique fine tournée claire (4), céramique fine tournée claire à engobe blanc (5), céramique fine tournée claire à couverte micacée sur le col (6) et céramique fine tournée claire à engobe rouge (7) (éch. 1/3).

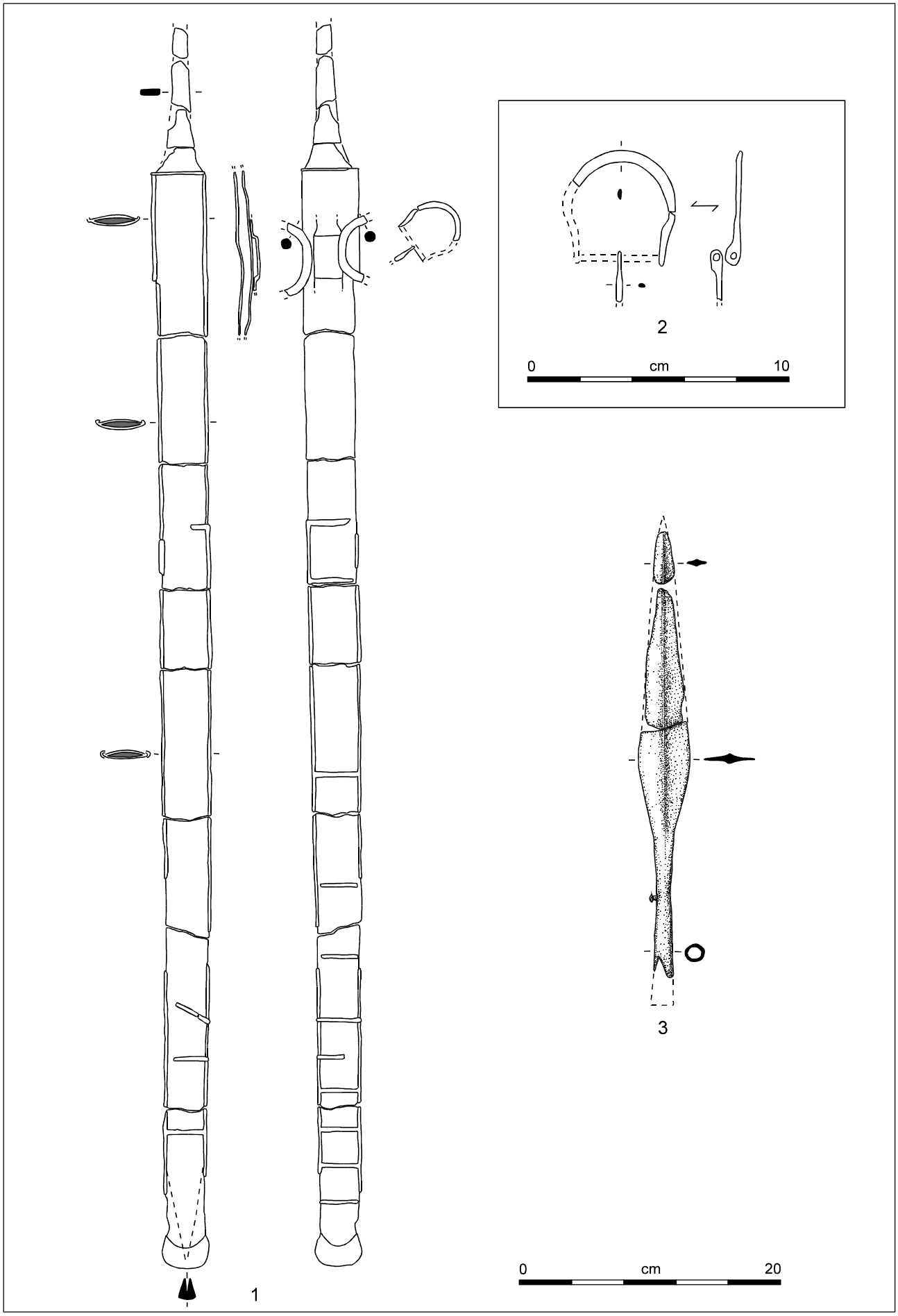

Fig. 18 : fosse 5889, petit mobilier. Fer (éch. 1/4 pour 1 et 3, éch. 1/2 pour 2).

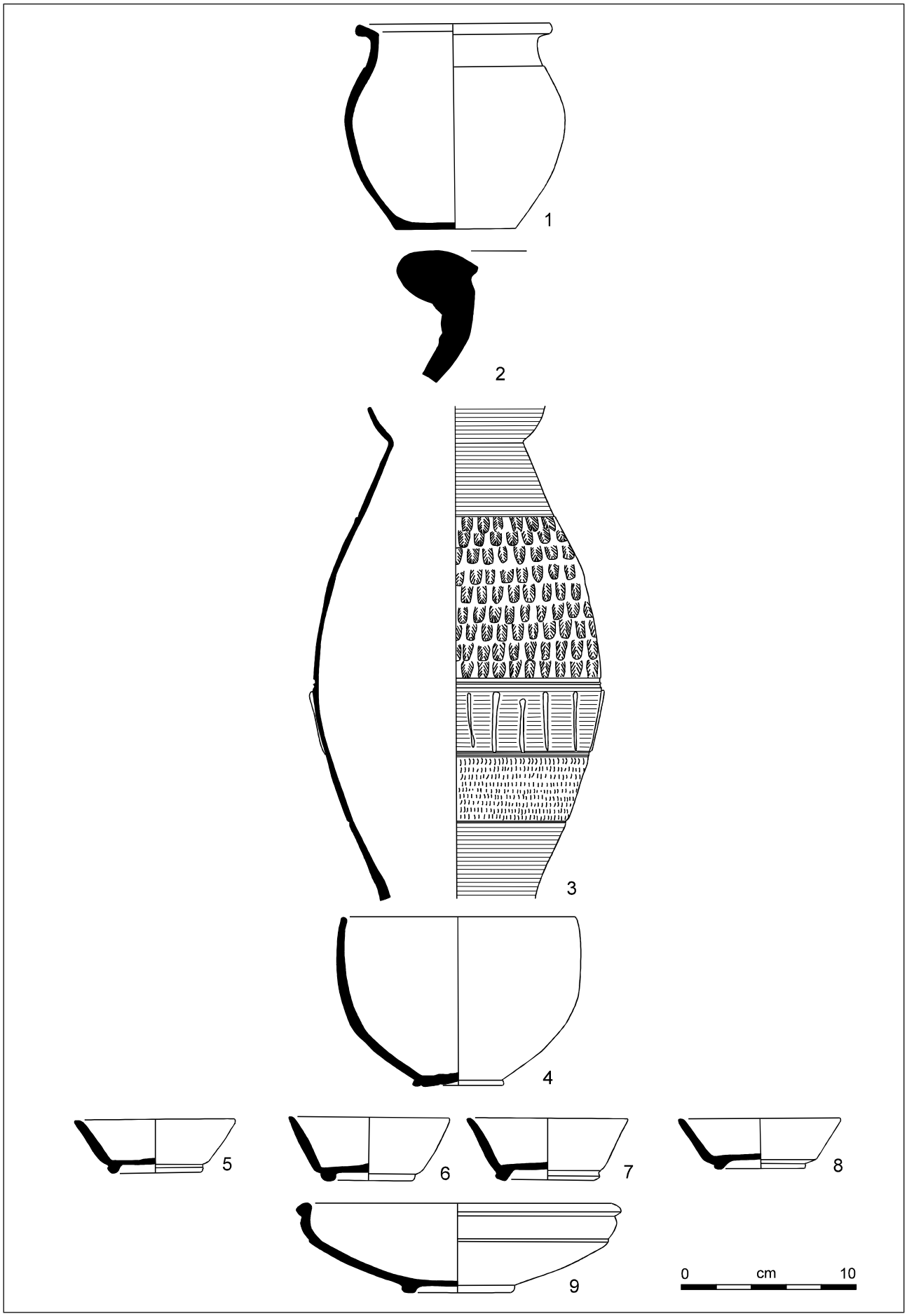

Fig. 19 : dépôt 5903, céramique modelée sombre (1-2), céramique fine tournée grise (3-10) (éch. 1/3).

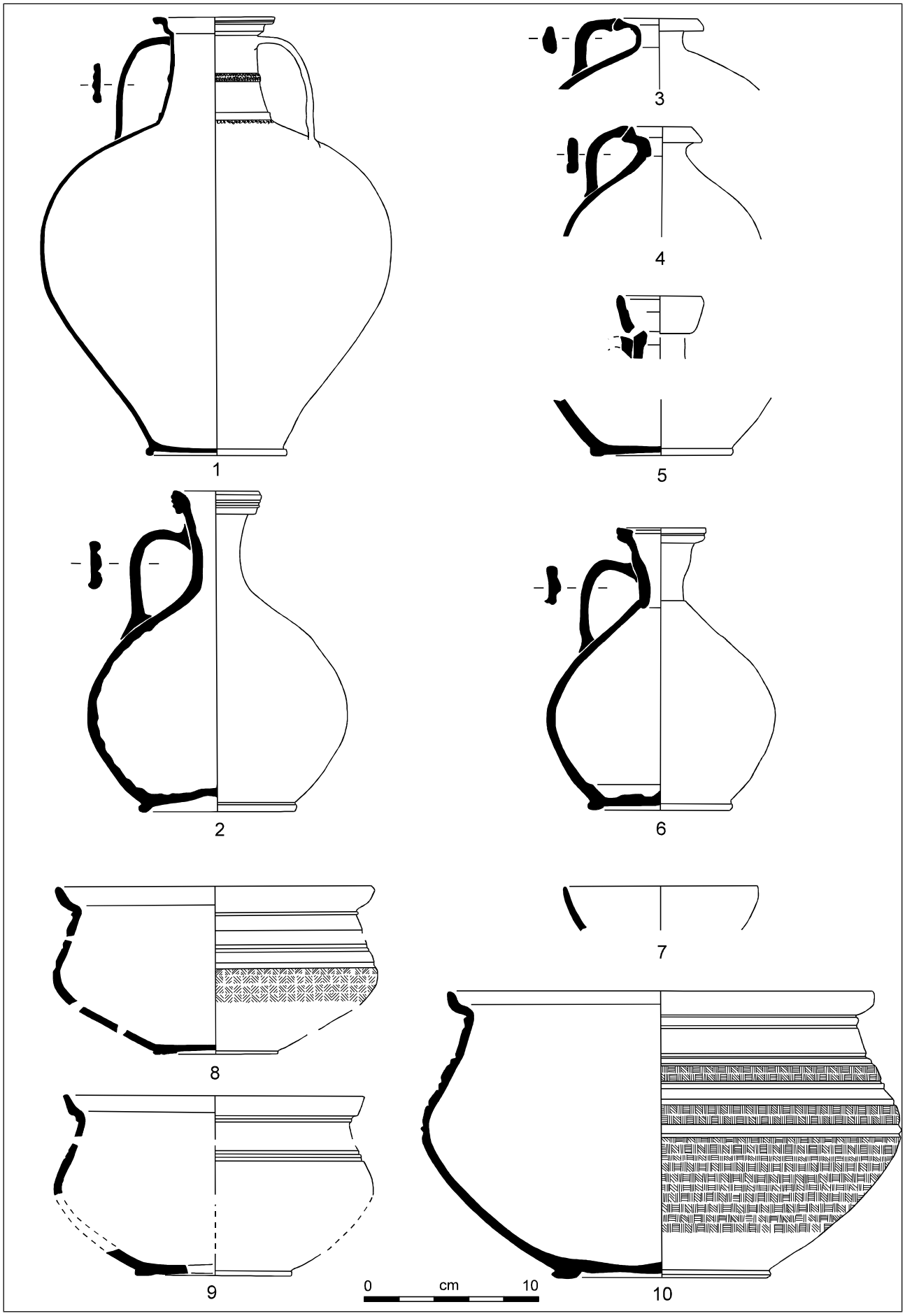

Fig. 20 : dépôt 5903, céramique fine tournée claire à engobe blanc (1-6) et céramique fine tournée grise (7-10) (éch. 1/3, sauf 1 au 1/6).

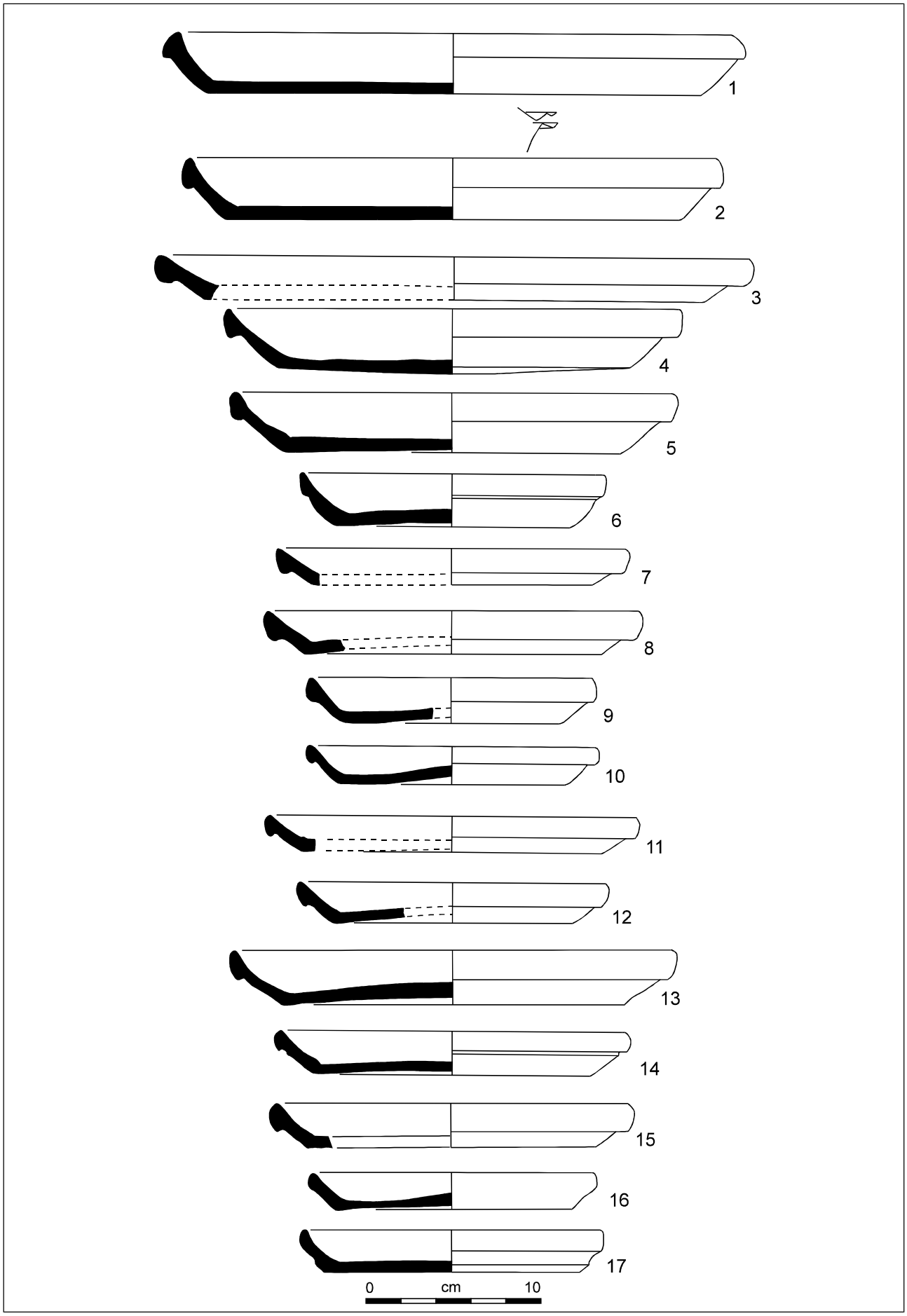

Fig. 21 : dépôt 5903, céramique fine tournée grise ou engobée rouge (indiscernable car tout est brûlé ; graffite BRI sur 1) (éch. 1/3).

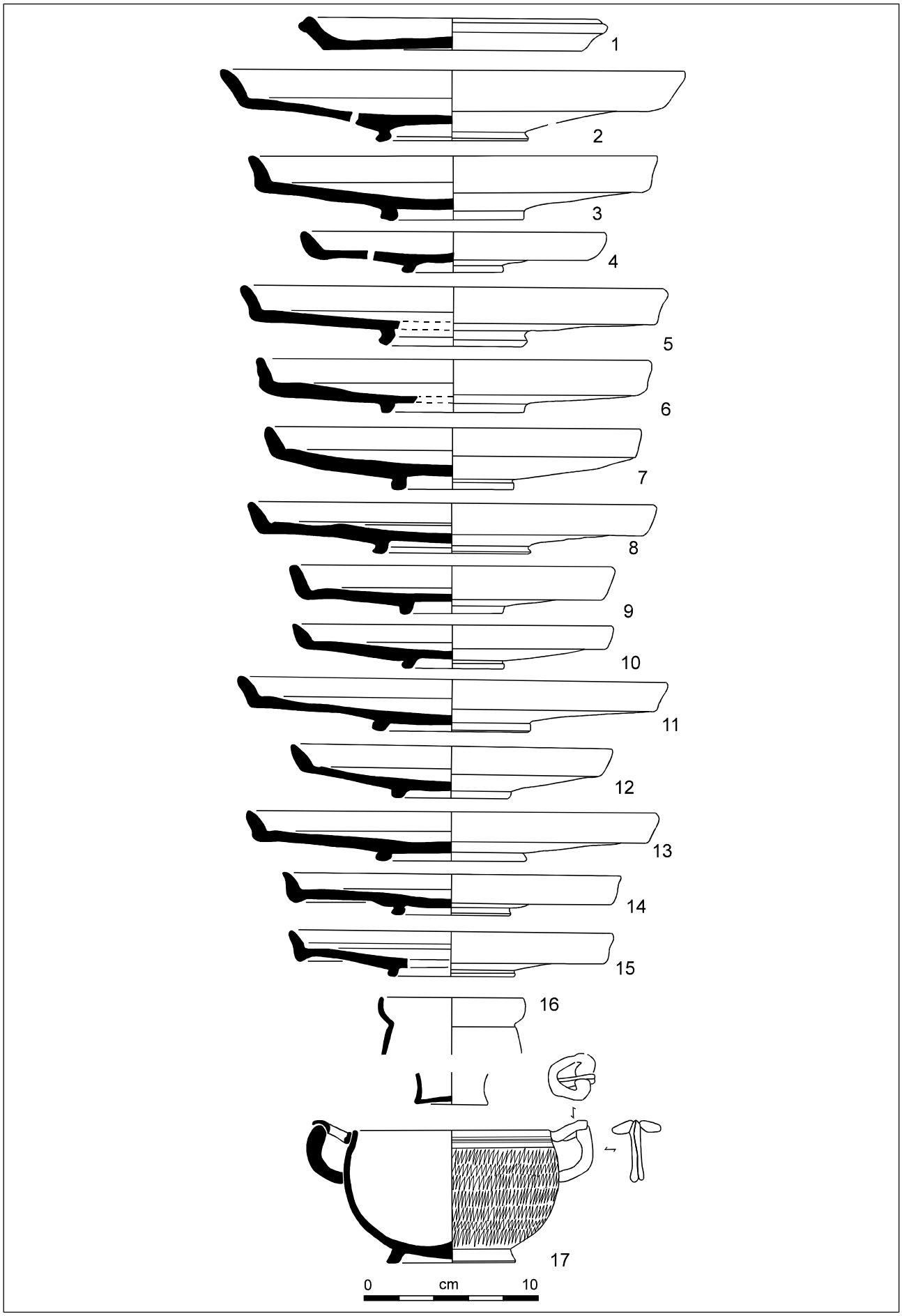

Fig. 22 : dépôt 5903, céramique fine tournée grise (1-15), céramique à parois fine d'importation non engobée (16) et céramique sigillée de type italique (17) (éch. 1/3).

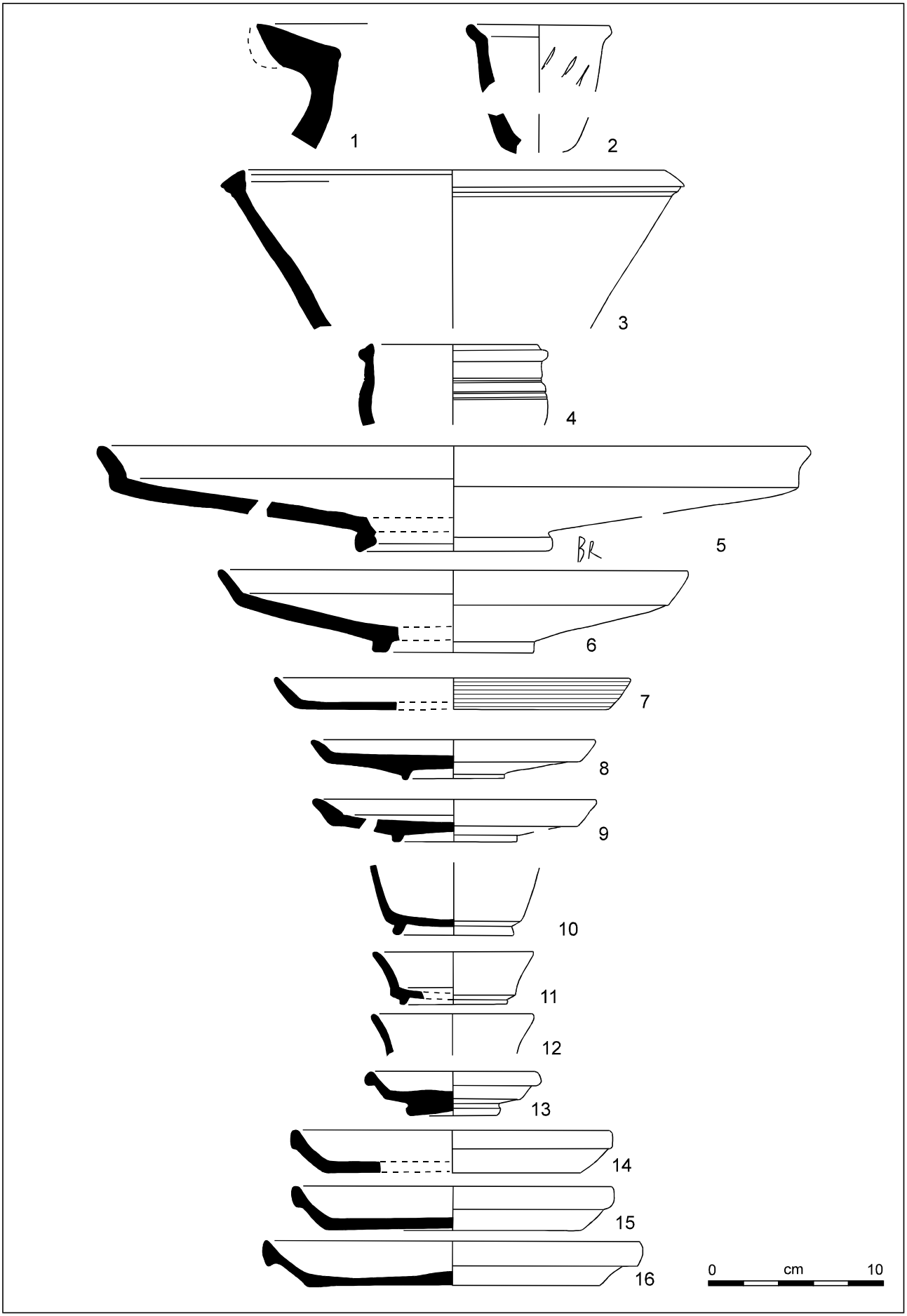

Fig. 23 : dépôt 5902, céramique modelée sombre (1-3) et céramique fine tournée grise ou sombre (graffite BR à l'extérieur de 5) (éch. 1/3).

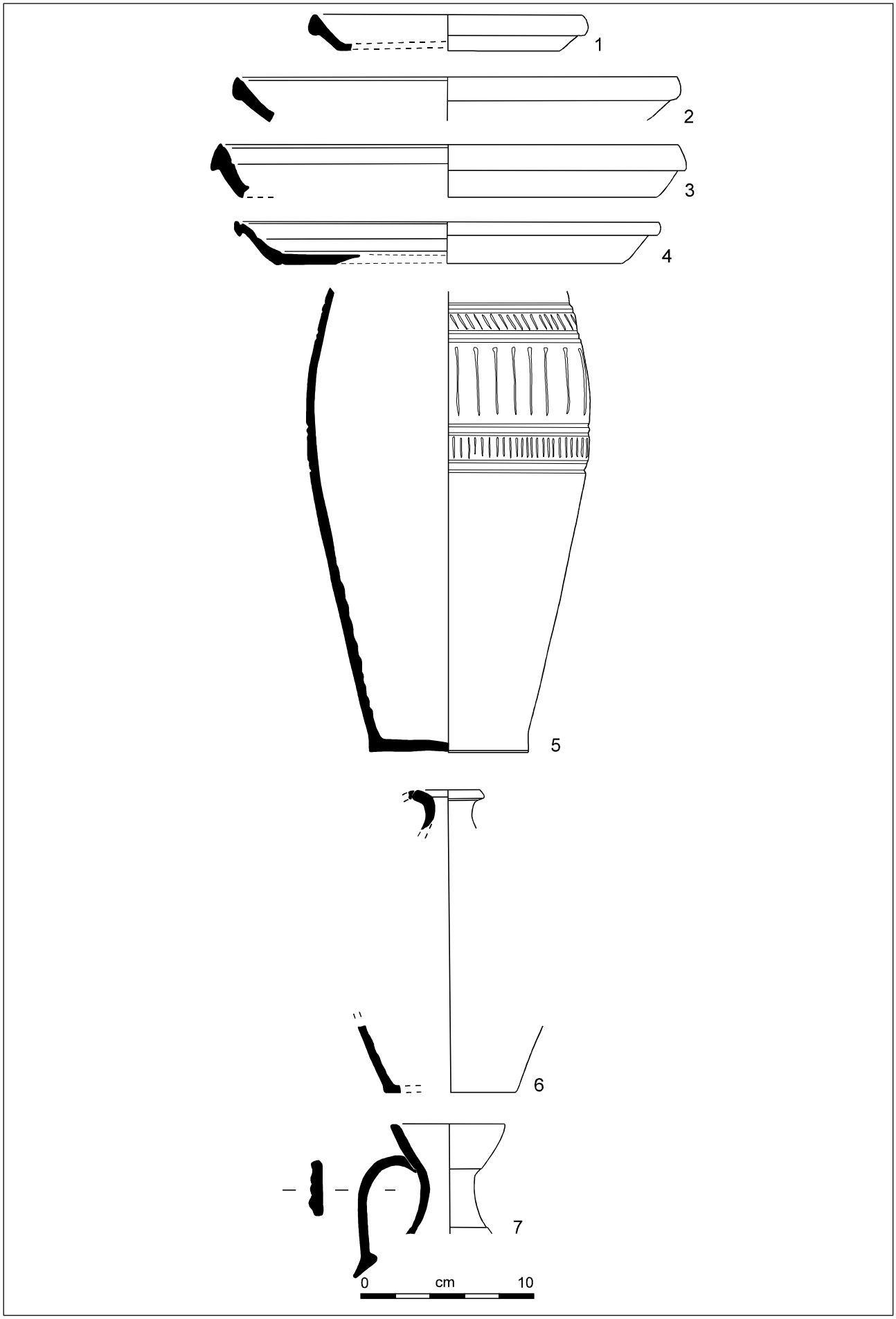

Fig. 24 : dépôt 5902, céramique fine tournée grise (1-3) et claire (5-7) (éch. 1/3).

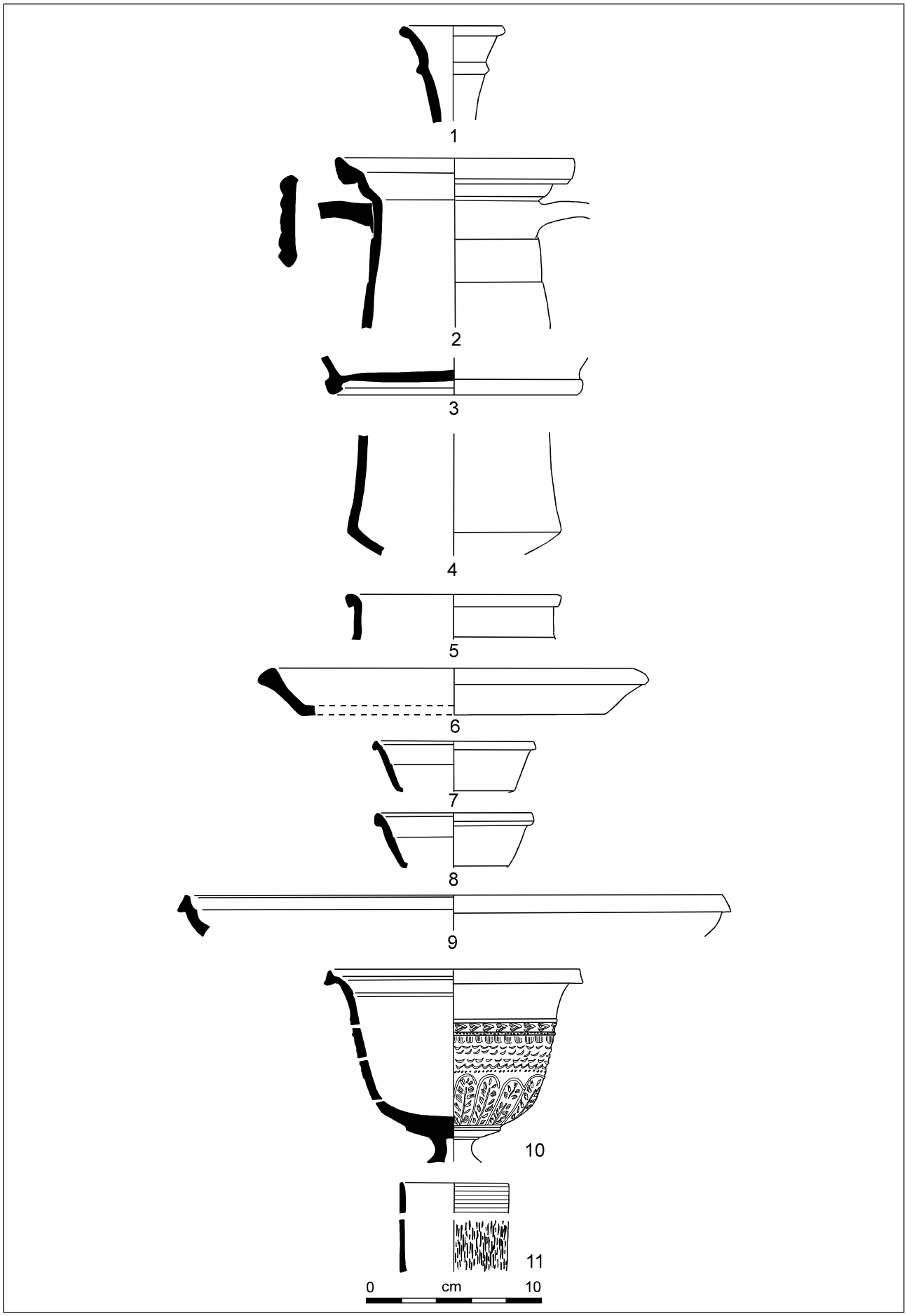

Fig. 25 : dépôt 5902, céramique fine tournée grise (1-6), sigillée de type italique (7-9), céramique à vernis non grésé (Gaule centrale) (10), céramique à parois fines engobée rouge (11) (éch. 1/3).

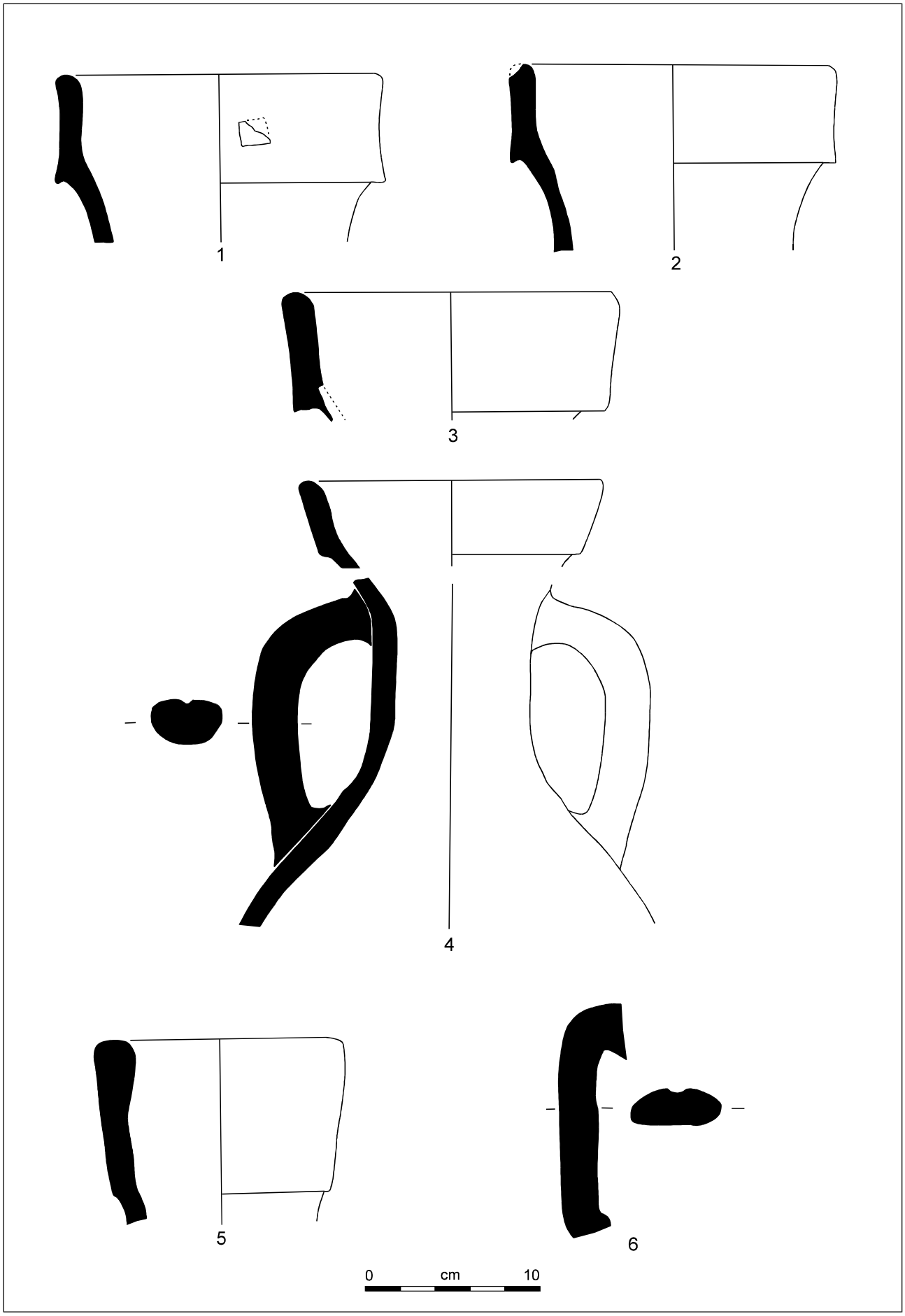

Fig. 26 : dépôts 5903 (1-3) et 5902 (4-6), amphores Dressel 1 (1-3), Halerne 70 (4), Pascual 1 (5) et Dressel 7-11 (6) (éch. 1/3).

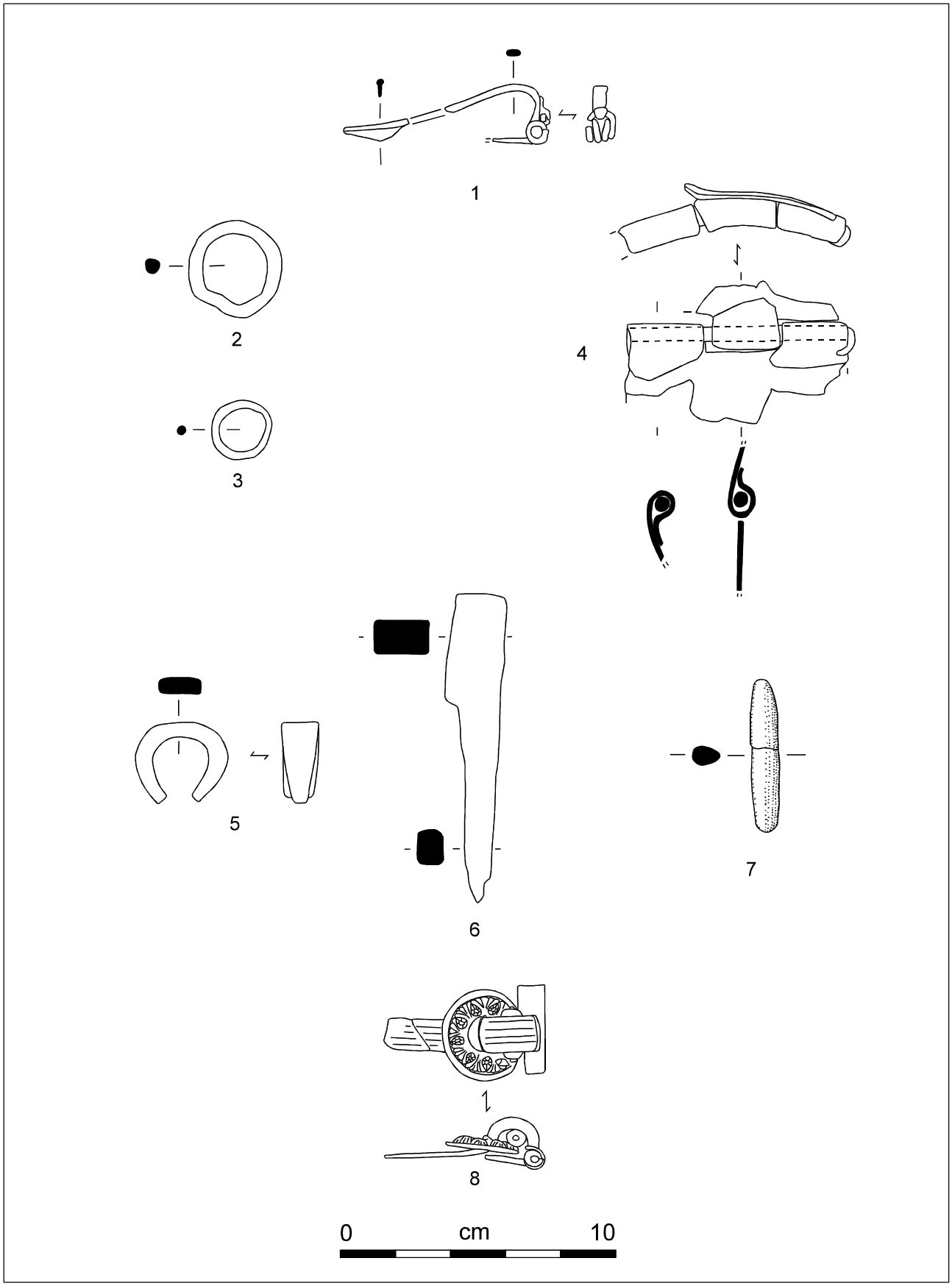

Fig. 27 : dépôts 5903 (1-7) et 5902 (8). Bronze (1-3 et 8), fer (4-6) et schiste (7) (éch. 1/2).

Bibliographie générale :

Aulas 1983 :
AULAS (C.). - Note sur les Amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire). *In* : COLLIS (J.) éd., DUVAL (A.) éd., PERICHON (R.) éd. - *Le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* : IVe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Université de Sheffield, Sheffield et Centre d'étude foréziennes, Saint-Etienne, 1983 : p. 223–236.

Aulas 1985 :
AULAS (C.). - Etude du matériel amphorique. *In* : PERICHON (R.). - *Etude sur le second âge du Fer dans la région d'Amplepuis (Rhône)*. Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines, n° 3, 1985, p. 91–100.

Aulas 1988 :
AULAS (C.). - Les Amphores. *In* : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.). - *L'habitat gaulois de Feurs (Loire) : Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris : MSH, 1988 (DAF ; 14) : p. .

Ayala, Monin 1996 :
AYALA (G.), MONIN (M.). – Un nouveau site d'occupation de la transition du 1er au 2ème Age du Fer en plaine alluviale de Vaise. *RAE*, 47, 1996, p. 47-66.

Baray 1991 :
BARAY (L.). - Le Sénonais dans son contexte du Bassin parisien du IVè et du IIIè siècle avant J.-C. *RAE*, 42, 1991, p.203-270.

Bellon, Perrin 1992 :
BELLON (C.), PERRIN (F.). – Nouvelles découvertes de l'Age du Fer à Lyon Vaise (Rhône) : le site de la rue du docteur Horand. *RAE*, 43, 1992, p. 269-292.

Bolle et *al.* 1997-1998 :
BOLLE (A.), FOUERE (P.), GOMEZ DE SOTO (J.). - Age du bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint Martial de Ribérac à Ribérac (Dordogne). *Aquitania*, 15, 1997-1998, p. 7-25.

Brunaux et Lambot 1987 :
BRUNAUX (J.-L.), LAMBOT (B.). - *Guerre et armement chez les gaulois.* Paris : Errance, 1987.

Buchsenschutz et *al.* 1994 :
BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.), KRAUSZ (S.), LEVERY (M.), SOYER (C.). - *Le village celtique des arènes à Levroux. Levroux 3 : Description du mobilier.* Levroux : RAC, 1994. (Suppl. à la RAC ; 10).

Cahen-Delhaye 1998 :
CAHEN-DELHAYE (A.). - Vers une nouvelle interprétation des vestiges du "Trou de l'Ambre" à Eprave (Namur). *In* : LEMAN-DELERIVE (G.) dir. - *Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le Viè et le Ier siècle avant Jésus-Christ. Recherches récentes en Wallonie.* Namur : Etudes et Documents, 1998 (série fouilles ; 4), p.103-105.

Champion non daté :
CHAMPION (S.). - *Report on the coral*, rapport déposé à la Maison Domat, 2p.

Colin 1998 :
COLIN (A.) - *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne*. Paris : MSH, 1998 (DAF ; 71).

Collet 1990 :
COLLET (S.). – Les céramiques noires tournées "cannelées" et les céramiques peintes de Bragny (71). Mémoire de Maîtrise. Université Louis Lumière Lyon II. 1990.

Collis 1982 :
COLLIS (J.). – La stratigraphie du chantier sud d'Aulnat. *In* : COLLIS (J.) éd., DUVAL (A.) éd., PERICHON (R.) éd. - *Le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* : IVe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Université de Sheffield, Sheffield et Centre d'étude foréziennes, Saint-Etienne, 1983, p.48-56.

Collis et *al.* 1994 :

MENNESSIER-JOUANNET (C.), GUICHARD (V.), COLLIS (J.), DUNKLEY (J.). - Clermont-Ferrand. Protohistoire, âge du Fer. *In* : MENNESSIER-JOUANNET (C.), PROVOST (M.). – *Clermont-Ferrand*. Paris : MSH, 1994 (CAG ; 63/1) : p. 92–118.

Crummy 1997 :
CRUMMY (P.) - Colchester: the Stanway burials. *Current Archaeology,* 153, 1997, p. : 337–342.

Déchelette 1927 :
DECHELETTE (J.). - *Manuel d'Archéologie préhistorique et celtique, IV, Second âge du Fer ou époque de La Tène*. Paris : 1927, p.836-838.

Deberge *à paraître* :
DEBERGE (Y.). - Un puits à cuvelage en bois de La Tène Finale. *RAC, à paraître en 2000.*

Delort 1903 :
DELORT (J.-B.). - Sépulture gauloise des bois de Celles, prés Neussargues (Cantal), dans laquelle on retrouve des traces de la civilisation des nécropoles de Tirynthe, Hallstatt, Este et La Tène, compte rendu de la e session, notes et mémoires, , séance du 8 août 19. Paris : Masson, *Anthropologie*, 1903, Tome III, Association française pour l'avancement des sciences - Association scientifique de France. p. 876-881.

Dunkley, Guichard 1993 :
DUNKLEY (J.), GUICHARD (V.). – Fouille programmée de Clermont-Ferrand "Le Patural". In : *Le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'Age du Fer*, Association pour la recherche sur l'Age du fer en Auvergne, rapport d'activité 1993, p. 25-29.

Duval 1976 :
DUVAL (A.). - Aspects de La Tène moyenne dans le Bassin parisien. *Bull. de la Soc. préhistorique française*, tome 73, 1976, p.457-484.

Duval 1990 :
DUVAL (A.). – Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère). *In* : DUVAL (A.), LEBIHAN, MENEZ ed. - *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'âge du Fer en Europe tempérée* : 12e colloque de l'AFEAF, Quimper, 1988. *RAO*, 1990, p. 23-45.

Farley 1983 :
FARLEY (M.). - A mirror burial at Dorton, Buckinghamshire. *Proceedings of the Prehistoric Society,* 49, 1983, p. : 269–302.

Ferdière, Villard 1993 :
FERDIERE (A.), VILLARD (A.).- *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges.* Saint-Marcel : musée d'Argentomagus, 1993. (Suppl. à la RAC ; 7).

Feugère et Py 1989 - M. Feugère et M. Py, Les bracelets en verre de Nages, Gard (Les Castels, fouilles 1958-1981), Feugère (dir), *Le verre préromain en Europe occidentale, journée d'étude de Lyon (8 novembre 1986)*. Mergoil, 1989, p.153-168.

Foster 1986 :
FOSTER (J.-A.-A.). - *The Lexden Tumulus : a re-appraisal of an Iron Age burial from Colchester, Essex.* Oxford : BAR, 1986. (British Series ; 157).

Gateau 1990 :
GATEAU (F.). - Amphores importées durant le IIe s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, Le Baou-Roux, Saint-Blaise. *DAM,* 13, 1990, p. 163–183.

Gebhard 1989 :
GEBHARD (R.). - Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre. *In* : FEUGERE (M.)dir. - *Le verre préromain en Europe occidentale, journée d'étude de Lyon (8 novembre 1986)*. Montagnac : ed. Monique Mergoil, 1989, p.73-83

Gomez de Soto 1996 :
GOMEZ DE SOTO (J.). – Grotte des Perrats à Agris (Charente) 1981-1994. Dossier du pays Chauvinois n°4, 1996, 139 p.

Guichard *et al.* 1992 :
GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J.).- A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C. *Revue archéologique du centre de la France*, 32, 1993, p. 25-55.

Guichard 1987 :
GUICHARD (V.) – La Céramique peinte à décor zoomorphe des IIe et Ier s. av. J.-C. en territoire ségusiave. *Etudes Celtiques*, 24, 1987, p. 103-143.

Guichard 1994 :
GUICHARD (V.) – La Céramique peinte des IIe et Ier s. av. J.-C. dans le nord-est du Massif Central : nouvelles données. *Etudes celtiques*, 30, 1994, p. 81-114.

Guichard 1996 :
GUICHARD (V.) – Corpus des céramiques peintes à décor élaboré de la fin de La Tène (France du Centre-est et ses marges). *In :* ARCELIN (P.) dir. – *La Publication archéologique sur CD-ROM : exemples pratiques d'écriture électronique*, Ministère de la Culture, Paris : dossier 7, 1996.

Guichard 1997 :
GUICHARD (V.). - Les amphores. *In* : LAVENDHOMME (M-O.), GUICHARD (V.). - *Rodumna (Roanne) : le village gaulois.* Paris : MSH, 1997 (DAF ; 62) : p. 133–141.

Guillaumet 1983 :
GUILLAUMET (J.-P.). - Le matériel du tumulus de Celles (Cantal), in *Le deuxième âge du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Saint-Etienne : Université de Sheffield, Centre d'études foréziennes, 1983. p. 189-211.

Haselgrove, Millett 1997 :
HASELGROVE (C.), MILLETT (M.). - Verlamion reconsidered. *In* : GWILT (A.) éd., HASELGROVE (C.) éd. - *Reconstructing Iron Age societies.* Oxford : Oxbow books 1997 : p. 282–296.

Hatt 1942 :
HATT (J.-J.). Découverte d'un village de la Tène III au terroir de Fontvielle, sur l'emplacement de la base aérienne d'Aulnat-Sud (Puy de Dôme). *Bull. Hist. et Scient. d'Auvergne*, LXII, p. 31-48.

Hénon 1995 :
HENON (B.). - Les Amphores dans la vallée de L'Aisne à La Tène Finale. *RAP*, 1995, p. 149–186.

Hesnard, Gianfrotta 1986 :
HESNARD (A.), GIANFROTTA (P.-A.). – Les bouchons d'amphore en pouzzolane. *In* : *Amphores romaines et histoire économique* : actes du colloque de Sienne, Sienne, 1986. Rome : EFR, 1989 (Coll. de l'Ecole française de Rome ; 114) : p. 393-411.

Hesnard, Lemoine 1997 :
HESNARD (A.),LEMOINE (C.). - Les amphores du Cécube et du Falerne. Prospections, typologie analyses. *In : Mélanges de l'Ecole française de Rome.* Rome : EFR, 1997 (Coll. de l'Ecole française de Rome ; 93) : p. 243–295.

Hesnard et *al.* 1989 :
HESNARD (A.), RICQ DE BOUARD (M.), ARTHUR (P.), PICON (M.) et TCHERNIA (A.). - Aires de production des Gréco-italiques et des Dr. 1. *In* : *Amphores romaines et histoire économique* : actes du colloque de Sienne, Sienne, 1986. Rome : EFR, 1989 (Coll. de l'Ecole française de Rome ; 114) : p. 21-65.

Hopert 1996 :
HOPERT (S.). – Frûhe scheibengedrehte Keramik aus Sûdwestdeutschland und der Schweiz. *Archéologie suisse*, 19, 1996, p. 19-27.

Kaenel 1990 :
KAENEL (G.). - *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*. Lausanne : Cahiers d'Archéologie Romande, 50, 1990.

Lavendhomme, Vaginay 1997 :
LAVENDHOMME (M.-O), VAGINAY (M.). – La céramique : synthèse. *In* : Lavendhomme M.-O., Guichard V. – *Rodumna (Roanne) : Le village gaulois.* Paris : MSH, 1997(DAF ; 62) : p. 144-155.

Lejars 1994 :
LEJARS (T.). – *Gournay III les fourreaux d'épées. Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*. Paris : Errance (Archéologie Aujourd'hui), 1994.

Lejars 1996 :
LEJARS (T.). - L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise. *RAP*, 3/4, 1996, p. 79-103.

Loison et *al.* 1991 :
LOISON (G.), COLLIS (J.), GUICHARD (V.). - Pratiques funéraires en Auvergne à la fin du second Age du Fer : nouvelles donnée. *RAC*, 30, 1991, p. 97-111.

Maza 1998 :
MAZA (G.). - Recherche méthodologique sur les amphores Gréco-Italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon (IIe-Ier siècles avant J.-C.). In : SFECAG. - *Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 11–29.

Mennessier-Jouannet 1994 :
MENNESSIER-JOUANNET (Ch.). – Notice sur le site de la Grande Borne. In : MENNESSIER-JOUANNET (C.), PROVOST (M.). – *Clermont-Ferrand*. Paris : MSH, 1994 (CAG ; 63/1) : p. 101–108.

Mennessier-Jouannet, Dunkley 1996 :
MENNESSIER-JOUANNET (Ch), DUNKLEY (J.) – Le site laténien du "Clos Clidor" à Aigueperse (Puy-de-Dôme), DFS de fouille d'archéologie préventive, 1996

Mennessier-Jouannet, Vernet 1992 :
MENNESSIER-JOUANNET (Ch), VERNET (G.) – Une fosse de La Tène ancienne au "Pied de l'Ane", commune de La Moutade (Puy-de-Dôme), RAC, 31, 1992, p. 169-176.

Metzler 1993 :
METZLER (J.). - Les sépultures de l'aristocratie en Gaule Belgique. *In* : *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule* : XIXe colloque de l'AFEAF, Evreux, 1990. Rennes : RAO 1993, p. 267-277 (Suppl. à la *RAO ;* 6).

Metzler et *al.* 1991 :
METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.) METZLER-ZENS (N.). – *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Luxembourg : musée national d'Art et d'Histoire, 1991. (Dossiers d'archéologique du Musée national d'Histoire et d'Art ; 1).

Milcent 1999 :
MILCENT (P.-Y.). – *Recherches sur le Premier Age du fer en France Centrale*, Thèse de Doctorat, Université de Paris I, 1999, 2 vol.

Morlet 1931 :
MORLET (A.). - La nécropole celtique de Cournon et son Bas-Relief à survivances totémiques. Paris : *Revue Archéologique,* 1931.

Nash 1978 :
NASH (D.).- *Settlement and coinage in Central Gaul*. Oxford : BAR 1978. (Britsh archaeological Reports, international series ; 39).

Nash, Collis 1983 :
NASH (D.), COLLIS (J.).- Les monnaies du chantier IV d'aunat. *In* : COLLIS (J.) éd., DUVAL (A.) éd., PERICHON (R.) éd. - *Le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* : IVe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Université de Sheffield, Sheffield et Centre d'étude foréziennes, Saint-Etienne, 1983 : p. 57-60 et pl. I.

Olmer et *al.* 1995 :
OLMER (F.), PARATTE (C.-A.), LUGINBUHL (T.). - Un dépotoir d'amphores du IIe siècle avant J.-C. à Bibracte. *RAE*, 46, 1995, p. 295–317.

Orengo 1997 :
ORENGO (L.). – *Le petit mobilier du Pâtural*, rapport déposé à la Maison Domat, 1997, 15p.

Orengo 1999a :
ORENGO (L.). – *Rapport d'étude du petit mobilier métallique du site d'Aulnat La Grande Borne (63). Chantiers 1, 2 et 3 (fouilles de Robert Périchon)*, rapport déposé à la Maison Domat, 4p.

Orengo 1999b :
ORENGO (L.). – Aulnat la Grande Borne chantier 4. Notice sur le chemin F8 (early La Tène trackway), rapport déposé à la Maison Domat, 1999, 3p.

Orengo 1999c :
ORENGO (L.). - Aulnat la Grande Borne chantier 4. Notice sur le fossé F12/13 (Ditch IIIa/III), rapport déposé à la Maison Domat, 1999, 3p.

Orengo 1999d :
ORENGO (L.). - Aigueperse le Clos Clidor. Notice sur le petit mobilier de la fosse 61, rapport déposé à la Maison Domat, 1999.

Pagès-Allary, Déchelette, Lauby 1903 :
PAGES-ALLARY (J.), DECHELETTE (J.), LAUBY (A.). - Le tumulus arverne de Celles prés Neussargues (Cantal). Paris : Masson, *Anthropologie*, 1903, Tome XIV. Association française pour l'avancement des sciences - Association scientifique de France. p. 385-415.

Pagès-Allary 1910 : PAGES-ALLARY (J.). - De la valeur chronologique et déterminative des tessons de poteries dans les fouilles préhistoriques, compte rendu de la 38e session, notes et mémoires, Lille, séance du 4 août 1909. Paris : Masson, *Anthropologie*, 1910, Association française pour l'avancement des sciences - Association scientifique de France. p. 888-894.

Pearce 1997 :
PEARCE (J.). - Death and time: the structure of late Iron Age mortuary ritual. In Gwilt, A. and Haselgrove, C. (eds.) *In* : GWILT (A.) éd., HASELGROVE (C.) éd. - *Reconstructing Iron Age societies.* Oxford : Oxbow books 1997 : p. 174–180.

Périchon 1976 :
PERICHON (R.) – La céramique peinte du site protohistorique d'Aulnat-Gandaillat. *Bull. Hist. et Scient. d'Auvergne*, 648, 1976, p. 3-14.

Périchon, Chopelin 1980 :
PERICHON (R.), CHOPELIN (C.). – Un site du Deuxième Age du Fer à Clermont-Ferrand : La Cartoucherie. *Bull. Hist. et Scient. d'Auvergne*, 90, 1980, p. 123-134.

Périchon 1983 :
PERICHON (R.). - Le site de La Cartoucherie à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) *In* : COLLIS (J.) éd., DUVAL (A.) éd., PERICHON (R.) éd. - *Le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* : IVe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Université de Sheffield, Sheffield et Centre d'étude foréziennes, Saint-Etienne, 1983 : p. 90-93.

Périchon 1992 :
PERICHON (R.). - *Le site archéologique d'Aulnat en Limagne d'Auvergne.* Plaquette de l'exposition du Musée d'Assier à Feurs, mars 1992-aout 1992, 31p.

Perrin F 1989 :
PERRIN (F.). - *Clermont-Ferrand-Aulnat "La Grande Borne", Catalogue des objets en métal, os, céramique, pierre et lignite du "Chemin"*, 1989, rapport déposé à la Maison Domat, 12p.

Perrin M 1974 :
PERRIN (M.). - La fosse hallstattienne "des Joncs" à Tournus (S et L.), *Bull. Soc. des Amis des Arts et Sciences de Tournus*, 72, 1974, 113 p., 21 fig.

Poux 1999a :
POUX (M.). - Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik-Bâle-Münsterhügel). Nouvelles données. *In* : TRUFFEAU-LIBRE (M.) éd., JACQUES (A.) éd. - *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine. Nord-Ouest Archéologie*, 9, 1999, p. 385-416.

Poux 1999b :
POUX (M.). - *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*. Montagnac : Editions Monique Mergoil, 1999 (Protohistoire européenne ; 4).

Py 1981 :
PY (M.).— *Recherches sur Nîmes préromaine*. Paris : CNRS, 1981. (Suppl. à Gallia ; 41).

Py 1993 :
PY (M.) dir.- *Dicocer : dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée occidentale.* Lattes : ARALO, 1993. (Lattara ; 6).

Py 1994 :
PY (M.). - Catalogue des petits objets. *In* : PY (M.) éd. – *Lattes 7.* Lattes : ARALO, 1994. (Lattara ; 7). p. 373-422.

Ramsayer 1982 :
RAMSAYER (D.). - La céramique de Chatillon-sur-Glane. *Histoire et Archéologie*, n° 62, 1982, p. 48-51.

Rochna 1961 :
ROCHNA (O.). – Zur herkunft der Manchinger Sapropelit-Ringe. *Germania* 39, 1961, p.329-354.

Roualet 1993 :
ROUALET (P.). – Quelques observations sur les fibules de Duchov trouvées en Champagne. Mélanges offerts à Jean-Jaques Hatt, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire, XXXVI*, Strasbourg, 1993, p.55-76.

Scheers 1980 :
SCHEERS (S.).- Les imitations en Gaule du statère de Philippe II de Macédoine. In : *Proceedings of the international numismatic symposium, 1976*. Budapest : Akadémiai Kiadó, 1980. P. 41-53, pl. I-IX.

Sealey 1985 :
SEALEY (P.-R.). - *Amphoras from the 1970 excavations at Colchester Sheepen.* Oxford : BAR, 1985. (British Series ; 142).

Sireix 1989 :
SIREIX (C.). – Le site protohistorique des Grandes Vignes II à Sainte Florence (Gironde). *Aquitania*, 7, 1989, p. 5-24.

Stead 1967 :
STEAD (I.-M.). - A La Tène III burial at Welwyn Garden city. *Archaeologia*, n°101, 1967, p. 1–62.

Szabo 1982 :
SZABO (M.). - Rapports entre le Picenum et l'Europe extra-méditérranéenne à l'âge du Fer. *Savaria*, 16, 1982, p.223-241.

Tchernia 1986 :
TCHERNIA (A.). - *Le vin de l'Italie Romaine. Essai d'Histoire économique d'après les amphores*. Rome : EFR, 1986.

Tendille 1978 :
TENDILLE (C.). - Fibules protohistoriques de la région nîmoise. *DAM*, 1, 1978, p.77-112.

Tyers 1996 :
TYERS (P.). - *Roman pottery in Britain*. London : Batsford, 1996.

Vaginay et Guichard 1988 :
VAGINAY (M.), GUICHARD (V.). - *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris : MSH, 1988 (DAF ; 14).

Vernet 1997 :
VERNET (G.). – Zone industrielle "Le Brézet est" : rapport d'évaluation et fouille de sauvetage d'un puits gaulois. SRA Auvergne : Clermont-Ferrand, 1997.

Villard 1993 :
VILLARD (A.). - Composition et disposition du mobilier dans les tombes aristocratiques bituriges (Ier s. avant J.-C. - Ier s. après J.-C.). *In* : *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule* : XIXe colloque de l'AFEAF, Evreux, 1990. Rennes : RAO 1993, p. 245-265 (Suppl. à la *RAO ;* 6).

Vitali 1991 :
VITALI (D.). The Celts in Italy. *In* : *The Celts*, Catalogue de l'exposition de Venise 1991, p.220-235.

Zepezauer 1989 :
ZEPEZAUER (M.-A.). Perles à décor oculé spiralé de La Tène moyenne et finale. *In* : FEUGERE (M.) dir. - *Le verre préromain en Europe occidentale, journée d'étude de Lyon (8 novembre 1986)*. Montagnac : Ed. Monique Mergoil, 1989, p.107-120.

Zepezauer 1997 :
ZEPEZAUER (M.-A.). – Chronologische trachtdeschichtliche aspekte spätkeltischer glasperlen. *In* : FREEDEN, WIECZOREK dir. - *Perlen. Archäologie, techniken, analysen* : Akten des Internationalen perlensymposiums in Mannheim vom 11. Bis 14 november 1994. Römisch-germanische kommission Reiss-Museum der stadt Mannheim, 1997, p.55-61

Anonyme non daté :
ANONYME. – *Aulnat shale bracelets*, rapport déposé à la Maison Domat, 10p.